



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

**RAPPORT DU
CONSEIL ADMINISTRATIF
À L'APPUI
DES COMPTES 2011**

PR - 955

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la Loi sur l'administration des communes (LAC), le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2011.

La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2011, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est portée au compte d'investissements et à son financement, ainsi qu'aux émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice.

Le second chapitre est consacré au bilan annuel des délégations.

Le troisième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2011 par missions et prestations. La présentation appliquée pour les comptes 2010 est reprise en 2011, chaque service dresse un bilan de l'année écoulée sous une rubrique « Introduction et faits marquants ».

Un chapitre complémentaire est consacré au suivi des coûts des grandes manifestations et présente 8 manifestations dans l'édition 2011. En outre, l'analyse des coûts du projet « 2012 Rousseau pour tous », initiée en 2010, sera publiée dans le Rapport de gestion du CA à l'appui des comptes 2012.

Ce travail se base sur une démarche de coûts complets, prenant en compte notamment les coûts internes de main-d'œuvre, ainsi que d'utilisation des véhicules et engins ou encore de mise à disposition de matériel et de locaux de la Ville de Genève. Le recensement de ces coûts implique par conséquent une collaboration étroite avec l'ensemble des services municipaux prestataires.

La grande nouveauté de cette édition 2011 réside dans l'ajout d'un volet dédié aux Engagements d'Aalborg, plus précisément au suivi annuel du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève ».

Enfin, les annexes terminent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques concernant la Délégation Genève Ville Solidaire, ainsi que les subventions du Département de la culture et du sport et un éclairage particulier sur les Musées d'art et d'histoire.

Le rapport du CA à l'appui des comptes 2011 vient ainsi clore un processus budgétaire par missions et prestations réparti en plusieurs étapes et étalé dans le temps.

Entre la détermination des objectifs et leur évaluation, il s'écoule plus de 18 mois. Ainsi, concernant les objectifs 2011, le processus a été initié en mars 2010 avec la revue du catalogue des missions et prestations. Il s'est poursuivi en avril 2010 avec une nouvelle approche de détermination des objectifs, dont l'évaluation a été effectuée en février 2012.

Le présent rapport est riche en enseignements et laisse entrevoir des évolutions pour les exercices à venir.

Ce rapport confirme les évolutions de la démarche entamées en 2010 :

- **le nombre d'objectifs a été drastiquement diminué** depuis 2008. En effet, si 660 objectifs étaient déterminés par les directions et services en 2008, ce nombre s'élève à 185 en 2011. En moyenne, chaque entité présente environ 4 objectifs. Cette concentration est la conséquence directe des instructions fournies par l'unité Contrôle de gestion lors de la détermination des objectifs 2011 ;

- **chaque objectif comporte un indicateur et une valeur cible**, afin de rendre l'exercice d'évaluation moins subjectif. L'évaluation consiste désormais à mettre en regard de ces éléments une valeur atteinte en plus du degré de réalisation;
- **la grille d'évaluation des objectifs a été également modifiée** pour distinguer clairement les objectifs reportés, de ceux abandonnés. Il subsiste 4 degrés de réalisation qui sont «Atteint», «Partiellement atteint», «Non atteint ou reporté» et «Abandonné»;
- sur la forme, les informations insérées sous la rubrique «Introduction et faits marquants» et «Commentaires sur la réalisation des objectifs» ont été **limités en nombre de caractères**, ceci afin d'améliorer la lisibilité du document. Les services municipaux ont été vivement **encouragés à commenter** tout objectif dont la cible a été partiellement atteinte ou non atteinte.

Les constats qui peuvent être opérés à ce stade sont les suivants :

- pour l'ensemble de la Ville de Genève, 47% des objectifs sont atteints, 35% des objectifs sont

évalués comme partiellement atteints. Le 18% restant des objectifs est évalué soit comme non atteint (15%), soit comme abandonné (3%). Il s'agit ici d'une moyenne qui recouvre d'importantes disparités selon les départements;

- l'interprétation de certains degrés de réalisation est rendue possible du fait du manque de précisions de l'objectif, et/ou de l'indicateur, et/ou de la valeur cible. Précisons que c'est au moment de l'évaluation que la pertinence de l'association d'un indicateur et d'une valeur cible à un objectif apparaît clairement;
- le contenu des commentaires, la formulation des valeurs atteintes, voire les degrés d'évaluation ont fait l'objet d'échanges entre l'unité Contrôle de gestion, les services et les directions de département. Le résultat présenté dans ce rapport tient compte, en partie seulement, de ces échanges.

Département des finances et
du logement - Mars 2012

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2011

Analyse financière et bilan annuel

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2011..	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus	I-11
Analyse des principaux écarts des charges	I-16
Évolution de la fiscalité.....	I-21
Compte des investissements.....	I-23
Engagements futurs et financement des investissements.....	I-24
Financement des investissements en 2011	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève.....	I-25
Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2011.	I-26
Synthèse du Conseil administratif.....	I-27
Gestion hôtelière	I-29

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)	II-2
Délégation à l'aménagement du territoire.....	II-3
Délégation à la politique de la ville et des quartiers	II-6

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2011 PAR MISSIONS ET PRESTATIONS

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	III-8
Administration centrale.....	III-12
Service juridique	III-16
Relations extérieures	III-20
Contrôle financier.....	III-24

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement	III-32
Agenda 21 - Ville durable	III-36
Comptabilité générale et budget	III-40
Taxe professionnelle communale	III-44
Centrale municipale d'achat et d'impression	III-48
Contrôle de gestion	III-52
Gérance immobilière municipale.....	III-56
Direction des ressources humaines	III-60

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	III-68
Urbanisme	III-72
Architecture	III-76
Bâtiments	III-80
Énergie	III-84
Aménagement urbain et mobilité	III-88
Génie civil	III-92

CULTURE ET SPORT

Direction de la culture et du sport	III-100
Service administratif et technique.....	III-104
Promotion culturelle	III-108
Service culturel.....	III-112
Conservatoire et jardin botaniques	III-116
Musée Ariana	III-120
Musées d'art et d'histoire	III-122
Musée d'ethnographie	III-126
Muséum d'histoire naturelle	III-130
Bibliothèques et discothèques municipales	III-134
Bibliothèque de Genève	III-138
Sports	III-142
Analyse départementale des subventions (DC)	III-145

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	III-152
Incendie et secours.....	III-156
Sécurité et espace publics.....	III-160
Direction des systèmes d'information et de communication ..	III-164
Logistique et manifestations	III-168
Voirie-Ville propre.....	III-172
Espaces verts	III-176

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITE

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité.....	III-184
Petite enfance	III-188
Écoles et institutions pour l'enfance	III-192
Pompes funèbres, cimetières et crématoire.....	III-196
Social	III-200
Jeunesse	III-204
Office de l'état civil	III-208

SUIVI DES COÛTS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Suivi des coûts des grandes manifestations	IV-3
Fête de la Musique	IV-4
Musiques en été festival	IV-5
La Ville est à Vous	IV-6
La Fureur de lire	IV-7
Fêtes de Genève	IV-8
Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël).....	IV-9
Fête des Écoles.....	IV-10
Festival Arbres et Lumières	IV-11

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE GENÈVE 2011-2014

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

**ANALYSE FINANCIÈRE
ET BILAN ANNUEL**

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2011

Au vu du niveau des charges de fonctionnement et leur écart au budget, les comptes laissent apparaître de larges économies réalisées par les services. Cependant, ces charges s'inscrivent en augmentation de 3.4% pour le réel 2011 en comparaison avec les comptes 2010 (sans tenir compte des provisions, des pertes sur débiteurs et des amortissements).

S'agissant des revenus, ils sont constitués de 77.4% de revenus fiscaux. Sur 2011, le produit des impôts se révèle supérieur aux montants budgétés (+19.2 mios). Cet excédent s'explique uniquement par une production de la taxe professionnelle supérieure de 18.0 mios par rapport aux prévisions. La production cumulée des impôts sur les personnes physiques et les personnes morales sont quant à elles quasi égales au montant budgété. Comme à l'accoutumée, ce constat doit toutefois être relativisé des effets des correctifs liés aux années antérieures. Une analyse détaillée de ce sujet est proposée sous le chapitre 40 de ce document.

Enfin, **le niveau des investissements nets réalisés** en 2011 s'élève à 128.9 mios, supérieur de 33.9 mios par rapport au budget. Ils sont repris en détail sous le point 5. Durant quatre années consécutives les investissements ont été autofinancés, les comptes 2011 révèlent une insuffisance de financement modérée de 14.0 mios alors que les prévisions anticipaient un déficit de financement à hauteur de 25.0 mios.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2011 comparé au budget 2011 et aux comptes 2010

		C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
Revenus								
Impôts	(chapitre 40)	852.3	833.1	839.5	+19.2	+ 2.3%	+12.8	+1.5%
Revenus des biens	(chapitre 42)	161.5	158.6	162.8	+2.8	+1.8%	-1.3	-0.8%
Revenus divers	(chapitre 43)	49.7	47.3	48.3	+2.4	+5.0%	+1.4	+2.9%
Parts et contributions	(chapitre 44)	2.4	1.4	1.5	+1.0	+74.1%	+1.0	+66.9%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	29.2	31.0	32.7	-1.8	-5.8%	-3.5	-10.7%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	6.6	4.9	5.7	+1.6	+33.4%	+0.8	+14.1%
	Total	1'101.7	1'076.4	1'090.5	+25.3	+2.3%	+11.2	+1.0%
Charges								
Charges de personnel	(chapitre 30)	436.6	437.6	413.4	-1.0	-0.2%	+23.2	+5.6%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	188.3	195.6	181.9	-7.4	-3.8%	+6.4	+3.5%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	31.9	40.5	37.7	-8.6	-21.3%	-5.8	-15.4%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	29.3	31.0	23.1	-1.7	-5.5%	+6.2	+26.9%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	40.8	39.6	35.3	+1.2	+3.0%	+5.5	+15.7%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	31.5	31.4	31.4	+0.1	+0.4%	+0.2	+0.5%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	228.1	230.6	224.7	-2.6	-1.1%	+3.3	+1.5%
Attributions à des financements spéciaux	(chapitre 38)	0.4	0.0	0.4	+0.4	-	-0.1	-13.1%
	Total	986.9	1'006.4	947.9	-19.6	-1.9%	+39.0	+4.1%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires et extraordinaires		81.2	69.9	61.5	+11.3	+16.2%	+19.6	+31.9%
Investissements nets		128.9	95.0	104.1	+33.9	+35.6%	+24.8	+23.8%
Comptes de fonctionnement et de financement								
Excédent des comptes de fonctionnement		33.7	0.1	81.1	-	-	-	-
Excédent/Insuffisance de financement		-14.0	-25.0	38.5	-	-	-	-

(en mios)

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes et le budget 2011:

Écarts sur les revenus

Revenus fiscaux

Impôts personnes physiques <i>dont -1.0 mio de report d'années précédentes</i>	-24.0
Impôts personnes morales <i>dont +14.5 mios de report d'années précédentes</i>	+24.4
Fonds de péréquation PM	+0.8
Taxe professionnelle	+18.0

Autres revenus

Gains sur la vente du square Balmat	+3.1
Revenus de gratuités	+1.4
Taxe CO2	+0.7
Loyers parking	-1.4
Revenus d'amendes	-1.0
Interventions SIS	-1.1
Frais de routes	-1.5
Bénéfices Métropole et PEV	-2.3
(en mios)	

Écarts sur les charges

Provisions

Provision pour reliquat	-1.5
Frais de routes	-1.2
Sécurité et espace publics	-0.8

Pertes sur débiteurs

Actions BCGe	+2.8
Centimes additionnels	-2.4

Autres charges

Intérêts sur emprunts	-8.6
Frais incinération Cheneviers	-3.0
Subvention Petite enfance	-2.0
Energies et eau	-1.1
Compensation communes frontalières	+1.2
Frais entretien des routes	+1.6
Frais entretien BAT	+2.0
Amortissements complémentaires	+13.1

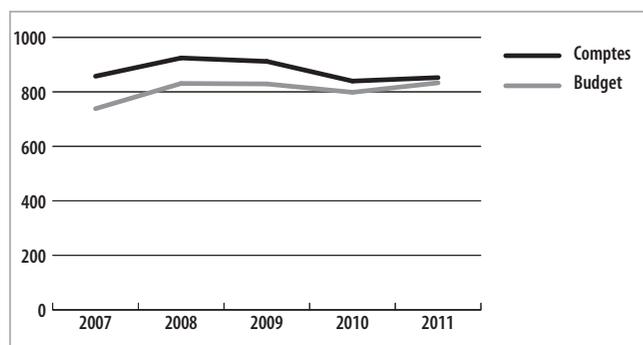
(en mios)

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40: Impôts

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
852.3	833.1	839.5	+19.2	+2.3%	+12.8	+1.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2011 et, respectivement, le budget 2011 et les comptes 2010 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit :

	C2011	(B2011)	(C2010)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	535.0	-24.0	-29.5
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	164.6	+24.4	+23.5
406 Impôts sur les chiens	0.2	+0.0	-0.0
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	14.6	+0.8	+0.9
409 Taxe professionnelle communale	138.0	+18.0	+18.0

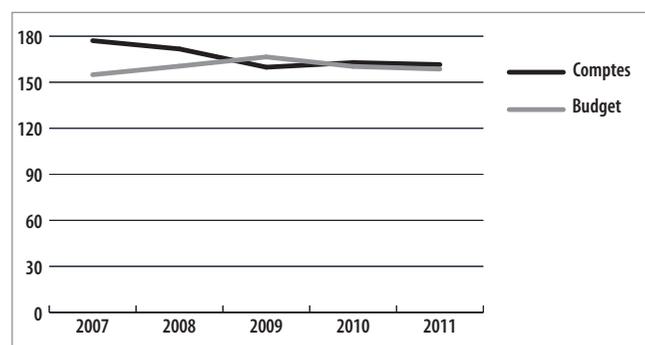
(en mios)

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Chapitre 42 : Revenus des biens

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
161.5	158.6	162.8	+2.8	+1.8%	-1.3	-0.8%
-37.1	-35.8	-37.4	- revenus de subventions en nature			
124.4	122.8	125.3	+1.6	+1.3%	-0.9	-0.7%

(en mios)



Les revenus des biens sont légèrement en hausse en comparaison avec le budget 2011 et stables par rapport aux comptes 2010.

Les écarts entre les comptes 2011 et respectivement le budget 2011 et les comptes 2010 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

	C2011	(B2011)	(C2010)
420 Avoirs à vue	0.2	+0.1	-0.0
421 Créances	3.7	+0.0	-0.1
422 Capitaux du patrimoine financier	2.0	+0.1	-0.5
423 Immeubles du patrimoine financier	85.2	-2.8	+0.2
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	3.1	+3.1	+3.1
426 Participation permanente du patrimoine administratif	5.3	+0.1	-1.0
427 Immeubles du patrimoine administratif	58.8	+1.2	-2.1
429 Autres revenus	3.0	+1.0	-1.0

(en mios)

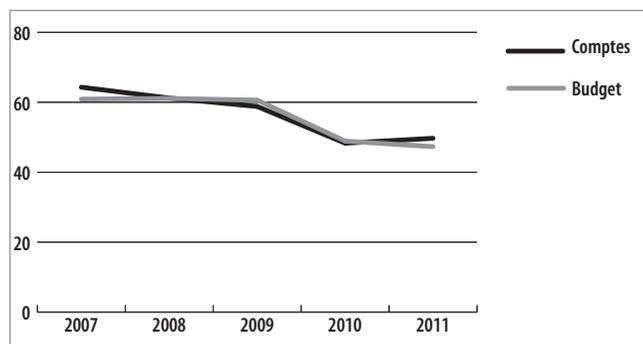
Éléments d'explication

- +3.1 mios sur la vente du square Balmat ;
- +1.3 mio sur les revenus des gratuités ;
- +1.0 mio sur les intérêts sur avoir ;
- +0.5 mio sur les encaissements de créances amorties ;
- +0.5 mio sur les taxes chantiers ;
- -0.6 mio sur les intérêts intercalaires ;
- -0.9 mio sur les loyers du PF ;
- -1.4 mio sur les loyers des parkings ;
- -2.3 mios sur les bénéfices de l'hôtel Métropole et du Parc des Eaux-Vives.

Chapitre 43 : Revenus divers

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
49.7	47.3	48.3	+2.4	+5.0%	+1.4	+2.9%
-2.3	-2.2	-2.4	- revenus de subventions en nature			
47.4	45.1	45.9	+2.3	+5.1%	+1.5	+3.3%

(en mios)



Les revenus divers sont en légère hausse, et ce aussi bien par rapport au budget 2011 qu'aux comptes 2010.

Les écarts entre les comptes 2011 et respectivement le budget 2011 et les comptes 2010 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

	C2011	(B2011)	(C2010)
431 Émoluments administratifs	1.9	+0.0	-0.0
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	29.1	-0.7	+0.6
435 Ventes de marchandises	3.2	+0.4	-0.1
436 Dédommagements de tiers	7.3	+1.0	-0.4
437 Amendes	1.7	-1.0	+0.2
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	4.6	+1.4	+1.0
439 Autres contributions	1.9	+1.3	+0.2

(en mios)

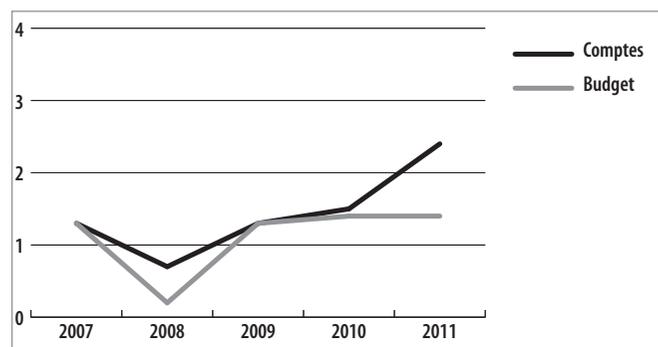
Éléments d'explication

- +1.4 mio de prestations du personnel en faveur des investissements ;
- +1.3 mio de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité ;
- +1.2 mio de prélèvements sur préfinancement de tiers ;
- +0.6 mio de ventes de vieux papiers et aluminium ;
- +0.5 mio sur les honoraires de régie GIM ;
- -1.0 mio sur les revenus d'amendes ;
- -1.1 mio sur les interventions facturées du SIS ;
- -1.1 mio de dédommagements par les assurances à la suite de dégâts (remboursements désormais directs).

Chapitre 44: Parts et contributions

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
2.4	1.4	1.5	+1.0	+74.1%	+1.0	+66.9%

(en mios)

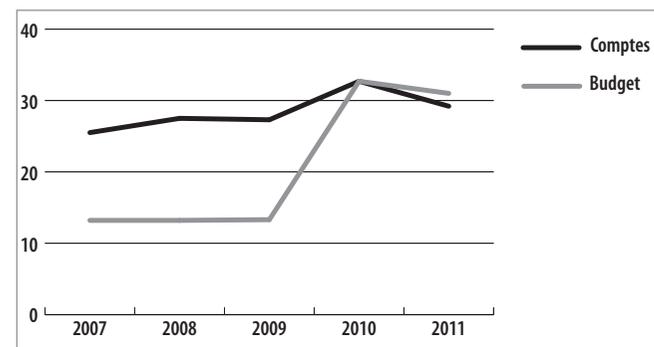


Les parts et contributions sont liées aux rétrocessions cantonales au SIS des participations des assurances aux frais de prévention, ainsi qu'aux revenus de la taxe CO2. L'écart constaté avec le budget provient quasiment exclusivement des rétrocessions des produits de cette taxe. Il est prévu que ces revenus soient versés à terme dans un fonds.

Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
29.2	31.0	32.7	-1.8	-5.8%	-3.5	-10.7%

(en mios)

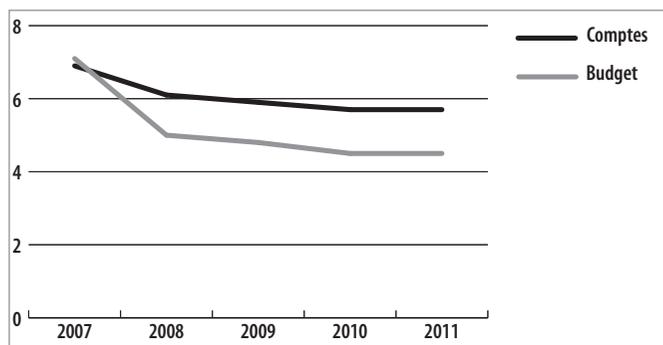


Les dédommagements de collectivités publiques sont composés de la subvention cantonale aux frais de routes prévue par l'art. 20 LRoutes, (budgétés à hauteur de 15.0 mios, comptabilisés pour 13.5 mios), de la participation des communes aux frais de fonctionnement du SIS (10.8 mios) et du Biblio-bus (1.0 mio), ainsi que du dédommagement négocié lors du transfert des activités de contrôle du stationnement à l'État de Genève (dégressif sur 3 ans, 3 mios en 2011).

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
6.6	4.9	5.7	+1.6	+33.4%	+0.8	+14.1%

(en mios)



Éléments d'explication

- + 0.7 mio de participations du Fonds intercommunal non budgétées ;
- +0.6 mio de dons non budgétés au Musée d'art et d'histoire.

Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux

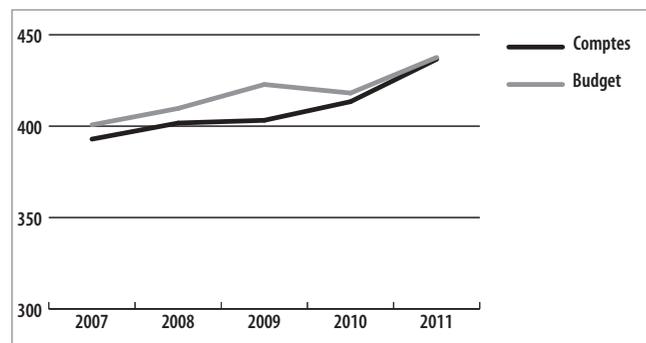
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus de la dîme du livre.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
436.6	437.6	413.4	-1.0	-0.2%	+23.2	+5.6%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2011 et, respectivement, le budget 2011 et les comptes 2010 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit :

	C2011	(B2011)	(C2010)
300 Autorités et commissions	1.8	-0.4	-0.0
301 Traitement du personnel	342.2	+5.4	+17.8
303 Assurances sociales	26.4	-1.0	+1.8
304 Caisse de pensions et prévoyance	44.0	-2.1	+3.6
305 Assurances maladie et accidents	8.2	-1.6	-0.1
306 Prestations en nature	1.8	-0.6	-0.2
307 Prestations aux pensionnés	6.9	-0.7	-0.0
308 Personnel intérimaire	1.3	-0.1	+0.2
309 Autres charges de personnel	4.0	+0.1	+0.2

(en mios)

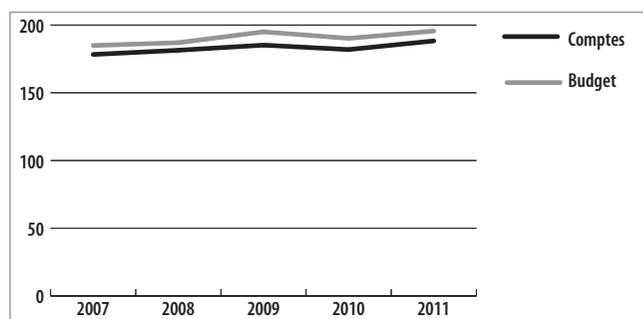
Éléments d'explication

- -6.6 mios sur les salaires des fonctionnaires, y compris gel des postes vacants (13.0 mios) ;
- -2.1 mio sur les cotisations CAP ;
- -1.6 mio sur les cotisations assurance accident ;
- -1.0 mio sur les cotisations sociales ;
- -0.5 mio sur les pensions SIS ;
- -0.5 mio sur les frais de vêtements professionnels ;
- +0.9 mio sur les indemnités de nuisances ;
- +8.4 mios de salaires pour du personnel temporaire.

Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
188.3	195.6	181.9	-7.4	-3.8%	+6.4	+3.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2011 et, respectivement, le budget 2011 et les comptes 2010 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit :

	C2011	(B2011)	(C2010)
310 Fournitures de bureau	10.3	-0.9	-0.4
311 Mobilier, machines, véhicules	6.8	-0.3	+0.4
312 Eau, énergie, combustible	22.1	-1.1	-0.1
313 Achats de fournitures et marchandises	12.6	-1.1	-1.1
314 Entretien des immeubles par des tiers	56.1	+2.1	+3.5
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	9.6	-1.4	+1.2
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	12.4	-0.2	+0.4
317 Dédommagements	2.5	-0.3	-0.0
318 Honoraires et prestations de service	54.0	-3.6	+1.8
319 Frais divers	1.9	-0.6	+0.6

(en mios)

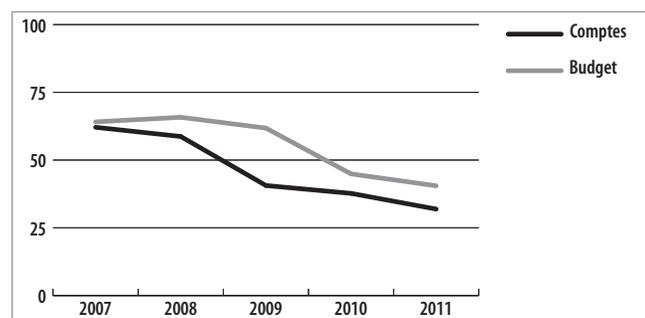
Éléments d'explication

- -3.0 mios sur les frais d'incinération des Cheneviers ;
- -1.1 mio sur les frais d'énergies et eau ;
- -1.2 mio sur les réparations dues à un sinistre (prises en charge directement par les assurances) ;
- -0.9 mio sur les charges compétent DSIC ;
- -0.7 mio sur les charges d'assurances (primes et franchises) ;
- -0.5 mio sur l'entretien des monuments et fontaines ;
- -0.4 mio sur les charges compétent CMAI ;
- -0.3 mio sur les frais d'achat de carburant ;
- +2.0 mio sur l'entretien BAT des immeubles locatifs ;
- +1.6 mio sur les frais d'entretien des routes.

Chapitre 32: Intérêts passifs

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
31.9	40.5	37.7	-8.6	-21.3%	-5.8	-15.4%

(en mios)



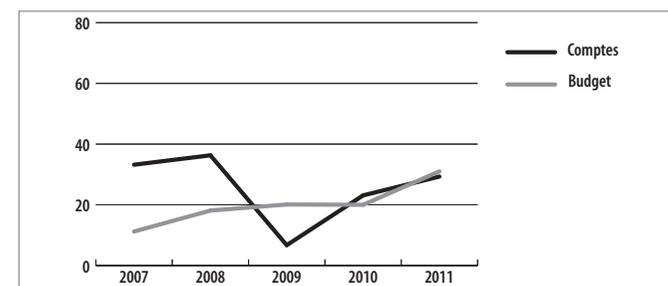
Éléments d'explication

- L'évolution des taux courts s'est avérée nettement plus favorable que le scénario retenu lors de l'élaboration du budget. La stratégie retenue par le Conseil administratif s'est avérée extrêmement profitable en 2011, induisant une économie de près de 8.6 mios par rapport au budget.

Chapitre 33: Pertes sur débiteurs

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
29.3	31.0	23.1	-1.7	-5.5%	+6.2	+26.9%

(en mios)



L'écart important entre le budget et les comptes 2011 s'explique par la dissolution de provisions non budgétées. En effet, il est difficile d'anticiper lors de la réalisation des budgets les variations de provisions, qui peuvent être positives ou négatives. Par ailleurs, une provision relative aux frais de routes (compensée par la comptabilisation d'un revenu équivalent) a été budgétée et comptabilisée. En ne tenant pas compte de ces constitutions et dissolution de provision, l'écart des comptes par rapport au budget n'est plus que de -2.1 mios.

Éléments d'explication

Provisions

- Diminution du reliquat	-1.5
- Frais de route	-1.2
- Sécurité et espaces publics	-0.8
- Taxe professionnelle	+0.3

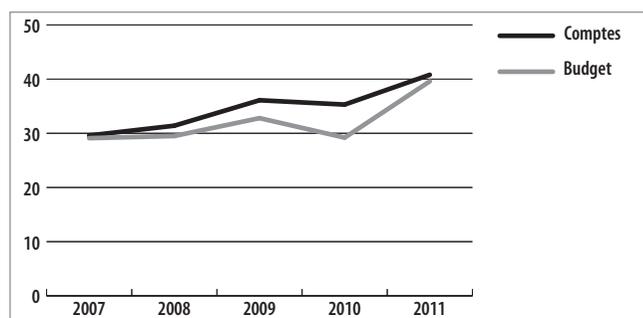
Pertes effectives, revalorisation d'actifs

- Centimes additionnels	-2.4
- Sécurité et espaces publics	+0.2
- Taxe professionnelle	+0.2
- Actions BCGe	+2.8

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
40.8	39.6	35.3	+1.2	+3.0%	+5.5	+15.7%

(en mios)



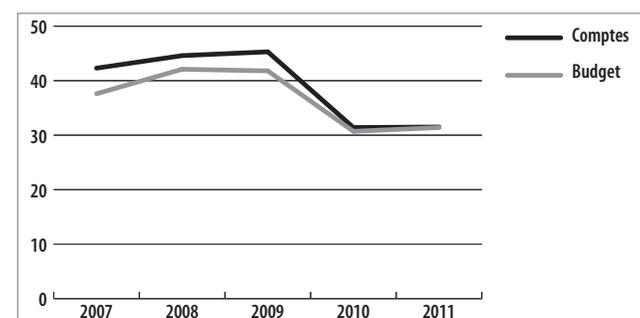
Éléments d'explication

- La compensation aux communes frontalières dépend de la masse salariale des travailleuses et travailleurs frontaliers imposés à la source. Cette masse salariale est en forte augmentation depuis quelques années. Cette augmentation, prise en compte que partiellement dans le budget, explique la totalité de l'écart constaté.;
- Les charges relatives à la nouvelle péréquation intercommunales ont été comptabilisées sans aucun écart avec le budget, conformément aux dispositions légales y relatives. Ces charges se sont montées à 11.6 mios en 2011.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
31.5	31.4	31.4	+0.1	+0.4%	+0.2	+0.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2011 et, respectivement, le budget 2010 et les comptes 2010 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

	C2011	(B2011)	(C2010)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0.0	+0.0	+0.0
351 Dédommagements versés au Canton	21.5	+0.1	-0.9
352 Dédommagements versés à des communes	10.0	+0.1	+1.1

(en mios)

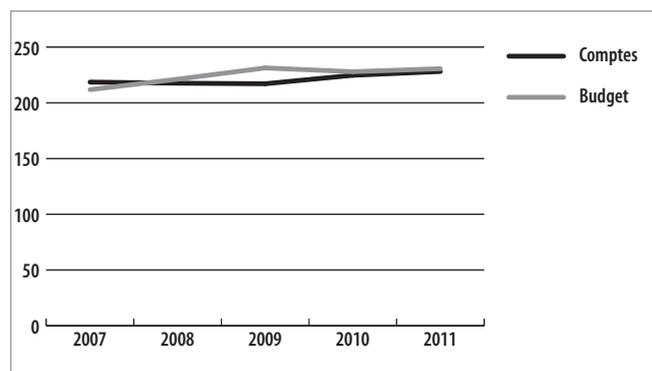
Éléments d'explication

- +0.2 mio de frais de perception engendrés par la baisse du reliquat;
- -0.1 mio concernant les émoluments versés par le Canton au Service de la petite enfance.

Chapitre 36: Transfert à des tiers: subventions et allocations

C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
228.1	230.6	224.7	-2.6	-1.1%	+3.3	+1.5%
-39.4	-38.0	-39.8	- subventions en nature			
188.7	192.6	184.9	-3.9	-2.0%	+3.8	+2.1%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2011 et, respectivement, le budget 2011 et les comptes 2010 pour les différents groupes du chapitre 36 se présentent comme suit:

	C2011	(B2011)	(C2010)
361 Subventions aux cantons	9.7	+0.3	+1.2
363 Subventions à des propres établissements	6.3	-0.1	+0.0
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	1.9	-0.4	-0.6
365 Subventions à des institutions privées	190.7	-0.8	+3.1
366 Subventions à des personnes physiques	15.2	-1.5	-0.2
367 Subventions à des institutions étrangères	3.7	-0.0	-0.0

(en mios)

Éléments d'explication

- -2.0 mios sur la subvention au secteur de la petite enfance;
- -1.0 mio sur les subventions accordées aux personnes physiques par le Service social;
- -0.4 mio sur les aides personnalisées de la GIM (nouveau règlement);
- +0.3 mio sur les subventions accordées par le Service des sports;
- +0.8 mio sur les subventions accordées par le Service culturel;
- +1.4 mio sur les subventions relatives à des prestations en nature (gratuités).

Évolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2011, 77.4% du total des revenus contre 77.0% aux comptes 2010. Rappelons qu'en 2010 est entrée en vigueur la réforme de l'imposition des personnes physiques. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité. À ces estimations, il convient d'ajouter les montants correspondant aux correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori les résultats fiscaux provisoires de chaque exercice.

Après 2010, 2011 est la seconde année qui voit les effets de la nouvelle imposition des personnes physiques acceptée par le peuple en 2009. En 2010, ces effets avaient été complètement estimés. L'estimation pour l'année 2011 est désormais basée sur les taxations 2010 définitives ainsi que les déclarations renvoyées. Aux comptes 2011, la production fiscale de 2010 a été revue en baisse de 6.0 mios.

Une première lecture des résultats fiscaux 2011 révèle ainsi que les impôts « personnes physiques » sont nettement inférieurs aux montants budgétés (-4.3%). A l'inverse, les impôts « personnes morales » sont eux supérieurs aux niveaux budgétés (+17.4%). Toutefois, les montants budgétés par définition n'appréhendent pas les correctifs des années antérieurs, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs. Aussi, pour juger de la pertinence

des estimations portées dans le budget, il convient d'appréhender la situation en tenant compte des correctifs.

- Le montant des impôts « personnes physiques » est inférieur au budget de 24.0 mios. Les correctifs cumulés liés aux années antérieures représentent une somme négative de 1.0 mio. En ne considérant que l'estimation pour l'année 2011, le produit de l'impôt « personnes physique » est ainsi en deçà du budget pour 23.0 mios. Les prévisions

portées au budget se sont, pour l'instant, avérées donc plus optimistes que la réalité. Cela est dû aux estimations de croissance qui ont été revues à la baisse.

- La production estimée aux comptes 2011 concernant les impôts « personnes morales » dépasse considérablement l'estimation budgétée. La production comptabilisée en 2011 atteint 164.6 mios, soit 24.4 mios supérieure au budget, dont 14,5 mios de correctifs liés à des années antérieures.

	C2011	B2011	C2010	Ecart C11-B11		Ecart C11-C10	
Revenus							
Personnes physiques	535.0	559.0	564.5	-24.0	-4.3%	-29.5	-5.2%
Personnes morales	164.6	140.2	141.1	+24.4	+17.4%	+23.5	+16.6%
Impôts sur les chiens	0.2	0.2	0.2	+0.0	+3.0%	-0.0	-2.2%
Fonds de péréquation pers. morales	14.6	13.8	13.7	+0.8	+5.8%	+0.9	+6.4%
Sous total I	714.3	713.1	719.5	+1.2	+0.2%	-5.2	-0.7%
Taxe professionnelle	138.0	120.0	120.0	+18.0	+15.0%	+18.0	+15.0%
Sous total II	852.3	833.1	839.5	+19.2	+2.3%	+12.8	+1.5%
Impôt sur les bénéfices d'aliénations de commerces	0.0	0.0	-0.1	+0.0	-	+0.1	-
Total	852.3	833.1	839.4	+19.2	+2.3%	+ 12.9	+1.5%
Charges							
Rétrocession aux communes frontalières françaises	29.2	28.0	29.0	+1.2	+4.2%	+0.1	+0.5%
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	12.6	15.0	12.8	-2.4	-15.8%	-0.2	-1.2%
Sous total I	41.8	43.0	41.8	-1.2	-2.8%	-0.0	-0.0%
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1.5	1.4	1.8	+0.2	+14.1%	-0.2	-16.7%
Sous total II	43.3	44.3	43.6	-1.0	-2.2%	-0.2	-0.6%
Frais de perception impôts	20.7	20.5	21.5	+0.2	+1.1%	-0.7	-3.7%
Total	64.1	64.9	65.1	-0.8	-1.2%	-1.0	-1.5%
Revenus nets	788.2	768.3	774.3	+18.4	+2.6%	+13.9	+1.8%

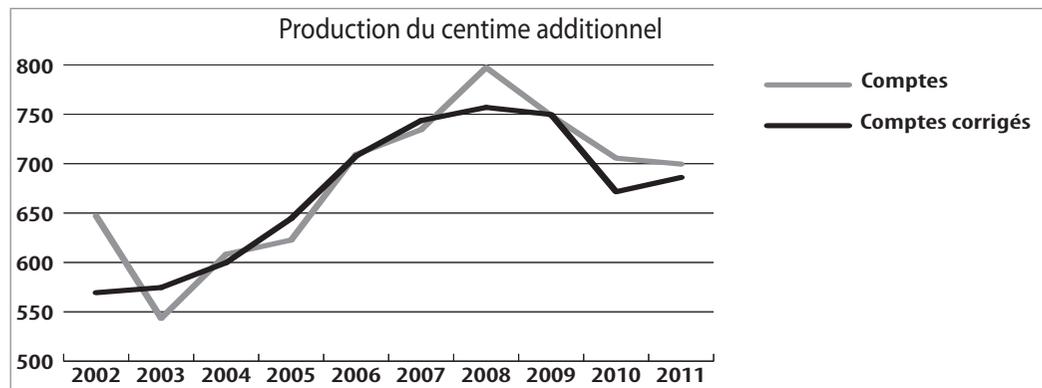
(en mios)

rieures. Le dépassement concernant l'année 2011 est ainsi de 9,9 mios. Les économies genevoise et suisse ont résisté de manière remarquable à la crise de 2008 et, qui plus est, rebondi plus rapidement fin 2010 et 2011.

La production de la taxe professionnelle bénéficie également de cette dynamique en atteignant 138.0 mios. En 2011, une partie importante de la production comptabilisée concernait en fait les années fiscales antérieures (37.0 mios). Ainsi, la production comptabilisée est de 19.0 mios inférieure au budget. Là encore, la résilience de l'économie genevoise face à la conjoncture mondiale explique cet écart.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» sont stables par rapport à 2010 pour atteindre 12.6 mios. A relever enfin que le recul du reliquat constaté ces dernières années s'essoufle quelque peu. Il ne recule en effet que de 4.7 mios pour atteindre 276.9 mios. Comme le 30% de ce montant est porté en provision, cette baisse permet de réduire la provision ad hoc de 1.5 mio.

Les montants comptabilisés aux comptes 2011 sont de 13.5 mios supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il conviendra de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions de rentrées fiscales pour les années futures. Tout comme relevé à l'occasion des comptes 2009 et 2010, la réévaluation des rentrées fiscales des années antérieures explique à nouveau cet écart.



Valeur de production d'un centime additionnel en 2011

en comparaison avec le budget 2011

(en francs)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2011	11'757'526.95	3'617'350.33	15'374'877.28
Budget 2011	12'285'821.01	3'080'220.53	15'366'041.54
Différence	-528'294.06	+537'129.80	+8'835.74
Différence en %	-4.3%	17.4%	0.1%

en comparaison avec les comptes 2010

(en francs)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2011	11'757'526.95	3'617'350.33	15'374'877.28
Comptes 2010	12'406'189.07	3'101'684.78	15'507'873.85
Différence	-648'662.12	+515'665.54	-132'996.57
Différence en %	-5.2%	16.6%	-0.9%

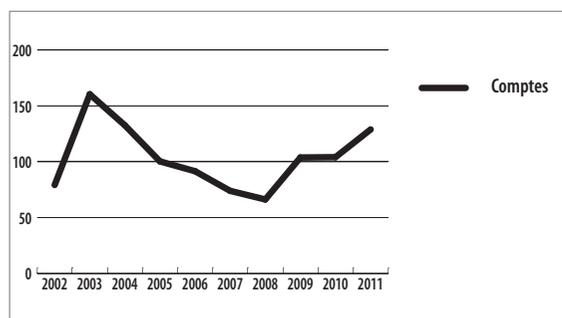
Compte des investissements

En 2011, les investissements nets se sont élevés à 128.9 mios, supérieurs de 35.7% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements opérés depuis 2002 et leur taux de réalisation.

	Comptes	Budget	Taux de réalisation (en %)
2002	79.2	109.7	72.2%
2003	160.4	155.0	103.5%
2004	132.6	100.0	132.6%
2005	100.3	110.0	91.2%
2006	91.5	110.0	83.2%
2007	73.9	100.0	73.9%
2008	66.1	95.0	69.7%
2009	103.8	95.0	109.3%
2010	104.1	95.0	111.2%
2011	128.9	95.0	135.7%
2002 - 2011	1'040.8	1'064.7	97.8%

(en mios)



En 2011, les investissements ont été supérieurs au montant budgété. Les principales dépenses d'investissements 2011 ont porté sur les travaux du tram TCOB, la décontamination du site d'Artamis, le réaménagement de la plaine de Plainpalais, le foyer de Sécheron, l'orangerie du Parc de la Grange ainsi que la recapitalisation de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 1'040.8 mios, soit une moyenne annuelle de 104.1 mios et un taux de réalisation de 97.8%.

Crédits extraordinaires votés en 2011

Durant l'année 2010, le CM, sur proposition du CA, a voté 220.3 mios de nouveaux crédits extraordinaires. Relevons que le montant des crédits votés dépasse, comme en 2010, de manière très importante le montant annuel budgété pour les investissements. Dans ce contexte, il conviendra de faire preuve de prudence afin d'éviter un retour à un endettement important par le biais de dépenses d'investissements non autofinancées.

Ces crédits concernent :

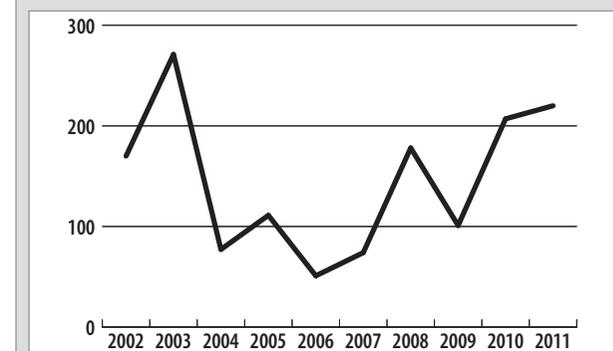
Le patrimoine administratif :	176.4 mios
Le patrimoine financier :	43.9 mios

La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 146.2 mios. Il est à relever qu'en 2011 les crédits d'investissements atteignent plus du double des dépenses d'investissements budgétées annuellement à 95 mios. Il convient d'avoir à l'esprit qu'à long terme, les investissements votés devraient être équivalents à l'enveloppe annuellement allouée.

Évolution des crédits votés

	Crédits votés
2002	170.0
2003	271.0
2004	77.0
2005	111.0
2006	51.0
2007	76.0
2008	178.0
2009	101.0
2010	207.0
2011	220.0
Moyenne 2002-2011	146.2

(en mios)



Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2011 et leur mode de financement ainsi que les nouveaux crédits votés, les commentaires suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2011, le Conseil municipal a voté pour 220.2 mios de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant encore supérieur au montant déjà important de 2010 (207.2 mios).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2011, à un niveau record de 566 mios, en augmentation de 84 mios. Cette augmentation s'explique par la différence entre les nouveaux crédits votés et les dépenses d'investissements 2011, différence compensée plus que modestement par les crédits bouclés durant l'année.

Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

	Engagements	Variations
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44
2007	317	+27
2008	440	+123
2009	423	-17
2010	482	+59
2011	566	+84

(en mios)

Le niveau actuel des engagements est un signal préoccupant devant inciter le Conseil municipal à la mesure lors de vote de nouveaux crédits d'investissements. A ce stade, les projets existants entraîneront d'ores et déjà une augmentation du niveau des investissements qui risque fort d'être difficile à contrôler les prochaines années. Pour cette raison, il conviendrait de ne plus continuer à voter des crédits d'investissements au-delà de l'enveloppe annuelle fixée. Faute de quoi, le montant des engagements risquera de croître, et de provoquer, d'ici quelques années, une nouvelle augmentation de l'endettement de la Ville de Genève.

À cet effet, il convient de rappeler que le Conseil administratif informe de manière permanente le Conseil municipal sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et l'incidence bud-

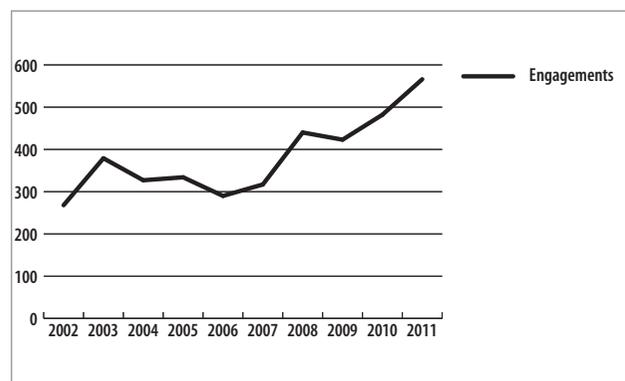
gétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef-fe de groupe.

Situation au 31 décembre 2011

	Montant	Incidence budgétaire annuelle (annuités)
Crédits votés	220	19
Crédits à l'examen des commissions	135	10
Total	355	29

(en mios)

Le montant des crédits à l'examen des commissions est particulièrement important au 31 décembre 2011.



Financement des investissements en 2011

La structure du financement des investissements en 2011 s'est présentée comme suit :

	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	68.1	69.9
Excédent de revenus	33.7	0.1
Autofinancement	114.9	70.0
Investissements nets	128.9	95.0
Excédent / Insuffisance de financement	-14.0	-25.0
Taux d'autofinancement	89.1%	73.7%

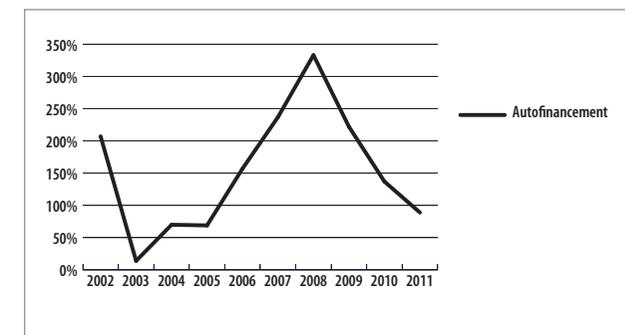
(en mios)

Le taux d'autofinancement est désormais inférieur à 100%, ce qui signifie que l'année 2011 se boucle sur une insuffisance de financement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 2002 et 2011

	Autofinancement
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%
2007	237%
2008	333%
2009	222%
2010	137%
2011	89%

Évolution du taux d'autofinancement



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2011 de 33.6 mios est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2011, à 984.1 mios.

Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2011

Conformément à l'arrêté du Conseil d'État approuvant la délibération du CM de la Ville de Genève du 14 décembre 2010:

- Le Conseil administratif est autorisé à renouveler en 2011 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables;
- Le Conseil administratif est autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le CA a procédé aux opérations suivantes:

- Conclusions d'un swap de taux durant le mois de juin 2011, portant sur un emprunt de 200 millions venant à échéance en mai 2014, soit d'une durée résiduelle de 3 ans, à un taux moyen de 0.68%.

Le taux moyen de la dette en 2011 aura été de 2.10%.

Synthèse du Conseil administratif

Après des années 2009 et 2010 aux résultats exceptionnels, l'année 2011 présente un résultat positif qui satisfait le Conseil administratif (CA). Ce constat ne doit cependant pas occulter que le contexte général reste une importante source d'inquiétude pour l'élaboration des budgets futurs.

Ainsi, la vigueur toujours présente des rentrées fiscales n'est due plus qu'à la taxe professionnelle, dont le mode d'imposition se base sur les années précédentes. D'une manière générale, les craintes émises depuis plusieurs années à la fois sur les perspectives conjoncturelles et sur les rapides modifications structurelles touchant l'économie genevoise s'avèrent fondées.

Contexte conjoncturel

Le contexte conjoncturel n'a eu de cesse de se dégrader durant l'année 2011. La crise de la dette grecque, dont les montants ont atteints des sommets insoutenables, a fait craindre un effondrement de la zone Euro, puis d'éventuelles contagions vers des pays également très endettés comme l'Italie, le Portugal, l'Irlande ou l'Espagne. Après avoir mis en œuvre rapidement et tout azimut des plans de relance en réponse à la crise de 2008, les états européens sont désormais contraints à la rigueur budgétaire tant les niveaux atteints par leurs dettes sont importants.

Les récentes actions résolues de la banque centrale européenne ont toutefois permis de juguler les craintes

de contagion du défaut organisé de la dette grecque. Un regain d'optimisme se fait désormais jour. Malgré cela, il ne faut pas oublier que les fondamentaux à l'origine de cette crise ne sont pas résorbés pour autant. La normalisation de cette situation devrait être longue. En effet, à l'instar de l'Italie, les gouvernements européens sont contraints de mettre en œuvre des politiques visant à équilibrer les comptes publics en vue de réduire leurs endettements.

Résultats genevois

Après avoir connu des années de forte progression, les rentrées fiscales des personnes physiques marquent quelque peu le pas. En neutralisant les effets toujours importants des correctifs des années antérieures, ces rentrées fiscales se stabilisent par rapport à 2010. Les effets des modifications de la LIPP votées en 2009 se font sentir. Les conséquences de la crise sont également présentes. La production fiscale de l'imposition à la source confirme cette tendance; après avoir atteint près de 162 mios en 2009, elle est désormais proche de 129 mios.

Ce fléchissement est fort heureusement presque exactement compensé par de bonnes surprises à propos de la production fiscale des personnes morales. Les hypothèses optimistes retenues par le département cantonal des finances afin d'établir l'estimation de ces rentrées pour 2011 permettent de s'attendre à une production fiscale encore importante.

Le CA espère que ces prévisions se confirmeront lors des taxations effectives. A cet optimisme se rajoute près de 14 mios de correctifs liés aux années antérieures.

Au final, la production totale des centimes additionnels est ainsi quasiment égale au budget, malgré un contexte moins favorable qu'attendu.

Dans le même temps, l'administration a une nouvelle fois démontré sa capacité à maîtriser les charges en deçà des budgets votés. L'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel aura ainsi été parfaitement appréhendée. Les charges de « Biens, services et marchandises » se sont avérées inférieures aux estimations et, à nouveau, la Ville de Genève bénéficie à plein de sa stratégie en matière de taux d'intérêts. En 2011, les intérêts passifs retrouvent leur niveau de 1973; la dette en 1973 était toutefois à un niveau deux fois inférieur au niveau actuel.

Enfin, les investissements ont atteint un niveau supérieur à celui initialement prévu, 129 mios contre 95 budgétés. Parmi les investissements importants cette année, relevons les aménagements dans le cadre du tram TCOB, les travaux sur le site du Foyer de Sécheron, l'assainissement du site d'Artamis ou encore la rénovation de l'Ecole de St-Jean. Ce dépassement substantiel de l'enveloppe budgétaire associée au niveau important des nouveaux crédits

d'investissements votés par le Conseil municipal devra amener le CA à mener d'importants choix en ce qui concerne les investissements futurs.

Rappelons enfin que jamais les incertitudes pesant sur les finances communales n'auront été aussi importantes. Aux velléités de supprimer la taxe professionnelle et de diminuer l'imposition sur les personnes morales sont venues se joindre les intentions affichées par l'assemblée constituante de refondre totalement le subtil équilibre des péréquations intercommunales existantes. Le CA mettra tout en œuvre, pour défendre le niveau de prestation qu'il est en mesure de proposer aux habitantes et habitants de la Ville, du Canton et de l'agglomération franco-valdo-genevoise dans son ensemble.

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2011 par le Swissôtel Genève Métropole, bien que positifs, ont encore souffert de la morosité du climat des affaires dans le secteur de l'hôtellerie de luxe en Suisse et à Genève. Les taux de remplissages ont été proches de ceux relevés l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est inscrit en repli de 1.7 mio par rapport à 2010. L'hôtel a continué de souffrir de son positionnement sur la clientèle d'affaire.

Quant aux charges, elles ont été maîtrisées à un niveau équivalent à 2010.

L'exercice 2011 est ainsi bouclé avec un bénéfice de 1.2 mios contre 2.4 mios en 2010. Ce résultat tient compte de :

- 3.1 mios d'amortissement de matériel, de mobilier et des équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir 1.4 mio ;
- L'exploitation de l'hôtel Métropole engendre ainsi des revenus aux comptes de fonctionnement de la Ville de Genève pour 2.6 mios de francs.

Comptes de résultat comparés 2011 - 2010

	2011	2010	
Produits d'exploitation	19'855.5	21'524.7	
Charges d'exploitation			
Marchandises et frais généraux	13'497.3	13'840.8	
Entretien et maintenance	726.9	14'224.2	14'627.3
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	5'631.3	6'897.4	
Amortissements		3'054.9	3'067.0
Intérêts versés à la Ville		1'374.2	1'410.8
Bénéfice net d'exploitation	1'202.2	2'419.6	

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2011 - 2010

Actif	2011	2010
Total	55'325.2	57'465.5
Immobilisations	50'860.8	52'234.7
Terrains	1'001.7	1'001.7
Bâtiments, mobilier, matériel	49'859.1	51'233.0
Stock marchandises et fournitures	443.6	478.9
Marchandises	324.6	363.1
Fournitures, combustibles	119.0	115.8
Réalizable et disponible	4'020.8	4'751.9
Actifs transitoires	89.6	97.8
Débiteurs, dépôts de garantie	2'366.0	3'148.2
Liquidités	1'565.2	1'505.9

(en milliers de francs)

Passif	2011	2010
Total	55'325.2	57'456.5
Exigible à long et moyen terme	52'365.6	52'509.6
Ville compte d'investissements	52'365.6	52'509.6
Exigible à court terme	1'757.4	2'536.2
Bénéfice de l'exercice	1'202.2	2'419.6

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

Après une année 2010 marquée par un résultat légèrement négatif, les comptes 2011 du restaurant du Parc des Eaux-Vives sont à nouveau dans les chiffres noirs. Alors que le chiffre d'affaires s'inscrit en très légère diminution par rapport à 2010, les charges ont également quelque peu progressé. Au final, les comptes sont excédentaires à hauteur de 0.01 mio.

En tenant compte de la charge d'intérêt relative aux investissements consentis par la Ville de Genève dans cet édifice et versé par le restaurant du Parc des Eaux-Vives, l'impact sur les résultats de la Ville de Genève est de 0.1 mio.

Comptes de résultat comparés 2011-2010

	2011	2010
Produits d'exploitation	4'984.5	4'999.7
Charges d'exploitation		
Marchandises et frais généraux	4'418.5	4'295.0
Entretien et maintenance	233.3	165.0
	4'651.8	4'460.0
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	332.7	539.7
Amortissements	255.9	216.5
Intérêts	63.8	77.7
Bénéfice net / Perte nette d'exploitation	13.0	245.5

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2011-2010

Actif	2011	2010
Total	2'864.0	3'530.9
Immobilisations	2'187.3	2'412.6
Terrains		
Bâtiments, mobilier, matériel	1'654.0	1'879.3
Immobilisations incorporelles	533.3	533.3
Stock marchandises et fournitures	301.2	337.6
Marchandises, fournitures, combustibles	301.2	337.6
Réalisable et disponible	375.5	780.7
Actifs transitoires	19.6	3.3
Débiteurs, dépôts de garantie	272.9	291.5
Liquidités	83.0	485.9

(en milliers de francs)

Passif	2011	2010
Total	2'864.0	3'530.9
Exigible à long et moyen terme	928.3	713.2
Compte de liaison	928.3	713.2
Exigible à court terme	1'940.2	2'835.2
Créanciers divers	1'778.6	2'612.9
Fournisseurs, passifs transitoires	161.6	222.3
Perte reportée	(17.5)	(263.0)
Bénéfice / Perte de l'exercice	13.0	245.5

**DÉLÉGATIONS
DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)

Délégation Genève Ville Solidaire

Pour la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), l'année 2011 a été marquée par le changement de Département et de Présidence et la préparation d'un nouveau règlement d'application du Fonds de la Solidarité internationale, permettant de préciser les priorités de l'aide de la Ville de Genève ainsi que les conditions requises pour pouvoir présenter une demande de financement (critères pour les organisations requérantes et la présentation des projets).

La moitié environ des fonds de la Ville de Genève dédiés à la Solidarité internationale est attribuée directement par le Conseil administratif (CA), avec le préavis de la DGVS. Le choix des projets pour l'autre moitié des fonds est délégué à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), qui est le partenaire privilégié de la Ville.

Examen des demandes à la DGVS

La gestion des demandes de financement de diverses organisations actives dans la Solidarité internationale s'est réalisée en deux temps, avec le changement de Présidence en milieu d'année.

Présidée jusqu'à la fin de la législature par M. Manuel Tornare et composée de Mme Sandrine Salerno et M. Patrice Mugny, la délégation s'est réunie à deux reprises en février et mai, et 25 nouveaux projets ont obtenu un financement de la Ville de Genève.

Au deuxième semestre, la délégation présidée par Mme Sandrine Salerno et composée de Mme Esther Alder et M. Rémy Pagani, s'est réunie à quatre reprises, avec 28 demandes de financement acceptées.

En tenant compte des projets acceptés directement par le CA et les projets pluri-annuels, la Ville de Genève accorde son soutien financier direct à 66 projets de coopération au développement en cours dans une trentaine de pays.

En tout, plus de 160 demandes de financement ont été adressées, en 2011, directement à la Ville de Genève et examinées par le secrétariat de la DGVS. Des contacts réguliers ont eu lieu tout au long de l'année avec des associations de solidarité, le Service de la solidarité internationale du Canton de Genève et plusieurs communes genevoises, afin d'échanger les expériences et mieux coordonner les actions des différentes collectivités publiques locales.

Fédération Genevoise de coopération

Dans le cadre de l'Accord-Cadre entre la Ville de Genève et la FGC 2008-2011, les projets de développement et d'information sont soumis par les 55 associations membres de la FGC et acceptés par les organes de la FGC en accord avec ses critères et sa procédure interne. La Ville de Genève et la FGC mènent un dialogue continu sur les orientations de la FGC, sur les stratégies et les activités des associations membres et sur des questions générales touchant la coopération au développement.

En 2011, la FGC a financé 39 projets avec des contributions de la Ville de Genève, projets menés par 25 associations membres de la FGC. Le plan d'action de Terre des Hommes Suisse est en outre cofinancé par la Ville de Genève.

Les projets proposés par la FGC ont représenté une enveloppe financière totale de 1'865'000 francs. Les projets examinés directement par la DGVS et acceptés en 2011 représentent un montant de 1'583'108 francs. La Solidarité internationale soutenue par la Ville de Genève représente ainsi au total 110 projets menés par plus de 80 organisations genevoises de solidarité internationale, autour des compétences développées par certains services de la Ville de Genève (coopération décentralisée) et du travail de nombreuses organisations non gouvernementales, notamment autour de la Genève internationale.

Délégation à l'aménagement du territoire

La Délégation à l'aménagement du territoire a pour but de traiter des études d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduites par les services du Département des constructions et de l'aménagement (DCA), par le Service des espaces verts ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégation donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter, et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif (CA) par le DCA en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des magistrats en charge du DCA (Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif), du département de la culture et du sport (Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (Monsieur Pierre Maudet, Conseiller administratif). La Délégation comprend également la présence permanente de la direction du DCA (Madame Isabelle Charollais, codirectrice, et Monsieur Claude-Alain Macherel, codirecteur).

Durant toute l'année 2011, la présidence a été assurée par Monsieur Rémy Pagani.

En 2011, la Délégation s'est réunie à 6 reprises. Madame Annick Viaccoz, assistante de direction au DCA, a assuré la prise des notes de séances.

La Délégation a instruit de nombreux dossiers. Parmi les objets les plus importants il convient de citer ceux qui ont fait l'objet de communications régulières au CA:

Aménagement de la rade

Le suivi du dossier de l'aménagement de la rade a régulièrement occupé la Délégation.

Le projet de mise à niveau de la signalétique sur le pourtour de la rade, étudié conjointement par les services d'aménagement urbain et de la mobilité (SAM) et de la sécurité et de l'espace public (SEEP), et financé en partenariat avec la Fondation pour le tourisme, a pu se concrétiser au printemps 2011.

Un protocole d'accord entre la Ville de Genève et l'Etat de Genève a été rédigé, dans le but de clarifier la gestion des quais marchands et la répartition des compétences.

Enfin, après avoir suivi la procédure d'appel d'offres pour les nouveaux pavillons menée par les services, la Délégation a pu observer que leur installation sur les quais inférieurs proche de l'eau se révélait particulièrement judicieuse, permettant de dégager de nouveaux espaces dédiés à la promenade et à la déambulation.

Développement de zones à priorité piétonne

Si le principe d'une piétonisation du centre-ville et de certains quartiers est généralement admis, une stratégie de mise en œuvre cohérente en Ville de Genève devait être établie. C'est ainsi qu'en novembre 2009, le Conseil administratif validait un projet de stratégie de piétonisation orienté sur trois quartiers distincts et basé sur la convivialité, la proximité et la sécurité concernant :

- Le quartier des Pâquis ;
- Le quartier de Saint-Gervais ;
- Le quartier de Rive et les Rues-Basses.

Délégation à l'aménagement du territoire

Il semblait probable que la création de zones piétonnes fasse l'objet d'une opposition marquée de la part des milieux commerçants ainsi que de ceux favorables à l'automobile si aucune relocalisation du stationnement supprimé par les aménagements n'était envisagée.

Face à ces oppositions, la Délégation du CA à l'aménagement, convaincue de la nécessité de poursuivre le processus de développement de telles zones, a prolongé ses réflexions dans le but de rechercher des solutions alternatives permettant la réalisation de zones piétonnes.

Ainsi, lors de projets d'aménagement, le principe de compensation des places de stationnement supprimées a été admis selon les règles suivantes :

- Le rayon des périmètres de compensation autour des zones rendues aux piétons peut, en principe, s'étendre jusqu'à 500 mètres, sur la même rive ;
- Le ratio de compensation en ouvrage des places de stationnement supprimées en surface est fixé à 0,8 au maximum.

La compensation doit pouvoir s'effectuer dans des parkings existants comportant des places vacantes, ou en rendant vacantes des places occupées par des pendulaires au profit de places habitants et visiteurs.

C'est sur cette base que des études ont été menées consistant notamment à déterminer les possibilités de compensation en ouvrage dans les parkings de la Gérance immobilière municipale (GIM), mais aussi dans ceux d'autres entités publiques ou parapubliques, des places de stationnement qui seraient amenées à être supprimées en surface.

La prise en compte de la problématique du stationnement dans le secteur de Rive implique de reconsidérer le projet du parking du Pré-l'Evêque qui prévoyait la réalisation de 250 places de parc en ouvrage pour les habitants. En raison des coûts de constructions particulièrement élevés de ce parking, dus aux contraintes géotechniques du lieu, la Fondation des parkings ne prendra pas en

charge l'intégralité des coûts de réalisation. Dans ces conditions, le CA a décidé l'abandon du projet, précisant toutefois, afin de répondre aux besoins en stationnement des habitants, que ces places pourraient être, le cas échéant, intégrées dans le projet du parking des Clés-de-Rive.

CEVA

La Délégation a été informée des relations difficiles avec la direction de projet CEVA, laquelle n'a apparemment pas d'ordre formel de la part de l'Etat pour qu'une saine relation s'instaure entre les différents partenaires du projet, afin de pouvoir collaborer de manière conjointe et coordonnée sur les deux sites concernés en Ville de Genève.

Cette situation a été régulièrement évoquée en délégation, laquelle n'a pas manqué d'interpeller à plusieurs reprises le Conseil d'Etat à ce sujet.

Différents problèmes subsistent encore, tant en matière d'aménagement que de sécurité.

Plaine de Plainpalais

La seconde étape des travaux de réaménagement de la Plaine de Plainpalais ont pu démarrer à l'automne 2011, après que la proposition de crédit qui avait été soumise en fin d'année 2009 au Conseil municipal ait été acceptée.

La Délégation a également traité de nombreux autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées en vue de les présenter à la décision du CA.

Il s'agit notamment :

- Des études destinées à l'élaboration d'une nouvelle image directrice concernant le secteur du Bois-de-la-Bâtie ;
- Du projet de réaménagement des berges permettant l'accès au Rhône à la hauteur du Sentier des Saules, à la Jonction ;
- De la stratégie d'application de l'ordonnance sur la protection contre le bruit(OPB) notam-

Délégation à l'aménagement du territoire

ment en matière d'aménagement et de schéma de circulation ;

- De la contribution de l'Etat à l'entretien des routes d'importance cantonale situées sur le territoire municipal, en application de l'art.20 LRoutes ;
- Du projet de construction d'un pavillon de la danse sur le site de la place Sturm ;
- Du projet Praille-Acacias – Vernets, dont la lente phase de gestation met en évidence la difficulté à trouver des intérêts convergents entre les différentes entités concernées ;
- Du projet de réaménagement de la rue de l'Ecole-de-Médecine et des conséquences attendues en matière de circulation suite à la future mise en service du Pont Hans-Wilsdorf, prévue en juin 2012 ;
- Du projet d'extension de la gare de Cornavin et de ses conséquences en matière d'urbanisme sur le bas du quartier des Grottes ;
- Des conséquences en matière d'aménagement et de circulation suite à la mise en service des nouvelles lignes de transports collectifs ;
- De la recherche d'un site destiné à accueillir la future patinoire destinée à la pratique du sport professionnel ;
- Du choix et de l'intégration des œuvres d'art dans l'espace public, en lien avec le FMAC.

Délégation à la politique de la ville et des quartiers

La Délégation à la politique de la ville et des quartiers a été créée par le Conseil administratif (CA) lors de sa séance du 22 juin 2011.

La Délégation a une double mission. En ce qui concerne la politique de l'Administration municipale, la Délégation est garante de la bonne coordination des interventions de la Ville de Genève sur le terrain nécessitant une action concertée des départements. Pour cela, la Délégation formalise, systématise et valide des méthodes de coordination et des outils de diagnostic transversaux et dynamiques permettant une analyse objective des besoins de la population, notamment en termes d'infrastructures et d'équipements publics.

Lors de l'émergence de problématiques aiguës nécessitant une réaction rapide, la Délégation se saisit directement de la coordination de l'intervention des départements. La Délégation valide des méthodes et des principes visant à renforcer la participation à la vie citoyenne à l'échelle des quartiers, en s'appuyant notamment sur les démarches participatives déjà lancées et en les étendant.

Pour ce qui relève des rapports avec le canton et les autres communes, la Délégation assure le suivi de la politique cantonale de cohésion sociale en milieu urbain. Elle délègue le/la magistrat-e chargé-e de la cohésion sociale et de la solidarité au Conseil de la politique de cohésion sociale en milieu urbain et au Comité de coordination. Elle constitue le Comité de pilotage des projets réalisés en Ville de Genève et assure une bonne adéquation des projets entre eux ainsi qu'avec les autres projets de la Ville de Genève en matière de politique de cohésion sociale.

La Délégation est composée des Conseiller-ère-s administrati-f-ve-s en charge de la cohésion sociale et de la solidarité (Mme Esther Alder), des finances et du logement (Mme Sandrine Salerno) et de l'environnement urbain et de la sécurité (M. Pierre Maudet). Sa présidence est assurée à tour de rôle pendant une période d'un an. Mme Esther Alder l'assume durant cette première année d'existence. Le suivi administratif et fonctionnel de la Délégation est assuré par le service Agenda 21-Ville durable. M. Hervé Pichelin, chef de service, et Mme Inès Légeret Coulibaly, adjointe de direction, participent à ce titre aux réunions de la délégation.

En 2011, la Délégation s'est réunie à 5 reprises.

Après l'élaboration d'un règlement de fonctionnement, la Délégation s'est principalement consacrée au suivi du projet de loi cantonale relatif à la politique de la cohésion sociale en milieu urbain (PL 10823) et à son règlement d'application. La Délégation a ainsi élaboré à destination du CA une position de la Ville de Genève sur ce PL.

En ce qui concerne la politique municipale, la Délégation a décidé du lancement d'un groupe de travail interdépartemental qui a formulé des propositions d'orientations stratégiques pour un séminaire du Conseil administratif qui s'est tenu à Zurich en septembre.

La Délégation a lancé un mandat d'évaluation de certains des processus participatifs déjà existants en Ville de Genève. Il s'agit des deux expériences de Contrats de quartiers (Saint-Gervais-Seujet-Voltaire et aux Grottes), du forum de démocratie participative de Saint-Jean-Charmilles et de la coordination des Eaux-Vives.

Ce mandat, qui s'achèvera en juin 2012, devra fournir à la Délégation des outils pour l'élaboration et la communication d'une stratégie de la Ville de Genève sur le rôle assigné aux processus participatifs dans le cadre d'une politique municipale territorialisée. Ceci afin d'élaborer une stratégie du Conseil Administratif sur les processus participatifs en Ville de Genève pour la période 2012-2014.

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2011
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

L'année 2011 a été marquée par le renouvellement des autorités politiques municipales. Cette nouvelle législature a été l'occasion d'un remodelage des départements et d'une redistribution partielle des tâches entre les dicastères.

À cette occasion, le Service de l'état-civil a été transféré du Département des autorités au Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Parallèlement, le Département des autorités intègre l'unité web - chargée du développement et de la mise à jour du site Internet de la Ville de Genève - au sein de sa nouvelle unité Information et communication (Infocom).

Ces deux transferts ont permis d'apporter la touche finale à une réorganisation du département déjà initiée antérieurement. Les résultats de cette restructuration ont été présentés début juin avec le nouvel organigramme du département.

Cette nouvelle structure repose sur deux changements majeurs. D'une part, la constitution d'entités indépendantes directement rattachées à la Direction générale, notamment les Archives municipales et Infocom - ces entités venant s'ajouter aux services déjà existants - et d'autre part, sur la mise en place d'une administration transversale avec la constitution de pôles de compétence dédiés au contrôle interne, à la comptabilité, à la gestion des ressources humaines et à la logistique.

Dans le cadre des groupes de travail transversaux à l'Administration municipale, le comité de Direction (CODIR) et le comité d'attribution immobilière (COATTRIM) ont pu contribuer à une bonne collaboration et une meilleure synergie entre les différents départements et services.

**SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

Service de la Direction générale

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Service de la Direction générale

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2011, la Direction générale a continué à assurer son rôle d'appui et de proposition auprès du Conseil administratif (CA) et de coordination au sein de l'administration. Plusieurs projets ont été conduits au sein du CODIR (Comité de direction) et du Comité d'attribution immobilière (COATTRIM).

Pendant l'année écoulée, le CODIR et ses divers sous-goupes de travail ont notamment mené à terme ou lancé plusieurs projets. En appui à la Direction des ressources humaines: avancement ou finalisation de plusieurs chantiers, comme analyse des définitions de fonctions type, mise en place des modalités pour les demandes de remboursement des heures supplémentaires, validation de nouvelles procédures « dépendances et travail » et « plan de progrès ». En collaboration avec la Direction financière (DFIN): élaboration de nouvelles directives et procédures, mise en place du nouveau système de contrôle interne (SCI).

En tant que comité de pilotage, le CODIR a validé l'ensemble des projets du programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève en vue de sa séance de lancement, ainsi que le tableau récapitulatif des impacts financiers de ces projets sur le budget 2012.

Une réflexion sur les logiciels libres a été poursuivie avec la DSIC, menant à la décision de continuer à travailler en parallèle avec des systèmes « propriétaires » et des systèmes « Open source ».

À la demande du CA, le CODIR s'est aussi penché sur la définition des quartiers: une nouvelle dynamique territoriale permettra une meilleure coordination de divers aspects transversaux, grâce aussi à la création d'un groupe de travail interdépartemental sur la géomatique. Deux sous-groupes de travail ont été créés, respectivement sur les ateliers en Ville de Genève et les ateliers d'impression, en vue de la remise d'un rapport au Conseil; un projet de protection juridique collective, en cas de conflits en dehors de l'administration, a également été mis à l'étude.

Pour terminer, le CODIR a soumis au CA une série de propositions pour mieux assurer son rôle d'appui et a élargi sa composition, l'ouvrant, à titre consultatif, aux directeurs-trices de la DSIC, de la DRH et de la DFIN.

Quant au COATTRIM, il a répondu aux sollicitations de l'Exécutif et des départements en traitant notamment les dossiers suivants: recherche de nouveaux locaux pour la police municipale; proposition de divers scénarii afin de permettre la réunion des cinq Magistrats dans la Vieille-Ville; consultation, avis et décision sur plusieurs dossiers d'attribution de locaux, coordination interdépartementale et validation de projets de note avant leur présentation au CA.

Par ailleurs, le COATTRIM a poursuivi ses réflexions sur une redéfinition de son rôle et a entrepris un recensement de tous les locaux loués ou mis à disposition par l'administration à des tiers.

Service de la Direction générale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Coordonner le développement de l'application CandiDEUX.	11 et 31	Date de mise en production.	Application en production au 31.12.2011.	- (cf. commentaire ci-après).	
Orienter et adapter l'organisation de l'Office de l'état civil.	23, 31 et 41	Degré d'avancement du projet.	Digitalisation des registres.	- (cf. commentaire ci-après).	
Favoriser le déploiement d'un système de contrôle interne (SCI).	11 et 32	Nombre de services appliquant un SCI.	Tous les services du Département des Autorités appliquent un SCI.	1	
Mettre à jour les directives de gestion administrative (DGA).	33	Pourcentage d'actualisation.	50% du recueil des DGA sous REPAIR est actualisé.	10%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Pour le 1^{er} objectif, la phase de définition des besoins est en cours.

Le deuxième objectif a été abandonné le 1^{er} juin 2011 suite au rattachement de l'Office de l'état civil au Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Les objectifs trois et quatre étant étroitement liés à la mise en place du SCI au niveau de l'ensemble de l'Administration municipale, leur niveau de réalisation dépend de l'avancement des travaux du groupe de travail interdépartemental.

**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Support au Conseil administratif et à l'Administration municipale	11 Appui logistique	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		12 Aide à la décision	Informations, analyses et autres contributions soutenant les prises de décision du CA.
2	Gestion des archives municipales	21 Conseil aux services	Conseiller et assister les services de l'Administration municipale dans la gestion des documents qu'ils produisent et qu'ils reçoivent.
		22 Collecte et conservation	Réception des fonds des services et acquisition de fonds privés. Classement, cotation et mesures concernant la conservation physique des documents et leur restauration.
		23 Mise à disposition	Mettre les documents conservés à la disposition du public et de l'Administration municipale.
		24 Gestion documentaire	Acquisition, description, classement, élaboration de l'index des procès-verbaux du CA, versement aux archives municipales. Gestion administrative des règlements municipaux.
3	Information et communication	31 Communication interne	Coordination de la transmission d'informations liées aux décisions et aux activités du CM, CA, Directions et services.
		32 Communication externe	Mise en œuvre et suivi de l'information municipale à destination du public et des médias.

Administration centrale

Introduction et faits marquants

L'année 2011 s'est écoulée sous le signe du développement en matière de prestations offertes au public.

En effet, pour répondre à la volonté du Conseil administratif d'encourager l'usage des véhicules à assistance électrique, l'Administration centrale a mis à disposition de la population genevoise une subvention cantonale de 250 francs pour l'achat d'un véhicule deux roues électriques.

Cette nouvelle prestation a augmenté la fréquentation de l'Espace Ville de Genève du Pont de la Machine et élargit la palette des prestations déjà agréementée en 2010 par la délivrance de documents d'identités.

Pour l'Administration centrale, 2011 fut également une année consacrée à l'adaptation des procédures comptables de manière à améliorer la collaboration interservices dans ce domaine qui a été passablement modifié par la restructuration du Département intervenue en cours d'année.

Administration centrale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Création d'un pool de compétence pour la gestion transversale des ressources humaines.	11	Nombre de séances interservices.	Création du réseau RH.	1 et plusieurs bilatérales.	
Finaliser le catalogue des procédures du service.	12	Diagrammes de flux.	100%	(cf. commentaire ci-après).	
Mettre en place une procédure de traitement des documents électroniques versés aux Archives de la Ville de Genève en vue de leur conservation à long terme.	24	Date d'entrée en vigueur de la procédure.	31 décembre 2011.	100%	
Accompagner le lancement du nouveau site Internet officiel de la Ville de Genève et assurer sa mise à jour en collaboration avec la DSIC.	32	Pourcentage de pages web mises à jour.	80	93% des 9'000 pages du site ont été mises à jour.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Pour le 1^{er} objectif, l'année 2011 a permis de doter les ressources budgétaires du Département des Autorités d'un poste de gestionnaire RH départemental dès l'année 2012. Parallèlement, des séances interservices ont permis de traiter des problématiques RH communes, comme par exemple: la transformation des contrats d'employés réguliers en contrats d'auxiliaires, l'harmonisation des régimes d'indemnisation, etc.

L'année 2011 a également été consacrée à la mise en place d'un réseau interdépartemental des responsables du contrôle interne, car la réalisation des diagrammes de flux est tributaire de la mise en œuvre d'un système de contrôle interne global et unifié pour l'ensemble de l'Administration municipale. Le deuxième objectif a donc été reporté.

Concernant le troisième objectif, la réalisation de la procédure de traitement des documents électroniques versés aux Archives ayant abouti, sa mise en œuvre est actuellement opérationnelle. Les premiers versements de documents électroniques ont déjà été réalisés dès le mois de novembre 2011.

Le troisième objectif a été largement atteint. En effet, le renforcement de l'Unité Information et communication par la nouvelle équipe « Internet » s'est concrétisé dans le courant de l'année 2011. Les postes créés ont été pourvus en personnel fixe ce qui assure la pérennité de la mise à jour du site Internet de la Ville de Genève.

SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil	Études et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction générale durant des réunions, soutien durant les négociations.
		12	Procédures judiciaires	Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires	Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination	Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative	Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.
2	Secrétariat du Conseil administratif	21	Préparation des séances du CA	Coordination des séances, préparation des ordres du jour, élaboration des procès-verbaux et suivi administratif.
		22	Suivi des dossiers du CA	Assurer la transmission des dossiers du CA au sein de l'Administration municipale.

Service juridique

Introduction et faits marquants

L'année 2011 a été marquée par la conclusion de plusieurs procédures judiciaires d'importance dont l'issue a été favorable à la Ville de Genève.

Après plusieurs années d'un travail mené avec méticulosité, le processus de refonte formelle de la réglementation municipale a pu aboutir ouvrant ainsi la voie à la publication des règlements ou leur renvoi dans les différents départements concernés.

Le développement de l'application Hyperlex se poursuit sous l'égide de la Direction des systèmes d'information et de la communication (DSIC).

L'organisation de l'unité Secrétariat du Conseil administratif a été sensiblement repensée à la faveur du départ de l'ancienne responsable et la promotion d'une collaboratrice de l'unité. L'unité a en outre mis en œuvre les différentes mesures préconisées par le Maire et adoptées par le Conseil administratif visant à optimiser le processus de décision du CA.

L'unité Affaires juridiques s'est préparée activement au transfert de la Direction des ressources humaines au Service juridique de l'ensemble des dossiers contentieux au début de l'année suivante.

Finalement, le Service juridique a étroitement collaboré avec les préposés LIPAD dans le cadre de plusieurs procédures judiciaires ou médiations. Par ailleurs, il a piloté de manière transverse le processus de catalogage des différents fichiers utilisés par l'Administration municipale conformément aux exigences légales.

Service juridique

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Analyser les besoins organisationnels et informatiques permettant d'assurer un meilleur suivi des séances du CA (projet CandiDEUX, phase 1).	21 et 22	Degré d'avancement du projet.	Production d'une analyse et soumission de propositions d'ici le deuxième semestre 2011.	- (cf. commentaire ci-après).	
Assurer la mise en production de la base HyperLEX et l'enrichissement des données (doctrine et jurisprudence) accessibles via cette base.	14	Volume de documents reprenant la doctrine et la jurisprudence accessibles dans la base.	100% des documents accessibles et mis à jour régulièrement dans la base.	-	
Création d'un centre de documentation juridique ouvert à l'ensemble de l'Administration municipale et coordination des accès aux principales bases de données juridiques.	14	Degré d'avancement du projet « centre de documentation ».	Diffusion des références à disposition pour l'ensemble des juristes de l'administration.	Validation du plan d'aménagement.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La phase de définition des besoins est en cours de réalisation.

La finalisation du projet « centre de documentation » est soumise à l'exécution des travaux d'aménagement relevant du Service des bâtiments.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11	Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	Recherche d'informations et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la « Genève internationale », des réseaux de villes dont Genève est membre, et des villes partenaires. Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		12	Représentation du CA	Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir : inscription à l'ordre du jour, traitement des réponses et appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	21	Organisation de manifestations	Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du « Geneva Opera Pool » en partenariat avec le Grand Théâtre et de la cérémonie de remise du prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'homme en partenariat avec la Fondation Martin Ennals. Mise sur pied de la journée d'accueil des nouveaux habitants en coordination avec les services municipaux et cantonaux. Co-organisation avec le Comité d'organisation du 1 ^{er} août et les services municipaux concernés de la fête du 1 ^{er} août. Appui logistique au CA, incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger. Coordination interdépartementale.
		22	Promotion de la « Genève internationale »	Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'État de Genève aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAPG). Représentation de la Ville de Genève aux comités du Centre d'accueil-Genève internationale, au comité du Club suisse de la presse et au comité du Club diplomatique. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		23	Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA et, le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		24	Communication externe	Rédaction des pages internationales du « Vivre à Genève », un journal d'information destiné aux habitant-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 112'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Contribution aux discours du CA dans le domaine des relations extérieures. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville de Genève.
		25	Solidarité internationale	Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation Genève Ville Solidaire.
		26	Appui spécifique au Maire	Organisation d'événements spécifiques dans le cadre de la Mairie. Appui au Maire dans ses tâches de représentation.
3	Protocole Accueil Réceptions	31	Protocole	Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du « protocole décès ».
		32	Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante).
		33	Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices et retraité-e-s de l'administration	Organisation des réceptions pour les apprenti-e-s, les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices, les départs à la retraite ainsi que les vœux de début d'année des Magistrat-e-s à leur département.

Relations extérieures

Introduction et faits marquants

Cette année encore, le Service des relations extérieures (SRE) a organisé plusieurs manifestations dont le « Geneva Opera Pool » et la cérémonie d'accueil des nouveaux habitant-e-s. La cérémonie de remise du Prix Martin Ennals pour les défenseuses et défenseurs des droits humains, distinction attribuée cette année à une représentante africaine de la communauté LGBT, a rencontré un vif succès.

La Fête nationale du 1^{er} août, organisée en collaboration avec la collaboratrice « mairie » de Monsieur Pierre Maudet, Maire, a accueilli le canton du Valais comme hôte d'honneur. Ce dernier a su donner une touche folklorique et conviviale appréciée des Genevoises et Genevois.

Le service a apporté un soutien logistique et financier aux différentes manifestations mises sur pied dans le cadre de la mairie de Madame Sandrine Salerno, puis de celle de Monsieur Pierre Maudet.

Du côté des réseaux de villes, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), a choisi Genève pour célébrer le 60^{ème} anniversaire de sa fondation. Le SRE s'est chargé de l'organisation de toute la logistique liée à cet événement. Etaient présents, des présidents des associations nationales membres du CCRE, des personnalités liées à l'histoire du réseau, des jeunes élus ainsi que des représentants des institutions européennes. Au total, une centaine de personnes ont fait le déplacement à Genève, dont le nouveau Président du CCRE, Monsieur Wolfgang Schuster, Maire de Stuttgart.

Le SRE continue à participer activement aux comités du Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI), du Club suisse de la presse, du Club diplomatique ainsi qu'aux séances de travail du Groupe interdépartemental aux affaires internationales, permettant ainsi à la Ville de Genève de faire entendre ses positions et de coordonner ses actions en faveur de la « Genève internationale » avec tous les autres acteurs. Pour la deuxième fois, le SRE a pris part à la réunion du Groupe permanent conjoint technique Confédération canton sur la Genève internationale pour préparer les réunions au niveau politique.

Enfin, tout au long de l'année, le SRE fournit au Conseil administratif (CA) des notes de synthèse et d'analyse en soutien à son processus de décision. L'Unité « Réceptions » du SRE a organisé toutes les réceptions du CA ainsi que les repas offerts à ses hôtes de marque à la Villa La Grange ou au Palais Eynard.

Relations extérieures

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Co-organiser des manifestations à la demande du CA.	21 et 26	Réalisation de la Fête du 1 ^{er} août selon un modèle validé par le CA (sous réserve de l'attribution du budget).	Les demandes spécifiques du CA (ou de la Mairie) sont intégrées dans cette manifestation.	La Fête du 1 ^{er} août 2011 s'est déroulée en intégrant les demandes spécifiques du Maire.	●
Évaluer de façon structurée les événements et manifestations organisées par le SRE.	21	Nombre d'événements et manifestations évalués.	Trois manifestations évaluées, dont deux pour la deuxième fois.	Trois manifestations évaluées.	●
Valoriser les lieux d'accueil du CA.	31	Nombre de plaquettes publiées.	1 nouvelle plaquette publiée (Palais Eynard).	- (cf. commentaire ci-après).	⊘

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif «Valoriser les lieux d'accueil du Conseil administratif» n'a pas été atteint en raison du départ du collaborateur en charge du projet.

CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Audit interne	11 Audit des services	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12 Vérifications spécifiques	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21 Contrôle des comptes Ville de Genève	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22 Contrôle des comptes autres entités	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
3	Missions particulières	31 Conseils	Étudier et proposer des solutions aux problèmes soumis par les différents bénéficiaires en matières organisationnelle, financière, comptable, logistique, opérationnelle, etc. (préventif).
		32 Assistance	Apporter le savoir-faire du Contrôle financier au service demandeur pour des sujets précis (curatif).
		33 Expertise	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif, du CA ou de la Commission des finances.
		34 Formation des tiers	Former et sensibiliser les services de la Ville de Genève aux principes comptables en matière de tenue de comptabilité, de contrôle interne, ainsi qu'à la conception et l'adaptation des procédures; et les former aux domaines spécifiques de contrôle d'entités subventionnées.

Contrôle financier

Introduction et faits marquants

Le Conseil administratif a suspendu les missions d'audit interne et de conseil attribuées au Contrôle financier jusqu'à l'année 2010.

Contrôle financier

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Établissement, adoption par les autorités et entrée en vigueur du nouveau règlement du Contrôle financier à la fin de l'année 2011 au plus tard.	Toutes	Degré d'avancement de l'objectif (en %).	Entrée en vigueur du nouveau règlement = 100%.	Le projet de nouveau règlement du Contrôle financier a été établi et transmis par la Direction du service à la Direction générale de l'Administration municipale.	
Réalisation et mise à disposition des collaborateurs du Contrôle financier du nouveau manuel d'audit interne d'ici la fin de l'année 2011 au plus tard.	11 et 12	Degré de réalisation du manuel d'audit en %.	Mise à disposition des collaborateurs et collaboratrices du service = 100%.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs du Contrôle financier ont été reportés ou partiellement atteints en raison de la décision du Conseil administratif en ce qui concerne ses missions.

FINANCES ET LOGEMENT

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

En vue de l'exercice budgétaire 2011, le Département des finances et du logement s'était fixé trois priorités:

- Renforcer le volet social des activités du département;
- Mettre en œuvre le nouveau statut du personnel;
- Initier une démarche de gestion des risques et améliorer la qualité de l'information.

Renforcer le volet social des activités du département:

Le département a travaillé, tout au long de l'année, à renforcer la prise en compte des aspects humains et sociaux dans ses actions. La poursuite de la mise en œuvre du règlement pour les logements sociaux de la Ville de Genève comme le travail de professionnalisation des concierges s'inscrivent dans cette volonté. Aujourd'hui, l'ensemble des immeubles de la Ville de Genève sont ainsi gérés par des professionnels. Outre la professionnalisation des techniques, la revalorisation du travail de concierge a permis un renforcement du lien social. Les concierges jouent en effet un rôle de médiation dans les immeubles comme dans les quartiers et remplissent une fonction d'écoute et d'aide, notamment pour les personnes âgées. Leur présence au sein des immeubles de la GIM constitue donc un bénéfice clair pour les locataires.

Le Service A21-Ville durable, anciennement délégation A21, a poursuivi son action en faveur de la lutte contre le chômage et la réintégration socioprofessionnelle, par le biais du Fonds chômage. Le Service s'est par ailleurs engagé avec force dans le développement de politiques publiques en matière d'égalité et de diversité. Deux postes ont été créés à cet effet: l'un dévolu à la promotion de la diversité, l'autre concernant les droits des LGBT. Dans cette même logique, la Ville de Genève a adhéré au programme européen «Cités interculturelles» qui vise à favoriser la gestion de la diversité interculturelle par les villes européennes. Le Service A21-Ville durable est en charge du suivi de ce dossier.

Par ailleurs, une politique de promotion de l'agriculture urbaine et de proximité a été mise en œuvre par le service A21-Ville durable. Elle s'est formalisée par le soutien à des projets novateurs (par exemple la mise en place de potagers en ville) qui, non seulement permettent de maintenir des espaces de biodiversité en milieu urbain, mais renforcent également le lien social.

Une attention particulière a encore été accordée à la promotion de l'économie locale, afin d'encourager la création d'emplois tout en préservant des conditions de travail de qualité.

Durant cette année, la Direction des ressources humaines a poursuivi son travail de réforme du statut et s'est dotée de nouveaux outils afin d'assurer une plus grande équité de traitement entre toutes et tous. A terme, la DRH vise la mise en place d'une véritable stratégie d'actions en faveur de l'égalité des chances, de l'égalité de traitement et de l'égalité dans les faits.

La Direction du département s'est, quant à elle, engagée avec succès contre la révision de la LACI, dont les nouvelles dispositions précarisaient fortement les artistes. Elle a par ailleurs publié un appel d'offres portant sur l'adjudication de contrats de nettoyage de bâtiments de la Ville de Genève, avec comme condition, la garantie d'un salaire décent. Une initiative qui n'a malheureusement pas pu aboutir.

Mettre en œuvre le nouveau statut du personnel:

La mise en œuvre du nouveau statut du personnel a représenté un travail de longue haleine. En effet, il s'agissait d'adapter toutes les procédures en vigueur de l'Administration municipale. A titre d'exemple, on peut citer le concept de formation continue, le formulaire d'entretien périodique, la liste des fonctions pénibles et la gestion des absences non planifiées.

Au cours de cette année, la DRH a également débuté un important travail de préparation en vue de la négociation relative aux indemnités versées à certains membres de l'Administration municipale.

Initier une démarche de gestion des risques et améliorer la qualité de l'information:

En 2011, la Ville de Genève s'est engagée à déployer un système de contrôle interne (SCI) au sein de l'administration communale afin de maîtriser la gestion globale des risques. Ce dossier, géré par le Département des finances et du logement, a pris un peu de retard en raison de l'engagement du gestionnaire de risques seulement au 1^{er} octobre 2011. Ceci étant, le dossier se concrétisera en 2012 et pourra bénéficier de l'excellente collaboration développée avec la Commission des finances autour du projet de règlement relatif à l'audit interne.

Le département peut par ailleurs se féliciter de l'excellente gestion financière de la Ville de Genève. Entre 2007 et 2010, la Ville de Genève a ainsi réduit son endettement de 1,84 milliards à 1,41 milliards, soit une diminution de 430 millions de francs. Preuve de sa bonne santé financière, la Ville de Genève est arrivée en tête du dernier classement annuel établi par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) et par PME Magazine concernant les finances publiques des villes suisses. Genève est ainsi reconnue comme la Ville la mieux gérée de Suisse.

**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière	Orientation, adaptation et contrôle de la politique de l'Administration municipale concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des finances et du logement

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2011, la Direction du département a poursuivi son travail d'accompagnement de la mise sur pied de la direction financière avec des prérogatives transversales. Elle a par ailleurs finalisé le recrutement d'un gestionnaire de risque dont la mission sera de mettre en place, en 2012, un système de contrôle interne pour l'ensemble de l'Administration municipale.

Durant l'année, l'équipe de direction a pleinement assumé son rôle de soutien à la Magistrature, d'appui aux services et de coordination des projets du département.

La direction s'est particulièrement impliquée dans les dossiers suivants :

- Maintien des prestations municipales aux rentier-ère-s AVS/AI (SPC) ;
- Aide au Comité 12a dans sa tentative, réussie, de faire réinterpréter par le SECO, l'application de l'ordonnance du Conseil fédéral relative à la loi sur le chômage ;
- Développement d'un appel d'offre pour les contrats de nettoyage du patrimoine administratif de la Ville de Genève respectueux de critères environnementaux mais également sociaux ;
- Mise sur pied d'actions emblématiques et régulières de sensibilisation sur les stéréotypes de genre ;
- Renforcement des liens avec les représentant-e-s de la Genève internationale ;
- Poursuite de l'appui à la Magistrature pour la mise en place des événements liés à son année de Mairie (Cité-débats, rencontres au Palais Eynard, etc. — janvier à mai 2011).

Direction des finances et du logement

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place la Direction des finances, fixer ses missions et ses priorités.	31	Publier un organigramme fonctionnel et/ou hiérarchique.	Un organigramme est publié.	Organigramme prêt mais en cours de validation.	
Accompagner la mise en place d'un système de contrôle interne en Ville de Genève.	31 et 32	Taux d'avancement du projet.	1/4 du projet est mis en place conformément au planning de mise en œuvre établi.	Définition du projet et d'un planning dans la feuille de route.	
Diffuser des tableaux de bord de pilotage.	31 et 32	Définition des tableaux de bord.	Le contenu et la périodicité des tableaux de bord sont définis.	Tableaux de bord mensuel.	
Optimiser le processus budgétaire en place en Ville de Genève.	22	Projet établi avec calendrier et/ou processus révisés.	Mise en place pour le PB 2012.	-	
Maîtriser les impacts de l'évolution de la dette.	22	Taux moyen fixe.	Le taux moyen fixe est inférieur à 2.8%.	2.11%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 1

Les missions générales de la Direction financière ainsi que ses priorités ont été définies et validées par le Conseil administratif. La publication d'un nouvel organigramme a été quelque peu reportée dans le temps. Il sera présenté au Conseil administratif dans le courant du 1^{er} trimestre 2012.

Objectif 2

Le gestionnaire de risques de la Ville de Genève est entré en fonction le 1^{er} octobre 2011. Afin d'accompagner la mise en place du SCI un séminaire de trois jours sur le contrôle interne à l'attention des chargées et chargés de contrôle départementaux du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011 a été organisé et le groupe des responsables de contrôle interne et de contrôle de gestion se réunit à un rythme bimensuel depuis octobre 2011. Pour 2012, la priorité a été donnée par le CA sur l'identification des risques. Pour ce faire, sous la conduite du gestionnaire de risques, le groupe des responsables de contrôle interne et de contrôle de gestion a développé une démarche de gestion des risques adaptée à l'administration communale et dans certains départements les ateliers d'identification des risques ont déjà débuté. Cet objectif doit donc être lu dans cette perspective.

AGENDA 21 - VILLE DURABLE

Agenda 21 - Ville durable

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Mise en œuvre d'une politique du développement durable, d'égalité et de diversité	11	Appui à la Magistrature et aux services	Information et conseil à la Magistrature ainsi qu'aux départements et services. Examen et rédaction de rapport pour le CA, réponses aux questions du CM.
		12	Monitoring du développement durable, de l'égalité et de la diversité en Ville de Genève	Suivi des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs dans le cadre de la politique du développement durable (processus d'Aalborg). Suivi du « Cercle d'indicateurs ». Suivi et mise en œuvre du règlement sur l'égalité entre femmes et hommes dans l'Administration municipale. Initier la réflexion sur une politique de diversité.
		13	Subventions à des projets de développement durable, de l'égalité et de diversité	Examen et suivi des projets.
2	Promotion économique municipale	21	Subventions de projets en matière d'économie de proximité	Examen des demandes de soutien et suivi des projets soutenus.
		22	Mise en place d'un outil d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises	Planifier et réaliser un Écopôle sur la zone industrielle des Charmilles, comprenant un incubateur et une pépinière d'entreprises en partenariat avec la Fondetec et la Chambre d'économie sociale et solidaire.
3	Soutien à l'insertion socio-professionnelle	31	Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle	Examen et suivi des projets. Fonds chômage.
		32	Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle	Dans le cadre du dispositif cantonal existant, soutien aux services désirant développer ce type de projets.
4	Promotion et sensibilisation au développement durable, à l'égalité et à la diversité	41	Information et communication	Rédaction d'articles pour les journaux et publications municipales, et pour le site Internet. Organisation d'actions et d'événements.
		42	Formation	Mise en place de formations internes dans le cadre du catalogue général de la DRH ou formations sur mesure internes/externes.

Agenda 21 - Ville durable

Introduction et faits marquants

La Délégation Agenda 21 est devenue le Service Agenda 21-Ville durable depuis le 1^{er} juin 2011. Cette transformation reflète l'élargissement des missions assignées et la croissance du nombre des collaborateurs-trice-s travaillant dans les différents pôles : économie/emploi, égalité/diversité et Aalborg (coordination du programme stratégique de la Ville de Genève).

En matière économique et sociale, le Service a finalisé la redotation de la Fondetec, a poursuivi son soutien à l'économie sociale et solidaire et commencé à déployer les premières actions en faveur de l'agriculture de proximité. Cette nouvelle mission permet de sensibiliser les habitant-e-s à la production et à la consommation responsable, ainsi que de soutenir l'agriculture contractuelle. L'insertion socio-professionnelle est, quant à elle, promue par le biais du fonds chômage qui a vu augmenter le nombre de projets acceptés en 2011.

Concernant l'égalité, les actions internes à l'administration en matière de formation et d'information des cadres et des collaborateurs-trice-s se sont poursuivies, en collaboration avec la direction des ressources humaines. Des soutiens financiers et organisationnels à des événements publics en faveur de l'égalité ont permis de rendre plus visible encore l'engagement de la Ville de Genève en la matière.

Pour la diversité, l'adhésion au programme européen « Cités Interculturelles » a conduit à la mise en œuvre d'une collaboration interdépartementale. Celle-ci a permis le recensement de l'ensemble des actions menées par la Ville de Genève dans le domaine de la diversité. Cette première phase se poursuivra par la proposition d'axes stratégiques et d'un programme d'actions municipal au Conseil administratif.

Le programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (Engagements d'Aalborg) a débuté au printemps 2011. Le travail en faveur de la réalisation de la majorité des objectifs portés par les différents départements et services a ainsi pu être entamé. Cette expérience de collaboration interdépartementale et interdisciplinaire permet au Service de réaliser un important travail en matière de suivi et de reporting des actions menées en collaboration avec le contrôle de gestion.

Enfin, le service a en charge depuis l'automne le soutien administratif et opérationnel à la nouvelle Délégation du Conseil administratif à la politique de la Ville de Genève et des quartiers. Ceci se traduit par un travail de coordination ou de mise en œuvre d'actions territoriales des services municipaux en vue de faire de Genève une ville « qui assure, par une gouvernance participative, un développement économique et social équitable, tout en réduisant l'impact des activités humaines sur le territoire ».

Agenda 21 - Ville durable

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Suivre la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg.	12	% d'engagements dont la mise en œuvre a débuté.	50%.	La mise en œuvre de 11 objectifs sur les 13 définis dans les Engagements d'Aalborg a démarré en 2011.	
Mettre en œuvre une politique de la diversité en intégrant la Ville de Genève dans un réseau de villes interculturelles.	13	Nombre de mesures proposées.	5 mesures sont proposées.	Un état des lieux pour l'ensemble de l'administration a été commencé courant 2011.	
Réaliser un monitoring du développement durable sur le territoire de la Ville (2009-2011) grâce aux données du projet « Cercle Indicateurs ».	12	Tableau de bord actualisé.	Actualisation des données 2009 (l'actualisation s'effectue tous les 2 ans).	Le service a finalement renoncé à l'actualisation facultative des données 2009 et décidé de la reporter en 2013.	
Sensibiliser les habitant-e-s de Genève aux enjeux socio-économiques du développement durable.	21	Nombre d'actions significatives menées.	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au Festival du Développement Durable, - Faire une campagne d'affichage sur l'égalité entre femmes et hommes, - Organiser une manifestation mettant en avant les productions agricoles locales et durables. 	Les trois événements planifiés ont été organisés. La participation au Festival du Développement durable s'est concrétisée par l'organisation d'un événement de sensibilisation à l'attention du grand public, sous la forme d'un minigolf du développement durable, dans le parc des Bastions. La campagne d'affichage sur l'égalité entre femmes et hommes a été réalisée et sera reconduite chaque année, ainsi que la semaine du goût qui permet de mettre en avant les productions agricoles locales et durables.	
Mettre en œuvre le règlement du CA pour la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes dans l'Administration municipale.	11	Degré de mise en œuvre des décisions du CA.	La mise en œuvre débute en 2011 à hauteur de 50%.	La mise en œuvre du règlement pour la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes dans l'Administration municipale n'a pas pu démarré en 2011 et a été reporté en 2012.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 2

Le processus de définition de la politique de la diversité de la Ville de Genève et de choix des mesures, qui implique l'ensemble de l'Administration municipale et la consultation des partenaires institutionnels et associatifs de la Ville de Genève, prend plus de temps que prévu.

Objectif 3

En 2011, le service a préféré se focaliser sur le suivi des objectifs du programme de développement durable de la Ville de Genève (1^{ère} année de mise en œuvre), plutôt que d'établir un diagnostic de son territoire. Ce dernier fut très important en 2009 et le sera à nouveau en 2013 comme bases statistiques lors de la définition des objectifs prioritaires de développement durable de la Ville de Genève.

Objectif 5

Le retard pris dans la mise en œuvre du règlement pour la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes est le résultat d'un manque de ressources humaines disponibles en 2011. Le problème devrait être résolu avec l'engagement en octobre 2011 de la personne en charge de cette mise en œuvre à la Direction des ressources humaines.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Élaboration, publication et suivi du budget	11 Collecte et saisie des données	S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
		12 Contrôle et corrections	Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
		13 Rapports et publications	Fournir les états financiers prévisionnels à la Direction du département des finances et du logement et au CA. Expliquer les variations, donner des explications à la Direction du département des finances et du logement, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2	Tenue, clôture et publication des comptes	21 Contrôle et paiement des factures fournisseurs	Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer le fichier fournisseurs/débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
		22 Gestion des comptes de trésorerie	Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
		23 Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	Contrôler et saisir les virements établis par les services. Établir les virements correctifs et périodiques.
		24 Gestion des immobilisations	Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Établir le baromètre financier.
		25 Clôtures, rapports, publication des comptes	Fournir les renseignements et les états financiers à la Direction du département des finances et du logement et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
		26 Gestion des systèmes informatiques	Gérer le plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
3	Formation, assistance, instructions	31 Formation permanente sur le système informatique	Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
		32 Formation permanente sur les règles légales et comptables	Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Introduction et faits marquants

Le principal fait marquant en 2011 pour le Service de la comptabilité générale et budget (CGE) a été son déménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville 5 à la rue Pierre-Fatio 17 (Rive).

La CGE a également participé à la mise à jour et à l'implémentation de nouvelles améliorations dans le système SAP (par exemple les patches de correctifs de bugs).

La CGE a aussi collaboré en 2011 au projet d'étude d'intégration du système de gestion des subventions dans SAP (CRM - Customer Relationship Management).

Comptabilité générale et budget

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Assurer la qualité des informations du fichier des tiers fournisseurs.	21	Nombre de codes IBAN actualisés/Total des tiers fournisseurs actifs.	100% des tiers fournisseurs sont mis à jour.	100%	●
Améliorer la qualité des informations financières.	31 et 32	Nombre de demandes de formation assurées/ Nombre total des demandes.	100% des demandes de formation des services sont assurées par la CGE & Budget.	100%	●
Favoriser le développement de la plate-forme de paiement via Internet.	22 et 23	Nombre de comptes de réconciliation/Nombre total des demandes.	100% des demandes de création de comptes de réconciliation sont traitées.	100%	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les IBAN qui constituaient le principal travail de mise à jour ont été intégrés aux données de base des fournisseurs.

Toutes les demandes de formation adressées au Service de la CGE ont été assurées.

Le Service de la CGE a également poursuivi ses missions d'assistance informatique (Hotline) et comptable auprès des services de l'Administration municipale.

Finalement, en 2011, le Service de la CGE a participé, avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) et le Service des sports (SPO), à la mise en place du e-paiement pour les inscriptions en ligne aux cours offerts par le SPO.

**TAXE PROFESSIONNELLE
COMMUNALE**

Taxe professionnelle communale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	11 Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
		12 Taxation des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
		13 Recouvrement des créances fiscales	Saisir les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
		14 Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
		15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'État et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
		16 Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle communale

Introduction et faits marquants

L'année 2011 s'est soldée sur une production ascendant à près de 138 mios. Ce bon résultat, en hausse par rapport à celui de l'année précédente, s'explique notamment par un rattrapage de taxation d'années antérieures.

A l'interne, un accent particulier a été mis sur la formation. Ainsi, le manuel de taxation à l'usage des collaborateurs-trices a entièrement été révisé. Plusieurs séances ont été organisées au sein de la section taxation, afin d'assurer une application homogène des principes mis à jour. Par ailleurs, une quarantaine de journées ont été consacrées à des formations externes, organisées principalement par la Ville de Genève dans le cadre du programme de formation continue.

D'autre part, le Service de la taxe professionnelle communale a continué à officier comme entité de référence, en particulier à l'égard des autres communes genevoises. Ainsi, des séances avec les personnes en charge du calcul de cet impôt dans les communes ont été organisées. De même, le service a activement participé au groupe de travail intercommunal en charge de la nomenclature des groupes professionnels en y déléguant deux personnes. Dans le même ordre d'idée, la collaboration avec la Ville de Versoix s'est poursuivie, à satisfaction des deux parties.

Enfin, le Service de la taxe professionnelle communale accueille et forme une apprentie depuis la rentrée scolaire 2010. Cette nouvelle tâche a nécessité un investissement organisationnel, temporel et administratif qui a abouti à l'obtention, par la personne en charge de la formation, de l'attestation de formateur-trice d'apprentis.

Taxe professionnelle communale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Achever le traitement des déclarations reçues.	12	Taux de déclarations traités.	80% des déclarations traitées au 31 décembre. 99% des déclarations traitées au 28 février de l'année suivante.	80%	
Réviser le manuel de taxation.	12	Taux de chapitres révisés.	100% des chapitres révisés.	100% des chapitres révisés.	
Initier le recouvrement des actes de défaut de biens.	13	Nombre d'actes de défauts de biens négociés.	Nombre estimé : 5.	36	
Constituer un tableau d'indicateurs statistiques du service.	support	Nombre d'indicateurs répertoriés sur le total à répertorier.	Un tableau d'indicateurs réalisé au 31 décembre.	Tableau d'indicateurs réalisé au 31 décembre 2011.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Au 31 décembre 2011, environ 80% des déclarations envoyées en 2011 ont été traitées. La section taxation parviendra vraisemblablement à achever le traitement de l'ensemble des dossiers retournés d'ici à la fin du mois de mars 2012.

Par ailleurs, la révision du manuel de taxation a été menée à bien. Cette conséquente mise à jour a fait l'objet d'une formation ad hoc pour l'ensemble du personnel concerné par les modifications apportées. Cette révision a également conduit à la vérification d'un certain nombre de procédures, notamment celles ayant trait aux taxations d'office et aux rappels d'impôts.

Enfin, la gestion des actes de défaut de biens a été profitable lors de cet exercice 2011, puisque 36 actes de défaut de biens ont été rachetés pour un montant total de CHF 40'047.10. Cette gestion demeure cependant du domaine du réactif et fait généralement suite à une interpellation de contribuables désireux de régler leurs dettes. Cette manière de procéder devrait changer avec l'adoption, à terme, d'une procédure globale de gestion des actes de défaut de biens à l'échelle de la Ville de Genève.

**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11	Stratégie d'achat et d'impression Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes social, environnemental et économique.
		12	Règlement d'achat et d'impression Établir, édicter et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
		13	Information et communication Informer et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles « marchés publics » auxquelles sont soumises les administrations.
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	21	Recensement des besoins Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
		22	Processus achat Appels d'offres selon l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) : Établissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI représentante de l'autorité adjudicatrice. Adjudication des marchés, établissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs qui ont remportés les marchés. Achats ponctuels sur demande des services. Dans le cadre du PAM, acquisition des biens, gestion et suivi budgétaire pour l'ensemble des services municipaux.
		23	Conseils et soutien Rechercher des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	31	Recensement des besoins Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couleur et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
		32	Processus impression Évaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres. Effectuer les travaux de prépresse sur demande des services. Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à en-tête), les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.). Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
		33	Conseils et soutien À la demande des services, les conseiller et les informer en matière de prépresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	41	Gestion des assurances « choses » Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
		42	Gestion des assurances « patrimoines » Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne l'ensemble des cas liés à la responsabilité civile de la Ville de Genève.
		43	Gestion des assurances « personnes » Régler les primes d'assurances et traiter les cas particuliers relatifs aux assurances accidents.
		44	Conseils et soutien Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre. Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance. Donner tout conseil utile aux administré-e-s lorsque ceux-ci et celles-ci sollicitent notre service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Introduction et faits marquants

La CMAI est composée de trois secteurs d'activités, à savoir Achat, Impression et Assurance.

Unité Achat

La CMAI poursuit la réalisation d'appels d'offres conformes à la législation sur les marchés publics, tout en intégrant les critères de développement durable.

De nouvelles acquisitions et prestations ont fait l'objet d'appels d'offres. Il s'agit notamment de l'acquisition, l'installation et la maintenance d'équipements multimédia pour les 2 salles du Cinéma du Grütli, des prestations d'impression du Mémorial pour le Conseil municipal, de l'acquisition de matériel de fêtes et manifestations pour le Service logistique et manifestations, de prestations de livraison des repas dans les restaurants scolaires, d'acquisitions de pupitres et chaises pour le Service des écoles, de prestations de repas chauds pour les pompiers du Service d'incendie et de secours et de prestations d'impression, finition et livraison de brochures en quadrichromie offset pour l'ensemble des services de la Ville de Genève.

La diversité des types de biens et services que la CMAI gère dans le cadre des appels d'offres et les sollicitations grandissantes des services démontre que la CMAI est de plus en plus reconnue comme un réel centre de compétences.

S'agissant des assurances, l'appel d'offres assurance vol couvrant les biens mobiliers propriétés de la Ville de Genève a été lancé cette année. À ce jour, tous les marchés d'assurance sont passés selon les règlements sur les marchés publics, à l'exception des assurances clou à clou pour les expositions.

La CMAI a, en outre, initié une étude pour l'acquisition et l'entretien des vêtements de travail pour tous les services concernés de la Ville de Genève, afin d'optimiser les processus d'approvisionnement, de respecter les normes de sécurité, d'harmoniser les pratiques en matière d'entretien, de maîtriser les coûts et créer une identité unique Ville de Genève. Le projet intègre des représentants des directions et des commissions du personnel. Le lancement de l'appel d'offres a été planifié pour le 2^{ème} semestre 2012.

Dans le cadre du processus d'amélioration continue mis en place par la CMAI, plusieurs enquêtes de satisfaction ont été adressées aux services bénéficiaires. Seules des prestations de nettoyage effectuées par un fournisseur ont donné lieu à une réunion entre les services et le prestataire.

Unité Impression

La mise en place d'un outil de gestion a permis d'optimiser les activités de l'unité (préresse et atelier d'impression). Il a notamment permis de valoriser les prestations délivrées, d'établir une planification des travaux ponctuels ou récurrents, de mettre en place une meilleure gestion des urgences et d'améliorer les délais de traitement et de livraison aux services demandeurs.

Cette année, l'augmentation des activités de cette unité (33%) démontre que la CMAI est de plus en plus sollicitée pour ses prestations. Un nouveau copieur noir/blanc, plus performant, a été remplacé gratuitement, ce qui a permis de réduire le coût de production de toute la papeterie.

Un nouveau procédé « d'acétate imprimé » va permettre de modifier la préparation de plaques destinées à l'impression offset. Ce procédé permettra d'éliminer la flasheuse et la développeuse, de supprimer l'utilisation de produits toxiques et de maintenir l'internalisation de l'impression des enveloppes.

Unité Assurance

La CMAI gère tous les sinistres de la Ville de Genève, à l'exception des assurances sociales.

Une étude a été menée afin de contracter une assurance pour des transports fréquents et usuels d'œuvres de grande valeur que le personnel des musées et institutions patrimoniales de la Ville de Genève est amené à réaliser. Ces transferts sont indispensables pour la gestion des collections et l'organisation des expositions. Ceux-ci ont communément lieu entre les dépôts (dépôts propriétés de la Ville de Genève et dépôts loués auprès de tiers) et les lieux de travail et d'exposition propriétés de la Ville de Genève.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Lancer de nouveaux appels d'offres dans le respect des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP).	22, 32 et 41	Nombre d'appels d'offres réalisés.	6 à 8 appels d'offres réalisés.	6 appels d'offres ont été réalisés.	
Relancer les appels d'offres qui arrivent à échéance.	22	Nombre d'appels d'offres relancés.	2 appels d'offres relancés.	- (cf. commentaire ci-après).	
Optimiser le processus d'approvisionnement par le lancement d'appels d'offres de biens.	11, 12 et 13	Limitation des stocks d'articles de nettoyage et de vêtements de travail dans les services.	Prise en charge des stocks par les adjudicataires.	- (cf. commentaire ci-après).	
Améliorer l'efficacité et l'efficience du parc machines par l'analyse des techniques d'impression et une meilleure rationalisation.	32 et 33	Taux de renouvellement du parc machines.	Plus de 20% du parc machines modernisé.	20%	
Garantir la couverture d'assurance pour les biens mobiliers de la Ville de Genève.	41	Améliorer la couverture d'assurance d'assurance des collections des musées de la Ville de Genève et celles confiées par des tiers.	Augmentation des valeurs d'assurance des collections par événement à 15 millions de francs ou prise d'assurance tous risques pour les collections en consignation.	Prise d'assurance tous risques pour les collections en prêt lors d'expositions.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 2

L'appel d'offres des prestations de nettoyage des bâtiments administratifs, publics et semi-industriels de la Ville de Genève, a été effectué; il s'agit de la relance des lots 1 à 15. Un recours a été déposé le 25 août 2011 auprès de la Chambre administrative et a conduit à l'annulation de la procédure d'appel d'offres le 7 novembre 2011. Un nouvel appel d'offres sera lancé courant 2012.

Objectif 3

Face à l'ampleur du projet, la mise en œuvre de l'appel d'offres d'acquisition et d'entretien des vêtements de travail, prévue initialement en janvier 2011, a été reportée au 2^{ème} semestre 2012. Par ailleurs, la force de travail pour ce projet ayant été augmentée, l'appel d'offres pour l'acquisition des fournitures de nettoyage n'a pas pu être enclenché dans les délais.

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale	11	Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication à l'attention des Autorités (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
		12	Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts.
		13	Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
		14	Systèmes d'information de gestion	Élaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du progiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités.
2	Assurer une meilleure maîtrise des risques de l'Administration municipale	21	Évaluation, analyse et formalisation des processus, procédures et contrôles	Évaluation, analyse des processus et procédures en vigueur et formalisation des contrôles associés.
		22	Soutien, formation et conseils à la gestion des risques	Soutien aux départements dans l'identification, l'évaluation et la gestion des risques, établissement d'une cartographie Ville de Genève à l'attention du CA.

Contrôle de gestion

Introduction et faits marquants

Le CDG a capitalisé sur les outils existants tout en travaillant sur l'évolution du processus et des brochures budgétaires. Ces travaux porteront leurs fruits en 2012, notamment via la présentation d'une nouvelle brochure dans le cadre du PB2013. On peut également relever l'accompagnement de l'équipe Aalborg dans la mise en œuvre des outils de suivi du projet.

Contrôle de gestion

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place, au sein de la Ville de Genève, des outils de pilotage.	11, 13 et 14	Nombre de nouvelles analyses publiées. Nombre de tableaux de bord produits.	Publication d'au moins 2 nouvelles analyses intra- et inter- départementales au Projet de budget 2012. 2 tableaux de bord produits dans le courant du 2 ^{ème} trimestre 2011.	3 nouvelles analyses intra- et inter- départementales publiées. Plusieurs tableaux de bord réalisés dans le cadre du suivi des engagements d'Aalborg.	
Participer activement à l'évolution de la culture de gestion au sein de l'Administration municipale en offrant aux répondant-e-s financiers une formation ciblée sur les activités du Contrôle de gestion et ses outils.	13 et 22	Nombre de formations inscrites au catalogue de la Ville de Genève.	2 cours inscrits au catalogue en 2011.	2 cours donnés.	
Mettre en place un système de contrôle interne en Ville de Genève.	21	Taux d'avancement de la cartographie des macro processus de la Ville de Genève. % d'avancement de la rédaction.	80% des macros processus sont définis et mentionnent les risques majeurs et les contrôles clés. 1 référentiel de contrôle interne est rédigé.	- (cf. commentaire ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le 3^{ème} objectif relève désormais de la compétence du gestionnaire de risques et sera intégré dans la démarche gestion des risques/SCI. Pour cela, le gestionnaire de risque s'appuiera, notamment, sur le guide mis à disposition des communes par l'ACG concernant les 8 macro-processus comptables et financiers définis par la Cour des comptes.

**GÉRANCE IMMOBILIÈRE
MUNICIPALE**

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Gestion et entretien des immeubles	11	Gestion financière ordinaire	Gérer et tenir les comptes d'immeubles, établir des budgets par immeuble, encaisser les loyers et assurer leur recouvrement et payer les factures d'entretien.
		12	Gestion locative ordinaire	Établir et gérer les baux des logements, des parkings, des locaux commerciaux et des établissements publics. Assurer le suivi des locataires et régler les éventuels problèmes liés à la gestion d'immeuble et aux relations de voisinage. Gérer les locaux communs. Représenter la Ville de Genève en tant que propriétaire.
		13	Gestion technique ordinaire	Gérer le service de conciergerie des immeubles. Veiller à l'entretien courant des appartements et aux réparations qui sont de la compétence des gérant-e-s. Procéder aux états des lieux d'entrée et de sortie.
		14	Prestations spéciales de gérance	Gérer les droits de superficie et les droits de propriété. Examiner les dossiers juridiques et représenter la Ville de Genève dans les procédures judiciaires ou d'évacuation. Gérer les salles communales et être un soutien dans le cadre des manifestations. Développer des projets liés au logement social.
		15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	Analyser les besoins des services pour les locaux relevant du patrimoine financier. Établir et suivre les conventions internes.
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social	Enregistrer les dossiers de demande pour un logement social et en assurer la gestion administrative. Effectuer des entretiens personnalisés avec les demandeurs et demandeuses. Préparer les dossiers pour la Commission d'attribution. Collaborer avec le Service social de la Ville de Genève (ULT), avec les acteurs sociaux (Hospice général, Cass, etc.) et avec les régies privées. Procéder à des relogements d'urgence.
		22	Gestion des loyers	Appliquer le règlement sur les logements à caractère social et calculer le loyer en conformité. Effectuer le suivi des dossiers individuels, afin de garantir un loyer adapté à la situation économique et familiale des locataires, notamment suite à des changements de situation.
		23	Aides financières	Gérer les mises à disposition gratuite des locaux à des tiers, rabais consentis sur le prix de location y compris des salles communales. S'assurer de leur pertinence.

Gérance immobilière municipale

Introduction et faits marquants

Gestion générale

L'équipe de direction a été complétée par un adjoint de direction responsable du secteur gérance, de sorte qu'elle a pu poursuivre dans de bonnes conditions le travail de remise à flots de la gestion du service, tant en ce qui concerne les ressources humaines que le suivi des dossiers et la collaboration avec les autres services de la Ville de Genève.

Ce travail porte ses fruits, puisque le rapport d'audit du contrôle financier, rendu en novembre, constate une évolution positive et estime que le degré de couverture des risques est satisfaisant, les procédures appliquées conformes au cadre légal et le système de contrôle interne sûr.

En ce qui concerne le cadre réglementaire, il s'est enrichi en septembre de deux règlements portant sur les conditions de location des locaux commerciaux et des établissements publics d'une part et d'autre part sur les logements à loyers libres.

Au niveau informatique, la mise à jour du système OFIGER, principal outil de gestion du service, a été effectuée comme prévu, permettant une gestion plus efficace et lisible du portefeuille immobilier dont la Gérance Immobilière Municipale (GIM) a la charge.

Action sociale

La pénurie de logements continue hélas à s'aggraver, de sorte que le nombre de demandes de logements reste en forte augmentation. 3600 demandes actives étaient ainsi recensées à fin décembre, soit une nouvelle fois 300 de plus que l'année précédente. Le nombre de logements libérés est quant à lui resté stable, n'excédant pas 350, ce qui suffit à démontrer l'impossibilité matérielle de répondre aux attentes des personnes à la recherche d'un logement.

La Commission d'attribution des logements s'est confrontée en permanence à des choix douloureux et à des situations d'urgence majeure, sachant qu'il est par ailleurs indispensable de reloger les locataires dont les immeubles doivent faire l'objet de rénovations lourdes.

Les bureaux d'accueil et de réception de la GIM ont été extrêmement sollicités, voire malmenés. Certains demandeurs et certaines demandeuses sont, en effet, convaincus que lorsqu'une collectivité publique est propriétaire de logements, le défaut de réponse à leur demande a trait à une gestion insatisfaisante des dossiers et non à un défaut réel de logements à proposer.

La mise en œuvre du règlement relatif aux conditions de location des logements à caractère social, adopté en 2009, a bien avancé depuis la fin du moratoire. Plus de 2700 locataires sont désormais assujettis au règlement précité.

Gestion des immeubles

L'entretien des immeubles, en collaboration étroite avec le Service des bâtiments, fait l'objet d'une attention constante. Pour ce qui concerne l'entretien courant, la GIM a émis plus de 5518 bons de travaux pour un montant total de près de CHF 2.6 mio, 220 logements ont donné lieu à des travaux d'entretien, pour près de CHF 3.6 mio.

La campagne de rénovation lourde engagée par la Ville de Genève se poursuit par ailleurs. Certains chantiers ont été engagés (place Grenus 2, Lissignol 10), d'autres débiteront en 2012 (Tour-de-Boël 7, Lissignol 1-3, Lissignol 8, Lausanne 27 et 27A) et d'autres, enfin, se préparent dès maintenant, notamment en ce qui concerne l'information aux locataires et le planning de leur relogement.

Concernant les parkings, de nouvelles règles de gestion ont été définies par le Conseil administratif au début de l'année, règles qui sont aujourd'hui appliquées à tous les nouveaux baux.

Conciergerie

La dynamique engagée pour renoncer aux services des entreprises privées s'est poursuivie et l'objectif est atteint. Hormis les cas de remplacement des concierges professionnels-les pour cause de maladie ou vacances, et quelques cas très particuliers (nettoyage de parkings), le service ne recourt désormais plus à des entreprises privées de nettoyage.

Gérance immobilière municipale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Optimiser l'exercice des missions du service.	Toutes	Taux de formalisation des processus et procédures.	Tous les processus clés sont clarifiés et modélisés, et la moitié des procédures du service sont identifiées et formalisées.	Tous les processus et procédures opérationnels et administratifs sont identifiés et suivis. Leur formalisation est en cours.	
Assurer l'application du nouveau règlement lié aux logements à caractère social de la Ville de Genève.	22	Pourcentage de locataires soumis au nouveau règlement.	2/3 des locataires sont soumis au nouveau règlement.	Plus de 50% des locataires sont soumis au nouveau règlement. 100% des locataires qui bénéficiaient d'une aide personnalisée sont soumis. Le processus suit son cours pour les autres locataires.	
Utiliser le nouveau système d'information du logement (SIDLO).	21	Degré d'intégration des besoins de la GIM dans le plan de développement informatique de l'État de Genève.	Les besoins de la GIM sont pris en compte par les mandataires chargés du développement de l'application SIDLO conduite par l'État de Genève.	90% des besoins de la GIM sont intégrés dans le projet SIDLO. Le solde est en cours de traitement.	
Mettre en œuvre une nouvelle gestion de l'attribution et de la tarification des parkings.	12	Taux de locataires pendulaires. Taux de mise en œuvre de la nouvelle tarification (en fonction du profil du locataire).	Diminution des locataires pendulaires de 30%. 50% des locataires sont au bénéfice de la nouvelle tarification.	10% des locataires sont au bénéfice de la nouvelle tarification. (cf. commentaires ci-dessous).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Au cours de l'année 2011, la GIM a pu se concentrer, pour l'essentiel, sur la réalisation de ses objectifs. Seuls certains objectifs en relation étroite avec l'activité du secteur gérance accusent un léger retard, le nouveau responsable de ce secteur n'ayant pris ses fonctions qu'au 1^{er} juin, complétant ainsi l'équipe de direction du service.

Au niveau organisationnel, les processus et procédures nécessaires au bon fonctionnement de la GIM ont tous été identifiés. Toutefois, seule une partie d'entre eux ont été dûment modélisés à ce jour. Cette tâche représentera donc l'un des objectifs de la GIM en 2012.

Sur le plan du logement, la mise en application du règlement 2009 sur la location des logements à caractère social suit son cours. Une attention soutenue doit, toutefois, être portée aux cas particuliers, dont les problématiques découlent autant du contexte social rencontré que de l'application du droit du bail, ce qui induit un processus relativement lent.

Concernant la gestion des parkings, la GIM applique la nouvelle grille tarifaire pour toute nouvelle demande de location, tandis que pour les locataires existants, elle s'est attelée à identifier le profil de chacun d'entre eux, ainsi que les bases contractuelles en vigueur, afin de planifier, par étape, le déploiement de la nouvelle politique de gestion en 2012. Un point de situation sur la mise en application de cette dernière a été présenté au Conseil administratif en janvier 2012.

S'agissant du nouveau système d'information du logement (SIDLO), la GIM s'est employée, activement, à faire reconnaître ses besoins afin qu'ils soient intégrés au développement de l'application. Seuls les critères d'attribution des logements n'ont, à ce jour, pas encore été paramétrés, suite au retard pris par les mandataires du Canton dans le développement de l'application, dont la mise en service est, à ce stade, prévue pour l'été 2012.

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion de l'organisation et du personnel	11	Gestion du personnel Gérer administrativement et financièrement les dossiers du personnel. Établir les budgets «RH» de la Ville de Genève. Élaborer les certificats et les attestations de travail.
		12	Statut du personnel et affaires juridiques Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise. Participer aux discussions avec les partenaires sociaux dans le cadre des dossiers du personnel. Traiter les dossiers du personnel en matière de droit du travail et des assurances sociales.
		13	Analyse de fonction Effectuer des études et apporter des conseils dans l'organisation des structures. Effectuer des analyses conformément au règlement du CA fixant la procédure en matière d'évaluation des fonctions dans l'Administration municipale. Procéder aux évaluations des fonctions.
		14	Relation avec les partenaires sociaux et communication Maintenir un contact privilégié avec les partenaires sociaux afin de promouvoir le dialogue social. Informer et consulter régulièrement les partenaires sociaux sur l'évolution des réformes de l'administration afin de négocier dans un climat de confiance et de transparence. Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2	Gestion de carrière et développement des compétences	21	Recrutement Assurer une gestion prévisionnelle de l'emploi, afin de rechercher l'adéquation optimale entre les besoins de l'administration et les ressources humaines. Instaurer une méthode de recrutement, en fonction notamment des types de compétences requis dans l'optique d'obtenir une qualité optimale des prestations.
		22	Formation Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers afin d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de l'administration. Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois: - évaluer les besoins et engager des apprenti-e-s, des stagiaires, des jeunes durant l'été et des civilistes, - apporter conseil et soutien aux formatrices et formateurs, ainsi qu'aux apprenti-e-s.
		23	Gestion de carrières Recenser les compétences présentes par le biais d'un référentiel de compétences requises pour les différents postes. Instaurer une politique de suivi des compétences et des carrières. Promouvoir les compétences des personnes sans limitation d'aptitude au travail, en vue d'un transfert de leurs compétences de manière évolutive. Suivre et gérer l'évolution des membres du personnel, en particulier celle des cadres, pour établir les perspectives d'évolution professionnelle et repérer les futurs dirigeantes et dirigeants. Être à l'écoute des besoins, afin de mieux orienter les membres du personnel en fonction de leurs souhaits d'évolution professionnelle, de leurs compétences ainsi que des besoins de l'administration.
3	Régulation de la qualité de vie au travail	31	Intégration socio-professionnelle Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et communicationnelles entre les collaboratrices et collaborateurs, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux inaptitudes physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle et aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par une collaboratrice ou un collaborateur.
		32	Santé et sécurité Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Prévenir les accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels. Promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Direction des ressources humaines

Introduction et faits marquants

Outre la gestion courante des dossiers d'une entité de près de 4'000 personnes, la Direction des ressources humaines pilote les chantiers liés à l'application du nouveau Statut du personnel, et se dote de nouveaux outils et pratiques qui apporteront une meilleure efficacité à l'ensemble de l'Administration municipale.

Assurances sociales

Depuis le second semestre 2011, l'Unité assurances sociales examine la possibilité de contracter une assurance perte de gain maladie pour la Ville de Genève. Les indemnités journalières perçues permettront d'engager du personnel temporaire lors de maladies de longue durée soulageant ainsi tant les services que leurs collaborateurs. Ce projet devrait aboutir dans le courant 2012.

Santé et sécurité

L'Unité a poursuivi l'analyse des accidents professionnels dans les services et finalisé la réalisation des portefeuilles des phénomènes dangereux dans 4 services sur les 22 jugés prioritaires. De plus, pour répondre aux dispositions statutaires, un projet relatif aux fonctions dites pénibles en Ville de Genève a été élaboré. Ce projet sera achevé d'ici fin 2012.

Soutien RH

En sus de l'accompagnement des services dans le traitement de près de 390 situations complexes, l'Unité a élaboré des procédures relatives aux cas de dépendances au travail, d'atteinte à la personnalité ainsi que de réadaptation professionnelle. Un plan de progrès a également été créé.

Recrutement et compétences

La description des fonctions-types avec les pré-requis exigibles a progressé et devrait être achevée d'ici fin 2012.

Le catalogue des fonctions pour l'ensemble de l'Administration municipale, permettant d'attribuer des fonctions-types à chaque employé-e, devrait, quant à lui, être publié à la fin du premier semestre 2012.

Formation

Le concept de formation de la Ville de Genève a été approuvé par le Conseil administratif fin 2011. Ce document propose le plan de formation général de la Ville de Genève.

La formation en Ville de Genève a connu un fort accroissement ces dernières années. Cette progression s'explique notamment par la visibilité de l'offre de formation et par la mise en production, en 2009, de l'intranet formation et des inscriptions en ligne.

En 2011, la Ville de Genève a enregistré 5'780 inscriptions à la formation continue, ce qui représente une augmentation de 54% par rapport à 2010. Durant la même année, 2'488 personnes ont suivi une formation continue interne ou externe.

Précisons également que la Ville de Genève a engagé 154 jobs d'été, 154 stagiaires et 109 civilistes. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, les différents services ont formé 80 apprenti-e-s dans 20 filières différentes.

En octobre 2011, l'Unité formation a obtenu le renouvellement de sa certification Eduqua pour 4 années supplémentaires.

Direction des ressources humaines

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Élaborer un tableau de bord permettant le suivi de la masse salariale et des postes.	11	Degré d'avancement du tableau de bord de la masse salariale et des postes.	Le tableau de bord de la masse salariale et des postes est mis en œuvre avant le 31.12.2011.	S'agissant du tableau de bord relatif à la masse salariale, le projet a été transféré à la Direction financière dans le cadre de la révision des processus de contrôle interne en Ville de Genève.	
Améliorer le système d'évaluation des fonctions en élaborant un nouveau dictionnaire des fonctions, définissant des normes, créant des fonctions-types, en positionnant les fonctions les unes par rapport aux autres et en précisant les critères d'évaluation des fonctions puis en les appliquant sur l'ensemble des fonctions.	13	Taux d'application des critères révisés sur les fonctions.	80%	Compte tenu d'une profonde réorganisation du secteur, la description des fonctions-types a progressé moins rapidement que prévu.	
Élaborer et déployer un système de suivi et de gestion des absences pour l'ensemble des départements.	32	Degré d'avancement du projet «Système de suivi et de gestion des absences».	Tous les départements appliquent le système.	Le processus de gestion des absences non planifiées (GANP) a été implémenté au Département 3 en 2009 et au Département 4 en 2010. Les services qui ont rejoint ces départements (SEVE et SPO) sont en cours de formation.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 1

Un projet de tableau de bord des postes est en cours d'élaboration.

Objectif 2

L'ensemble de l'analyse des fonctions-types devrait être terminé d'ici fin 2012. 20 descriptions de fonctions-types ont d'ores et déjà été validées par le Conseil administratif et 60 seront présentées prochainement sur un total de près de 270 fonctions-types pour toute la Ville de Genève.

Objectif 3

Le projet est en voie de réalisation au Département 1 (formation avancée au 2/3 environ et devrait être achevée courant 2012 avec l'arrivée d'un nouveau ou d'une nouvelle directeur-trice de département). Des contacts ont été pris au Département 2 et au Département A pour une réalisation en 2012. S'agissant du Département 5, l'implantation est planifiée pour fin 2012 et 2013.

**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

Le Département des constructions et de l'aménagement a poursuivi en 2011 le renforcement de ses capacités de pilotage des missions et des activités qui lui sont dévolues, garant d'un meilleur suivi de ses prestations et d'une utilisation optimale des deniers publics.

L'exercice 2011 représente l'année marquant la transition d'un système de mesure des missions et prestations vers un processus plus orienté vers l'évaluation des politiques publiques basée sur une approche intégrée et congruente, permettant tant, d'une part, de décliner les visions et les stratégies politiques du département en actions et projets, et d'autre part, de synthétiser ceux-ci (chantiers, réalisations) au niveau de thématiques politiques choisies.

La réelle gageure de cette démarche est de rendre systématique la mesure de la performance des moyens mis en œuvre, de manière objective, simple et transparente, par rapport à des lignes de conduite préalablement fixées par la Direction du Département. Au-delà du simple outil de pilotage et de la volonté de rendre des comptes, cela représente un engagement moral et politique fort vis-à-vis de la population et des autorités communales, notamment délibératives.

Au niveau financier, comme annoncé dans le rapport à l'appui du projet de budget 2011, l'ensemble des mises en chantier, comme des réalisations produites, a considérablement progressé durant l'année. Cela s'est traduit par une augmentation de plus de 30% des efforts d'investissement entre 2010 et 2011, passant ainsi de CHF 100 à 130 mios.

Au niveau juridique, l'année 2011 a été marquée par de nombreux recours lancés par le Département contre des autorisations de construire ne respectant pas la légalité (Quotas de logements sociaux prévus dans les PLQ en force non respectés; demandes de surélévation ne respectant pas les lois cantonales LGZD et LCI, changements d'affectation illicites, non-conformité des projets avec le plan d'utilisation des sols – PUS).

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des constructions et de l'aménagement

Introduction et faits marquants

En 2011, le Département des constructions et de l'aménagement a finalisé la formalisation de sa stratégie départementale. Elle est constituée de trois grandes lignes directrices que sont :

- Le logement;
- L'entretien du patrimoine bâti et la promotion du développement durable en matière énergétique;
- L'aménagement des espaces publics.

Ces lignes directrices sont progressivement assorties d'objectifs mesurables permettant une meilleure visibilité des activités déployées au niveau du Département, mais aussi de rendre compte sur les moyens employés à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la législature.

Depuis 2010, le Département a considérablement renforcé sa capacité à optimiser les processus internes et à mieux maîtriser les risques inhérents, ainsi que ses aptitudes d'appui aux services opérationnels en matière de gestion des ressources humaines et de contrôle de gestion.

Par ailleurs, il convient de souligner que dans une optique de participation active à l'optimisation du fonctionnement de l'Administration municipale, le Département a développé non seulement une approche et un traitement transversal des dossiers, mais aussi la promotion et la communication des activités opérationnelles. Cette démarche collaborative permet de renforcer l'identité du Département et de celle de la Ville de Genève, vis-à-vis de la population et des tiers en général.

Direction des constructions et de l'aménagement

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Formaliser l'organisation de la direction et des services du département.	31	Pourcentage d'actualisation des organigrammes et des cahiers des charges.	100 % des organigrammes et cahiers des charges à jour.	100 % pour les organigrammes et + de 70 % pour les cahiers des charges.	
Poursuivre l'unification et la réorganisation des procédures d'attribution des mandats d'études et des marchés publics de constructions par l'application de critères homogènes.	31 et 33	Date de validation de la procédure.	Procédure d'attribution des marchés publics de constructions contenant des critères de sélections homogènes rédigée au 31.12.2012.	La démarche d'unification suit normalement son cours, comme prévu.	
Renforcer la politique d'information et de communication du département pour mieux faire connaître ses activités au plus grand nombre de citoyens et citoyennes.	41	Clics sur les pages du site.	Pages Internet du département analysées en terme de consultation.	Pages Internet du département analysées (225'000 clics).	
Participer à la mise en place d'un système de contrôle interne coordonné en sein de l'Administration municipale.	11, 21 et 31	Taux d'avancement de la cartographie des macro processus du département.	Les processus du département sont définis et mentionnent les risques majeurs et les contrôles clés.	L'identification du périmètre du système de contrôle interne (SCI) est actuellement terminé.	
Poursuivre l'instauration d'un mode de gestion par projets au sein des différents services du département.	11, 31, 32 et 41	Date de réalisation des tableaux de bord.	Tableaux de bord élaborés au 31.12.2012.	Les tableaux de bord de suivi de projets sont actuellement opérationnels.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

1. L'ensemble des organigrammes du Département ont été mis à jour et sont désormais réactualisés mensuellement. Suite au projet d'harmonisation des fonctions-types, actuellement en cours de finalisation au niveau de la DRH, un gros travail d'actualisation a été mené en parallèle sur l'ensemble des cahiers des charges de la Direction et des services. L'objectif est de pouvoir garantir à tous les collaborateurs, un cahier des charges actualisé et signé. Cette démarche sera entretenue avec la mise en place systématique des entretiens périodiques dans un cycle de mise à jour de 24 mois au maximum, conformément aux exigences du Statut du personnel.
2. La démarche de réorganisation et d'unification des procédures d'attribution des mandats publics, soumis à la LAIMP, a été poursuivie en 2011. L'objectif de validation d'une procédure harmonisée au 31.12.2012 est confirmé.
3. Le Département oriente sa politique de communication afin d'offrir au plus grand nombre, une meilleure lisibilité de ses actions et de son activité en général. En 2011, l'Unité Infocom du Département des constructions et de l'aménagement a consolidé son travail d'information auprès du public. L'équipe a bénéficié de la venue d'une déléguée à la communication présente pour les trois services constructeurs (bâtiment, architecture et énergie). Une dizaine de triptyques (brochures de six pages) a été publiée. L'Unité a mis sur pied une grande exposition didactique sur le projet d'aménagement de la plaine de Plainpalais.

Elle a aussi communiqué sur des projets très divers, comme la rénovation du carillon de la cathédrale de Saint-Pierre. Quelque 300 pages du site Internet relatives à la construction et aux aménagements ont été mises à jour. Une trentaine d'Actualités Internet a été publiée en page Une du site, venant appuyer le travail de relation avec les médias. L'identité Ville de Genève a été mise en avant dans toutes ces actions.

4. La mise en place du système de contrôle interne au Département des constructions et de l'aménagement courant 2010 a permis de consolider l'environnement global de contrôle interne avec l'harmonisation des organigrammes et des cahiers de charges, la rédaction de la charte déontologique de la fonction achat et de la procédure « pouvoirs et délégations de pouvoirs ». D'autres sujets transversaux ont également été traités comme notamment le suivi des derniers rapports d'audit, la revue des autorisations SAP et l'analyse du processus achat. Un groupe interdépartemental a été constitué pour partager et échanger autour de la thématique du contrôle interne.
5. Le Département a poursuivi l'opération de mise en place de la planification et du suivi d'avancement des projets prioritaires du Département, initiée en 2010, par l'intermédiaire d'un tableau de bord synoptique et détaillé. Cette démarche se fait de manière totalement concertée et coordonnée avec celle relative à la planification financière des projets (PFI).

URBANISME

Urbanisme

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	11	Instruments d'évaluation	Conception, constitution et exploitation cartographique de bases de données sur les composantes du territoire, telles que UrbaSit, MémoCité, observatoire de la production du logement.
		12	Maquette de la Ville de Genève	Traitement des plans cadastraux, élaboration des photogrammétries et plans-maquettes pour la réalisation des modules au 1: 500 ainsi que leur mise à jour.
		13	Définition des besoins en équipements de proximité	Planification pour la Ville de Genève des équipements scolaires sur la base du potentiel à bâtir, de l'évolution de la population scolarisable et de l'inventaire des locaux disponibles en collaboration avec les services constructeurs et gestionnaires. Sous contrat de l'ACG, établissement des prévisions des effectifs scolaires et des recommandations de planification des équipements pour les 14 communes genevoises urbaines.
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	21	Préavis d'aménagement	À partir d'une connaissance approfondie du territoire (maquette, bases de données, visite de terrain) expertises de toute action ou événement ayant un impact sur l'aménagement et la planification : dispositions légales (ordonnances, lois, règlements, etc.), options politiques, droits de préemption, requête en autorisation de construire.
		22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	Élaboration, construction et mise en œuvre des instruments (directeurs et impératifs) de compétence communale, évaluation. Traitement de leurs incidences socio-politiques ainsi que simulation des conséquences foncières et financières pour la Ville de Genève.
		23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	Accompagnement technique et administratif des plans d'affectation initiés par l'autorité compétente, impliquant la rédaction du préavis technique et de la proposition du CA au CM ainsi que la mise en application de la position du pouvoir législatif.
		24	Relation mobilité — aménagement du territoire	Contribution, expertise, préavis sur la conception de la mobilité (réseaux de circulation-transport, projets d'infrastructures) et ses corrélations avec l'aménagement du territoire.
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	31	Assistance aux instances exécutives et législatives	Apport technique et contributions administratives aux choix stratégiques du département, du CA et à la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM. Contribution à la cohérence du domaine « organisation urbaine » par l'organisation des séances « Politique foncière et urbanisme ».
		32	Concertation sur des projets d'aménagement	Mise en place et suivi de l'information-communication, afin d'obtenir une large adhésion collective autour des projets d'aménagement.
		33	Information et promotion pour le grand public	Mise sur pied d'événements et élaboration de documents d'information et promotionnels destinés aux professionnels de l'urbanisme, aux médias et à la population, afin de les sensibiliser à divers options et projets d'aménagement-mobilité impliquant parfois des changements de modes de vie.
		34	Échanges professionnels	Représentation de la Ville de Genève à diverses instances (Aspan, projet d'agglomération, commission consultatives, etc.), accueil de délégations et diverses contributions professionnelles (université, congrès, séminaires, etc.).

Urbanisme

Introduction et faits marquants

En 2011, le Service d'urbanisme a connu un renouvellement de son personnel (cheffe de service, adjoint de direction, architecte-urbaniste, secrétaire-comptable et assistant géographe) soit 5 postes sur 20 à repourvoir.

1. Assistance au Magistrat

- Mise au point de la méthodologie du monitoring PDCOM (définition des indicateurs) en vue de sa publication en 2012;
- Suivi du Projet d'Agglomération (PA2, PACA Genève-Meyrin-St. Genis et Annemasse);
- Cornavin : copilotage de l'étude sur l'extension des voies CFF (phase 1);
- PAV : participation au comité technique et mise au point de la Communauté des communes urbaines (CCU);
- Expertises sur le projet de modification de la LAT avec l'Union des villes suisses, sur le plan directeur cantonal de la mobilité douce et sur la révision des normes de stationnement par la DGM, et sur différentes planifications ferroviaires fédérales;
- Secrétariat Commission d'Aménagement et de l'Environnement (CAE) : 18 objets traités;
- Participation aux séances publiques de quartier et appuis pour divers exposés de la Présidence;
- Assistance technique à plusieurs oppositions et recours (en particulier surélévation).

2. Mise en œuvre de la politique d'aménagement de la Ville de Genève

- Suivi des plans d'affectation, requêtes et estimation du potentiel à bâtir;
- Préavis sur 227 requêtes en autorisation de construire (58 immeubles, 54 surélévations). Appuis à l'unité juridique en cas de recours;
- Analyse des droits de préemption;
- PDQ Concorde : participation au projet;
- PLQ Gare des Eaux-Vives : suivi, pilotage du mandat sur les lots B et C, expertises diverses, participation à la coordination des projets et des mises en œuvre;
- Petite Boissière : pilotage du mandat de l'image directrice;
- Vieusseux : copilotage du mandat de l'image directrice (État de Genève, SCHG et FLPAI);
- Forêt : pilotage de la démarche pour la mise à jour de l'image directrice;
- PLQ Forêt Bouchet – pilotage DR;

- Montage et pilotage de PLQ : Eidgenots (projet et procédure), Allières (projet et convention entre propriétaires), J.-L. Prévost (projet en partenariat avec les privés), Chandieu (projet de convention État de Genève-Ville de Genève en vue de ne pas réaliser de parking), Vernier 115 (projet et coordination);
- ZIC : pilotage du mandat de l'image directrice;
- PUS localisé Petits-Délices : pilotage du mandat et rédaction du règlement;
- Godefroy – Swisslife : pilotage de l'étude;
- Participation au suivi des études ZILI et « Route de Vernier/Voies CFF »;
- Montage et suivi du mandat d'aménagement « Jean-Simonet »;
- Participation à l'évaluation des sites pour une patinoire;
- Plan directeur cantonal (participation CAT).

3. Information & communication

- Évaluation des besoins en stationnement des FIDP (partenariat avec État de Genève);
- Maquette : réalisation de 3 modules + 19 mises à jour. Digitalisation partielle de 22 modules. 6 maquettes d'étude. 22 expositions de modules. Préparation du programme et cahier des charges de l'appel d'offres. Vote du crédit pour la digitalisation : 2 novembre 2011;
- Représentation Ville de Genève : Projet d'agglomération, PAV, CAT, CU, Comité ASPAN-SO, ARE, groupes « État-Ville » et « Sécheron », « Positionnement des villes »;
- Comité directeur du SITV;
- Organisation de 15 visites « Dimanche-à-pied », accueil de délégations;
- Assistance et suivi technique pour projet de Coopération à Matagalpa (Nicaragua);
- Représentation : « Code de la rue » - Strasbourg, Colloque sur la marche – EPFL Lausanne, Plan directeur des chemins pour piétons – Bruxelles, « Densifier le milieu bâti » - Jubilé ASPAN-SO Neuchâtel.

Urbanisme

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place des stratégies de réhabilitation de secteurs sensibles ou définis dans le PDCom.	22	Nombre de secteurs validés par le Département 2 et le Canton (Direction générale de l'aménagement du territoire).	2 secteurs.	Processus engagé sur 7 secteurs (Soret, Vieusseux, Cornavin-Montbrillant, Forêt-Mervelet, Chandieu, Allières-Petite Boissière).	
Accompagner la politique de création de logements de la Ville de Genève par le montage de projets.	23 et 31	Nombre de PLQ adoptés.	5 (Eidguenots, JL Prevost, Rieu-Malagnou, Eaux-Vives, Allières).	1	
Réviser et adopter le Plan directeur des chemins pour piétons.	22, 24 et 33	Nouvel arrêté en vigueur.	Arrêté CE avant le 31 décembre 2011.	- (cf. commentaire ci-après).	
Mettre en œuvre la digitalisation des plans de la maquette.	12	Nombre de plans digitalisés.	12 plans digitalisés.	-	
Mettre en place un tableau de bord de pilotage des indicateurs de suivi des requêtes en autorisation de construire et en lien avec le PDCom.	11, 13 et 22	Nombre de domaines couverts.	3 domaines couverts (logements sociaux, dérogations PUS, surélévations).	3	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les stratégies de réhabilitation des secteurs sensibles ou de renouvellement urbain sont des démarches s'échelonnant sur plusieurs années. En 2011, le Service d'urbanisme a initié plusieurs études d'aménagement dont les plus importantes portent sur les quartiers de la Forêt et de la Petite Boissière. Ces études qui seront terminées au printemps 2012 seront suivies par l'élaboration de plans localisés de quartier (fin 2012) qui définiront plus précisément l'urbanisation de ces secteurs.

La mise au point des PLQ sur le territoire de la Ville de Genève est soumise à de nombreuses contraintes – parcellaires morcelés, occupés par des villas, oppositions des voisins, contraintes techniques. En 2011, le PLQ Rieu-Malagnou a été adopté. Les quatre autres sont en cours de procédure (adoption fin 2012).

La révision du plan directeur des chemins pour piétons a été temporairement suspendue vu que l'initiative populaire IN-2 (166) « 200 rues sont à vous pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces! » est actuellement traité par le Conseil municipal et ses résultats seront de nature à influencer sur le plan directeur des chemins pour piétons.

Suite au vote de la PR 717 en novembre 2011, la mise en œuvre de la digitalisation des plans de la maquette débutera au printemps 2012.

Les indicateurs de suivi pour les trois domaines annoncés dans le cadre des requêtes en autorisation de construire ont été développés et définis dans le courant de l'année 2011. Le nombre de logements à bas loyer ainsi que les dérogations aux dispositions légales relatives aux surélévations font d'ailleurs l'objet de fiches de suivi à part entière.

ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour les services utilisateurs et établir les chiffrages et la planification.
		12	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la demande de crédit de construction ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		13	Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclage final du crédit voté et l'archivage du dossier.
		14	Participer à l'élaboration d'une stratégie commune aux services d'architecture, des bâtiments et de l'énergie en matière de rénovation, d'énergie et de sécurité	Participer à l'élaboration de la stratégie, du PFI, des tableaux de bord et autres documents communs du département. Collaborer avec les services des bâtiments et de l'énergie à l'évolution du patrimoine immobilier en vue, notamment, de la réduction des coûts d'entretien et d'énergie, ainsi que la promotion de l'utilisation de matériaux écologiques, etc. Participer aux documents généraux et à la communication du département.
2	Conduire pour la fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	21	Élaborer des études de faisabilité, planifier, coordonner et gérer les budgets d'études et de réalisation	Élaborer des études de faisabilité et/ou des programmes ainsi que leur chiffrage et leur planification. Organiser les procédures d'appel d'offres. Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude et de réalisation, assurer leur suivi financier et leur bouclage final.
3	Établir les préavis architecturaux	31	Traiter les requêtes en autorisation de construire	Examiner, du point de vue de l'architecture et de l'habitabilité les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis à l'intention de la Direction du département.

Architecture

Introduction et faits marquants

Le Service d'architecture a, durant l'année 2011, poursuivi l'objectif de tout mettre en œuvre afin de mettre à disposition de la population des nouveaux logements, d'une part et de participer à l'effort de rénovation des immeubles existants d'autre part.

Pour ce faire, il s'est attaché entre autres :

- À organiser un concours pour la construction d'un immeuble de logements à la rue des Grottes 8 ;
- À déposer des demandes de crédits de réalisation, notamment pour la rénovation de deux immeubles à la rue de la Servette 36 et à la rue de la Tour-de-Boël 7 ;
- À ouvrir un chantier à la place de Grenus 2.

Le Service d'architecture a également déposé des crédits d'études pour la rénovation et la construction d'espaces de vie enfantines, de groupes et équipements scolaires ainsi que des espaces de quartier, notamment rue Lamartine 16 bis, rue René-Louis-Piachaud 4 (ancien manège) et avenue Henri-Golay 40 (ferme Menut-Pellet).

Sur ce même thème, il a organisé le concours du périmètre de Chandieu qui, outre l'équipement scolaire et la crèche, traitait également de l'aménagement d'un parc public, maillon manquant de la pénétrante de verdure allant du Petit-Saconnex à la gare Cornavin.

2011 a aussi été marqué par le vote par le Conseil municipal de :

- La rénovation de la crèche le Gazouillis rue Lamartine 2, le chantier a débuté deux mois après ce vote ;
- La rénovation de l'immeuble à la rue de Lausanne 27 et la construction d'un immeuble neuf à la même adresse ;
- L'étude pour la surélévation de la crèche Chateaubriand ;
- L'étude pour la construction d'équipements publics au boulevard Saint-Georges 21 ;
- L'étude pour la construction d'un immeuble de logements et d'ateliers d'artistes à la rue François-Grast ;
- L'étude pour la reconversion de l'ancien manège situé rue René-Louis-Piachaud 4 en espace de quartier.

En toute fin d'année, le Service d'architecture a achevé la construction de la vélo station de la place Montbrillant qui permet à plus de 300 cyclistes de mettre leurs vélos à l'abri.

Enfin, 2011 a vu l'arrivée d'une chargée de la communication dont le service partage les compétences avec les services du bâtiment et de l'énergie. Cette personne est notamment chargée de mieux mettre en valeur les prestations du Service d'architecture et de rendre plus lisible son action par les citoyens de la commune de Genève.

Architecture

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Déposer des demandes de crédit d'investissement pour des bâtiments à construire ou à rénover.	12 et 13	Nombre de demandes de crédits pour des bâtiments déposées.	7	7	●
Gérer des constructions ou des rénovations de logements et de bâtiments à usage public.	13 et 21	Nombre d'immeubles de logements en chantier en 2011.	8	6	◐
Poursuivre et terminer la rénovation des immeubles très vétustes ou à faible performance énergétique du patrimoine immobilier de la Ville de Genève.	14 et 21	Nombre de bâtiments avec indice de dégradation inférieur à 0.5 (état 2011).	4	4	●
Construire ou rénover au plus près des labels « Minergie » ou « 100 % renouvelable ».	11, 12, 13, 14 et 21	Pourcentage de nouvelles constructions avec label Minergie ou 100 % renouvelable.	70%	80%	●
Établir les propositions de préavis architecturaux.	31	Pourcentage de réalisation de l'objectif.	100%	100%	●

BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	11	Entretien et gérer le patrimoine financier	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		12	Entretien et gérer le patrimoine administratif	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		13	Analyses	Recensement des états de dégradation des bâtiments avec les outils informatiques MER, MERIP, EPIQUR et STRATUS. Les critères de dégradation ou de maintenance sont remis à jour en fonction des interventions entreprises, d'où une planification plus proche de la réalité et une meilleure vision à long terme des sommes et crédits à engager.
		14	Études	Préparation des programmes d'étude, réalisation d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets et plans d'exécution du service, préparation des dossiers d'autorisation de construire, gestion et archivage des plans et dossiers répertoriés et conservés. Gestion de la documentation technique du service.
		15	Atelier CAD	Numérisation des plans des immeubles de la Ville de Genève. Mise à jour de la base de données accessible par les mandataires.
2	Sécurité	21	Assurer la sécurité des personnes et des biens	Gestion et application des concepts de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances. Les concepts de sécurité s'appliquent aux personnes et aux biens dans les immeubles propriété de la Ville de Genève et dans les locaux loués par la Ville de Genève accueillant du public.

Bâtiments

Introduction et faits marquants

L'année 2011 a été marquée par une activité intense d'entretien du patrimoine administratif et du patrimoine financier, notamment dus à des besoins plus importants que prévus.

La politique d'entretien du patrimoine financier (immeubles de logements principalement) s'est déployée sur la base des indications fournies par la base de données utilisant la méthode d'évaluation globale de l'état d'entretien, dénommée « Stratus ». Le service a déposé en 2011, quatre nouvelles demandes de crédits de réalisation permettant de profiter de la rénovation de certains immeubles à fort indice de dégradation pour créer de nouveaux logements (Grottes 6-6bis, Rousseau 7, Chouet 4). Dix nouvelles demandes de crédit de rénovation relatives au patrimoine administratif ont en outre été déposées en 2011.

Au niveau administratif, le Conseil administratif a décidé, le 1^{er} juin 2011, de regrouper l'ensemble des compétences d'entretien du patrimoine bâti au sein du Service des bâtiments. Concrètement, cela s'est notamment traduit par un transfert concerté de 3 postes d'architectes (y compris les titulaires) du Service des écoles, avec au préalable une adaptation de l'organisation du service (préparation des nouvelles places de travail, élargissement des portefeuilles d'objets sous gestion).

Bâtiments

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Réduire le nombre d'immeubles du patrimoine financier situés en dessous de l'indice 0.5 (niveau de dégradation des bâtiments).	11 et 14	Nombre de PR déposées.	4 PR déposées au 31.12.2011.	4	●
Poursuivre la politique de rénovation du patrimoine public et administratif.	12, 14 et 21	Nombre de PR déposées en 2011.	10 PR déposées au 31.12.2011.	11	●
Poursuivre la numérisation des plans des bâtiments.	15	Taux de traitement de dossiers scannés.	90% des dossiers sont scannés.	95%	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs fixés ont tous été atteints.

ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Logistique et maintenance Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises.
		12	Conduite et surveillance Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible.
		13	Entretien et transformations Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des ressources, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	21	Ingénierie, recherche et développement Appui technique auprès des services municipaux et de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22	Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets.
		23	Information et communication Promotion interne et externe des activités du service - rédaction de publications - gestion du site Internet - participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.
		24	Politique climatique municipale Coordination et intégration des politiques en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, de construction et d'aménagement au sein d'une politique globale. Conduite des processus de labellisation « Cité de l'énergie » et « European Energy Award ».

Énergie

Introduction et faits marquants

Globalement, toutes les priorités décrites ont été engagées ou réalisées, hormis la stratégie générale sur l'eau qui sera légèrement décalée dans le temps.

Secteur thermique

En termes d'énergies renouvelables: 2011 a été la première année d'exploitation des Conservatoire et Jardin botaniques, soit une solution de chauffage «100% renouvelable» (bois déchets, soleil, appoint gaz).

Des avancées importantes en matière de stratégie thermique territoriale ont été réalisées. Des infrastructures d'énergie faisant cheminer l'eau du lac dans les quartiers permettront le déploiement par SIG de solutions de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments. Il s'agit notamment des projets «Genève Lac Urbain» (GLU) et «Genève Lac Aéroport» (GLA).

L'écoquartier de la Jonction et son périmètre élargi devraient pouvoir en bénéficier dès 2014.

De nouveaux bâtiments 100% renouvelables ont été inaugurés, tels que Cité Corderie 10, Cendrier 1-3 (crèche et logements), l'espace de quartier de Sécheron.

Secteur électricité

De grands pas ont également été réalisés dans le secteur de l'électricité.

La stratégie électrique a été acceptée par le Conseil administratif.

2011 a été l'occasion du couronnement de la lampe LED inventée et développée par la Ville de Genève afin d'équiper le cordon de la Rade. Cette ampoule a reçu la médaille d'or au Salon international des inventions de Genève de 2011 et a concouru pour le Watt d'Or 2012 en catégorie « technologies énergétiques ».

Par ailleurs trois nouvelles centrales photovoltaïques ont été inaugurées en 2011 :

- Centre sportif de Vessy ;
- Cité Corderie 10 ;
- Muséum d'histoire naturelle.

Énergie

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie générale « 100% renouvelable en 2050 ».	Toutes	% d'énergie renouvelable pour l'approvisionnement en chaleur.	Pour 2011: 6% d'énergie renouvelable pour l'approvisionnement en chaleur.	3%	
Respecter les engagements pris par la Ville de Genève en matière de réduction des émissions de CO ₂ .	Toutes	Réduction du volume de CO ₂ par rapport à 2005.	Réduction de 2'740 tonnes.	2'993	
Mise en œuvre de la stratégie électrique visant à diminuer la consommation et à renforcer de manière équilibrée la production d'électricité renouvelable et locale.	21 et 22	Obtention des moyens de financement et démarrage des premiers projets.	Attribution des crédits et projets démarrés.	- (cf. commentaire ci-après).	
Mise en œuvre de la stratégie générale adoptée en matière de politique énergétique et climatique.	24	% d'avancement du plan d'action.	30% d'avancement du plan d'action, tous projets confondus.	66%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 1

Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la construction d'infrastructures énergétiques territoriales, comme ce sera le cas par exemple avec des réseaux d'eau du lac dans les quartiers.

Objectif 2

Il est important de souligner que l'objectif et le résultat sont des données fournies à l'AENEC et validées par cette dernière au printemps de chaque année. L'objectif évalué porte donc sur la période validée précédente.

Objectif 3

Le fonds énergie et climat est proposé pour vote au Conseil municipal et la première étape d'investissement est en attente d'être déposée.

Objectif 4

Sur les 33 actions que comporte la stratégie générale, 10 actions sont terminées, 5 sont en phase de finition et les 17 restantes sont en cours d'avancement.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie
		12	Assistance au Magistrat
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Accompagnement des grands projets
		22	Zones à priorité piétonnes
		23	Qualité de vie dans les quartiers
		24	Assainissement du bruit routier (OPB)
		25	Plan lumière
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	32	Espace public et qualité de vie dans les quartiers
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41	Information et communication
		42	Promotion
		43	Échanges professionnels et représentation

Aménagement urbain et mobilité

Introduction et faits marquants

Domaines d'activités

Les cinq programmes stratégiques qui structurent désormais l'activité du service ont été poursuivis, avec succès pour certains tandis que d'autres ont subi quelques aléas.

Le plan d'actions visant la piétonnisation de rues et de places, reprenant la Stratégie de piétonnisation du Conseil administratif et l'IN-2, concrétisé par trois demandes de crédits soumises au Conseil municipal, a été l'occasion de débats politiques nourris durant toute l'année 2011. En conséquence, une partie des études a pu être menée tandis que le démarrage des autres a été différé. Ce report a toutefois permis au service d'affiner certains tenants et aboutissants techniques et stratégiques de ce plan d'actions. Ce travail de fond a également été alimenté par la nouvelle donne que constitue le projet de loi cantonale concernant la compensation des places de stationnement, encore à l'examen du Grand Conseil.

Parmi les grands projets pour lesquels le service est mobilisé, le CEVA est entré dans sa phase opérationnelle. Le concours pour l'aménagement des espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives a initié une série d'autres procédures du même type sur l'ensemble des haltes et gares de la ligne. Cette démarche est fédérée par le Service Interfaces Espaces Publics CEVA constitué au DCTI pour coordonner le travail des différents partenaires communaux, cantonaux et français. Ce nouveau mode de collaboration est très appréciable et bénéficie directement à la production d'un travail de haute qualité. En revanche, le projet de plage des Eaux-Vives est bloqué par un recours, si bien que la Ville de Genève a provisoirement interrompu son travail d'accompagnement.

Dans le domaine de la mobilité, le service a également accompagné divers projets et planifications pilotés par le canton. En effet, 2011 a été l'année charnière pour la concrétisation des Plans directeurs des mobilités douces et des transports publics, la définition de la nouvelle hiérarchie du réseau routier ou encore la mise au point, en partenariat avec les TPG, du projet de Vélos en Libre Service.

La planification de la Voie verte d'agglomération s'est achevée et les études d'aménagement des tronçons prioritaires en Ville de Genève, objet d'un crédit voté en 2011, vont pouvoir être lancées selon le calendrier imposé par la Confédération. Avec le lancement du concours pour une passerelle piétons-cyclistes au pont du Mont-Blanc, la Ville de Genève contribue ainsi activement au développement des grandes infrastructures de mobilités douces favorisant le report modal.

Le tram Cornavin-Onex-Bernex a été mis en service, ce qui permettra à la Ville de Genève de se concentrer sur les projets d'accompagnement tels que la rue des Rois, la place de la Synagogue, la rue du Rhône, etc. Enfin, le service a contribué activement à l'événement Rousseau 2012 par la conception du pavillon provisoire implanté sur l'île du même nom.

Dans les quartiers, un travail important a été mené avec les écoles, débouchant sur des mesures concertées d'aménagements pour sécuriser le chemin des écoliers (PR 912).

Plusieurs projets de réaménagement de places ont passé des étapes de procédure importantes : réalisation de concours, autorisations de construire, crédits de travaux votés, ou chantier démarré. Il s'agit notamment de la place du Petit-Saconnex, des squares Pradier et Chantepoulet, du bastion Saint-Antoine, des places Simon-Goulart, Longemalle et du Vélodrome, de la 3^{ème} étape de la plaine de Plainpalais.

La signalétique de la rade a été entièrement renouvelée en partenariat avec l'État de Genève. Les nouveaux panneaux mis en place ont permis de simplifier l'information, désencombrer les quais, rétablir des vues et, partant, revaloriser l'image d'un site à haute valeur touristique et patrimoniale.

Enfin, la mise en œuvre du plan lumière s'est déployée dans les quartiers par le dépôt d'une demande de crédit portant sur le renouvellement de l'éclairage sur divers sites de la Ville de Genève (PR 935).

Processus de travail

Les relations de travail avec les principaux partenaires cantonaux du DIM sont désormais plus claires et bénéficient d'une bonne collaboration. Pour autant, le service souffre toujours quelque peu de l'organisation instable de la Direction générale de la mobilité, qui occasionne des difficultés souvent d'ordre technique dans le suivi de ses dossiers.

Gestion du service

Les forces de travail du service ont été complétées par deux nouveaux postes. Cela permet d'affronter la quantité toujours croissante de projets à mener, dans un domaine où la demande va de pair avec le développement rapide de l'agglomération. Le service a également accueilli une nouvelle apprentie ainsi que des collaborateurs temporaires pour des remplacements. L'accueil de ces six personnes ne bénéficiant d'aucune expérience de l'administration publique, soit 20% de l'effectif total a, pour autant, occasionné une charge d'accompagnement importante. Le bénéfice de ces ressources supplémentaires ne sera donc appréciable à sa juste valeur qu'à moyen terme.

Aménagement urbain et mobilité

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Prendre des mesures pour un rééquilibrage de la répartition de l'espace public en faveur des mobilités douces (piétons, vélos, TC).	22	Mise en œuvre du programme stratégique de création de zones à priorités piétonnes.	Selon PR 785 et 787 déposées au CM en mai 2010 (étude générale « 200 rues piétonnes » achevée selon PR785 - ensemble des mandats d'études localisées confiés selon PR 785 - mandat d'étude circulation engagé selon PR 862 - crédit de travaux pour la fermeture d'un premier lot de 50 rues déposé au CM.	PR 785 /PA110: étude générale achevée fin 2011. PR 787: amendement voté reportant l'ouverture du crédit d'étude à une autorisation en force pour le parking Clé de Rive. PR 862 pour la réalisation de la 1ère tranche de l'IN-2 déposée au CM.	
Tendre à une amélioration du confort de vie quotidienne des habitants et usagers de la Ville par une réduction des émissions sonores dues au trafic routier, conformément aux exigences fédérales. Sensibiliser les instances et partenaires, ainsi que le public, sur les impacts d'une non-maîtrise du trafic motorisé pour la santé publique, et favoriser les mobilités alternatives.	23 et 24	Convention-programme, soit le plan d'actions quadriennal défini d'entente avec le canton et la Confédération.	Demandes de crédits travaux déposées au CM selon 6 ^{ème} PFI.	Dépôt d'un crédit cadre destiné à l'assainissement OPB de plusieurs rues ou tronçons de rue, ainsi que d'un crédit destiné à l'assainissement de la route de Malagnou.	
Valoriser et sécuriser les usages nocturnes de l'espace public (rues, places, cheminements piétons) tout en contribuant à réduire la consommation d'énergie dans le domaine de l'éclairage public.	25	État d'avancement des projets pilotes Bourg de Four et Place Neuve selon le Plan lumière. Poursuite de la campagne de remplacement de 4'500 points lumineux visant des économies d'énergie.	Dépôts de requête en autorisation de construire et de demandes de crédit pour les projets pilotes. 4'500 points lumineux remplacés au 31.12.2011.	Projet pilote Bourg-de-Four terminé. Projet pilote place Neuve engagé. PR 694 et 695 : 3'800 points lumineux remplacés dans le cadre de la campagne visant des économies d'énergie.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 1

Les différentes demandes de crédit d'études et de travaux portant sur les deux grands projets de piétonnisation (Stratégie de piétonnisation et IN-2) ont été l'occasion de longs débats au Conseil municipal et dans la société civile. Le temps pris pour ces examens ainsi que les amendements votés n'ont pas permis au service d'engager le travail technique dans les délais prévus.

Objectif 2

L'état d'avancement de la stratégie d'assainissement du bruit routier a fait qu'en 2011 plusieurs dossiers se sont trouvés dans une phase charnière de procédure non encore expérimentée, tant de la part de la Ville de Genève que du Canton. Des ajustements entre autorités ont été nécessaires afin de s'accorder sur la nature des procédures et les compétences déléguées à chacun des partenaires. Des divergences d'interprétation sont apparues, qui ont retardé le traitement de certains dossiers mais sont aujourd'hui en grande partie aplanies. L'ensemble des dossiers qui suivront bénéficieront de cette clarification.

D'autre part, les revenus attendus par le Service du génie civil provenant de la rétrocession cantonale des charges d'entretien du domaine public ont impliqué une révision de la stratégie de financement des projets d'assainissement. Ainsi, le PFI sera allégé de tous les travaux assimilables à de l'entretien.

Objectif 3

Concernant les projets pilotes, le rythme envisagé n'a pu être tenu car la priorité a dû être mise sur le réaménagement de l'île Rousseau. En effet, suite à la décision du Conseil municipal, ce projet a mobilisé les ressources internes du service contrairement à ce qui était prévu au départ.

Concernant la campagne de remplacement des 4'500 points lumineux, les travaux débutés en 2009 prévoyaient de se dérouler jusqu'à mi-2012. Le rythme de pose a pu être accéléré dans un premier temps, ce qui permettait d'espérer un achèvement anticipé des travaux à fin 2011. Toutefois, la restructuration au niveau européen d'une des deux entreprises adjudicatrices a provoqué un retard de 8 mois dans la fourniture des luminaires, de sorte que les travaux seront achevés à mi-2012 comme prévu initialement.

GÉNIE CIVIL

Génie civil

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseils au Magistrat (ou le CA) via la direction du département dans la définition des options stratégiques en termes de construction et d'aménagement du territoire	11	Planification directrice en termes d'espaces publics et de qualité de vie Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification urbaine et le génie-civil. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Définition des orientations, anticipation des besoins, coordination avec la planification cantonale en matière de déplacements. Développement d'images directrices à usage interne relatives aux modes doux, au stationnement, aux zones 30km/h, au respect de l'OPB, etc. Planification des projets, coordination avec d'autres projets d'aménagement ou d'entretien du domaine public, programmation des investissements. Contribution, participation, propositions dans le cadre des planifications assurées par le Canton (hiérarchie du réseau, TP, mobilités douces, etc.).
		12	Assistance au Magistrat Assistance technique + préparation de préavis, de réponses aux motions, pétitions, questions et courriers reçus par le département.
2	Mise en œuvre de la politique d'acquisition, de construction et d'aménagement de la Ville de Genève	21	Accompagnement des grands projets TCOB, CEVA, Pont Hans Wilsdorf, Artamis, etc.
		22	Zones à priorité piétonnes Procéder aux travaux de construction, de nouveaux aménagements du domaine public.
		23	Qualité de vie dans les quartiers Procéder aux travaux de construction, de nouveaux aménagements du domaine public favorisant la mobilité à l'intérieur d'un quartier (pistes cyclables, sécurisation de la circulation des enfants et des handicapés, accessibilité aux transports publics, zones 30 km/h, etc.).
		24	Assainissement du bruit routier (OPB) Étude et restructuration des revêtements du réseau routier.
		25	Patrimoine administratif Études et créations d'aménagements pour personnes à mobilité réduite, études et assainissement de sites pollués. Étude, construction et/ou reconstruction des collecteurs. Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) liée à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Étude et mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc.
3	Mise en œuvre de la politique d'exploitation, d'entretien et de maintenance du patrimoine de la Ville de Genève	31	Espace public et qualité de vie dans les quartiers Procéder à l'étude et aux travaux de maintenance du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance (marquages) dont la Ville de Genève a la responsabilité. Émission de préavis techniques pour toutes demandes d'occupations du domaine public par des tiers (via le SEEP). Gestion des matériaux de construction utilisés par nos équipes internes (dépôts). Contrôle et suivi in situ des travaux de tiers exécutés sur l'espace public (SIG par exemple). Étude, entretien, maintenance du réseau routier, en vue de l'assainissement du bruit routier (OPB). Mettre en œuvre des moyens internes pour l'exécution de travaux permettant la maintenance des projets de mobilité développés par la Ville de Genève.
		32	Patrimoine administratif Mettre en œuvre par moyens internes l'inspection de l'espace public, permettant la sécurisation et réparation des défauts d'entretien. Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'étude et l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. L'octroi d'autorisation pour le transit de convois exceptionnels sur certains de nos ouvrages d'art (demandant étude et calcul de charges en interne). Contrôle des conditions hydrauliques du Lac et cours d'eau (Rhône Arve) en vue de la maintenance de nos ouvrages (ponts murs de quais). Garantir un état de propreté permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffitis) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration de barrières. Monuments (y.c. barrières), nouvelles statues, nouvelles œuvres d'art mises en place sur le domaine public. Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise en eau (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration d'un point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc.
4	Information, communication, promotion et représentation de la Ville de Genève auprès des différents partenaires	41	Information et communication Système d'information du territoire, etc. De plus, le GCI entreprend des prestations d'informations au public (4120) pour ses chantiers d'aménagements ou de maintenances et ce via la presse, les tout ménage, les actions sur le terrain ou par la pose de signalétique in situ.
		42	Promotion Promotion de nouveaux collecteurs (assainissement), nouvelle place piétonne, etc.
		43	Échanges professionnels et représentation CCTSS, ÉTAT, Communes, TPG, société Suisse des entrepreneurs, etc.

Génie civil

Introduction et faits marquants

En matière de gestion et d'organisation

Le service a mis au concours 11 postes de travail soit: 1 maçon, 1 machiniste, 1 ouvrier travaux, 1 ouvrier fontaines, 1 chef de groupe monuments & fontaines, 2 agents techniques, 1 secrétaire, 1 ingénieur, 1 technicien et 1 aide opérateur géomètre.

En collaboration avec la responsable du contrôle interne et la codirection du département, la structure de l'organigramme du service a été adaptée, afin d'optimiser au mieux la gestion des équipes et des entités techniques.

Pour ce qui est de la collaboration interservices et interdépartementales, le service travaille étroitement avec le service d'aménagement urbain et de la mobilité, ainsi qu'avec le Service des espaces verts, dont il rencontre régulièrement les représentants. Le service a été sollicité à de nombreuses reprises par le Service de la sécurité et de l'espace publics pour des avis techniques et autres supports logistiques.

En matière d'étude et diagnostic du domaine public

Ouvrages d'art: 2 ouvrages ont été inspectés et 2 analyses structurales ont été effectuées. Le nombre d'inspections effectuées en 2011 est inférieur à la planification. Ce fait s'explique par les difficultés en matière de recrutement d'ingénieurs civils.

Chaussées, trottoirs: Les contrôles in situ de l'état des chaussées et trottoirs, a été renforcé ce qui a permis d'atteindre les objectifs fixés avec une inspection de 20% du domaine public communal.

Assainissement: Dans le cadre du PGEE, l'objectif est de maintenir le fonctionnement des 280 km de canalisations existantes et projeter son extension future.

Une image de l'état du réseau secondaire de la Ville de Genève a ainsi pu être établie, retenant 5 niveaux d'état. Ce bilan permet de définir les secteurs prioritaires à rénover et les moyens financiers à investir à court et moyen termes.

En matière de travaux d'aménagement et d'entretien

En collaboration avec le Service d'aménagement urbain et de la mobilité, 11 demandes de crédit ont été élaborées et déposées auprès du Conseil municipal, totalisant plus de 81 millions de francs. Environ 40 chantiers d'aménagement ont été réalisés tout au long de l'année. Parmi eux, les travaux d'accompagnement liés au tram TCOB, la 2^{ème} étape de l'aménagement de la plaine de Plainpalais, l'assainissement du site d'Artamis, les rues de l'École-de-Médecine et Hans-Wilsdorf, la Place de Longemalle, la Place du Vélodrome, la rue Ferrier, la rue de Saint-Jean, etc.

L'ensemble des dépenses pour l'exécution des travaux d'investissement et de fonctionnement par

mandats externes ont représenté, en 2011, un coût total d'environ 44 millions de francs.

S'agissant des mesures OPB, la pose d'enrobés bitumineux de type phono absorbant, a été systématisée sur l'ensemble des chantiers d'aménagements et d'entretien de chaussées.

En 2011, plusieurs nouveaux aménagements cyclables ont été mis en service, notamment dans le cadre du TCOB, ce qui a permis d'augmenter et d'améliorer le réseau cyclable existant de plusieurs centaines de mètres.

En matière de travaux de maintenance par équipes internes

Equipes travaux et marquages routiers, ont réalisé environ 210 interventions liées aux marquages routiers, 110 interventions sur des bornes réfléchissantes, 230 réparations de mobiliers urbains. Au niveau de la sécurisation des chaussées et trottoirs de l'espace public, 510 interventions d'urgence et autres petits aménagements ont été exécutés et 70 abaissements de trottoirs ont été créés en faveur des personnes à mobilité réduite.

Equipe inspection du domaine public: Le service a reçu 710 dossiers pour préavis d'interventions de tiers (gaz, eau, électricité etc.) dont la majorité des travaux a pu être supervisés. En outre, l'inspection du domaine public a permis de générer plus de 60 mandats de travaux externes (budget de fonctionnement) de faible à moyenne importance pour garantir la sécurité des usagers.

Équipes monuments et fontaines: Outre leur entretien courant, le nettoyage de tags a fait l'objet de 50 interventions.

Équipe assainissement: En plus des 150 interventions ponctuelles, environ 9000 sacs de récolte des eaux de surface et 10 secteurs du réseau d'assainissement ont été nettoyés, induisant plus de 2100 tonnes de boues traitées.

En matière d'information & communication

L'information publique concernant les chantiers a suivi les développements de la charte graphique réalisés au sein du Département 2. L'objectif principal, à savoir l'identification immédiate du maître d'ouvrage par les riverains et passants, est aujourd'hui atteint grâce à la cohérence entre les différents supports.

Pour les chantiers d'envergure, un ou plusieurs panneaux de chantier sont fabriqués. Ils sont complétés par des banderoles génériques ou spécifiques accrochées sur les clôtures de chantier. En parallèle, un ou plusieurs avis aux riverains sont distribués aux habitants et commerçants des alentours.

Pour les chantiers d'entretien, les riverains sont avertis de manière systématique, lorsqu'il s'agit de travaux d'une durée supérieure à quelques jours ou si les interventions ont lieu la nuit ou le week-end.

Génie civil

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Respecter les plannings et enveloppes financières des grands projets.	21 à 25	% du degré d'avancement des travaux selon plannings.	95% des travaux sont exécutés dans les délais planifiés.	90%	
		% du respect de l'utilisation des crédits d'investissement prévus dans les arrêtés votés.	Respect à 100% de l'enveloppe des dépenses prévues dans les crédits d'investissements votés.	95%	
Superviser et contrôler les travaux de tiers exécutés sur le domaine public.	21	% d'activités de services de tiers contrôlés.	95% des activités de tiers sur le domaine public font l'objet d'un contrôle et d'un suivi technique.	80%	
Maintenir et restaurer le patrimoine public par la réalisation d'inspection et de travaux d'entretiens adaptés.	11 et 12	Surface du domaine public inspecté.	¼ de la surface du domaine public inspectée.	20%	
Prévenir le nombre d'accidents professionnels.	21, 23 à 25 et 31	% de procédures de travail étudiées sous l'angle de la sécurisation.	80% des procédures de travail ont été analysées, les mesures de sécurité sont mises en avant.	100%	
		% mise en place et application in situ des mesures de sécurisation du personnel.	95% des prescriptions de sécurisation éditées, sont appliquées.	95%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les difficultés conjoncturelles ressenties dans le cadre du recrutement de personnels qualifiés, (notamment techniciens, ingénieurs en génie civil), ont été palliées par la motivation des chargés d'affaires du GCI qui, par une répartition temporaire des charges de travail, ont permis d'atteindre les objectifs fixés en matière de gestion de projets (préparation des demandes de crédits et suivi de chantiers).

Les missions d'inspections de l'espace public (relevés de défauts d'entretien) et le suivi des travaux de tiers, assurés par les agents techniques, ont été nettement améliorés dès le premier semestre 2011, grâce à l'entrée en fonction, dès 2010, de 3 nouveaux agents techniques. Les prestations, assurées par la cellule inspection de l'espace public, devraient être totalement effectives en 2012, par l'arrivée de 2 nouveaux collaborateurs.

En termes de sécurité au travail, l'année 2011 a été caractérisée par la mise en place et l'application des prescriptions ad hoc communiquées par le secteur Santé et sécurité de la DRH, dont les analyses ont concerné tant les équipements de protection de corps du personnel que les infrastructures des bâtiments (environnement de travail, sorties de secours, signalétiques et autres). Ce travail a impliqué la coordination du secteur Santé - Sécurité de la DRH, des Services BAT, LOM et VVP, ainsi que de la commission du personnel du GCI qui, pour ce faire, ont travaillé en parfaite concertation.

Pour la première fois depuis sa création, le Service du génie civil a eu le plaisir d'accueillir et de débiter la formation d'un apprenti dessinateur en génie civil. La formation de jeunes gens dans cette profession technique est d'autant plus appréciable que le milieu de la construction manque cruellement d'effectif sur le canton.

L'effectif global du service, en matière de ressources humaines, devrait être totalement complété, avant la fin du premier semestre 2012.

CULTURE ET SPORT

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

Au début de cette nouvelle législature, le Service des sports (SPO) a rejoint le nouveau Département de la culture et du sport (DCS). L'année 2011 doit ainsi être considérée comme une année charnière, marquée par la volonté d'harmoniser les politiques sectorielles, de revoir les processus et les procédures de décision et de rechercher des synergies entre les domaines de la culture et du sport.

Les arts du spectacle et de la scène. Dans ce domaine, le Département a procédé à la nomination de la nouvelle direction du Théâtre du Grütli et à la préparation de celle du Théâtre de l'Orangerie. Un concept d'exploitation du nouveau Théâtre des Grottes a été établi. Le DCS a également suivi de près les travaux de rénovation du Théâtre Pitoëff et contribué au développement du projet de nouvelle Comédie. Le crédit d'étude pour l'implantation du pavillon de la danse a été déposé auprès du Conseil municipal et le projet de rénovation du Grand Théâtre a été lancé. Les équipements de projection et de sonorisation des deux salles des Cinémas du Grütli ont été rénovés et adaptés aux normes numériques actuelles. Quant à la toute nouvelle Fondation romande pour le cinéma, elle a été installée dans des locaux du rez-de-chaussée de la Maison des arts du Grütli.

L'art contemporain. Dans le domaine des arts plastiques, le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) a assuré la gestion de l'espace Le Commun du Bâtiment d'art contemporain (BAC) dévolu aux associations et aux artistes actifs à Genève. Très sollicité, cet espace a ouvert de nouvelles perspectives à la création pluridisciplinaire et émergente. L'organisation de la manifestation d'art contemporain (MAC) a été plébiscitée par les artistes et un public nombreux. Le FMAC a également initié un festival de performances, autour du Prix suisse de la performance, manifestation organisée en partenariat avec les villes de Bâle et d'Aarau.

Les subventions. Sur le plan administratif, le département a activement contribué à la mise en place du projet interdépartemental de mise en place d'une base de traitement et de gestion des subventions municipales. Huit conventions de subventionnement ont été renouvelées après évaluation. Dix-neuf nouvelles conventions ont été signées en cours d'année. Des projets de collaboration avec la Ville de Lausanne ont été initiés. Le département a également soutenu le développement d'une manifestation culturelle intercommunale, le festival Antigél.

Les musées. Dans le domaine des musées, l'année 2011 a d'abord été marquée par la poursuite des chantiers liés à la construction du bâtiment BOTV aux Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) et à la rénovation et agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG). La rénovation de l'enveloppe

du Muséum d'histoire naturelle est entrée dans sa dernière phase. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) a travaillé à la conception d'un programme muséographique dans la perspective du projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment de la rue Charles Galland. La mise en ligne de ses collections a marqué une première étape fondamentale de mise en œuvre du projet d'inventaire MuséumPlus. Le Muséum a mené également une démarche «bilan et perspectives» pour mettre en évidence les enjeux à considérer pour ces prochaines années.

Les bibliothèques. Avec la réalisation du projet «Bilan et perspectives 2015», les bibliothèques municipales (BMU) ont défini les orientations stratégiques de l'institution et les priorités qui doivent permettre de renforcer et de développer les services aux usagers. A la suite du rapport établi par M. Hubert Villard, la Bibliothèque de Genève (BGE) s'est concentrée sur une double priorité: mieux connaître les besoins de ces usagers et développer un pôle de documentation régionale. L'année 2011 a aussi été marquée par l'inscription au Registre international de l'Unesco «Mémoire du monde» des fonds Jean-Jacques Rousseau déposés à Genève et à Neuchâtel.

Les sports. L'année 2011 a vu la finalisation du projet de création de la Fondation GESPORT en partenariat avec le canton. Ce projet est destiné à coordonner le soutien aux manifestations sportives. La collaboration Ville-Canton s'est aussi intensifiée dans la perspective de l'organisation des «Jeux de Genève», qui auront lieu l'an prochain. Par ailleurs, un intense travail d'études et d'analyse a été réalisé pour faire avancer le projet de construction d'une nouvelle patinoire; ce travail a abouti au choix de l'implantation de ce futur équipement sur le site du Trèfle Blanc, à Lancy.

Les publics. La « passerelle d'observation des publics » (POP) a été intégrée au Service de la promotion culturelle (SPC), avec pour objectif d'approfondir les connaissances en la matière. Les mesures destinées aux personnes atteintes d'un handicap ont été développées et diversifiées. Un accent tout particulier a été mis sur la préparation de la promotion d'une manifestation phare de la Ville de Genève: 2012, Rousseau pour tous. D'une manière générale, les programmes de facilitation et de médiation à l'intention des jeunes, des seniors et des personnes à revenus modestes ont été intensifiés. Dans le cadre du projet Proxisport, une nouvelle étape a été franchie avec le vote par le Conseil municipal d'un crédit destiné à construire une arène multisport et différents aménagements intergénérationnels dans les parcs de la ville. La carte 20 ans/ 20 francs a été étendue à l'offre dans le domaine du sport.

**DIRECTION DE LA CULTURE
ET DU SPORT**

Direction de la culture et du sport

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de la culture et du sport

Introduction et faits marquants

L'année 2011 a été marquée par le changement de Conseiller administratif chargé du département, par l'intérim qui a été mené à la Direction du département par la co-directrice et par le rattachement du Service des sports au département depuis le mois de juin.

En raison notamment de l'intérim précité, deux objectifs annoncés pour 2011 n'ont pas pu être menés tels que prévus : la mise en place du système de contrôle interne unifié ainsi que le lancement du travail sur les absences de longue durée.

Dans la perspective du changement de directeur(trice) courant 2012, un travail spécifique (état des lieux, perspectives) a été mené sur deux institutions du département: le Muséum d'histoire naturelle et les Bibliothèques municipales.

En mai 2011, comme tous les 4 ans en fin de législature, les Prix de la Ville de Genève ont été remis lors d'une cérémonie publique organisée au Grand Théâtre par la Direction du département et le Service de la promotion culturelle.

La direction a supervisé les travaux préparatoires de la commémoration du 300ème anniversaire de la naissance de Rousseau qui s'est ouverte en janvier 2012. Une attention particulière a été portée au suivi des projets émanant des lauréats de l'appel à concours dont certains ont été abandonnés (Association Rouvières 2012, ASPACO, projet de M. Aboubakar) alors que d'autres ont été retardés (projet de film de Francis Reusser qui a changé de producteur). Par ailleurs, des banquets républicains ont été organisés durant toute l'année 2011 et ont rencontré un grand succès. Un soin particulier a été mis à l'organisation de la journée de lancement de la commémoration (19 janvier 2012) et à celle de la journée anniversaire (28 juin 2012).

Au niveau des infrastructures, la mise à jour du PFI a été réalisée comme chaque année avec pour objectif de poursuivre la mise à niveau des infrastructures culturelles municipales tout en prenant également en compte les besoins en matière de nouveaux équipements. Plusieurs chantiers se sont poursuivis ou ouverts (BOT V, Muséum, MEG, Théâtre Pitoëff) alors que d'autres projets ont connu des étapes marquantes (appel d'offres pour la rénovation du Grand Théâtre, préparation du crédit

d'étude complémentaire pour le MAH, finalisation du projet de dépôt patrimonial, préparation du crédit d'étude et de concours pour le pavillon de la danse, préparation du crédit d'insonorisation des salles de l'Usine, appel d'offre pour les réservoirs de la Bâtie, concours pour la salle pluridisciplinaire, etc.). Le travail d'échanges d'informations et de dialogue au sein de la plateforme sur les locaux réunissant l'État de Genève, la Ville de Genève, l'ACG et les acteurs culturels s'est poursuivi, de même que celui de soutien mené au sein de la Fondation pour la promotion des lieux pour la culture émergente. De nouveaux lieux se sont ouverts (le Galpon, Motel Campo, la Fonderie à Kugler, Espace temporaire, Association LABO, etc.) et de nouveaux projets ont été initiés (Malandro à la Cité Bleue, soutien au GUS).

Quant au travail mené au sein de la Conférence des villes suisses, dans la perspective de l'entrée en vigueur de la Loi d'encouragement sur la culture (LEC) au 1^{er} janvier 2012, deux nouvelles étapes ont été franchies :

- D'une part, par la signature d'une convention entre les villes/communes de Suisse, les cantons, la Confédération concernant le dialogue national sur la politique culturelle suisse: ce document décrit le mode de collaboration;
- D'autre part, lors de la préparation de l'ordonnance et des régimes d'encouragement, la Confédération a pour la première fois organisé une procédure de consultation qui a permis de prendre en compte les demandes des différents partenaires. L'avis des Villes a ainsi été intégré aux versions finales de ces documents.

En parallèle, Pro Helvetia a également initié une procédure de consultation sur ses différentes actions également dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui régit son fonctionnement.

Direction de la culture et du sport

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place un système de contrôle interne unifié au Département de la culture.	21	Nombre de procédures intégrées dans le système de contrôle interne du Département de la culture.	Toutes les procédures actuellement utilisées par les services sont intégrées dans le système de contrôle interne du Département de la culture.	- (cf. commentaire ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La réalisation du système de contrôle interne a été reportée en 2012.

**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	11	Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12	Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13	Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14	Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21	Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	Suivi, coordination et gestion des salles de spectacles.
		22	Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23	Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	31	Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Service administratif et technique

Introduction et faits marquants

En 2011, le Service administratif et technique (SAT) a géré pour la première année le Théâtre des Grottes. Actuellement, le lieu est mis à disposition sans personnel technique à demeure. En plus des travaux réalisés avant son ouverture, le théâtre a subi des travaux de mise aux normes incendie, suite à un contrôle de la Police du feu. Les travaux se sont déroulés du mois de mai au mois d'août, période peu sollicitée. En dehors de cette période, le théâtre a été mis à disposition de plusieurs compagnies et associations durant 127 jours.

En mai, le chantier du Théâtre Pitoëff a débuté pour une durée de 10 à 11 mois. Le personnel technique de la salle a suivi attentivement l'avancée du chantier pour prodiguer d'éventuels conseils techniques aux architectes en qualité de professionnel du spectacle. La troupe de la Compagnie Cavale a pu continuer de bénéficier de l'appui technique du personnel et du matériel dans les autres lieux où elle s'est produite durant les travaux.

Pour sa dernière année d'utilisation avant sa rénovation prévue en avril prochain, le Théâtre de l'Alhambra a accueilli pas moins de 124 spectacles publics qui ont attiré environ 30'649 spectateurs. Durant la période des travaux, le personnel sera réparti au sein de la section des scènes culturelles.

Concernant l'accueil billetterie de l'Alhambra, qui devra déménager au début du chantier, il a été décidé de le déplacer provisoirement à la Maison des arts du Grütli. En effet, le lieu le plus adapté serait l'Arcade municipale, mais celle-ci n'a pas d'espaces disponibles avant le déménagement du Service de l'état civil prévu normalement au printemps 2013. A titre d'information, 70'237 billets ont été émis dans les points de vente, dont 2'633 ont été commandés par le biais d'Internet. Cela représente CHF 1'477'025.- de recettes redistribuées.

La Maison des arts du Grütli a été ouverte tous les jours de l'année. Les espaces communs ont accueilli 28% de plus de manifestations de tous genres. Pour information, Fonction : Cinéma a accueilli 18'000 spectateurs, les salles des Cinémas du Grütli 30'000. Le Théâtre du Grütli a réalisé 18 spectacles, soit 105 représentations.

Le SAT a participé activement au premier festival « Antigel » en mettant à disposition l'équipe et le matériel des Nomades ainsi que les salles gérées par le service et son personnel. L'équipe des Nomades a participé entre autres à la « Ville est à vous », au festival « Voix de Fête », au festival « Les Traverses musicales » à « La Fête de l'Espoir » au festival « Les Créatives » et bien entendu comme chaque année à la « Fête de la musique » et au festival « Musiques en été ».

Le Victoria Hall a accueilli 134 concerts dont 16 pour le seul mois de novembre. Ce sont 156 représentations publiques qui se sont déroulées au Casino-Théâtre, dont les 3 périodes de la Compagnie Confiture durant le premier semestre et la traditionnelle Revue genevoise en fin d'année.

Pour terminer, les ateliers de décors de théâtre ont œuvré pour 31 projets émanant de subventionnés. Deux projets sortent particulièrement du lot, soit « Rabelais, la nuit » pour le Théâtre Ecart et « Cyrano de Bergerac » pour l'atelier Sphinx. Hormis ces prestations, les ateliers ont soutenu comme d'habitude la Fête de la musique et la Fureur de Lire.

Service administratif et technique

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mesurer le niveau de qualité des prestations fournies par le SAT en externe.	22 et 32	Degré de satisfaction des personnes sondées.	80% de satisfaction.	98%	
Mieux satisfaire les spectateurs et spectatrices de la Scène Ella Fitzgerald.	23	Nombre de places assises.	50 places assises supplémentaires.	50 places. (cf. commentaire ci-après).	
Améliorer la sécurité dans les salles de spectacles.	13	Pourcentage d'huissiers et d'huissières formé-e-s.	100 % d'huissiers et d'huissières formé-e-s.	100%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le sondage « accueil du public » a été distribué aux personnes lors de manifestations au Victoria Hall et au Casino-Théâtre afin d'avoir une représentation diversifiée du public. La distribution a été faite sur cinq représentations définies pour chaque lieu, sur une période de deux mois, au Victoria Hall pour des concerts de types différents et au Casino-Théâtre lors du même spectacle (La R'vue). Selon l'affluence du public et la capacité d'accueil de chacune des salles, il apparaît un nombre plus conséquent de réponses pour le Victoria Hall. Sur les 1484 personnes qui ont répondu au sondage, 1457 sont très satisfaites (69%) ou satisfaites (29%), de l'accueil dans les salles, soit un taux de satisfaction de 98%.

Des places assises supplémentaires ont été installées à la Scène Ella Fitzgerald en reculant au maximum la régie technique. Toutefois, d'autres places ont dû être supprimées à la demande du Service des espaces verts pour sauvegarder deux cèdres du Liban centenaires.

Dans les salles, l'ensemble des huissières et huissiers ont reçu une formation interne diffusée par le chargé de sécurité du service, afin d'améliorer la sécurité dans les salles de spectacles.

PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle Genève ville de culture : Élaboration de la stratégie de communication et mise en œuvre. Réalisation et diffusion des différents supports papiers et multimédias, relations presse et plan médias Agendas culturels, affichage et dépliants, lettre d'information, Vivre à Genève. Participation à des actions spécifiques relatives à la politique culturelle du Département. Animation du site Internet du DC. Support et conseil aux sites Internet des bibliothèques et musées municipaux. Réalisation et diffusion de vidéos sur les activités culturelles municipales genevoises. Promotion et diffusion des supports de promotion papiers et multimédias et relations presse pour les musées gratuits, les prix et les bourses. Participation au jury des prix et ateliers le cas échéant. Édition et diffusion de brochures et d'annuaires culturels thématiques regroupant des institutions culturelles municipales. Gestion des espaces d'affichage SGA et colonnes Morris. Assistance multimédia, réalisation de supports multimédias et prêt de matériel pour d'autres services de la Ville de Genève ou des subventionnés
		12	Grandes manifestations Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les manifestations du DC : Fête de la Musique, Fureur de lire, Poésie en ville, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève. Réalisation des sites Internet de la Nuit de la science et de la Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les Concerts du dimanche, Musiques en été et Mai en fanfare ainsi que pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli). Suivi des projets de signalétique des scènes culturelles.
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets individuels à tarif réduit. Subvention de l'organisation de séances de cinéma en matinée. Achat et diffusion de lots de billets au grand théâtre et de cartes de répétitions OSR. Achat et organisation de représentations en matinée et billetterie.
		22	Populaires Édition, promotion et diffusion du chèque culture. Diffusion d'invitations aux spectacles à des organismes sociaux. Suivi des contacts avec les partenaires sociaux et culturels. Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts partenaires des mesures destinées aux personnes à bas revenus. Réalisation et mise à disposition du guide des sorties culturelles à bas prix.
		23	Jeunes Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes et 20 ans 20 francs. Promotion et diffusion de la carte 20 ans 20 francs. Gestion du réseau des détenteurs et des partenaires culturels. Gestion du réseau de diffusion. Animation du site Internet et autres plateformes multimédias 20 ans 20 francs. Réalisation et diffusion de la lettre d'information.
		24	Handicapés Mise à disposition de services techniques et réalisation de supports d'information facilitant l'accès à la culture pour les personnes atteintes de handicap.

Promotion culturelle

Introduction et faits marquants

En 2011, le travail du SPC a été marqué par la grande quantité d'événements à caractère biennal ou quadriennal ayant fait l'objet de campagnes de communication, par l'intégration de la passerelle d'observation des publics au SPC et par l'arrivée du Service des sports au DCS.

Campagnes de communication

La promotion des manifestations annuelles, comme la Musiques en été festival et les Concerts du dimanche, a été assurée. L'information in situ pour la Fête de la musique a quant à elle été repensée, avec une diffusion de support d'information et de promotion par des équipes mobiles très pro actives envers le public de la manifestation.

Les Prix de la Ville de Genève ont été promus et valorisés avec, d'une part, l'organisation d'une cérémonie de remise des prix et d'une exposition et, d'autre part, la réalisation des supports de communication dont le catalogue des lauréats. En outre, un site Internet a été créé avec, entre autres, des interviews à télécharger ou à écouter. Pour la Manifestation d'art contemporain (MAC) 2011, le SPC a réalisé un site Internet qui a été apprécié par le public, les artistes et les associations qui ont participé à ces journées dédiées à l'art contemporain. Enfin, pour la Fureur de lire, un travail particulier a été fait pour améliorer la fréquentation de la manifestation par le jeune public.

La préparation de la promotion de 2012 Rousseau pour tous a été le point saillant de l'année pour le service. La phase de préparation a impliqué un travail important sur le plan de la signalétique et du site Internet, en passant par le programme et les autres supports de promotion, sans oublier la médiation et les relations publiques.

2011 a aussi été marqué par le renforcement des relations avec les médias. De nombreux partenariats avec des médias ont été conclus, tels que : le Courrier dans le cadre de la MAC et de la Fureur de lire; la Tribune de Genève dans le cadre de la Fête de la musique, du Musiques en été Festival et de 2012 Rousseau pour tous; l'Hebdo et la RTS dans le cadre de 2012 Rousseau pour tous.

L'agenda de l'été, fortement apprécié par la population genevoise, a fait l'objet d'une collaboration avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Cette action transversale sera reconduite en 2012.

Intégrations

La passerelle d'observation des publics a été intégrée au SPC. Ainsi, de nouvelles missions liées à l'étude des publics et à la médiation ont fait l'objet d'une réorganisation du service. Des enquêtes test ont été réalisées à la Bibliothèque de Genève et dans les bibliothèques municipales. La systématisation de la récolte des données socio-démographiques a été préparée.

L'arrivée du Service des sports dans le Département de la culture a engendré quelques nouveautés pour le SPC, comme l'intégration des sports dans la carte 20 ans 20 francs, la réalisation d'une lettre d'information sportive ainsi que la coordination des articles sportifs pour le magazine «Vivre à Genève».

Accès à la culture

Les mesures destinées aux jeunes ont été renforcées avec la participation du Fonds intercommunal et la mise en œuvre d'une collaboration accrue avec plusieurs communes de l'ACG.

Le programme destiné aux personnes en situation de handicap a quant à lui été élargi avec de nouvelles mesures. On peut citer entre autres : des phases test qui ont permis de réaliser une première audiodescription de spectacle pour des personnes aveugles; les visites adaptées pour les personnes avec un handicap mental qui ont donné lieu à une exposition de restitution; la réalisation d'un vidéoguide pour les personnes sourdes. Les surtitrages au théâtre ont fait l'objet de nouveaux partenariats avec le Théâtre de Carouge et le Théâtre en Cavale. Ce programme, inscrit dans les Engagements d'Aalborg, est également soutenu par la Confédération et donne lieu à de très nombreuses collaborations et partenariats avec des fondations et des associations œuvrant dans le domaine du handicap. Il est également au cœur des actions culturelles du Comité régional franco-genevois (CRFG).

Les modules vidéo « Complément d'objet » (petits reportages présentant une œuvre d'un musée municipal) ont été sous-titrés et diffusés sur les canaux Vimeo, iTunes et YouTube. De plus, des modules inédits ont été réalisés, offrant une mise en valeur du patrimoine muséal municipal. Des podcasts ont également été produits pour les musées.

Promotion culturelle

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Optimiser le discours lié à l'art contemporain en utilisant notamment le médium photographique dans les supports de communication.	12	Statistiques de visites du site Internet MAC2011 (2'600 visites environ en 2009 dans la quinzaine autour de la MAC09).	Augmenter à 3100 le nombre de visites dans la période de la manifestation 2011, ce qui correspond à une augmentation de 20% par rapport à 2009.	L'objectif a été largement atteint avec 6'400 visites ce qui représente une augmentation de 140%.	
Pour la Fureur de lire, mettre en œuvre un plan de communication et d'actions auprès de 3 publics cibles (scolaire, handicap, communauté linguistique).	12	Nombre de supports diffusés auprès de ces différentes cibles.	500 supports.	3'000 supports ont été diffusés répartis entre les trois cibles concernées.	
Faciliter l'accès au Chéquier culture en simplifiant son système d'attribution et en améliorant les critères d'attribution.	22	Nombre de chèquiers supplémentaires diffusés par rapport à 2009.	50 chèquiers supplémentaires, soit une augmentation de 7% par rapport à 2009.	175 chèquiers supplémentaires ont été diffusés ce qui induit une augmentation de 25%.	
Élargir la promotion des mesures liées au handicap et élaborer des partenariats avec des institutions culturelles subventionnées.	24	Nombre de nouveaux partenaires culturels participant au programme « handicap et culture ».	2 nouveaux partenaires.	Deux nouveaux partenaires culturels et deux partenaires dans le domaine du handicap ont rejoint le programme « handicap et culture ».	
Faciliter et promouvoir l'accès aux musées avec entre autres la mise à disposition de fichiers audio.	11	Nombre de fichiers de type mp3 à écouter sur le site Internet ou à télécharger en prévision d'une visite au musée.	10 fichiers audio publiés.	62 fichiers mp3 par le biais de 7 séries ont été mis à disposition des internautes sur le site Internet de la Ville de Genève et sur les sites des musées.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs fixés pour 2011 ont tous été atteints. Au-delà de ces résultats, il convient de relever que de nouvelles identités visuelles ont été créées pour la Fête de la musique, ainsi que pour la Manifestation d'art contemporain. En outre, de nouvelles pages Internet dédiées aux sorties culturelles gratuites ont été réalisées et font l'objet de promotion. Enfin, l'effort d'élargissement des publics se concrétise avec les mesures en faveur des personnes en situation de handicap. Ces mesures pionnières ouvrent d'intéressantes possibilités, qui seront mises à l'étude en 2012, pour attirer de nouveaux publics.

SERVICE CULTUREL

Service culturel

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mise en place de la politique culturelle	11	Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et des événements artistiques. Participation à des commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, médiations, groupes de travail, débats; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les commissions de préavis. Rencontres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets d'arrêtés, de rapports, etc.
		2	Application de la politique culturelle	21
22	Gestion des prestations en nature			Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux et ateliers d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütli, Usine). Préavis pour services (nomades, ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Alhambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
3	Organisation de manifestations	31	Fête de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
		32	Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33	Concerts-sérénade et Concerts du dimanche	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34	Concerts Kiosques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion.
		35	Manifestations littéraires	Direction de projet, coordination et organisation des manifestations «Fureur de lire» et «Poésie en Ville». Participation à la manifestation «Lettres frontière». Choix des responsables, programmation et engagement des participants. Suivi administratif, technique et promotionnel, évaluation.
		36	La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échéancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation et suivi des manifestations.
		37	Expositions d'artistes actifs à Genève et manifestations d'art contemporain	Organisation et gestion du concours en vue de l'exposition au Musée Rath et organisation de la Manifestation d'art contemporain (MAC).
		38	Autres manifestations	Manifestations ponctuelles et occasionnelles, partenariats.
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	41	Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images. Conception et réalisation d'œuvres ou interventions artistiques dans l'espace public.
		42	Présentation des œuvres de la collection du Fmac	Conception et organisation d'expositions, de présentations des œuvres de la collection du Fmac.
		43	Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		44	Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (web) sur la présentation des collections et activités du FMAC. Expositions. Gestion de la médiathèque.
		45	Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescent-e-s et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.

Service culturel

Introduction et faits marquants

Le Service culturel (SEC) a participé au projet interdépartemental de mise en place d'une base de traitement des données relatives à la gestion des subventions et au projet de procédure uniformisée.

Le bilan des nouvelles missions confiées au Fonds municipal d'art contemporain (Fmac) a démontré l'intérêt des artistes actifs à Genève pour l'espace «Le Commun» au sein du Bâtiment d'art contemporain (BAC). Très sollicité, cet espace a permis à la création émergente et pluridisciplinaire d'être valorisée. Le Fmac a poursuivi le travail de présentation des œuvres de la médiathèque par des expositions, des présentations d'œuvres de sa collection, des conférences et des projections. L'inventaire du Fonds André Iten se poursuit par la constitution de dossiers d'artistes, les captures d'écrans des 3'000 titres et extraits vidéos et la réalisation de 1'200 fiches sur Museum Plus qui documentent 300 œuvres du Fonds André Iten.

La manifestation d'art contemporain (MAC) s'est ouverte par l'exposition des artistes actifs à Genève. 296 artistes genevois ont exposé au Musée Rath et attiré un nombreux public. Le Prix suisse de la Performance, projet en partenariat avec les villes de Bâle et Aarau, a été organisé pour la première fois à Genève. Un festival de la performance a été initié à cette occasion. Par ailleurs, le Fmac a collaboré sur 4 projets dans l'espace public: les silos à sel, Chandieu, l'auberge de jeunesse Rotschild et Néons.

Dans le domaine du cinéma, le SEC a participé à la création de la Fondation romande pour le cinéma et à son installation à Genève à la Maison des arts du Grütli. Un nouveau directeur a été nommé aux Cinémas du Grütli et la rénovation complète des équipements techniques des deux salles (projection et sonorisation) a été réalisée.

Durant l'année, le SEC a participé aux travaux relatifs au projet de Nouvelle Comédie et à la rénovation de la Salle Pitoëff. Il a mis en place l'exploitation du théâtre des Grottes. Il a accompagné les changements de direction dans les institutions théâtrales et le travail de nombreuses compagnies. Des projets de collaborations ont été initiés avec la Ville de Lausanne. Un prix de la danse et de la performance a été créé avec le CERN et le canton. Le SEC a soutenu le développement d'une manifestation culturelle intercommunale, le festival Antigél.

Pour les vingt ans de la Fête de la Musique, un projet participatif exceptionnel, imaginé par l'artiste Luke Jerram, a été proposé à la population: 20 pianos disséminés dans la ville ont permis aux talents de s'exprimer. Ils ont enchanté le public et favorisé des rencontres musicales inattendues. Par ailleurs, les saisons musicales organisées par la Ville de Genève et les manifestations produites par le SEC ont connu un excellent succès public, et participent pleinement à l'animation culturelle de notre cité.

La Fureur de lire a investi le quartier de St-Gervais sur le thème du polar et a accueilli notamment 2'000 élèves pendant la manifestation. La préparation de Rousseau 2012 a mobilisé le SEC et les premiers projets pour l'année Rousseau ont connu un joli succès.

Faisant suite à la médiation autour de l'Usine et du Bâtiment des forces motrices (BFM), un plan d'assainissement du bâtiment de l'Usine a donné lieu à la PR-920, déposée le 31 août 2011.

Le SEC a piloté les «États Généraux de la Nuit» qui visaient à susciter la discussion et le dialogue entre les acteurs de la nuit genevoise, les institutions qui la régulent et le public. L'objectif des débats était de proposer des éléments de réponse aux problématiques nocturnes qui occupent une place importante dans l'actualité genevoise. Ces états généraux ont favorisé la création du «Grand Conseil de la nuit».

«La Ville est à vous» a été organisée dans 9 quartiers dont deux nouveaux: le Petit-Saconnex et le quartier de l'Europe.

Enfin, le SEC a participé au Forum du Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC), aux travaux sur la loi cantonale sur la culture, au Groupe de concertation culturelle des communes, à la Plateforme de concertation sur les lieux culturels, aux groupes de travail danse et livre au niveau fédéral et au Réseau européen d'art public.

Service culturel

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Signer des conventions de subventionnement avec les principales associations et fondations subventionnées.	21	Nombre de conventions de subventionnement signées.	Évaluation et renouvellement des 9 conventions arrivant à échéance en 2011 : Ateliers d'ethnomusicologie ; Archipel ; La Bâtie, Fondamc ; Et les compagnies Greffe, 7273, Alias, Jobin et Foofwa.	9 conventions évaluées, 8 conventions renouvelées, 19 nouvelles conventions signées.	
Organiser des manifestations culturelles.	31 à 38	Nombre de manifestations culturelles organisées.	Organisation de 10 manifestations et séries de concerts : Fête de la Musique ; Concerts d'été ; Concerts du dimanche ; Mai en fanfares ; Fureur de lire ; La Ville est à vous ; Manifestation d'art contemporain ; Exposition d'artistes actifs à Genève ; Prix de la performance ; Prix de la bande dessinée.	10 manifestations et séries de concerts organisées.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

8 conventions de subventionnement arrivées à échéance ont été évaluées et renouvelées : Ateliers d'ethnomusicologie, Archipel, La Bâtie, compagnies 7273, Alias, Greffe, Foofwa et Jobin. La convention de subventionnement 2008-2011 de la Fondamco a été évaluée mais la prochaine convention n'a pas encore été signée.

19 nouvelles conventions de subventionnement ont été signées : cave12, Fanfareduloup Orchestra, Théâtre du Galpon, Cinémas du Grütli, Cinémas tous écrans, Fonction : Cinéma, Fondation romande pour le cinéma, FIFDH, FIFOG, compagnies Sturmfrei, Anne Bisang Productions et Studio d'action théâtrale, maisons d'édition La Joie de lire, Labor&Fides, Zoé, Olizane, Atrabile, Héros-Limite et MetisPresses.

**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKUES**

Conservatoire et jardin botaniques

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Travail de terrain (y compris préparation administrative et rapport de mission). Récolte de matériel biologique et photographique. Récolte de graines en vue d'échanges. Établissement du catalogue (Index Seminum). Gestion des achats et des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Travail relatif au stockage des collections. Tri et préparation des échantillons, étiquetage, identification et intégration de nouveaux spécimens aux collections. Réorganisation des collections. Travail d'intégration du matériel de terrain.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Travail relatif à la saisie informatique des inventaires des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections. Étude de cas sur le terrain. Observations, relevés de la végétation, récolte de matériel. Identification d'échantillons par des chercheurs externes aux CJB. Prêt de collections. Protection des plantes dans et hors de leur milieu en vue de replantation ultérieure. Gestion du patrimoine végétal sur le Canton, ainsi qu'aux niveaux national et international. Participation à des commissions. Programmes de multiplication d'espèces, replantations, conservation de graines à long terme.
2	Recherche	21	Recherche	Recherche effectuée dans les laboratoires des CJB en systématique, phylogénie, biogéographie et floristique (y compris travaux in vitro, séquenceur d'ADN et MEB). Recherches bibliographiques et nomenclaturales, ainsi que sur des collections dans d'autres musées. Travail relatif à la rédaction d'articles, à la publication et l'édition de recherches effectuées par les collaborateurs et collaboratrices des CJB. Rédaction d'expertises.
		22	Échanges scientifiques	Temps passé à l'organisation ou à la participation à des congrès, des commissions et autres associations se déroulant aux et hors CJB. Travail effectué pour la publication et l'édition des revues dont les textes sont écrits par des scientifiques externes aux CJB. Formation scientifique se déroulant hors CJB.
		23	Formation	Préparation des cours, enseignement (systématique, floristique, biodiversité, etc.), réception des étudiants.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes vivantes	Entretien du Jardin botanique, soins aux animaux, renouvellement régulier des massifs horticoles.
		32	Expositions temporaires	Travail relatif à la conception scientifique et technique, à la réalisation, la mise en place et au démontage d'une exposition temporaire, y compris la surveillance.
		33	Activités didactiques	Participation aux animations pédagogiques pour les écoles et réalisation de documents pédagogiques à leur intention. Réalisation de documents de vulgarisation, pédagogiques. Formation continue des enseignants. Visites guidées (aux CJB ou à l'extérieur), conférences, événements ponctuels de vulgarisation et brochures de vulgarisation.
		34	Relations avec les publics	Travail relatif à l'accueil des visiteurs et du public, à la garde, à la surveillance, à la réception de la bibliothèque (y compris consultation en salle de lecture, prêt aux lecteurs, prêt entre bibliothèques). Formation s'y rapportant. Activités effectuées pour et avec des services externes aux CJB (autres services de la Ville de Genève ou autres). Promotion spécifique (médias, affiches, Internet, etc.). Travail relatif à l'accueil des clients du Botshop et à la gestion du point de vente. Mise à disposition du grand public et des scientifiques du Patrimoine virtuel. Actions pour le développement durable sur le Canton. Gestion de projets destinés à utiliser la diversité végétale et ses usages pour combattre la précarité dans des villes du sud (éducation environnementale, ethnobotanique appliquée).

Conservatoire et jardin botaniques

Introduction et faits marquants

Les quatre chantiers liés aux améliorations des infrastructures des CJB ont nécessité une grande disponibilité du personnel, soit pour assurer le suivi de l'élaboration des plans ou des travaux, soit pour organiser les importants mouvements de collections prévus en 2012, soit enfin pour déplacer les plantes menacées par ceux-ci (par exemple 300 rhododendrons ont été déplacés dans une nouvelle tourbière de 70 m de longueur). Il a fallu par ailleurs gérer au niveau du public les perturbations qu'ils occasionnent, comme par exemple les emprises de chantier.

L'exposition « Edelweiss, mythes et paradoxes », bilingue français-allemand, était organisée en collaboration avec le Jardin botanique de Zurich. Elle a rencontré un grand succès d'audience et fut largement soutenue non seulement par tous les médias romands, mais aussi régionaux (France et Vaud) et alémaniques. Elle était basée sur le livre « Edelweiss, reine des fleurs », publié pour l'exposition aux Editions du Belvédère, livre qui a obtenu le deuxième prix du meilleur livre de montagne au Festival du livre de montagne de Passy (Haute Savoie). Il a été traduit en allemand aux éditions AT Verlag.

Deux « Fêtes de l'edelweiss » ont été organisées avec de nombreux partenaires les dimanches 5 juin et 4 septembre. Par ailleurs, les « Visites guidées nocturnes théâtralisées » de l'exposition estivale ont connu, malgré une météo difficile, un grand succès, notamment grâce aux interventions de la compagnie des « Improvateurs ». Enfin, les CJB ont co-produit pour cette exposition un film 3D d'une quinzaine de minutes avec la maison NVP3D, leader mondial dans le domaine de la diffusion télévisuelle en trois dimensions.

Une importante action de socialisation des élèves dans une école de Pâquis-centre s'est appuyée sur l'apport d'une médiatrice scientifique des CJB, dans le cadre du partenariat école-culture Jardins-Edelweiss. Les activités ont culminé avec l'organisation d'une fête de l'edelweiss, célébrée dans l'école le 17 juin.

Les CJB ont participé entre autres à Botanica 2011, la semaine des Jardins botaniques suisses, à la Fête de la Nature, et ont reçu un banquet républicain consacré à la Nature dans le cadre de Rousseau 2012. Concernant les visites à caractère officiel, on notera celle du Conseil municipal de la Ville de Genève et celle des invités du Président du Grand Conseil de la République et canton de Genève.

La bibliothèque comme l'herbier ont poursuivi leurs travaux de préparation au déménagement

d'une partie des collections avec la mise à disposition de Bot. V en 2012. On notera la mise en place d'un atelier de montage d'échantillons d'herbier aux Etablissements Publics pour l'Intégration, qui a permis le montage de 10'000 spécimens.

La digitalisation des herbiers se poursuit grâce à une subvention de la « Mellon Foundation » : 22'264 échantillons ont été scannés et référencés, dont 10'811 types (échantillons de référence).

Les activités de recherche valorisent les collections dont les CJB ont la charge. Cette valorisation se traduit notamment par des publications d'articles ou d'ouvrages de portées régionale, nationale ou internationale. L'année 2011 représente une année record puisque la recherche a généré 77 publications scientifiques, permis entre autres la description de 20 nouvelles espèces pour la science et reçu des financements extérieurs pour 11 projets. Ces résultats sont dus au dynamisme des chercheurs et à des synergies avec des institutions comme l'Université de Genève ou la Direction générale de la Nature et du Paysage de l'État de Genève (DGNP). On relèvera en particulier la publication de l'« Atlas de la Flore du Canton de Genève », ainsi que de l'ouvrage « Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève: espèces et sites prioritaires ». Ces documents complètent la « Liste rouge des plantes vasculaires » du canton de Genève, publiée en 2006, pour constituer un dispositif global permettant une protection ciblée de la flore locale. A l'occasion de la sortie de cette publication, une conférence de presse commune État de Genève et Ville de Genève s'est tenue à l'Aéroport de Genève, le site prioritaire le plus étendu du canton.

Sur la base d'une méthodologie de cartographie semi-automatisée développée par leurs collaborateurs, les CJB, en collaboration avec la DGNP, ont élaboré une carte des milieux naturels au 10'000ème couvrant l'ensemble du territoire cantonal. 40'000 objets (polygones) répartis en 75 catégories de milieux y sont représentés, pour une surface de 215 km² (hors construit).

Avec la coordination de l'objectif n°5 « Biodiversité » et le suivi de pas moins de 7 indicateurs sur les 10 actuellement définis, les CJB sont fortement impliqués dans le processus des Engagements d'Aalborg. En 2011 les efforts se sont particulièrement concentrés sur les sites prioritaires communaux (inventaires floristiques et cartographie affinée des milieux naturels), ce qui a permis notamment de découvrir une nouvelle espèce pour le Canton.

Conservatoire et jardin botaniques

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Communiquer sur le chantier de Bot V (herbiers et accueil des publics) et apporter une expertise sur le suivi des études de restauration du bâtiment Bot III, d'agrandissement de la bibliothèque, ainsi que de restauration de La Console.	14 et 34	Nombre de réponses données au public et aux médias. Participation aux séances liées aux projets de restauration.	Une réponse est apportée à toutes les questions formulées par le public et les médias. Présence d'experts des CJB à toutes les séances.	Une réponse a été apportée aux questions, écrites ou orales, formulées par le public et les médias. Présence d'experts CJB à toutes les séances.	
Organiser et présenter l'exposition bilingue et nationale «Edelweiss», en plein air et conjointement avec le Jardin botanique de Zurich.	32 à 34	Nombre de visiteurs et de scolaires attendus.	100'000 visiteurs et/ou 200 classes (GE et ZH) attendus.	Plus de 150'000 visiteurs (approx.) et très nombreuses classes (> 200) entre GE et ZH. Nombre de contacts médias inégalé dans l'histoire des CJB pour cette exposition.	
Définir la politique de gestion des collections vivantes des CJB.	14	Publication de la politique de gestion des collections vivantes des CJB.	Politique de gestion des collections vivantes publiée avant fin 2011.	La Politique de gestion des collections vivantes n'a pas été publiée avant fin 2011.	
Diffuser sur le web l'ensemble des noms des espèces d'Afrique, assortis de leur forme biologique et de la référence aux données bibliographiques principales et finaliser la publication du catalogue d'Afrique du Nord.	21	Nombre de fiches espèces standardisées disponibles sur le site web des CJB. Publication de la fin du Catalogue de la flore d'Afrique du Nord.	60'000 fiches espèces standardisées et disponibles sur le site web des CJB. Deux volumes publiés.	Mise en lien direct de 40'000 données avec les publications originales des bibliothèques numériques (BHL, Madrid, Missouri). 4000 fiches espèces liées à des bases photos Internet. Deux volumes publiés	
Diffuser sur le web la Flore numérique des lichens de Suisse, impliquant la création d'un outil de gestion des informations et d'un site Internet.	34	Nombre d'espèces publiées on line sur le site de la Flore numérique des lichens de Suisse.	Publication d'au moins 50 espèces avant fin 2011 (premier groupe traité: le genre <i>Parmelia</i> s. l.).	Une première version de l'outil de gestion des informations a pu être mise à disposition des utilisateurs mais son développement n'a pas abouti.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les activités liées à la définition de la politique de gestion des collections vivantes des CJB ont dû être suspendues suite à la vacance du poste de Jardinier-chef et la publication attendue a consécutivement été reportée à moyen terme.

La publication des deux volumes du catalogue d'Afrique du Nord a quant à elle été réalisée. En revanche, la diffusion sur le web de l'ensemble des noms des espèces d'Afrique, assortis de leur forme biologique et de la référence aux données bibliographiques principales, n'est pas totalement aboutie dans la mesure où la mise à jour du site web n'a pu être réalisée faute de ressources humaines suffisantes au niveau de la DSIC. Néanmoins, le travail scientifique a été effectué au sein de l'institut comme projeté.

Enfin, la diffusion sur le web de la Flore numérique des lichens de Suisse, impliquant la création d'un outil de gestion des informations et d'un site Internet, a pris du retard du fait que le collaborateur chargé du développement de l'outil de gestion et du site Internet lié à ce projet a quitté son poste en juin 2011. La DSIC a mis de nouvelles forces de travail à disposition des CJB seulement en fin d'année et la réalisation de cet objectif a donc pris du retard indépendamment de leur volonté.

MUSÉE ARIANA

Musée Ariana

Introduction et faits marquants

Suite à la décision prise par le Conseil administratif (CA) en mai 2010 d'autonomiser le Musée Ariana, l'institution a quitté son statut de filiale des Musées d'art et d'histoire (MAH) pour devenir un service de l'Administration municipale genevoise dès le 1^{er} janvier 2011.

L'étude approfondie de la situation organisationnelle, effectuée pendant le second semestre 2010, a livré une analyse détaillée des besoins liés à l'autonomisation et une préparation de la réorganisation afin d'assurer le fonctionnement administratif autonome du service. En conséquence, l'année 2011 a été consacrée à l'implémentation de deux objectifs principaux: d'une part la mise en œuvre d'une nouvelle organisation administrative, d'autre part la communication aux publics d'une dynamique renouvelée et l'affirmation de la spécificité du Musée Ariana en tant que musée suisse de la céramique et du verre.

Le premier objectif a été atteint par la mise en place de plusieurs outils nécessaires au fonctionnement correct de l'organisation du service: la construction d'un budget, la constitution d'un organigramme fonctionnel et hiérarchique, l'établissement d'un réseau de collaboration interne, en particulier avec les services compétents comme le Service des bâtiments, la direction des systèmes d'information et de communication, la centrale municipale d'achat et d'impression, la comptabilité générale et d'autres. La nouvelle organisation s'est basée sur la création de trois pôles d'activités: Collections, Publics et Sécurité et entretien, en regard du pôle faitier Direction et administration (incluant la communication). Les équipes composant ces quatre pôles assument l'intégralité des prestations du service, axées autour des trois grandes missions muséales: conservation, recherche et diffusion ainsi que leur support. En conformité avec la demande du CA de réaliser la réorganisation avec les moyens existants, les collaborateurs qui travaillaient déjà pour la filiale Ariana en délégation du MAH ont été progressivement transférés et directement rattachés au Musée Ariana. La nouvelle organisation autonome a impliqué une prise en charge de plusieurs responsabilités et tâches incontournables, autrefois centralisées au MAH (par exemple, la gestion des ressources humaines et l'administration du service, la communication et promotion, la médiation culturelle et l'accueil des publics, la sécurité et surveillance, etc.). Ces prestations ont été réparties sur le personnel en place, voire par le biais de la mobilité interne, tout en privilégiant et respectant

les compétences existantes ou potentielles, les formations nécessaires, des conditions de travail adéquates et la mise en valeur de la complémentarité du groupe. Les changements engendrés par cette période de transition ont bien sûr véhiculé des incertitudes, mais se sont surtout révélés formateurs et vecteurs d'une grande motivation.

Le second objectif a été atteint premièrement avec la production de nouveaux instruments de communication et de diffusion: l'élaboration d'une communication institutionnelle (charte graphique, gazette trisannuelle, lettre mensuelle d'information électronique, enrichissement du site Internet, ...), l'établissement d'une promotion ciblée vers de nouveaux publics, notamment anglophones, et de partenariats avec la presse spécialisée. En second lieu, la réalisation des activités muséales habituelles a pu être poursuivie et enrichie par des partenariats originaux (CFPAA, femmes de la prison de Champ-Dollon, etc.) au niveau des concepts d'exposition ou du programme de médiation culturelle. Un total annuel de 56'000 personnes – tous publics confondus – ont pu découvrir deux expositions temporaires majeures, dont une accompagnée d'une publication, et deux présentations plus modestes qui ont mis en valeur à la fois la céramique et le verre, des sujets thématiques et monographiques, portant sur la période actuelle ou des temps plus anciens, des œuvres d'artistes contemporains internationaux, des collections privées, sans oublier les collections de l'institution. Par ailleurs, le Musée Ariana a exposé pour la première fois hors les murs (Lausanne, Salon des Antiquaires) et accueilli 9'000 visiteurs supplémentaires durant cette manifestation. Le musée a organisé nombre de prestations pour des publics très diversifiés: enfants, jeunes, étudiants, adultes, 3^{ème} âge, personnes sourdes ou malentendantes, individuellement ou en groupe, avec des visites privées ou publiques, commentées, contées, guidées dans plusieurs langues, ainsi que des ateliers, causeries, conférences, colloques et performances multidisciplinaires. La nouvelle Association des Amis du Musée Ariana a été fondée et les relations avec l'Académie internationale de la céramique, dont le siège se situe à l'Ariana, ont été consolidées.

**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs.
		12	Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts et des bâtiments, rangement et localisation des œuvres.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et numérisation des collections, gestion des prêts.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32	Expositions temporaires	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Musées d'art et d'histoire

Introduction et faits marquants

Dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, le programme muséographique en vue de la présentation au Conseil municipal (CM) du crédit de construction a été élaboré. Entendant achever l'étude de l'actuel projet de Jean Nouvel, comportant l'intégration de plusieurs éléments nouveaux, le Conseil administratif (CA) a déposé le 14 septembre un crédit d'études complémentaire devant le CM. Son examen est en cours à la Commission des travaux et des constructions. La demande de permis de construire a été déposée en novembre.

Dans le contexte du chantier des collections, mais également du futur dépôt patrimonial (Carré Vert), les MAH se sont plus spécifiquement intéressés à l'examen des dispositifs électroniques permettant de mieux tracer les mouvements d'œuvres, les opérations de récolement et de traçabilité des objets pouvant être substantiellement rationalisées au travers de tels dispositifs. L'examen des composantes de ce chantier se poursuit en 2012 et donnera lieu à une 1^{ère} étape dans la planification générale du chantier, avec une demande de ressources complémentaires en vue de la préparation des collections pour un ultérieur déplacement, dès l'exercice 2013.

Les études préparatoires en vue de l'installation des collections dans le dépôt patrimonial ont également fait l'objet de nombreuses séances qui ont permis d'identifier les besoins et de réunir les informations nécessaires à la conduite du projet par le Service d'architecture.

La réorganisation du secteur sécurité et surveillance s'est poursuivie en 2011, avec la mise en place d'un nouveau dispositif informatique de planification. L'année aura été marquée par une reprise plus intensive de formations continues internes, en matière de prévention des risques d'incendie et de premiers secours. Une intense activité a également été déployée par le secteur afin d'accroître les réseaux avec d'autres organes de la Ville de Genève ou d'autres professionnels institutionnels et privés, permettant d'améliorer le niveau préventif de la sécurité dans les sites d'exposition. Les MAH ont pu concrétiser l'engagement dans ce secteur de quatre personnes, antérieurement en emploi de solidarité.

Depuis l'introduction du progiciel d'inventaire MuseumPlus en 2010, les procédures de gestion sont adaptées à la demande des utilisateurs, dont la formation a été assurée en 2011. La mise en ligne des collections représente le 1^{er} développement fondamental dû à cet outil technologique de pointe.

Un projet de photothèque numérique a été lancé et son développement est en cours : les photographies de référence des œuvres ont été numérisées dans leur majorité.

Deux donations ont fait l'objet d'une valorisation particulière. L'exposition consacrée à l'artiste Hans Hartung (1904-1989) a fait suite à une importante donation, en 2009, de la Fondation Hartung-Bergman (Antibes). Les 5 œuvres de Brueghel, Vlaminck, Vuillard, Braque et Picasso de la donation Varenne ont été mises à l'honneur lors d'une présentation temporaire en attendant leur intégration dans l'accrochage permanent. Les MAH tendent ainsi à sensibiliser le public genevois à la qualité de son patrimoine par des accrochages temporaires ou des expositions d'envergure. À cet égard, l'exposition L'horlogerie à Genève est exemplaire. Consacrée aux collections d'horlogerie, d'émaillerie, de bijouterie et de miniatures, cette exposition permet d'en rappeler la richesse et la diversité. Elle a nécessité de longs travaux de recherche et de restauration, en préfiguration à la réinstallation de ces collections dans le futur musée rénové et agrandi et obtenu le soutien significatif des milieux horlogers.

Dans le cadre de la collaboration entre la Ville de Genève et la Fondation Gandur pour l'art, une exposition sur la Peinture non-figurative de la seconde école de Paris (1946-1962) a été présentée au Rath.

Les MAH poursuivent leurs activités en direction du public scolaire et grâce à la Fondation Valeria Rossi di Montelera développent depuis la rentrée 2010 un partenariat exceptionnel avec l'école Hugo-de-Senger (REP) dont les 400 élèves bénéficient de 3 à 5 visites par an dans l'institution. L'engagement en faveur de l'accessibilité du plus grand nombre a connu une accélération en 2011 grâce au vidéoguide des collections réalisé avec le Service de la promotion culturelle et la Fédération suisse des sourds, et au programme destiné aux malvoyants et aveugles autour de la restauration de la Mise au tombeau (1575) de Véronèse. Ces activités, les interventions de restauration et l'étude matérielle approfondie de l'œuvre ont été réalisées avec le soutien de la Fondation BNP Paribas (Suisse).

Enfin, grâce à la Fondation Hans Wilsdorf et en collaboration avec l'Université de Genève, l'étude et le traitement de conservation du retable de Konrad Witz (1444), œuvre emblématique du musée, ont été entrepris et se poursuivront jusqu'au printemps 2012.

Musées d'art et d'histoire

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Réaliser le projet de réaménagement et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.	11, 12, 13, 14, 21, 31, 32, 33 et 34	Validation du projet définitif et dépôt du dossier d'autorisation de construire.	Projet définitif validé et dossier d'autorisation de construire déposé.	Programme muséographique élaboré et validé. Autorisation de construire déposée le 21 novembre 2011.	
Réaliser le projet de réaménagement de la Maison Tavel.	12, 13, 14, 21, 31, 32, 33 et 34	Dépôt de l'avant-projet.	Avant-projet validé.	Étude des parcours muséographiques potentiels réalisée et demande de crédit d'études préparée.	
Réaliser le programme des expositions, des publications et de la programmation interdisciplinaire.	13, 14, 21, 31, 32, 33 et 34	Nombre d'expositions temporaires. Édition et diffusion des programmes d'activités, des supports promotionnels et des dossiers de presse. Nombre de publications.	6 expositions temporaires inaugurées/réalisées (1 au MAH, 3 au Musée Rath, 1 au Cabinet d'arts graphiques, 1 à la Bibliothèque d'art et d'archéologie). Programme des activités réalisé/édité et diffusé. 1 catalogue d'exposition et 2 études sur les collections publiées.	9 expositions réalisées, complétées par 5 accrochages temporaires autour des collections; 2 catalogues d'exposition et 1 étude sur les collections publiés; 4 colloques organisés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Maison Tavel

En 2011, l'étude des parcours muséographiques pour le projet de réaménagement de la Maison Tavel a été poursuivie : recherche des œuvres, demandes de prêts, rédaction des textes de sections, présentations au Comité scientifique et au Comité de pilotage, préparation de la demande de crédit d'étude.

Parallèlement, une exposition consacrée au photographe genevois Gérard Pétremand a ouvert ses portes en septembre 2011 à l'occasion de la publication d'un ouvrage rétrospectif portant sur plus de 40 ans de travail photographique dont plusieurs séries sur Genève. Cette manifestation relance le programme d'expositions temporaires de la Maison Tavel.

Programme d'activités

Prenant appui sur la tradition humanitaire de la cité et son attachement à la sauvegarde de patrimoines en péril, dans laquelle ils jouent un rôle actif, les MAH ont lancé et poursuivi la mise en œuvre d'une série de colloques internationaux centrés sur la protection des biens culturels lors de crises et de conflits, sur le pillage et le commerce illicite ou encore sur l'érosion des sites archéologiques régionaux, et leurs implications muséographiques.

Par ailleurs, des contacts ont été établis en vue de la mise en œuvre d'une circulation internationale des collections, notamment avec la Chine (horlogerie) et le Canada (archéologie), dans la perspective de la future fermeture du musée (rénovation et agrandissement).

Publications

Dans le cadre de la publication systématique des collections byzantines initiée en 2006 avec un premier ouvrage sur les Icônes, un second volume consacré aux Antiquités paléochrétiennes et byzantines est paru en 2011. Cette publication a remplacé celle initialement prévue sur les poids et sceaux byzantins, dont l'étude se poursuit parallèlement à celle de la collection byzantine de Janet Zakos. La publication sur les figurines en terre cuite de la collection de Candolle a été reportée, compte tenu du retard intervenu dans la rédaction du manuscrit.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12	Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (déploiement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13	Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections; saisie informatique de toutes les informations en relation. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations, le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques. Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements), au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		14	Conservation et entretien des collections	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée. Organisation et participation à des cycles de formation scientifique se déroulant au ou hors du Musée, par les scientifiques de l'institution.
		23	Formation	Enseignement et encadrement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Organisation d'expositions dites de référence où l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		32	Expositions temporaires	Organisation d'expositions de synthèse à caractère temporaire dans lesquelles les collections servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		33	Activités didactiques	Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics: groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.
		34	Relation avec les publics	Travail relatif à l'accueil général du public (information, vente, etc.), à la surveillance (sécurité du public et des objets), à la communication institutionnelle et la promotion des activités du MEG. Mise à disposition de salles ou autres prestations pour des tiers.

Musée d'ethnographie

Introduction et faits marquants

Le Musée d'ethnographie est entré concrètement en 2011 dans la phase de préparation de sa réouverture à Carl-Vogt après agrandissement, prévue pour juin 2014. A Carl-Vogt, le chantier de construction a avancé selon la planification. A Conches, le MEG a maintenu ses activités d'expositions. Enfin, dans les locaux provisoires aux Ports-Francis, le personnel s'est investi dans l'élaboration du contenu et fonctionnement du futur MEG agrandi.

Conservation patrimoniale

Cette mission et les objectifs qui y sont attachés orientent les travaux de ce secteur vers la préparation des objets des collections qui seront présentés dans l'exposition permanente, l'optimisation des rangements actuels et futurs.

Le MEG a identifié plus de mille objets susceptibles d'être présentés lors de l'inauguration dans l'exposition permanente. En 2011, 280 objets ont été préparés, restaurés et photographiés. Pour mener à bien cette tâche, il a été fait appel à des restauratrices venues en appoint à l'effectif du MEG, et des experts spécifiques ont été mandatés pour proposer des interventions appropriées pour certains domaines (textiles, manuscrits, laques, etc.). Dans les réserves, un travail a été initié pour optimiser le rangement des objets en vue d'une meilleure utilisation de l'espace, sécuriser le conditionnement des objets et ainsi augmenter la qualité de la conservation préventive. Les collaborateurs ont aussi contribué au projet architectural de dépôt patrimonial sur le site du Carré-Vert.

Recherche scientifique

Le collège scientifique a travaillé à renforcer ses contributions envers les universités, mais la grande part du travail a été investie dans le développement des futures expositions. À mettre en exergue, un programme de recherche au Pérou, mené par le MEG avec la collaboration d'institutions scientifiques et culturelles locales et un soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC). Initiés en 2010, ces travaux dirigés par le MEG (fouille, mise à jour et restauration d'objets) s'étendent sur quatre ans. 80% des objets ont déjà été restaurés sur place grâce à l'OFC. Le résultat de ce travail fera l'objet de l'une des expositions temporaires d'inauguration du MEG agrandi. Une part importante de ce travail est financée par une aide de l'OFC visant à la conservation du patrimoine culturel dans d'autres États parties de la Convention UNESCO de 1970.

Autre fait marquant parmi les travaux du MEG sur ses fonds archivistiques, le transfert de ses archi-

ves historiques aux Archives de la Ville de Genève, action complétée par un travail de dépouillement, tri et indexation. Devrait s'ensuivre, après la digitalisation en cours des documents, la mise à disposition facilitée de ces archives pour les chercheurs et le public.

Diffusion culturelle

|ME|G| Carl-Vogt étant fermé, les activités destinées au public ont été concentrées à |ME|G|Conches. Deux expositions ont été présentées. La première, «Traces de rêves. Peintures sur écorces des Aborigènes d'Australie», inaugurée en 2010, s'est poursuivie jusqu'au 27 février 2011 avec un total de 13'290 visiteurs en 5 mois et demi et plus de 1250 exemplaires vendus des éditions française et anglaise du catalogue. Durant ces deux derniers mois de l'exposition, la médiation culturelle et scientifique a eu une intense activité : 154 groupes, toutes formules de médiation confondues, ont été accueillis.

L'exposition qui a suivi, «La saveur des arts. De l'Inde moghole à Bollywood», a ouvert le 27 mai 2011, accompagnée d'un catalogue en français et en anglais. A fin 2011, 10'763 visiteurs l'avaient déjà visitée. L'offre de médiation s'est composée de plusieurs formules d'accueil (voir objectif 3). En été, le MEG a accueilli 18 groupes d'adolescents inscrits aux animations passeports vacances et a participé aux accueils mis sur pied par les musées et bibliothèques de la Ville de Genève, dans le cadre de musées en été. Plus de 260 groupes ont bénéficié de l'une ou l'autre des formules de médiation directe. Quatre visites commentées ont été organisées pour les enseignants.

Dans l'intervalle, de mars à mai, c'est le MEG qui est allé au-devant du public scolaire. Conçu par une médiatrice du MEG, c'est un intéressant concept de médiation hors les murs qui a pris forme : 56 ateliers volants d'initiation à l'art aborigène ont été organisés et accueillis dans différentes écoles du canton.

La fréquentation du |ME|G| Conches s'est élevée pour l'année 2011 à 17'770 visiteurs.

Le MEG a fait circuler ses expositions étendant ainsi sa notoriété. «Le vodou, un art de vivre» a poursuivi sa tournée à l'Etnografiska Museet à Stockholm, puis à l'Übersee-Museum à Brême, avec un catalogue traduit en suédois et en allemand. «L'air du temps» a été présentée au Musée national du paysan roumain à Bucarest et l'ouvrage «Mémoire vive», qui accompagnait l'exposition, a été réédité en roumain.

Musée d'ethnographie

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Inscrire et dispenser des nouveaux cours dans les programmes d'enseignement universitaires à Genève et Lausanne.	22 et 23	Nombre de nouveaux cours.	2 cours: 1. Religions, Idéologies et Pouvoir dans les Sociétés de l'Amérique Précolombienne (semestre d'automne). 2. Du Big Man au Roi Divin: Religions et Sociétés en Océanie (semestre du printemps).	Le MEG a dispensé les cours planifiés aux Universités de Genève (Département des sciences de l'antiquité et Faculté des lettres), et maintenu son enseignement à l'Université de Lausanne.	
Mettre en place la structure de fonctionnement du Centre d'anthropologie, son programme de travail (projets) et trouver des ressources externes pour compléter le financement des projets du Centre d'anthropologie.	21, 22 et 23	Nombre de projets inscrits et nombre de financements trouvés.	3 projets. 3 financements externes.	La mise en place du Centre est en cours, les conservateurs sont au travail sur les projets, et des engagements sont en voie de concrétisation pour occuper les postes vacants de conservateur.	
Développer une politique pour la médiation culturelle intégrant des objectifs par publics cibles.	31, 32, 33 et 34	Identifier et choisir les publics cibles visés.	4 ou 5 catégories.	Plusieurs formules d'accueil ont été concrétisées et appréciées par un public nombreux. En outre, une politique générale pour la médiation culturelle et scientifique est en phase terminale de rédaction pour l'avenir.	
Programmer des formations spécifiques pour le personnel des différents secteurs en vue de préparer le fonctionnement du MEG agrandi.	23, 31, 32, 33 et 34	Nombre de formations.	3 formations.	Concrétisation conforme aux objectifs.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

2011 est la première année d'«exil» du MEG, hors de Carl-Vogt. Les efforts se focalisent sur les objectifs liés à la réouverture. Concevoir les nouvelles expositions, trouver les modes de fonctionnement futurs sont des défis très motivants. Les collaborateurs du MEG contribuent régulièrement au projet architectural. À relever, le secteur de la médiation culturelle qui a suivi la consultation lancée auprès des enseignant-e-s et élèves de l'école de Carl-Vogt pour le réaménagement de leur préau (3 classes ont participé, fournissant une série d'indices permettant au bureau mandaté de concevoir jeux et aménagements en écho aux désirs exprimés).

Sur un autre plan, le MEG a développé des dossiers pour la recherche de financements complémentaires par des tiers pour des projets de recherches et expositions : 2 brochures sont prêtes pour une campagne de recherche de fonds. À début 2012, la démarche est en attente de validation par le Conseil administratif.

Dans le cadre des collaborations académiques, un séminaire a été mis sur pieds avec le Département de l'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel et l'École du Louvre permettant un important travail qui servira à la valorisation des archives historiques du MEG. En outre, la participation à des formations spécifiques pour nos ateliers techniques («Techniques de soudages» pour la création de supports pour les objets des collections, «Manipulation des biens culturels», «Techniques de restauration des objets de plumes») ou encore pour la médiation culturelle («Les adolescents au Musée», «Comment raconter une histoire»), permet de développer les compétences du personnel du MEG.

Le public de Conches a fait l'objet d'une attention particulière avec plusieurs formules d'accueil et médiation culturelle et scientifique expérimentées et développées : anniversaires, ateliers volants, visites à la carte, visites-ateliers, visites familles, parcours musicaux et multi-sensoriels, etc. Ces formules s'adressent à divers publics (enfants dès 3 ans, scolaires de tous niveaux, adolescents, familles, etc.) et préfigurent les orientations futures.

**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômant-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes.
		32	Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Muséum d'histoire naturelle

Introduction et faits marquants

Alors que son départ à la retraite était prévu pour le 31 mai 2011, la directrice actuelle a accepté de poursuivre son activité durant une année en attendant l'arrivée de son successeur.

Le processus de consultation et de réflexion intitulé «Bilan et perspectives horizon 2015 du Muséum», qui a débuté en fin d'année 2010, a abouti à l'identification et à la formulation de plusieurs propositions, dont la création d'un nouvel espace bâti en sous-sol. Cet espace permettrait de développer les expositions temporaires et d'améliorer les conditions de conservation, de sécurité et de développement des collections.

Tous publics confondus, le MHN a comptabilisé 267'844 visiteurs et le MHS 38'429 visiteurs. La 2^{ème} édition de la Fête du MHN, avec pour thème la forêt, a été organisée le 15 mai et a remporté un grand succès. En effet, 8947 visiteurs ont été dénombrés. La date coïncidait avec celle de la Journée internationale des musées et celle du Festival du développement durable.

Supervolcan, l'exposition temporaire réalisée en collaboration avec la Société de volcanologie de Genève, a fermé ses portes le 4 septembre. Cette exposition à la fois ludique et riche en informations scientifiques a remporté un vif succès. Le MHN a mis sur son site, pour la première fois, un podcast qui enrichissait la visite de l'exposition. Une grande partie des panneaux scientifiques ont été récupérés pour être présentés dans une salle de la section des sciences de la Terre et de l'environnement de l'Université de Genève. Le mois du film documentaire, sur le thème Volcans du monde, a aussi remporté un vif succès (2274 spectateurs contre 1134 en 2010). Pour la 2^{ème} année, le Janus d'or a été décerné mais cette fois c'est le public qui a désigné son film préféré.

Le MHS a fêté l'Année de la chimie avec l'exposition Élémentaire ! Une histoire de chimie. Dans ce cadre, le 29 mai, a été proposée la Boum des chimistes, une journée avec un programme coloré d'expériences, de manipulations et d'ateliers dédiés à la chimie.

Treize petites et moyennes expositions temporaires ont été présentées au MHN et MHS. Les sujets étaient en relation avec les grandes expositions temporaires, avec des sujets d'actualité (Gothard, année mondiale de la chauve-souris) ou avec des travaux de recherche menés dans l'institution (tortues des îles Barren).

La première section de l'exposition permanente consacrée aux invertébrés, un monde méconnu du grand public, a été inaugurée en mai. Relevons que tous les textes sont en français et en anglais, une démarche qui est en train de se généraliser au MHN. Au MHS où le bilinguisme est déjà pratiqué, la salle d'astronomie et la salle de Saussure ont été déplacées et complètement rénovées.

De nombreuses prestations de médiation ont été offertes par le MHN et le MHS. Des visites en langue des signes ont été proposées pour la première fois. Comme lors des années précédentes, la présence du MHN et du MHS a été forte en dehors des institutions avec des expositions, des participations à des événements, des animations, etc. Ainsi, le MHN a, à nouveau, participé à la 4^{ème} édition des Journées de la science de Beyrouth (Liban).

Le 19 mars, le MHN a organisé la 23^{ème} réunion des entomologistes de Rhône-Alpes qui a rassemblé 50 participants. Les 5 et 6 avril, il a accueilli près de quarante participants pour la réunion officielle du CETAF (Consortium of European Taxonomic Facilities), un réseau européen d'institutions scientifiques qui a pour objectif de promouvoir la recherche en systématique. Le 19 mai, c'était le 40^{ème} anniversaire de la Convention de Ramsar (convention sur les zones humides d'importance internationale) qui était fêté dans l'institution.

L'enrichissement des collections du MHN et du MHS s'est poursuivi. Les scientifiques ont poursuivi leurs recherches dans le domaine de la systématique et de la taxonomie et découvert de nouvelles espèces (scorpions, mouches, papillons, coléoptères, lézards, fossiles, etc.), pas toujours très médiatiques, mais très importantes pour le maintien de la biodiversité. Dans le cadre des Engagements d'Aalborg ratifiés par la Ville de Genève en 2010, un travail sur les coléoptères du bois de quelques parcs de la ville a commencé avec des premiers résultats très prometteurs.

La Revue de Paléobiologie, éditée par le MHN, a fêté ses 30 ans. Le MHN et le MHS développent des carnets qui sont des aides à la visite. Le livre Mémoires d'instruments (Association pour l'Histoire des sciences et éditions S. Hurter), paru au cours de l'année, est basé en grande partie sur les collections du MHS.

Le Service d'Information Documentaire Spécialisé (SIDoS) a débuté le travail d'informatisation du catalogue des tirés à part du MHN. Ce département est de plus en plus impliqué dans les prestations offertes au public.

Muséum d'histoire naturelle

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Éditer un catalogue des insectes du canton de Genève.	13	Date de parution.	Année en cours.	Le catalogue des insectes du canton de Genève a été terminé, corrigé et déposé chez l'imprimeur fin 2011. La correction des épreuves ayant pris plus de temps, le travail ne sortira de presse que début 2012. Toutefois, on peut considérer que l'objectif a été atteint car le travail a bel et bien été terminé en 2011.	●
Organiser la Fête du Muséum.	34	Nombre de participants-e-s.	5'000 participant-e-s.	8'947 visiteurs ont été dénombrés. Cet événement, qui se veut avant tout une fête de quartier, a remporté un grand succès.	●
Archiver les documents photographiques du MHN/MHS en partie accessibles pour le grand public.	13	% réalisé.	25% de l'ensemble des documents archivés.	Le choix du logiciel n'est pas encore arrêté. En étroite collaboration avec la DSIC, l'évaluation d'un outil d'archivage en ligne se poursuit.	○
Organiser une grande exposition temporaire sur le thème des déjections animales.	32	Nombre de chercheurs et chercheuses du MHN impliqué-e-s.	10 scientifiques représentant l'ensemble des domaines du Muséum.	L'exposition temporaire KK-ZOO sur les déjections animales a été conçue par une dizaine de scientifiques du Muséum. Son montage touchait à sa fin en décembre 2011. Son ouverture aura lieu le 3 avril 2012.	●
Organiser la réunion officielle du CETAF (Consortium of European Taxonomic Facilities).	22	Nombre de d'expert-e-s européen-éenne-s présents-e-s.	35 expert-e-s européen-ne-s présent-e-s.	La réunion officielle du CETAF, un réseau européen d'institutions scientifiques qui a pour objectif de promouvoir la recherche en systématique, a été organisée au MHN en collaboration avec les Conservatoire et Jardin botaniques et a accueilli 35 participants.	●

**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches sur les collections et les publics.
		22	Échanges scientifiques	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
		23	Formation	Participation à l'accueil et la formation d'étudiant-e-s, apprenant-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Expositions permanentes	Organisation et mise en valeur des collections en libre accès, expositions par thématiques.
		32	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Bibliothèques et discothèques municipales

Introduction et faits marquants

Priorités et perspectives

Après avoir annoncé son départ à la retraite anticipée, la directrice actuelle a accepté de poursuivre son activité durant une année en attendant l'arrivée de son remplaçant ou sa remplaçante. Cela a permis de mener dans la continuité l'important projet «bilan et perspectives 2015». Ce projet a fortement mobilisé le personnel et a permis à chacun de participer. Après la mise en place des conditions cadres annoncées dans le document, celui-ci servira de base au prochain plan directeur des BMU.

Au fil des années, le nombre de personnes qui fréquentent les BMU et consultent leurs ressources en ligne est toujours plus important. La fréquentation des lieux a augmenté de 1% et le site Internet des BMU, qui joue un rôle clé dans la promotion des prestations auprès des publics, a vu sa consultation augmenter de 21%. Les emprunts sont restés stables malgré la fermeture de la bibliothèque des Pâquis durant 5 mois de travaux. Par contre, la consultation sur place d'Internet et des ressources numériques a reculé de 22%. Les équipements informatiques nécessitent une profonde mise à jour, qui sera entreprise par la DSIC en 2012. Les capacités du réseau Wifi devront aussi être renforcées. La mise en place d'une plateforme collaborative sur le site Internet va permettre de compléter les collections par une sélection de sites dont les contenus sont choisis et validés par les professionnels. L'évolution des usages souligne aussi la nécessité de repenser les espaces.

Poursuivre l'effort de fidélisation des publics et la promotion des activités hors murs

La salle prévue pour former et accompagner les publics, aussi bien dans le domaine des nouvelles technologies que dans celui des langues, est achevée. L'étude transversale du projet de service de référence en ligne pour les bibliothèques de la Ville de Genève – BGE et bibliothèques scientifiques – est achevée. Elle a débouché sur le vote par le Conseil municipal de deux postes de bibliothécaires secteurs pour 2012.

Offrir des manifestations culturelles conviviales

Lors de la Fureur de lire, les BMU, présentes sur le lieu central, ont proposé des rencontres d'auteurs, une exposition, un parcours nocturne et des performances. Les visites de classes et de crèches ont baissé de 8%. Avec 715 visites, elles restent toutefois élevées et montrent l'intensité des activités de médiation auprès de la petite enfance. La collaboration avec le Service de la Petite enfance se poursuit avec la mise en place pour les crèches d'une collection de 820 documents en 31 langues différentes.

Maintenir des lieux confortables, accueillants et sûrs

L'ensemble des bornes signalétiques prévues ont été livrées. Le projet graphique concernant la signalétique des bâtiments est achevé. Le mobilier pour la salle de formation et les chaises pour la bibliothèque de la Servette ont pu être acquis. La rénovation de la Bibliothèque des Pâquis, qui a duré 5 mois - nouvelle circulation des publics, réfection complète de l'éclairage - va contribuer à une meilleure attractivité de celle-ci et à une utilisation judicieuse du personnel à disposition. La présence des agents de sécurité préventive a une influence positive sur le comportement des publics.

Bibliothèques et discothèques municipales

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mesurer la satisfaction des publics par la réalisation d'une enquête, en collaboration avec la Haute École de Gestion, filière information et documentation.	21 et 34	Taux de retour des formulaires de satisfaction.	50 % sur 100 formulaires sont distribués.	Objectif reporté. Les modalités de collaboration avec la Haute école de gestion ont changé (suppression des travaux pratiques de collecte des données).	
Favoriser le vivre ensemble par le développement de liens entre les publics et les invités des manifestations culturelles.	32 à 34	Nombre de manifestations culturelles mises en œuvre, dont : Nombre de tables rondes/Total de manifestations culturelles. Nombre de rencontres d'auteurs/Total de manifestations culturelles. Nombre d'ateliers/Total des manifestations culturelles.	200 manifestations culturelles sont mises en œuvre, dont : 10 tables rondes ; 50 rencontres d'auteurs ; 30 ateliers.	Les BMU ont réalisé 225 manifestations culturelles différentes, dont : 16 tables rondes ; 41 rencontres d'auteurs ; 41 ateliers.	
Mettre sur pied une offre de formation aux technologies d'information et de communication sous forme d'ateliers.	33 et 34	Nombre d'ateliers de formation et d'autoformation mis sur pied.	20 ateliers sont mis en place.	Les ateliers n'ont pas encore pu être organisés car l'installation de la salle de formation s'est achevée en fin d'année 2011.	
Préserver des espaces calmes, tranquilles et propices à la lecture et à l'étude par une surveillance discrète et efficace.	34	Nombre de médiateurs en prévention urbaine présents dans et autour des bibliothèques.	4 médiateurs en prévention urbaine sont présents.	Les BMU bénéficient du travail de l'unité de sécurité préventive, qui permet de résoudre rapidement les conflits et donc de favoriser un déroulement serein des activités de médiation documentaire et culturelle.	
Maintenir une formation continue de qualité pour le personnel en lien avec l'accueil des publics.	11, 21, 33 et 34	Nombre d'ateliers de formation organisés en interne.	12 ateliers de formation mis sur pied.	Plus de 140 collaboratrices et collaborateurs ont pu suivre 3 cours : Service de référence en ligne, accueil des groupes, recherche dans le catalogue. Ce qui représente 16 ateliers.	

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21	Échanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
		22	Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions permanentes.
		32	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Introduction et faits marquants

L'action de la Bibliothèque de Genève (BGE) ne peut se concevoir qu'à moyen et long termes. Cependant, des réévaluations d'objectifs doivent se faire régulièrement afin de tenir compte de l'évolution des moyens techniques numériques qui influencent son environnement. Une réflexion collective s'est conclue par le rapport de Monsieur Hubert Villard « Image, positionnement et projets de la BGE à l'horizon 2020 ». Parmi plusieurs conclusions, deux projets s'imposent : mieux connaître les besoins de son public par une large étude et développer un pôle de documentation régionale. Ce document a permis l'établissement d'un nouveau plan directeur de la BGE pour les années 2011-2014.

Services aux publics

Les bibliothèques de la Ville de Genève ont réalisé une étude pour un service de référence en ligne. Cette volonté d'action commune doit être soulignée. Elle consolide les liens entre institutions et permet un service à la collectivité ambitieux.

Valorisation du patrimoine

Les importants fonds Jean-Jacques Rousseau de la BGE, de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, de la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève et de l'Association Jean-Jacques

Rousseau de Neuchâtel ont été inscrits au Registre international de l'Unesco « Mémoire du monde ». Ces collections accèdent au statut de patrimoine mondial. Par ailleurs, sur proposition du Conseil d'État, l'Office fédéral de la culture a retenu la bande dessinée et l'affiche comme « patrimoine immatériel ». Il s'agit de deux domaines importants pour la BGE.

Bibliothèque numérique

Le programme de rétroconversion se poursuit comme prévu.

La BGE est largement impliquée dans deux programmes nationaux de numérisation, « E-rara.ch » pour les imprimés suisses du seizième siècle et « e-codices » pour les manuscrits du moyen âge.

Un groupe de travail réunissant les bibliothèques de la Ville de Genève étudie les besoins en matière de numérisation de masse et fixe des objectifs pour Genève. Ses conclusions seront remises en 2012 et déboucheront sur une demande de crédit (PR) au Conseil municipal (CM).

Mise en valeur et médiation culturelle

La mise en ligne des fonds de la BGE offre de grandes facilités d'accès. Mais les bibliothèques doivent rester des lieux sociaux de partage et de rencontre. La BGE, outre ses expositions, a organisé

Bibliothèque de Genève

de nombreuses manifestations, présentations d'ouvrages et autres conférences qui trouvent un accueil très favorable. En 2011, elle a ainsi atteint un niveau de manifestations et de visites uniques. Elle a également lancé une campagne de photographies de personnalités genevoises en rapport avec son patrimoine. Ce projet débouchera en 2013 sur une exposition et une publication.

La BGE a édité plusieurs publications. La Bibliothèque de La Grange a notamment fait l'objet d'une remarquable description.

En attendant une révision complète, le site Internet de la BGE a été nettement amélioré.

Catalogage des collections

La multiplicité des tâches de la BGE ne permet pas toujours de dégager suffisamment de temps pour le catalogage des collections. C'est pourquoi, dans certains départements, l'inventorisation de plusieurs fonds a pris du retard.

Les sites :

1. Centre d'iconographie genevoise (CIG)

Après la démission de la titulaire, un nouveau conservateur du CIG a été engagé. Plusieurs projets de mise en valeur sont en cours, comme l'exposition des daguerréotypes de Jean-Gabriel Eynard. Par ailleurs, la numérisation des archives du Relief Magnin ouvre d'importantes perspectives de mise à disposition de ressources documentaires en ligne.

Pour le CIG, l'événement 2011 a été l'acquisition du fonds photographique Boissonnas après le vote d'un crédit de CHF 2.4 mios par le CM. Cette acquisition est une des plus considérables de ces dernières années.

2. Bibliothèque musicale (BMUS)

La Bibliothèque musicale s'est particulièrement investie en matière de mise en valeur. Elle a accroché à ses cimaises deux expositions d'affiches : « Les affiches du Grand Théâtre » et « 20 ans d'affiches de la Fête de la musique ».

Elle a ouvert un blog « La Partoche » qui permet un contact nouveau et privilégié avec son public.

3. Institut et Musée Voltaire (IMV)

Le conservateur de l'IMV assume également la charge de co-chef de projet de « 2012 Rousseau pour tous ». Cette responsabilité l'a particulièrement occupé. L'IMV a mis en ligne son catalogue de manuscrits à travers la base de données « Volage ». Il a également présenté une exposition remarquée « Commissaire Voltaire ». Ces activités – et d'autres – confortent la place de l'IMV comme « Pôle des Lumières » pour la BGE.

Bibliothèque de Genève

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible		
Informatiser le catalogue de la BGE.	13	Degré d'avancement du projet.	1 prestataire de service choisi, 30'000 notices rétronverties.	30'000 notices.	
Mettre en valeur les collections.	32	Nombre d'expositions temporaires, nombre de publications.	2 expositions à l'Espace Ami Lullin, 2 publications.	3 expositions, 2 publications.	
Développer la médiation.	33	Nombre de visites scolaires et d'associations.	15 visites organisées.	42 visites.	
Entretien et reconditionner les collections.	14	Nombre de cotes reconditionnées.	1 cote reconditionnée.	- (cf. commentaire ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le prestataire de service pour l'informatisation du catalogue de la BGE n'a pas encore été choisi, car la rédaction du cahier des charges pour l'appel d'offres concernant la recopie des fiches se révèle complexe et nécessite plus de temps que prévu.

Le reconditionnement de la cote prévu nécessite les compétences d'un conservateur ou d'une conservatrice responsable de la conservation. Le recrutement a pris beaucoup de temps et l'engagement d'une conservatrice est finalement prévu pour février 2012. Cette situation amène le report de cette opération à l'année suivante.

SPORTS

Sports

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Promouvoir l'activité physique	11	Prestations d'activité sportives adaptées pour permettre l'accès à tous les publics Permettre à toutes et tous l'accès à des activités sportives adaptées selon les besoins, les aptitudes, les disponibilités et les motivations de chacun (Sport pour toutes et tous).
		12	Mise en place d'une politique de «prévention-santé et intégration» par le sport Développer une politique de promotion de la santé à travers le sport qui permette de favoriser une plus grande hygiène de vie en général, mais aussi une pratique de l'activité physique en particulier pour les personnes âgées et les personnes handicapées.
2	Soutenir le mouvement sportif	21	Développement du sport porté par les associations et les clubs Définition de contrats d'objectifs clairs et précis afin d'établir un véritable partenariat entre la Ville de Genève et les clubs au-delà du simple octroi de subventions, de fixer les responsabilités et les engagements des deux parties et d'obtenir une transparence et une clarification des types et niveaux d'aides apportés par la commune (aides directes, aides indirectes, aides ponctuelles, aides incitatives et/ou à la performance).
		22	Mise à disposition des installations et du personnel du Service des sports aux clubs et associations Mettre à disposition les infrastructures et assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation des manifestations sportives locales et régionales.
3	Organiser des événements sportifs d'envergure	31	Encouragement et aide à l'organisation d'événements sportifs d'envergure Organiser des événements majeurs en adoptant une démarche commune entre le Canton et les communes et agissant en tant que facilitateurs pour les organisateurs (contrats de prestations - financement par accord avec des partenaires sociaux et des organisations à but non lucratif).
4	Gérer les infrastructures sportives	41	Définition d'un programme de réalisation, de réhabilitation ou de rénovation des infrastructures sportives Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine sportif et inventorier les besoins des partenaires sportifs afin d'engager un programme de réhabilitation, d'achat ou de rénovation des équipements, et de pouvoir déterminer des projets d'extension ou de création de complexes sportifs. Pour ce faire, des collaborations doivent être initiées entre les communes et l'État.
		42	Entretien courant des infrastructures et surfaces de sports Effectuer tous les travaux nécessaires d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.

Sports

Introduction et faits marquants

Le Service des sports a changé de département le 1^{er} juin 2011 en quittant le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports pour rejoindre le nouveau Département de la culture et du sport.

L'année a été riche en nouveaux projets. Certains ont été initiés en 2011 et verront le jour en 2012.

Le projet de création d'une Fondation GESPORT de soutien aux manifestations sportives a été finalisé par l'État de Genève et la Ville de Genève en 2011 (convention, statuts, mode de financement). En automne 2011, le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal une proposition de subvention annuelle de CHF 200'000.- pour la future Fondation qui a été acceptée par ce dernier lors du vote du budget en décembre. Parallèlement, le Conseil d'État a déposé un projet de loi au Grand Conseil ouvrant un crédit d'investissement de CHF 3 mios. La Fondation devrait ainsi voir le jour en 2012. Dès sa création, la Fondation travaillera sur trois missions principales: soutenir les organisateurs dans leurs démarches administratives, promouvoir les grandes manifestations sélectionnées et mettre en place un outil de recrutement et de gestion des bénévoles.

La collaboration entre le Service des sports et le nouveau Service cantonal du sport s'est intensifiée. Elle a donné lieu notamment à la préparation des « Jeux de Genève », manifestation multisports prévue les 12 et 13 mai 2012 avec plus de 2500 jeunes athlètes, et au dépôt de la candidature genevoise pour accueillir la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres en 2016.

Dans le cadre du projet Proxisport visant à réaliser des équipements sportifs de proximité, la PR-811 a été acceptée par le Conseil municipal le 20 avril 2011 ouvrant un crédit de CHF 899'175.- destiné à la construction d'une arène multisports et d'aménagements de fitness intergénérationnels dans les parcs. A la suite de la nouvelle répartition des départements, la mise en œuvre de ce crédit a été confiée au Département de la cohésion sociale et de la solidarité. De plus, le Service des sports a réalisé un parcours de golf urbain de 9 trous se situant au Parc des Bastions, en Vieille-Ville et autour de la Rade. Ce parcours a rencontré un vif succès: plus de 4'300 personnes ont profité de cette nouvelle prestation saisonnière entre avril et septembre.

Au niveau des infrastructures, l'accent principal a été mis sur le projet de construction d'une nouvelle patinoire. Différentes études ont été réalisées et le site du Trèfle-Blanc à Lancy a finalement été retenu par les autorités cantonales et municipales. L'étude concernant le réaménagement du Centre sportif du Bout-du-Monde a été retardée à cause du projet de la nouvelle patinoire. En effet, le Bout-du-Monde a été l'un des sites étudiés pour l'implantation de cette dernière. Ce n'est qu'en septembre 2011 que cette option a été définitivement écartée, permettant ainsi de reprendre les deux études prévues, l'une ayant pour but d'établir un état des lieux de tous les sites sportifs gérés par le service, l'autre permettant l'élaboration de l'image directrice des sites du Bout-du-Monde et de Vessy.

Dans les autres faits marquants de l'année, on peut encore citer la réalisation d'une évaluation de l'adéquation des prestations des centres sportifs en regard des besoins et des moyens à disposition. Cette dernière, riche d'informations, a permis au Service des sports de travailler sur des projets visant à améliorer certaines prestations dans les centres sportifs pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Un travail très important a été effectué dans le domaine des écoles de sports, notamment en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) sur le mode d'inscription et de gestion. Les milliers d'inscriptions se font désormais sur Internet avec la possibilité de consulter le nombre de places disponibles par cours en temps réel et de payer par carte de crédit / débit ou par paiement en liquide aux caisses des Vernets.

En octobre, le Service des sports a revu l'ensemble de la tarification de ses installations en introduisant le tarif réduit pour tous les jeunes jusqu'à 25 ans et plus seulement les étudiants, ainsi que des rabais supplémentaires pour les détenteurs de la carte 20ans/20francs et de la carte Gigogne.

Toutes ces mesures visent à toujours plus encourager la pratique du sport et la rendre accessible au plus grand nombre.

Sports

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Création d'une entité de soutien aux organisateurs de manifestations sportives par les autorités (État de Genève, Ville de Genève et communes) par la mise en œuvre d'une stratégie commune pour les événements sportifs à Genève (interface autorités/organisateurs, stratégie d'accueil des manifestations, etc.).	31	Création de l'entité - rédaction des statuts et dotation du capital nécessaire, premières interventions de soutien à des événements d'envergure.	Entité créée, soutien à 4 événements d'envergure.	Projet réalisé (convention, statuts, mode de financement), mais l'entité n'a pas encore été créée.	
Créer un réseau des personnes volontaires disponibles pour l'organisation de diverses manifestations (bénévoles).	31	Mise en place d'un système d'information et une plateforme commune de recrutement et de gestion des bénévoles, mobilisation de cette plateforme pour des événements majeurs.	Plate-forme mise en place, implication des bénévoles choisis dans deux événements majeurs.	-	
Procéder, en collaboration avec le Service des bâtiments, à une étude sur l'aménagement du Centre sportif du Bout-du-Monde.	41	Élaboration d'un rapport par un tiers définissant les pistes de réalisation des aménagements du centre sportif et leur coût.	Rédaction d'une proposition du CA à l'attention du CM en vue de l'ouverture d'un crédit d'investissement destiné à l'aménagement du Centre sportif du Bout-du-Monde.	-	
Réaliser les équipements sportifs de proximité retenus dans le cadre du projet Proxisport.	11 et 12	Aménagement des sites retenus.	Installation d'une arène multisports et d'une dizaine d'aménagements de fitness intergénérationnels.	Installation d'une arène multisports et d'aménagements de fitness intergénérationnels pas réalisés mais le crédit a été voté par le CM (PR-811). La mise en œuvre de la PR a été confiée au Département de la cohésion sociale et de la solidarité.	

Analyse départementale des subventions (DC)

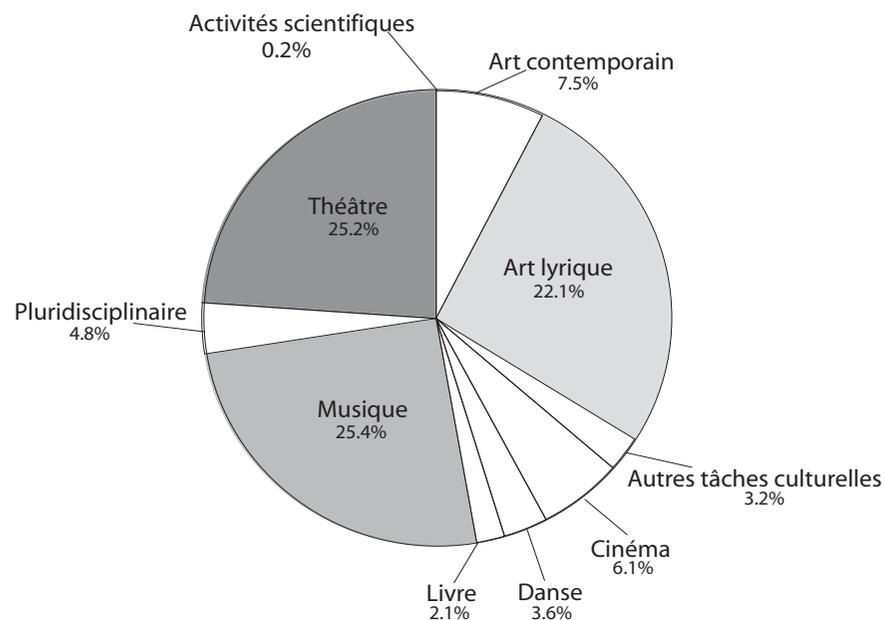
Subventions 2011 du Département de la culture détaillées par genre

(en milliers de francs)

GENRE	DIR	SAT	SPC	SEC ⁽¹⁾	GTG	CJB	MAH	ARI	MHN	BMU	BGE	Total par genre
ACTIVITES SCIENTIFIQUES	5.2	-	-	-	-	49.2	-	-	29.9	-	36.2	120.5
ART CONTEMPORAIN	-	-	-	5'727.3	-	-	-	20.1	-	-	-	5'747.4
ART LYRIQUE	10.0	-	217.5	-	15'513.6	-	-	-	-	-	-	15'741.1
AUTRES TACHES CULTURELLES ⁽²⁾	246.2	203.2	20.8	922.4	-	-	129.6	-	-	-	-	1'522.2
CINEMA	-	6.7	35.8	4'296.0	-	-	-	-	-	-	-	4'338.5
DANSE	-	-	14.3	2'547.6	-	-	-	-	-	-	-	2'561.8
LIVRE	-	-	-	1'489.3	-	-	-	-	-	3.9	-	1'493.2
MUSIQUE	100.0	110.6	58.1	18'179.9	-	-	-	-	-	-	-	18'448.6
PLURIDISCIPLINAIRE	305.0	344.9	94.9	2'647.0	-	-	-	-	-	-	-	3'391.7
THEATRE	247.0	10.4	402.5	17'316.8	-	-	-	-	-	-	-	17'976.8
Total par service	913.4	675.8	844.0	53'126.3	15'513.6	49.2	129.6	20.1	29.9	3.9	36.2	71'341.9

⁽¹⁾ y compris le FMAC

⁽²⁾ Dans la rubrique «Autres tâches culturelles» sont englobées les subventions notamment allouées à la mise à disposition des locaux (subventions relatives à des prestations en nature), aux maisons de quartiers et associations ayant des activités culturelles diverses non comprises dans la classification pluridisciplinaire.



(en milliers de francs)

	En nature	En francs	Total	%
Art Lyrique (Grand-Théâtre de Genève)	3'176.4	12'564.7	15'741.1	100.0%

Composition des subventions allouées à la musique

L'Orchestre de la Suisse Romande	7.2	9'502.2	9'509.4	51.5%
AMR	225.9	821.3	1'047.2	5.7%
Contrechamps	66.0	752.6	818.6	4.4%
Fond général musique	59.6	737.5	797.1	4.3%
Autres musique	1'223.7	5'052.6	6'276.3	34.0%
Total des subventions allouées à la musique	1'582.4	16'866.2	18'448.6	100.0%

Composition subventions allouées au théâtre

Fondation d'art dramatique	660.6	5'642.1	6'302.6	35.1%
Saint Gervais Genève	333.7	2'245.0	2'578.7	14.3%
Théâtre du Grütli	258.2	1'843.0	2'101.2	11.7%
Fond général théâtre	49.2	1'910.0	1'959.2	10.9%
Théâtre Am Stram Gram	266.0	1'147.9	1'413.9	7.9%
Autres théâtres	525.3	3'095.9	3'621.2	20.1%
Total des subventions allouées aux théâtres	2'092.9	15'883.8	17'976.8	100.0%

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

Hormis la prise en charge de la Mairie, les dossiers majeurs suivis par le département en 2011 ont été :

1. La « mue » du Service d'incendie et de secours (SIS) d'une part dans le cadre du projet ConvergenceS et, d'autre part, à la faveur de la nomination d'un nouveau chef de service et commandant, M. Vincent Moreno ;
 2. La suite de la réforme de la Police municipale ;
 3. La réorganisation du nettoyage de l'espace public ;
 4. L'intégration du Service des espaces verts (SEVE).
1. Le projet ConvergenceS, qui vise à réunir dans une même organisation le personnel du Service de sécurité de l'aéroport (SSA) et le SIS, et à créer une nouvelle caserne hors du territoire municipal (sur la rive droite), a bien avancé. D'une part la demande de crédit d'étude pour la construction d'une caserne a été déposée au Conseil municipal et, d'autre part, le concept opérationnel du futur corps a été défini, ainsi que sa gouvernance.
 2. Le recrutement d'agent-e-s de Police municipale, pierre angulaire du développement du domaine de la sécurité, fait l'objet d'une nouvelle dynamique. A l'instar de ce qui a été mis en place dans le domaine de la formation, la collaboration avec les autres communes genevoises en matière de recrutement a été intensifiée en vue d'autonomiser le processus de sélection et de planifier deux écoles par année.
 3. Le service public en matière de nettoyage doit s'adapter à l'évolution des habitudes de vie de la population. Celle-ci s'approprie l'espace public 7 jours sur 7 et vit aussi la nuit. Pour y faire face et ainsi répondre aux besoins des habitantes, des habitants et des personnes de passage, le Service Voirie Ville –Propre (VVP) a posé les bases d'un programme comprenant douze projets orientés sur la garantie d'un meilleur niveau de propreté pour la Ville de Genève. L'un de ces projets (Ogiatz) se fonde sur le transfert d'une partie des tâches de nettoyage du SEVE à VVP.
 4. L'arrivée du SEVE au sein du département, en juin 2011, a permis de renforcer l'approche transversale de la gestion dynamique, concertée et coordonnée de l'espace public en matière d'animation, d'usage, de nettoyage et de sécurité.

Le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) a développé des actions visant à faciliter les démarches administratives pour l'utilisation du domaine public par la population et a entamé une réflexion sur la gestion harmonisée de l'espace, notamment en ce qui concerne les terrasses. Ces réflexions devraient permettre à terme d'offrir à la population des lieux plus harmonieux, favorisant la convivialité dans les quartiers.

A la suite de la création de l'unité gestion des incivilités (UGI) à VVP, le SEEP a également développé des synergies avec les nouveaux contrôleurs afin de favoriser la gestion administrative des dossiers et l'approche relationnelle vis-à-vis des citoyens et citoyennes, renforçant ainsi le sentiment sécurité par le respect des règles en matière de propreté.

Au niveau de la communication, le SEVE a mis en place une gestion proactive vis-à-vis des personnes qui ont contacté ce service. En communiquant tôt sur les actions à mener, notamment en matière d'abattages, il offre un nouveau regard sur ce que l'administration fait pour la collectivité en matière d'espaces verts.

La Direction des systèmes d'informations et de communications (DSIC) a atteint son objectif relatif au développement des points d'accès Wi-Fi, permettant ainsi la poursuite de la démocratisation de l'accès à Internet.

Le Service logistique et manifestations (LOM) a entrepris une démarche visant la création d'un centre de compétences ateliers qui devrait permettre d'offrir des prestations transversales pour l'ensemble des services de l'Administration de façon plus efficiente.

L'ensemble de ces éléments, bien que non exhaustif, montre bien que l'action du département impacte l'ensemble de la population et que la coordination des acteurs doit permettre d'être au plus près des préoccupations de chacune et chacun.

En renforçant la collaboration transversale, tant au niveau du département mais également de façon interdépartementale, le département a mobilisé ses ressources pour mieux servir la collectivité.

Il apparaît que l'année écoulée a été riche en actions pour le développement de la réactivité et de la coordination du service public dans les quartiers sous l'angle de la propreté, de la gestion du domaine public et de la sécurité.

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Introduction et faits marquants

L'exercice écoulé pour la Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité aura été marquée par la dynamique de la nouvelle législature, l'année de Mairie du Magistrat en charge du département et l'intégration du Service des espaces verts (SEVE).

La direction a donc mené de front le soutien aux services et la coordination des activités du département tout en appuyant le Magistrat dans son année de mairie, charge qui implique une grande disponibilité de sa part pour la Ville de Genève, et un peu moins pour la gestion du département.

L'intégration du SEVE et l'élargissement des missions de ce service, notamment suite à la reprise de la gestion opérationnelle et de planification des cimetières, ont fait l'objet d'un plan d'actions visant à optimiser les ressources consacrées à la gestion de l'espace public et à assurer un meilleur service à la population. La direction a donc apporté son soutien dans l'élaboration d'une nouvelle approche de l'entretien fondée sur la logique des métiers, à savoir l'entretien horticole et l'aménagement paysager au SEVE et le nettoyage au Service Voirie-Ville propre (VVP).

En ce sens, le projet visant à transférer le nettoyage des parcelles d'espaces verts à VVP, exception faite des grands parcs, a été initié durant l'automne avec l'appui de la Direction.

L'aménagement d'un nouvel horaire des agent-e-s de police municipale a également été suivi de près par la direction afin de garantir le respect des statuts tout en tenant compte des contraintes associées à la fonction.

Dans son rôle de coordination interdépartementale, la Direction s'est associée au projet conduit par le Directeur général, qui vise au regroupement des ateliers mécaniques et généraux de l'Administration. La première étape qui se limite au périmètre des services Logistique et manifestations, VVP, SEVE et pompes funèbres a permis d'identifier des axes d'efficacité dans les activités. La mise en œuvre devra se faire dans le courant de l'année 2012.

La Direction a également déployé une formation en gestion de projet pour l'ensemble des cadres et des collaboratrices et collaborateurs étant amenés à conduire des projets. Cette opération a permis d'avoir une méthodologie homogène permettant un suivi plus efficace et garantissant un vocabulaire commun entre les différents acteurs et actrices.

Pour terminer, afin d'asseoir son activité de coordination dans le domaine de la gestion des ressources humaines, la Direction du département s'est dotée d'un poste de responsable RH départementale en décembre 2011. Son activité permettra d'homogénéiser les pratiques liées à la gestion des ressources humaines des services et garantir à renforcer le relais entre le département et la Direction des ressources humaines (DRH) tout en coordonnant les gestionnaires RH présents dans les services.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Développer les conditions cadre visant à améliorer la convivialité, l'accessibilité, voire l'attractivité des espaces publics.	21	Nombre de zones en plein air créées.	5 zones supplémentaires, en plein air, réunissant les conditions cadre pour accueillir des initiatives individuelles et collectives (marchés, buvettes, accès Wi-Fi, etc.).	15 nouveaux point d'accès Wi-Fi, 1 nouveau marché et diverses actions liées à l'année de Mairie (bancs Wi-Fi, chambre d'Ames).	
Renforcer la responsabilité sociale des commerces et des entreprises en matière de levée de leurs propres déchets.	21	Part des levées de déchets des sociétés commerciales assurée par des contrats privés.	100%	-	
Consolider la réforme de la police municipale en développant la capacité et la disponibilité des agentes et des agents de police municipale pour le travail d'ilotage.	21	Proportion d'agent-e-s formé-e-s à l'ilotage.	La totalité de l'effectif concerné est capable de faire de l'ilotage.	100% des agent-e-s formé-e-s.	
Renforcer les structures de la COGEVE en vue d'améliorer la gestion proactive du parc de véhicules de l'Administration municipale.	32	Etablissement d'un projet de réforme de la COGEVE.	Approbation par le Conseil administratif d'un projet de réforme de la COGEVE.	Projet de réforme approuvé par le CA.	
Instaurer un mode de gestion par projet au sein des différents services du département.	31	Formation des cadres du DEUS à la gestion par projet.	Un cours de formation suivi par tous les cadres du DEUS.	100% des cadres formés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif visant la levée des déchets des commerces et entreprises par des contrats privés a dû être stoppé en raison d'une posture cantonale défavorable. La levée des déchets non triés, assimilés à des déchets ménagers, est en effet considérée comme une mission municipale que les communes ne peuvent transférer à des entreprises privées. Le département est dans l'attente de voir le Canton revenir sur cette position et appliquer le principe « pollueur-payeur » défini par la Confédération.

INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Sapeurs-pompiers professionnels	11	Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire cantonal.
		12	Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux, en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
		13	Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
		14	Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
		15	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
		16	Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2	Sapeurs-sauveteurs	21	Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
		22	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
		23	Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
3	Protection civile	31	Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection. Protection des biens culturels.
		32	Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes astreintes à la protection civile lors des cours de répétition.
		33	Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Échange de savoir-faire ou de prestations avec l'OIPC et le CICR.
		34	Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe communal de coordination et de conduite (ORCOC).
		35	Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
4	Gestion des organismes de milice	41	Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
		42	Sauveteurs auxiliaires	Gestion administrative du corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève.
		43	Gestion de l'OCoAE	Gestion de l'Office communal de l'Approvisionnement Économique (OCoAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS 531).
5	Centre de formation	51	Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, astreints à la Pci, école de formation latine sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnels).
		52	Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AR, salles de classes, container feu, etc.).
6	Encadrement et logistique	61	Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
		62	Techniques	Établissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
		63	Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Introduction et faits marquants

Au 1^{er} juin 2011, Monsieur Vincent Moreno a succédé à Monsieur Raymond Wicky en qualité de chef et commandant du Service d'incendie et de secours (SIS).

Le 14 mai 2011 a eu lieu l'inspection quadriennale du SIS, comprenant le passage en revue par les autorités communales du bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève et la présentation à la population de l'ensemble des activités exercées par le SIS, à travers des démonstrations interactives, réparties sur dix-huit chantiers.

Les travaux d'aménagements du site de Richelien ont subi quelque retard en raison des contraintes liées à l'obligation de dépollution préalable du terrain, à l'origine destiné à accueillir une décharge municipale. Le gros œuvre a été terminé fin 2011: place d'exercice et de désincarcération, voies de circulation, fosse d'étayage et zone des bornes hydrantes. La réalisation du solde des travaux se poursuivra dès le début 2012, avec l'objectif de terminer les nouvelles infrastructures cette même année.

La direction a engagé une réflexion sur la situation actuelle des accès aux plans d'eau en service d'urgence. Il en ressort un potentiel d'évolution significatif pour la mise à l'eau pérenne d'embarcations du SIS en amont et en aval du barrage du Seujet, permettant d'optimiser les interventions. Les travaux de réflexion et de réalisation se poursuivront en 2012, en association avec des acteurs communaux et cantonaux concernés.

Depuis le 2^{ème} semestre 2011, le SIS a renforcé les actions de contrôle de qualité en matière comptable, ce qui a permis de rendre encore plus efficient le suivi des flux financiers liés à la facturation de prestations dans le domaine de la formation et de la fourniture de carburants à des administrations partenaires.

Le SIS a réorganisé sa collaboration avec les médecins-répondant pour l'unité «Pompiers-sanitaires» afin de répondre aussi bien aux exigences du droit cantonal qu'à celles du dispositif normatif communal. Des négociations ont été entamées avec les Hôpitaux universitaires de Genève en vue de la reprise de la responsabilité médicale lors de l'engagement des ambulances. Une convention devrait en résulter dans le courant du 1^{er} semestre 2012.

Afin d'améliorer la mise à disposition de véhicules pour la formation en engagement de désincarcération, le SIS a signé une convention avec l'Office cantonal des automobiles et de la navigation pour obtenir gratuitement des véhicules destinés à la déconstruction.

Le projet ConvergenceS a poursuivi son avancement avec le dépôt d'une demande de crédit d'étude pour une nouvelle caserne sur le site aéroportuaire, la finalisation du concept opérationnel et la finalisation de la gouvernance du futur corps.

Incendie et secours

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Projet ConvergenceS – Validation par le Conseil municipal de la demande de crédit d'étude en vue de la construction de la nouvelle caserne rive droite sur le territoire aéroportuaire.	11, 12, 13, 14 et 15	Décision du CM.	Le CM valide la demande de crédit.	La demande de crédit a été votée par le CM en février 2012.	
Projets Convergences – Identification des missions et prestations du nouveau corps.	11, 12, 13, 14 et 15	Catalogue des missions et prestations.	Catalogue élaboré et validé par le COPIL qui assure la conduite du projet.	Catalogue validé en octobre 2010.	
Élargir le partenariat Genève - Lausanne, sur lequel se fonde l'école de formation latine des sapeurs-pompiers, à 3 autres cantons.	51	Nombre de cantons représentés au sein de l'école de formation latine des sapeurs pompiers.	5 cantons représentés au sein de l'école de formation latine des sapeurs-pompiers.	2 communes représentées actuellement dans le partenariat.	
Cours «Partenario» pompiers et Pci pour tester l'alarme et la conduite coordonnée.	32 et 41	Nombre d'exercices et nombre de formations.	1 exercice avec 1 compagnie de sapeurs-pompiers volontaires et 1 formation de miliciens de la Pci.	- (cf. commentaire ci-après).	
Cours de conduite respectueuse de l'environnement (Eco-Drive) par la cellule auto-école.	51	Nombre de chauffeurs.	Formation de 80 chauffeurs.	- (cf. commentaire ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le cours «Partenario» a été abandonné en 2011, l'année ayant été trop lourde pour les sapeurs-pompiers volontaires. L'objectif est reporté en 2012 sous la forme d'un exercice de grande envergure avec toutes les forces du futur nouveau service.

La formation à la conduite «Eco-Drive» n'a pas pu être déployée car l'acquisition (via la COGEVE) des véhicules nécessaires à la formation est en cours (voiture et fourgon avec équipement spécifique pour la conduite respectueuse de l'environnement).

**SÉCURITÉ
ET ESPACE PUBLICS**

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11 Empiètements	Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12 Procédés de réclame	Examiner du point de vue légal, réglementaire et conventionnel les demandes d'utilisation accrue du domaine public et celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions ponctuelles, saisonnières et permanentes. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13 Logistique Support	Répertorier sur PC les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21 Ilottage	S'assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22 Surveillance du domaine public	Contrôler le territoire en matière de circulation routière et d'occupation du domaine public s'agissant notamment des installations saisonnières et des marchés. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Introduction et faits marquants

Durant l'exercice écoulé, les actions entreprises par le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) ont principalement concerné la Police municipale.

Diverses mesures ont été mises en place pour améliorer la structure de cette unité et la qualité des services offerts.

Une école de formation de 6 mois a été conduite pour tous les candidat-e-s APM du canton.

Le recrutement des futur-e-s agent-e-s- de Police municipale (APM) a fait l'objet d'un projet spécifique dont l'aspect le plus visible s'est traduit par une campagne grand public: «Et si c'était vous ?».

Parallèlement, une négociation a débuté avec la Police cantonale pour autonomiser le processus de sélection des candidat-e-s, en particulier la planification de la sélection. Le nouveau calendrier établi permet désormais à la Ville de Genève d'organiser deux campagnes de recrutement par année. Les conditions d'engagement et les examens d'admission sont en cours de révision afin que la sélection corresponde au plus près aux exigences de la fonction.

Ce projet a été conduit en concertation avec les communes genevoises disposant de corps d'APM. Après avoir placé la formation de tous les APM sous l'égide de la Ville, il est en effet logique de rechercher à ce que le recrutement soit commun.

Parallèlement au fort accent mis sur le recrutement, les missions de la Police municipale ont été recentrées sur la relation avec la population et sur le renforcement de la présence en uniforme sur le terrain (police de proximité, îlotage, etc.).

Le service a également développé différents projets orientés sur l'accessibilité des démarches administratives pour les usagers-ères. Ainsi, la réservation des emplacements sur les divers marchés de la Ville de Genève pourra prochainement être effectuée par SMS. De même, à brève échéance, la réservation du domaine public par les partis politiques pourra s'opérer par Internet.

Enfin, afin d'optimiser la surveillance de l'espace public, de nouveaux contrôles de terrain ont été mis sur pied portant sur les terrasses des cafés-restaurants (périmètre), les manifestations et les chantiers (stationnement sauvage). Ces contrôles sont effectués tant par les contrôleurs du domaine public, que par la Police municipale.

Sécurité et espace publics

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Améliorer l'exploitation des marchés, et en simplifier les démarches administratives. Proposer de nouveaux espaces en tenant compte des besoins de la population.	11	Amélioration des systèmes de contrôle et de réservation et nombre de marchés.	Système de contrôle et de réservation (par SMS) mis en fonction. 1 nouveau marché créé.	1 système de réservation par SMS en cours de réalisation à la DSIC. 1 nouveau marché créé fin 2010.	
Elaborer, puis dispenser une formation (de base et continue) aux APM de l'ensemble des communes genevoises.	21 et 22	Cours de formation de base.	4 mois de formation pour 20 aspirants.	Une formation de 6 mois a été dispensée à 21 aspirants. Par ailleurs, diverses formations continues ont été proposées aux APM.	
Renforcer l'ancrage de la police municipale dans les quartiers (police de proximité) et augmenter l'effectif du corps à l'aide d'une campagne de recrutement.	21 et 22	Augmentation du nombre de postes de quartier et recrutement d'aspirants.	Ouverture d'un sixième poste de quartier et recrutement de 15 nouveaux aspirants.	Le SEEP n'a pas été en mesure d'ouvrir un nouveau poste de quartier. 10 APM ont été engagés. 8 aspirants pour l'école de formation 2011/2012 ont été recrutés.	
Intensifier le contrôle des « chantiers » en veillant, d'une part, à ce que l'entier du périmètre dévolu soit réellement nécessaire et proportionnel aux besoins du chantier et, d'autre part, à ce que ledit périmètre ne fasse pas l'objet d'utilisation abusive du domaine public.	11	Planifier les constats systématiques par les contrôleurs du domaine public suivis de courriers d'avertissement et/ou de sanctions administratives.	Tous les constats planifiés dans l'année.	Des constats systématiques sont établis par les contrôleurs du domaine public.	
Entreprendre un contrôle systématique de régularisation des procédés de réclame, qui ne font pas, en l'état, l'objet de la perception d'une redevance et établir une cartographie.	12	Nombre de constats générant de nouvelles autorisations.	Tout constat d'irrégularité génère une nouvelle autorisation.	Le contrôle de certains procédés de réclame (PDR) est suivi et cartographié. Il doit cependant être étendu à l'ensemble des PDR.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Concrétisant la volonté de permettre à la population de s'approprier l'espace public, le nouveau marché de détail créé aux Grottes à fin 2010 a pu être consolidé. Il est désormais bien implanté.

L'objectif fixé prévoit également la réalisation d'un système permettant la réservation par SMS des places de marché. Ce projet est en cours de réalisation. En l'état, les différentes phases permettant une amélioration des démarches administratives ont été réalisées. Demeure à concrétiser l'implémentation du système de réservation par SMS.

Malgré les nombreuses recherches et démarches, il n'a pas été possible d'ouvrir un nouveau poste de quartier, faute d'objet immobilier pouvant satisfaire les exigences d'un poste de police. Les recherches continuent afin de permettre une meilleure couverture du territoire municipal, en particulier dans les quartiers de Champel, Acacias et Petit-Saconnex.

Enfin, les contrôles de terrain systématiques, relatifs aux diverses permissions délivrées par le SEEP ont été planifiés tout au long de l'année. Un accent particulier a été porté sur les terrasses, les manifestations, et les chantiers. Le grand chantier consistant à identifier l'exhaustivité des procédés de réclames est en cours de réalisation.

**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Direction et administration	11	Conseils et assistance	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
		12	Sécurité de l'information et gestion des services	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs à la sécurité de l'information et à la gestion des services et prestations dans le domaine des systèmes d'information et de communication
2	Exploitation	21	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
		22	Systèmes	Évolution et maintenance des serveurs et du stockage des données.
		23	Télécommunications	Évolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
		24	Infrastructures	Évolution et maintenance des infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
3	Microinformatique	31	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Équipement microinformatique	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, assistance, réalisation et maintenance	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Introduction et faits marquants

Participant à faciliter l'accès aux prestations de l'Administration municipale, la DSIC a mis en place, en collaboration avec les services concernés, de nouvelles démarches en ligne sur le site web de la Ville de Genève. Ainsi, l'offre dans ce domaine se diversifie en 2011 avec en particulier la possibilité de s'inscrire par Internet aux jobs d'été ou aux écoles de sport organisées par la Ville de Genève, avec un paiement en ligne. Le succès rencontré par les démarches en ligne confirme le grand intérêt du public pour les guichets virtuels.

L'évolution organisationnelle pour pérenniser le nouveau site web de la Ville de Genève (qui a vu le jour le 26 mai 2010) se concrétise en 2011 par la mise en place, au sein du Département des autorités, de l'unité Information et communication. Cette organisation centralisée a notamment pour objectif de coordonner la production de l'information et de la communication sur le site web, en étroite collaboration avec les équipes de développement informatique de la DSIC, au sein des mêmes locaux.

On retrouve en 2011 l'objectif du redéploiement du réseau téléphonique et informatique de l'administration. Cet important projet mobilise une part relativement importante des ressources de la DSIC (une dizaine de personnes) pour garantir l'échéance du projet de redéploiement prévue à fin 2012. Cette évolution touche les 400 équipements réseaux et 24 centraux téléphoniques de l'administration. Elle concerne également 3500 téléphones sur le réseau que l'on remplace progressivement par un outil de communication doté de nouvelles fonctionnalités (dont certaines viendront en fonction des besoins et de l'évolution du marché).

Touchant à l'environnement de production bureautique de la plupart des membres du personnel, la DSIC a fait évoluer en 2011 l'ensemble des sites de bureautique installées sur les 3500 ordinateurs de l'Administration municipale. Depuis, l'administration emploie une nouvelle version des logiciels de traitement de texte, de tableur et de présentation. Pour faciliter la transition, possibilité a été offerte au personnel, par l'entremise de la DRH, de se former aux nouveautés introduites par la suite bureautique. C'est ainsi que près de 1100 personnes ont suivi l'une des formations offertes en 2011.

Tenant à mettre en conformité ses processus de gestion des prestations informatiques aux standards en vigueur et aux bonnes pratiques reconnues, la DSIC fait avancer en 2011 son projet de management des services et de la sécurité des systèmes d'information (projet SIMS) avec pour effet, en septembre 2011, l'instauration d'une plateforme de gestion des services et la mise en œuvre des premiers processus formalisés. Afin d'assurer que le déroulement du projet SIMS soutienne correctement les objectifs d'amélioration souhaités par la DSIC, la Cour des comptes a entamé un audit dans ce domaine sur sollicitation du Magistrat en charge du DEUS. Un rapport est attendu en début 2012. Ensuite, comme sollicité, la Cour des comptes entreprendra en principe un audit ultérieur afin de mesurer les progrès réalisés.

Direction des systèmes d'information et de communication

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en œuvre le réseau national de sécurité POLYCOM en Ville de Genève.	23 et 24	Services intégrés au réseau de sécurité nationale.	SIS et LOM/VVP.	SIS	
Développer un portail «ressources humaines» permettant une meilleure diffusion de l'information au sein de l'administration et y inclure des processus.	41	Mise en place d'un portail. Nombre de processus mis en place.	1 portail et 3 processus mis en place.	1 portail mis en place, 3 processus en cours de réalisation.	
Intégrer la téléphonie dans l'informatique (voix sur IP ou «VoIP»).	21, 22, 23, 31 et 32	Taux de réalisation du redéploiement des réseaux informatiques et téléphoniques de la Ville de Genève.	60%	50%	
Démocratiser l'accès à Internet par le déploiement de points d'accès Internet.	23 et 24	Nombre de points d'accès Wi-Fi publics déployés.	15 accès supplémentaires déployés.	15 nouveaux accès.	
Mettre en conformité les processus de gestion des prestations informatiques aux standards en vigueur.	12, 21 et 31	Nombre de processus mis en conformité.	4 processus.	4 processus.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La centrale de communication POLYCOM de la Centrale d'engagement et de traitement des alarmes (CETA) du SIS est en service. Les radios portatives devant équiper le personnel du service ont été programmées et livrées conformément aux besoins exprimés par le SIS. L'exploitation de ces éléments prévue initialement au 31 décembre 2011 est reportée à la demande de ce service. Un recensement des demandes complémentaires et des problèmes rencontrés lors de la phase de mise en service sera établi dans les meilleurs délais par le SIS afin de compléter la dotation et de trouver des solutions. Un nouvel échéancier sera établi sur cette base.

L'intégration du LOM/VVP au réseau POLYCOM a été suspendue en accord avec les organes de pilotage cantonaux du projet, car le rôle de ces services dans le cadre du projet POLYCOM et plus particulièrement les besoins en termes de communication avec les autres partenaires du dispositif restent à définir par les instances compétentes.

Concernant le développement du portail «ressources humaines» il est à relever que le portail est désormais installé, mais les trois premiers processus sont en cours de réalisation, pour une mise en production durant le premier semestre 2012. Ces processus concernent la gestion du temps de travail, la gestion des absences et la gestion des informations personnelles.

Concernant l'intégration de la téléphonie dans l'informatique (VoIP), l'opportunité a été saisie d'introduire un nouveau type de téléphone, du même fournisseur, moins cher et aux caractéristiques technologiques plus intéressantes. Les tests de validation pour ce nouvel équipement et les délais de livraison en masse des unités ont retardé le redéploiement des réseaux informatiques et téléphoniques de l'administration qui, sinon, aurait atteint l'objectif fixé.

**LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	11	Entretien des véhicules, des machines et des engins	Entretien et gérer les véhicules, les machines et les engins : nettoyage, graissage, petites réparations, etc.
		12	Acquisition des véhicules, des machines et des engins	En adéquation avec l'application «VEPROVIGE» et le processus d'acquisition des véhicules hors SIS, notamment dans le cadre des travaux de la COGEVE : conseiller les demandeurs, constituer des cahiers des charges et/ou dossiers techniques, planifier les acquisitions nouvelles ou de renouvellement, etc.
2	Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud : LOM, VVP et GCI	21	Acquisition et gestion de biens	Étudier les besoins, acquérir les biens, les distribuer, les stocker, les céder.
		22	Entretien courant des installations et des locaux	Réaliser les tâches courantes d'entretien des installations et des locaux, au besoin intervenir en urgence.
		23	Réalisation de travaux dans le bâtiment	À la demande de VVP ou GCI, effectuer de menus travaux dans le domaine du bâtiment : menuiserie, peinture, etc.
		24	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Réaliser diverses autres tâches logistiques dans le domaine des services : gérer la cafétéria du site, réaliser des courses et des transports, etc.
3	Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	31	Participation du groupe d'intervention	Participer à la sécurisation du domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics.
		32	Prêt de véhicules pour l'Administration municipale	Sur demande, prêter des bus et un fourgon.
		33	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Sur demande et en fonction des disponibilités, réaliser diverses autres tâches logistiques : montage et démontage d'expositions, déménagements, etc.
4	Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	41	Mise à disposition de matériel de fêtes	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, mettre à disposition du matériel de fêtes : chaises, tables, etc.
		42	Mise à disposition du matériel de tri des déchets	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, procéder à la mise en place, puis à l'enlèvement du matériel de tri sélectif des déchets.
		43	Pavoiement	Garantir le pavoiement des ponts et bâtiments.
		44	Entretien des édicules publics	Assurer l'entretien et le nettoyage des toilettes sises sur le domaine public ou assimilé.

Logistique et manifestations

Introduction et faits marquants

Pour le Service logistique et manifestations (LOM), l'année 2011 a permis de consolider et d'enrichir ses activités, diversifiées et souvent transversales.

Le nombre de manifestations en Ville de Genève ne cesse de progresser. L'unité du matériel de fêtes (UMF) a donc été présente sur tous les fronts. Elle met de plus en plus de matériel à disposition d'un nombre croissant d'organisateur. De plus, le pavoisement de la Rade est un projet qui a été mené efficacement. Deux règlements ont été réactualisés (pavoisement du Pont du Mont-Blanc et matériel de fêtes).

L'unité de gestion des véhicules (UGV) a assuré la maintenance du parc de véhicules et d'engins motorisés de l'Administration municipale tout en essayant de garder un niveau de coûts identique à l'année précédente. Le projet de migration de l'outil de gestion vers SAP devrait permettre d'améliorer encore l'efficacité du garage municipal. Cette unité a également collaboré activement avec la COGEVE dans le cadre de l'assainissement et du renouvellement du parc de véhicules de la Ville de Genève.

L'unité des ateliers généraux (UAG) a pérennisé des projets annuels, plus particulièrement les illuminations de Noël. Mais cette année a aussi été marquée par la réalisation de divers projets en lien avec l'année de Mairie du Président du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS): la chambre d'Ames et les bancs wifi en sont les meilleures illustrations.

Il est à noter également qu'un projet de regroupement des ateliers mécaniques et généraux est en cours de réalisation. Le LOM, en partenariat avec le Service des espaces verts et le Service des pompes funèbres est au centre des discussions puisque ce projet vise la mise en œuvre d'un Centre de compétence sous la responsabilité du LOM. Ce centre devant fournir des prestations transversales pour l'ensemble des services de la Ville de Genève, tout en maximisant l'utilisation des ressources matérielles, structurelles, financières et humaines.

Enfin, quelques aménagements liés au site François-Dussaud ont permis de renforcer la sécurité et, dans une moindre mesure, le confort de ses occupants. L'espace disponible est aussi mieux utilisé grâce à quelques réaménagements réalisés principalement au niveau des bureaux.

Logistique et manifestations

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Définition d'un nouveau concept d'un pavoiement complet de la rade.	43	Établissement d'un dispositif de pavoiement adapté aux diverses manifestations.	Dispositif validé et mis en œuvre.	Dispositif validé et mis en œuvre.	
Suivi de la mise en œuvre du plan d'assainissement du parc des véhicules de la Ville de Genève, sous le pilotage de la COGEVE.	12	Élaboration de propositions de crédits.	2 demandes de crédits déposées en 2011 (cf. décision CA du 2.12.09).	2 demandes de crédits déposées en 2011.	
Réalisation d'une étude relative à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de renouvellement des véhicules (cf. décision du CA du 15.07.09), sous le pilotage de la COGEVE.	12	Étude sur la stratégie et la planification financière.	Validation de l'étude par le CA.	Etude présentée à la COGEVE.	
Abandon des actuels outils informatiques de gestion des stocks et migrer sur SAP d'ici à fin 2011.	11 et 21	Implémentation du module de gestion des stocks sur SAP.	Module installé et utilisé pour les stocks de l'Unité de gestion des véhicules (UGV).	Module non installé mais projet lancé.	
Mise en place un processus général revu et corrigé de gestion des carburants, dans le périmètre de compétence du LOM, en assurer la diffusion et en contrôler l'application.	33	Définition et diffusion d'un processus de gestion des carburants.	Processus défini, validé et communiqué.	Processus défini.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Dans le cadre de la COGEVE, un groupe de travail a été formé pour élaborer un plan d'action englobant la gestion et le renouvellement du parc de véhicules et d'engins motorisés. Un des éléments de ce projet est l'étude d'une nouvelle politique d'acquisition et de cession des véhicules. Un atelier de travail aura lieu le 14 mars 2012 pour consolider le contenu de ce plan d'action avant de le soumettre à validation. Cet objectif est donc partiellement atteint.

C'est également le cas d'un autre objectif: l'élaboration et la mise en application d'un processus général de gestion des carburants. Ledit processus a bien été rédigé, mais en raison des délais et d'autres priorités, il doit encore être mis en forme, validé et diffusé.

Enfin, un objectif est reporté, il s'agit de la migration de la gestion des stocks de l'unité de gestion des véhicules sur le programme SAP. Le plan de projet a déjà été rédigé et validé. Mais seule la première étape d'analyse de l'existant a pu être atteinte sur l'exercice, faute de temps. La DSIC, partie intégrante de la deuxième étape, interviendra dès avril 2012. Le projet est planifié pour une finalisation au premier trimestre 2013.

VOIRIE VILLE-PROPRE

Voirie-Ville propre

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Collecte des déchets	11	Collecte des résidus ménagers en vrac	Enlèvement au porte à porte.
		12	Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
		13	Collecte des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants.
		14	Information au public	Information des habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public aux divers tris des déchets valorisables..
2	Nettoisement du domaine public	21	Nettoisement systématique des voiries du domaine public	Nettoisement systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
		22	Nettoisement en relation avec des manifestations	Nettoisement final du domaine public après les manifestations.
		23	Viabilité hivernale	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
		24	Information au public	Information des habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public à la propreté en Ville de Genève.
3	Gestion des incivilités	31	Nettoisement des tags	Organisation de l'enlèvement des tags sur les bâtiments et le mobilier urbain.
		32	Maintien de la propreté des sites de récupération	Harmonisation et nettoyage des sites de récupération des déchets recyclables.
		33	Contrôle des incivilités	Contrôle des incivilités liées aux déchets (débarras sauvages, tri des poubelles, horaires de sortie des poubelles, etc).

Voirie-Ville propre

Introduction et faits marquants

En 2011, le Service Voirie-Ville propre (VVP) a surtout mis l'accent sur le développement de son unité de gestion des incivilités (UGI). Avec l'engagement de 13 nouveaux collaborateurs-trices, cette unité compte désormais 17 employé-e-s.

L'organisation en place permet de :

- Prévenir et réprimer les incivilités liées à la propreté urbaine;
- Nettoyer le mobilier urbain (tags) ;
- Entretenir les sites de récupération.

2011 a également été l'année du lancement d'un programme (HERCULE) visant à améliorer le niveau de propreté dans les espaces publics, lutter contre les incivilités, combattre les tags, endiguer l'accroissement des dépôts de déchets encombrants ou encore optimiser la levée des déchets triés. Le premier des douze projets constituant ce programme a débuté en juillet 2011. Dénommé «Ogiaz» il a pour objectif de transférer à VVP les tâches de nettoyage effectuées aujourd'hui par le Service des espaces verts (SEVE), afin d'optimiser l'entretien de l'espace public.

En matière de gestion des déchets, le service a notamment axé sa communication sur le tri dans le cadre d'une grande campagne durant le premier semestre 2011. L'implantation de sites de récupération et de corbeilles à déchets de nouvelle génération s'est également poursuivie pour offrir à la population un plus grand nombre d'éléments de récupération.

En parallèle, les initiatives destinées à limiter l'impact des déchets sur le domaine public et la production des déchets à la source se sont développées grâce au renforcement des partenariats publics et privés. La signature de trois nouveaux éco-contrats avec des entreprises s'engageant à proposer des solutions de tri des déchets à leurs employé-e-s et à dispenser des cours sur ce thème, ainsi que l'organisation de journées citoyennes, viennent compléter les efforts dans le domaine. Le taux de déchets valorisés, qui continue à se développer positivement, démontre que l'ensemble de ces actions ont du sens.

La viabilité hivernale a également été revue durant l'année écoulée. Parmi les nouveautés, la Ville de Genève compte sur un nouveau silo de stockage de sel de 500 tonnes, soit 200 tonnes de plus que l'année précédente. Elle compte également plus de véhicules utilisables pour le déneigement grâce au partenariat avec les équipes du SEVE.

Voirie-Ville propre

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuivre une stratégie de valorisation des déchets.	11, 12, 13, 14 et 32	Taux de déchets valorisables.	35% de déchets valorisables.	34.52%	
Inciter et sensibiliser les acteurs privés à la propreté et à la salubrité urbaine et mettre en œuvre des actions y relatives.	21, 22, 23, 24 et 31	Nombre de nouveau éco-contrats mis en œuvre.	5 nouveaux éco-contrats.	3 nouveaux éco-contrats.	
Développer et pérenniser le dispositif de détection et d'enlèvement des tags.	33	Nombre de contrats signés.	200 nouveaux contrats.	136 contrats signés dont 58 nouveaux.	
Prévenir et réprimer les incivilités liées à la propreté et à la salubrité urbaine.	33	Mise en place d'une équipe de contrôle.	4 inspecteurs engagés.	6 inspecteurs et un chef de groupe engagés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le déploiement de l'UGI a nécessité passablement de temps au détriment de l'objectif initial de 200 contrats signés.

ESPACES VERTS

Espaces verts

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Aménagement et entretien des espaces verts, y compris ceux des cimetières	11	Gestion paysagère des espaces verts y compris ceux des cimetières	Toutes actions entreprises dans le cadre de la création, l'entretien en gestion différenciée et le renouvellement des espaces verts, y compris ceux des cimetières.
		12	Gestion du patrimoine arboré	Tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré.
		13	Gestion des pataugeoires	Toutes actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des pataugeoires (entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau, etc.).
		14	Parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie	Gestion du parc aux animaux.
		15	Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers	Prestations d'entretien paysager pour des tiers, facturées ou non (gratuités). Décorations florales internes et externes Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts.
2	Préservation de l'environnement	21	Développement de pratiques écologiques	Valorisation des déchets organiques.
3	Communication et relations externes	31	Information et sensibilisation	Information à la population. Action de sensibilisation et de vulgarisation. Informations régulières sur la gestion du patrimoine arboré. Mise à jour des pages SEVE du site Internet de la Ville de Genève.
		32	Expositions	Participation à des expositions florales.

Espaces verts

Introduction et faits marquants

Dans le cadre de la nouvelle législature, le Service des espaces verts (SEVE) a rejoint le Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS). Cette nouvelle organisation facilite le transfert de tâches, les échanges et le rapprochement avec le Service Voirie-ville propre (VVP), le Service logistique et manifestations (LOM) et le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP).

La collaboration avec le Département des constructions et de l'aménagement (DCA) a été intensifiée et formalisée afin d'intégrer le SEVE dans le suivi des grands projets de la Ville de Genève et d'accompagner le service dans le cadre de l'élaboration des crédits d'investissements.

Cette année a également été marquée par l'élargissement des activités du SEVE. En effet, tout en poursuivant sa mission de gestion et de valorisation des grands parcs, le SEVE est en charge, depuis le 1^{er} septembre 2011, de la gestion opérationnelle et de planification des cimetières. Afin d'assurer cette nouvelle tâche, 33 postes ont été transférés du Service des pompes funèbres au SEVE.

Face à ces nouveautés, et pour répondre aux nouveaux défis en termes de gestion des espaces verts, le SEVE a renforcé son équipe de direction.

Le premier effet du rapprochement avec VVP est le projet «Ogiaz» qui a pour objectif de répartir les missions des deux services en fonction de leurs compétences métiers en renonçant à l'approche territoriale qui a prévalu jusqu'ici. La perspective, qui se concrétisera en 2012, de la reprise du nettoyage des parcelles d'espaces verts par VVP, à l'exception des grands parcs, le SEVE pourra se concentrer sur les travaux horticoles et les projets paysagers.

Côté réalisations, et à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le SEVE, en collaboration avec l'unité de conservation du patrimoine architectural, a réaménagé l'île Rousseau pour rendre le site plus accueillant tout en respectant le génie du lieu.

Deux demandes de crédits d'investissement ont été déposées en avril. L'une relative à l'installation de l'arrosage automatique (Parc La Grange, quai Wilson et Jardin anglais), l'autre concernant la remise en état des cheminements dans les parcs. Ces demandes ont été traitées par la Commission compétente du Conseil municipal et seront prochainement présentées en séance plénière.

En ce qui concerne le patrimoine arboré de la Ville de Genève, le SEVE met en place un dispositif de planification et de gestion des arbres afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité de ce patrimoine.

En raison du nombre de métiers représentés dans le service (22), de nombreux collaborateurs et collaboratrices sont des spécialistes dans leur domaine respectif. Pour soutenir toutes ces activités et gammes de compétences, le SEVE a mis sur pied plusieurs formations professionnelles durant l'année (formation continue horticole: 62 participants-tes, taille raisonnée des arbustes d'ornements: 180 personnes).

Espaces verts

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Réaménagement paysager de l'Île Rousseau.	11	Degré d'avancement des travaux.	Travaux terminés au 31.12.2011.	Inauguration le 19.01.2012.	
Entretien et renouvellement du patrimoine arboré.	12	Nombre d'arbres inventoriés. Nombre de plans de gestion de parcs élaborés.	15'000 1 plan directeur et 1 plan à l'échelle d'un parc.	0 arbres inventoriés, 2 plans directeurs en cours, 1 plan de gestion finalisé.	
Rénovation des pataugeoires.	13	Nombre de projets de rénovation en cours.	3	-	
Remise en état des réseaux d'arrosage.	11	Nombre de réseaux d'arrosage automatisés.	2 (Quai Wilson et Roseraie Parc La Grange).	-	
Remplacement de la signalétique dans les parcs municipaux.	31	Nombre de panneaux remplacés/installés.	20	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 2

A la suite de l'ouverture du marché public y relatif, l'inventaire de la totalité des 23'000 arbres, ainsi que le processus de mise en œuvre des plans de gestion ont été définis fin 2011. Le lancement concret d'un plan de gestion prendra place courant 2012.

Objectif 3

Une étude technique pour la définition des standards à adopter à l'avenir est finalisée (matériaux, traitement, mise aux normes). A la suite de cette étude, une demande de crédit de réalisation sera déposée en 2012.

La remise en état de six pataugeoires a été terminée en 2011. De plus, la pataugeoire du Bois-de-la-Bâtie a été transformée temporairement en jeu d'eau

Objectif 4

Une demande de crédit d'investissement a été déposée le 4 avril 2011. Elle a été votée par la Commission des travaux et constructions le 30 novembre 2011. La réalisation de ce projet pourra démarrer dès que le crédit de réalisation sera voté par le Conseil Municipal.

Objectif 5

En raison de son transfert dans un nouveau département, le service a mis ce projet en attente durant l'année écoulée. Une évaluation de coût est en cours afin de réaliser ce projet d'ici 2013.

**COHÉSION SOCIALE
ET SOLIDARITE**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

L'année 2011 est une année de transition pour le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, avec l'arrivée d'une nouvelle Présidente, et un recentrage sur sa mission première: assurer la cohésion sociale en Ville de Genève, ainsi que la solidarité envers les personnes les plus démunies.

Sur le plan administratif, le Service des espaces verts (SEVE) et le Service des sports (SPO) ont été rattachés, à compter du 1^{er} juin 2011, au Département de l'environnement urbain et de la sécurité et au Département de la culture et des sports, respectivement.

Le Service de l'état de civil a rejoint le Département, du fait des connexions existantes avec le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoires (SPF). De nouvelles compétences et ressources ont été dévolues au département, dans le domaine notamment des activités socioculturelles et des activités physiques ludiques.

Le département s'est résolument engagé dans le processus de rationalisation de l'administration et de renforcement des centres de compétences de la Ville de Genève: les activités d'entretien des cimetières ont ainsi été transférées au SEVE en début d'année (projet EVA 1), il est prévu que les ateliers du SPF soient transférés au service Logistique et manifestation (LOM) en 2012; les compétences en matière de rénovation et d'entretien des bâtiments scolaires ont été reprises par le Service des bâtiments, les travaux d'entretien courant restant de la responsabilité des services (effectif au 1^{er} février 2012).

Ces réorganisations vont permettre une plus grande lisibilité de l'action du Département, qui peut se focaliser sur ces missions prioritaires.

Le Département a mis en exergue quatre axes prioritaires pour la Législature:

- La politique d'inclusion sociale qui passe par la prévention de la marginalisation sociale et le soutien aux personnes socialement exclues;
- La politique de soutien aux familles, qui recouvre le développement des structures d'accueil de la petite enfance, l'amélioration de l'offre para et péri scolaires, tant qualitative que quantitative;
- La politique de cohésion sociale et de solidarité dans les quartiers, avec une attention particulière portée aux prestations fournies à la population, à l'information sociale, à l'orientation et à l'accompagnement des habitant-e-s;
- Le soutien aux associations, qui contribuent par leur action au renforcement de la cohésion sociale et au dynamisme de notre ville.

La direction et les services du département se sont employés à développer un programme d'actions pour la législature, afin de traduire ces priorités en actions concrètes pour la population.

Les pages qui suivent présentent les réalisations les plus significatives de l'exercice écoulé.

**DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE**

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'Administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Pilotage, coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du CM, du public, des partenaires et des médias.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de conventions, etc.

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Introduction et faits marquants

L'arrivée d'une nouvelle Présidente et la redistribution des compétences au sein de l'Administration municipale ont conduit la Direction du département à adapter ses objectifs, compte tenu des nouvelles priorités du Conseil administratif.

La direction a été particulièrement active dans trois secteurs :

En matière de politique des quartiers, la direction assure la coordination des Contrats de quartier, du dispositif des Paroles de quartier, ainsi que le développement d'un référentiel pour la politique des quartiers.

Plusieurs projets ont été lancés en fin d'année 2011, qui devraient se concrétiser en 2012 : une étude sur l'urgence sociale – autour notamment des logements relais, une réflexion sur la mise en place de Points info-services dans les quartiers, avec comme objectif d'améliorer l'information sociale, l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires de prestations.

Le soutien à la vie associative s'est traduit par la création d'une Unité, en charge du traitement administratif des subventions, et du soutien apporté aux associations. L'élaboration de nouvelles conventions de partenariat ainsi que le projet de mise en place d'une nouvelle application informatique suit son cours, et devraient permettre d'améliorer l'allocation, le suivi et le contrôle des subventions accordées.

Au-delà de ces projets, l'équipe de la direction a apporté assistance et conseil aux services du département, dans les domaines administratifs, juridiques, financiers, ainsi qu'en matière de communication institutionnelle. Un responsable du contrôle interne a été nommé, il aura la charge de formaliser le système de contrôle interne du département.

Direction de la cohésion sociale et de la solidarité

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Améliorer le processus d'allocation, de suivi et de contrôle des subventions par l'implémentation d'une application informatique ad hoc.	24	Nombre de services qui utilisent la nouvelle application.	Implémentation de l'application effectuée dans 3 services du département au 31 décembre 2011.	- (cf. commentaire ci-après).	
Formaliser une méthode de planification des équipements publics liés au département.	21	Date de validation de l'outil et de la méthode.	Outil de diagnostic et méthode d'analyse des besoins élaborés et validés au 31 décembre 2011.	Outils de diagnostic en cours d'élaboration.	
Améliorer la coordination et les synergies entre les différents services du département et les autres acteurs publics et privés agissant au niveau du quartier.	21 et 43	Élaboration d'un référentiel de la politique des quartiers du département.	Référentiel établi au 31 décembre 2011.	Référentiel établi.	
Mettre en œuvre les contrats de quartiers de St-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes.	21	Pourcentage de projets validés. Pérennité des commissions de coordination.	1/3 des projets proposés dans la feuille de route validés au 31 décembre 2011. Commissions de coordination se sont réunies au moins 6 fois en 2011.	1/3 de projets validés et mis en œuvre au 31 décembre 2011. Les commissions de coordination se sont réunies 8 fois en 2011.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le projet de mise en place d'une application informatique permettant de gérer l'allocation, le suivi et le contrôle des subventions a pris du retard. La nouvelle application sera mise en production fin 2012.

PETITE ENFANCE

Petite enfance

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins	Des indicateurs réguliers sont nécessaires à la Délégation à la petite enfance pour lui permettre d'assurer le développement politique de la petite enfance en Ville de Genève.
		12	Mise en œuvre des moyens choisis	Sur la base des indicateurs collectés, mise en œuvre des moyens nécessaires à la création de structures d'accueil de la petite enfance.
		13	Évaluation	Mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de la politique petite enfance menée par la Ville de Genève.
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	21	Administration et finances	Assurer le cadre administratif et financier.
		22	Gestion des bâtiments	Assurer la gestion du patrimoine du service en terme de travaux et d'acquisitions de matériels.
		23	Informatique	Mise à disposition des outils de bureautique nécessaires à la gestion administrative des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		24	Ressources humaines et salaires	Assurer la gestion des RH et du traitement salarial du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		25	Pédagogie	Assurer une vision pédagogique claire et cohérente.
		26	Prestations externes	Rendre visible les activités de la petite enfance et les ouvrir aux habitants de Genève.
	27	Sociologie	Rechercher pour préparer l'avenir.	
	28	Accueil, conseil parents	Assurer l'accueil et l'orientation des parents en fonction de leurs besoins auprès des institutions de la petite enfance.	

Petite enfance

Introduction et faits marquants

En 2011, suite au dépôt de la M-1952 au Grand Conseil, le Service de la petite enfance (SDPE) a contribué à la réflexion cantonale concernant les normes d'encadrement. Les objectifs poursuivis par cette motion sont, d'une part, d'assouplir ces normes afin de maîtriser les coûts d'exploitation des institutions de la petite enfance et d'autre part, de reconnaître les porteurs de CFC d'assistant socio-éducatif comme du personnel qualifié à même d'encadrer les enfants dans les espaces de vie infantine.

Le service a également mené une série de réflexions avec les services de prévention cantonaux (SSJ, Guidance infantile, etc.) concernant la détection précoce des difficultés des enfants et des familles fréquentant les structures d'accueils de la petite enfance.

Durant l'année 2011, le SDPE a poursuivi le développement et la diversification des structures d'accueil afin de satisfaire la demande. Au cours de cette année deux nouvelles institutions ont ouvert leurs portes et différents projets sont en cours de réalisation représentant au total 615 nouvelles places à l'horizon 2016. Parmi ceux-ci, citons le projet Cité de l'enfance au Carré vert, comprenant notamment une structure à horaires atypiques (crèche de nuit). A noter que la gouvernance du dispositif d'accueil dans son ensemble a été revue pour en améliorer l'efficacité.

Le Bureau d'information de la petite enfance (BIPE) a pour sa part ouvert un nouvel espace d'accueil pour les familles afin de répondre aux nouveaux besoins. Ces développements ont fait l'objet d'études de planification approfondies, dont la brochure «contexte et indicateurs de la petite enfance», actualisée en 2011, est le reflet.

Afin de remplir les obligations issues de la nouvelle version de la loi cantonale J 6 29 entrée en vigueur en septembre 2011, une réflexion autour du dispositif de l'accueil familial de jour a été initiée avec pour objectifs la reconnaissance des crèches familiales comme structures de coordination et la conclusion d'un contrat de prestations de la Ville avec Pro Juventute pour le soutien aux familles d'accueil indépendantes.

Dans le cadre de l'axe «pilotage et organisation du dispositif», le projet d'extension du service public au secteur de la petite enfance a reçu une nouvelle fois le soutien du Conseil municipal le 19 avril 2011. Suite à cette décision, la réflexion sur l'absorption comptable, informatique et administrative de ce secteur a été initiée fin 2011. De plus, une évaluation de la sectorisation des structures d'accueil a fait l'objet d'un mandat à un tiers.

L'organigramme du service dont les compétences sont très variées, a été consolidé afin de faciliter les processus de décision, de contrôle et de communication interne ainsi que la transversalité dans le traitement des dossiers.

Outre le développement et la structuration du dispositif petite enfance, la question de la qualité des prestations offertes aux familles a également été une priorité. Dans cette perspective, un album traitant des questions d'égalité «Et pourquoi pas toi?» a été distribué à chaque enfant fréquentant une institution de la petite enfance (IPE) et mis gratuitement à disposition des parents venant s'inscrire au BIPE.

Un colloque sur le thème du jeu «Et si on jouait à rien ?» a également été organisé en novembre 2011 pour les professionnel-le-s des IPE. De plus, le projet pilote d'éveil aux langues, en collaboration avec les Bibliothèques municipales, poursuit son développement et fera l'objet d'un rapport intermédiaire au Conseil administratif début 2012.

Enfin, soulignons que dans le cadre des engagements d'Aalborg, des repas constitués de produits locaux labellisés «Genève Terre Avenir» (GRTA) ont été introduits dans les IPE dès septembre 2011 et les parents associés à cette démarche.

Petite enfance

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Créer de nouvelles places.	12	Nombre de nouvelles places créées.	60	159	
Mise en œuvre de l'extension du service public.	12	Degré de mise en œuvre du projet.	Fin des travaux constituant la phase préparatoire du projet. Démarrage des négociations avec les partenaires sociaux. Négociation relative à la prévoyance professionnelle.	Travaux de réflexion en cours.	
Poursuite de la mise à jour des outils informatiques.	23	Déploiement de deux outils informatiques auprès des crèches et secteurs.	20 crèches et secteurs équipés.	Toutes les institutions de la petite enfance ont migré sur les nouvelles applications comptable et de facturation.	
Évaluer tous les responsables d'institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.	24	Nombre d'évaluations.	36	36	
Évaluer le fonctionnement de tous les secteurs petite enfance afin de tendre à une organisation optimale prenant en compte le développement des structures d'accueil en Ville de Genève.	27	Nombre d'évaluations.	13	13	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En 2011, avec l'ouverture de l'espace de vie enfantine (EVE) Eberhardt (60 places) et de l'EVE Sécheron (88 places), l'extension du JE de la Grenade (2 places), du jardin d'enfant (JE) Ensemble (6 places) et de l'EVE Pigeon Vole (3 places), 159 places ont été créées.

En revanche, en raison de sa proximité avec les organisations internationales, l'État de Genève a contraint la Ville de Genève à fermer un EVE de 112 places.

Suite au vote du CM d'avril 2011 réitérant son soutien à l'extension du service public au secteur de la petite enfance, ce projet a redémarré en automne 2011 avec l'activation du chantier «absorption administrative, comptable et informatique». Un autre groupe a également été initié avec des représentants du SDPE et des cadres des IPE afin de réfléchir aux modalités de fonctionnement entre le Service et les institutions dans le cadre de cette municipalisation.

Dans le courant de l'année 2011, les travaux préparatoires ont été menés en vue du déploiement, en fin d'exercice, des nouveaux outils informatiques.

III-190 Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2011

Les comptabilités des institutions sont dorénavant centralisées sur une base de données unique ce qui facilite grandement la collaboration entre la Ville de Genève et les IPE.

La gestion des dossiers des enfants ainsi que la facturation des écolages sont également gérées par une nouvelle application qui permet notamment de transférer par voie électronique les informations entre le BIPE et les IPE.

Afin de favoriser la collaboration du SDPE avec les institutions, des entretiens individuels ont eu lieu durant l'année entre la Cheffe de service et les Directeur-trice-s institutionnel-le-s.

La réflexion sur la sectorisation progressive des IPE va se poursuivre en 2012. Le rapport élaboré par le mandataire externe à ce propos confirme la pertinence de ce modèle organisationnel tout en proposant quelques pistes d'amélioration.

**ÉCOLES ET INSTITUTIONS
POUR L'ENFANCE**

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique (DIP) les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires aux besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé	11	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	Analyser l'occupation des locaux en lien avec l'évolution des effectifs et des besoins. Planifier la mise en service des nouveaux groupes scolaires et d'équipements complémentaires.
		12	Gestion et suivi des structures	Planifier et faire exécuter les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et des équipements, conformément aux obligations des communes. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier scolaire.
2	Mettre à disposition des activités périscolaires les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement	21	Analyse des besoins, planification et affectation des structures	Analyser les besoins en locaux du parascolaire (GIAP), des restaurants scolaires, des ludothèques, des maisons de quartier et des colonies, et leur mettre à disposition les surfaces nécessaires. Développer, autant que possible, l'accès aux salles et locaux disponibles dans les écoles, hors des horaires scolaires. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.
		22	Gestion et suivi des structures	Équiper et entretenir les locaux et équipements, destinés à ces activités, y compris restaurants scolaires, ludothèques et colonies VGE.
3	Participer au développement des activités périscolaires et au soutien des projets de la communauté scolaire	31	Soutien à des activités liées à la communauté scolaire	Coordonner l'implication de la Ville de Genève dans la mise en œuvre de la déclaration commune. Développer des actions visant à favoriser les conditions d'apprentissage des élèves dans les établissements scolaires du Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP). Participer aux conseils d'établissement.
		32	Activités périscolaires	Soutenir les associations subventionnées des ludothèques et restaurants scolaires. Contrôler la qualité des prestations et l'accès à tous. Développer la présence du ludobus dans les quartiers, les parcs et durant les manifestations urbaines. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversité et sécurité alimentaires dans les restaurants scolaires. Sécuriser le chemin de l'écolier, avec la patrouille scolaire et le développement du permis piéton. Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (fêtes des écoles enfantines et primaires, marchés de Noël, ateliers sports et animations, etc.). Réaliser des nouveaux aménagements des places de jeux dans les préaux et les parcs publics, selon les normes de sécurité.

Écoles et institutions pour l'enfance

Introduction et faits marquants

Le transfert du domaine du patrimoine au Service des bâtiments a été un des faits marquants de l'année 2011, dans la mesure où il a modifié une des missions traditionnelles du service avec pour effet une réorganisation importante de son fonctionnement. Si le regroupement des compétences en matière de construction, au sein du Département des constructions et de l'aménagement permet de renforcer l'entretien des écoles, il est apparu nécessaire de mettre en place une nouvelle interface avec les utilisateurs. En effet, les établissements scolaires du primaire sont des lieux très fréquentés, par des publics nombreux et divers et dont les besoins sont en constante augmentation.

Parallèlement, la mise en place de la Loi sur l'accueil à journée contributive a également transformé fortement les missions du service et demande une redéfinition de ses prestations. Cette année, le Service des écoles et institutions pour l'enfance, avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et la Fondation pour l'animation socio-culturelle (FAS'e), a développé des collaborations afin d'anticiper la mise en place de la Loi, qui modifie considérablement le paysage périscolaire. Un appel à projet a été lancé auprès des maisons de quartier afin de développer des initiatives communes avec le GIAP, dans le temps extrascolaire. Un projet pilote dans les préaux des écoles des Grottes et des Cropettes débutera à la rentrée scolaire 2012/2013 avec l'association Pré-en-bulle.

Les ateliers « sports et animations » ont été développés dans l'ensemble des écoles faisant partie du réseau d'enseignement prioritaire (REP) avec de forts taux de fréquentation. Ces ateliers, qui offrent un accès gratuit à des activités sportives et créatrices dans le temps parascolaire, préfigurent une possible application de la future Loi sur l'accueil continu.

Les associations de cuisines et restaurants scolaires ont mis en place l'objectif d'Aalborg numéro 10, à savoir renforcer la part de produits régionaux et de saison dans l'élaboration des 4'500 repas fournis quotidiennement aux enfants du primaire scolarisés en Ville de Genève. À ce jour, des repas entièrement constitués de produits régionaux, labellisés Genève Terre-Avenir (GRTA), sont servis une fois par mois dans tous les restaurants de la Ville de Genève, et un produit GRTA est utilisé quotidiennement dans l'élaboration des menus.

Des ateliers ludo-pédagogiques ont également été créés, afin d'expliquer la démarche auprès des enfants. Cette initiative intitulée « croquons local » a été extrêmement bien accueillie par l'ensemble des partenaires et sera poursuivie en 2012.

En parallèle, un mandat sur la gouvernance des associations de cuisines et restaurants scolaires a été initié. En effet, le fonctionnement actuel des restaurants scolaires se devait d'être analysé, tant en termes de gouvernance (de par la diversité de ce tissu associatif), qu'en termes de fonctionnement des associations. Le service a mandaté la Haute Ecole de Gestion afin de consulter l'ensemble des associations et partenaires et de proposer plusieurs modèles de gestion.

Le CM a accepté, lors du vote du budget, le principe de la réorganisation de la patrouille scolaire qui sera effectif début 2012.

Afin de préparer une mise à disposition renforcée et facilitée des locaux dans les écoles, diverses mesures préparatoires ont été mises en place: un recensement des surfaces disponibles, qui est actuellement en cours, l'installation d'un système de location en ligne, mais aussi en parallèle, une évaluation des métrés dans les écoles incluant la notion de pénibilité du travail pour les responsables de bâtiment scolaire. Une enquête ayant pour objectif de connaître les besoins actuels et le degré de satisfaction des utilisateurs a également débuté.

Enfin, le service s'est impliqué dans de nouveaux projets de construction liés aux besoins scolaires dont, notamment, celui de la future école de Chandieu ou de la salle de gymnastique des Cropettes.

La réorganisation de la patrouille scolaire suite à l'introduction du nouveau statut du personnel a également été un élément marquant de cette année. Il représente une opportunité d'améliorer la prestation à la population ainsi que les conditions de travail de ce personnel essentiellement féminin et souvent précaires.

Écoles et institutions pour l'enfance

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Préparer les changements, dus à l'introduction des nouveaux horaires scolaires (rentrée 2011).	11 à 32	Nombre de projets mis en place concernant les prestations et activités du service amenées à évoluer.	4 projets.	4 projets.	
Mettre en œuvre le processus de professionnalisation des 6 ludothèques bénévoles.	32	Nombre de ludothèques professionnalisées.	6 ludothèques (sur 6).	6 ludothèques.	
Poursuivre la démarche de facturation centralisée des associations de cuisines et restaurants scolaires.	32	Nombre d'associations adhérant à la démarche.	5 associations (sur 13).	- (cf. commentaire ci-après).	
Mettre en place deux projets pilotes permettant de développer la prise en charge des enfants hors temps scolaire (renforcement des liens entre la Fase et le GIAP).	31 et 32	Degré d'avancement dans la diversification de l'offre périscolaire.	2/3 du projet est opérationnel sur les 2 sites.	Le démarrage des projets a été reporté à la rentrée scolaire 2012/2013.	
Planifier et réaliser des travaux d'entretien, intégrant également les besoins du parascolaire et du périscolaire.	11 à 22	Pourcentage d'établissements intégrés à la méthode de planification stratus.	80% des établissements.	- (cf. commentaire ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La préparation aux changements dus à la possible introduction de nouveaux horaires scolaires et à l'application de la loi sur l'accueil à journée continue est toujours une préoccupation majeure du service.

Le Service des écoles se prépare au changement en poursuivant son objectif de modernisation de la gestion de ses locaux (location en ligne par exemple). Si l'objectif est d'ouvrir encore plus largement les écoles, il s'agit aussi de préciser les priorités en termes d'utilisateurs. En effet, en dehors des horaires scolaires, les locaux doivent, en priorité, être mis à disposition des activités para et périscolaires des enfants de l'école et du quartier.

La professionnalisation des six ludothèques en Ville de Genève qui étaient encore bénévoles, a débuté au 1^{er} janvier 2011. Un vaste programme de formation des ludothécaires et des responsables a été développé avec le centre d'études et de formation continue (CEFOC).

L'objectif de développer une facturation centralisée pour plusieurs associations de restaurant scolaire a été redéfini en l'intégrant à une analyse plus globale de la gouvernance de ces associations. Le mandat analysera aussi le mode de subventionnement (au déficit) de cette prestation déléguée à 43 associations de cuisines et restaurants scolaires.

La planification renforcée des travaux dans les écoles est prête à être déployée et sera reprise par le Service des bâtiments. La nécessité d'intégrer pleinement à la planification scolaire les besoins du para et périscolaire a été mise en exergue.

**POMPES FUNÈBRES,
CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE**

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	11	Organisation des obsèques	Permanence d'accueil : permanence d'accueil et permanence téléphonique 24/24. Accueil des familles : accueil au guichet, renseignements téléphoniques, entretiens en privé, prise en charge des consignes, formalités légales. Coordination des cérémonies : coordination des différents acteurs (Responsables opérationnels, officiers de culte, organiste, etc.). Devis, facturation et recouvrement : établissement de devis, facturation selon règlement et recouvrement. Approvisionnement fournitures funéraires : ordres de commande, réception, contrôle, entreposage et stockage des fournitures, comptabilité fournisseurs, négociations fournisseurs, choix de l'assortiment et catalogue. Étude de marchés publics.
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	Cercueils, capitonnages, urnes, autres fournitures décoratives et fleurs, avis de décès et de remerciements.
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	21	Convois funèbres et transports de corps	Levée de corps et transfert : prise en charge de corps en civière ou ossements, pour toutes destinations. Convois funèbres : destination crématoire de la Ville de Genève ou cimetières dans le Canton. Voitures d'accompagnement : voitures de famille et fourgon pour fleurs. Transfert de corps par avion : à destination de Cointrin pour transport par avion. Transfert de corps à l'institut d'anatomie. Transport de corps hors du Canton : transport de corps par la route à destination de villes suisses ou de l'étranger.
		22	Traitement des corps	Mise en bière et traitement ordinaire : mise en bière et habillage. Traitements spéciaux : toilettes mortuaires, traitements de conservation effectués par des tiers, soudure de cercueils.
		23	Chapelles et chambres funéraires	Chapelles : mise à disposition pour cérémonies, entretien et surveillance des chapelles. Chambres funéraires : mise à disposition entretien et surveillance des chambres funéraires.
		24	Incinération	Incinération de corps : incinération de corps et traitements des cendres. Incinération d'ossements : incinération d'ossements et traitements des cendres. Maintenance des installations d'incinération et de filtration des fumées.
3	Gestion des cimetières	31	Entretien et surveillance des cimetières	Concessions et redevances contractuelles : gestion et attribution de concessions et contrats d'entretien. Travaux pour les parties communes : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et marbrerie. Entretien ordinaire, nettoyage et évacuation de terre. Surveillance : surveillance des entrées et maintien de l'ordre.
		32	Creusage et remblayage de fosses Columbarium	Exhumations : exhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Inhumations : inhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Travaux pour tombes et caveaux particuliers : travaux de maçonnerie, marbrerie et entretien des sites d'inhumation. Concessions de case columbarium : gestion et attributions des concessions.
		33	Prestations des ateliers	Travaux réalisés pour le compte du pôle de compétences commun : Service des pompes funèbres et Service des espaces verts (travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, serrurerie et manutention).

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Introduction et faits marquants

En 2011, la réorganisation interne du Service de pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) s'est poursuivie. Les réflexions menées en 2010 (projet EVA I et EVA II) ont abouti à un deuxième transfert de compétences dans le domaine de la gestion des espaces verts.

Au 1^{er} septembre, une trentaine de collaboratrices et collaborateurs ont rejoint le Service des espaces verts (SEVE). Depuis, l'entretien de l'ensemble des espaces verts des cimetières de la Ville de Genève est effectué par le SEVE.

Dans le domaine des ressources humaines, le SPF a vu, au 1^{er} mars, l'arrivée d'un nouveau chef de service. La volonté de « féminiser » le service s'est poursuivie et s'est concrétisée par l'engagement de deux nouvelles collaboratrices dans des secteurs jusqu'à lors très masculin. Pour pallier au manque momentané d'effectif et permettre au service de remplir sa mission de façon optimale, un nombre important de temporaires a été engagé.

La direction du service, ainsi que l'administration et l'accueil des familles, ont déménagé à la Villa la Concorde. Ce nouveau lieu permet aux collaboratrices et collaborateurs d'offrir à la population un service de qualité dans un espace plus accueillant et respectant mieux la confidentialité.

Concernant les infrastructures, un nouvel orgue a été installé dans la chapelle de l'Ange de la Consolation. Celui-ci permet de valoriser cette chapelle centrale du cimetière de Saint-Georges et ouvre des perspectives en matière d'événements musicaux.

Le projet d'un lieu de recueil pour le deuil périnatal s'est concrétisé. Résultat d'une fructueuse collaboration entre l'association Kaly et l'artiste Carmen Perrin, ce monument est composé de carillons suspendus dans un cèdre du cimetière de Saint-Georges.

Pour terminer, les différentes lois cantonales et communales régissant les activités du SPF, ont fait l'objet d'un important travail de réflexion. Concernant la loi cantonale sur les cimetières, le groupe de travail a abouti à une nouvelle version qui est en cours de validation. En ce qui concerne le règlement propre aux cimetières de la Ville de Genève, il est en cours de révision.

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre aux normes les installations nécessaires à la conservation des corps, installations qui sont actuellement hors d'usage et provisoirement remplacées par des installations mobiles.	23	Nombre de chambres mortuaires et cellules, des centres funéraires de Saint-Georges et des Rois, remises aux normes.	32 chambres mortuaires, 38 cellules remises aux normes.	- (cf. commentaire ci-après).	
Continuer à remplacer le système d'arrosage, dans les cimetières municipaux, afin d'assurer une meilleure gestion de la consommation d'eau, destinée à l'arrosage des tombes par les familles et à l'entretien par les horticulteurs concessionnaires.	31	Nombre de bornes de distribution d'eau installées.	Au moins 10 bornes de distribution d'eau installées.	Plus de 10 bornes d'eau installées.	
Poursuivre le géoréférencement des cimetières de Châtelaine, du Petit-Saconnex et de Plainpalais afin d'offrir au public, également en dehors des heures d'ouverture des loges, au moyen de bornes multimédia, des renseignements sur les lieux où reposent les défunt-e-s inhumé-e-s dans ces cimetières.	32	Nombre de cimetières géoréférencés.	3 cimetières géoréférencés: Châtelaine, Petit-Saconnex et Plainpalais.	3 cimetières en partie géoréférencés.	
Mettre en place un système de traitement des déchets compostables en vue de diminuer les coûts de mise en décharge, en adéquation avec l'agenda 21 et le développement durable.	31	Degré de réalisation du projet de traitement des déchets compostables.	100% du système de compostage réalisé en 2011.	100% du système de compostage réalisé.	
Réhabilitation de la loge et de la chapelle, et réaménagement des zones d'inhumations et de verdure du cimetière de Châtelaine.	23 et 31	Date de réalisation des travaux de réfection de la loge et de la chapelle. Degré de réalisation d'une étude visant à la création d'un columbarium, de nouveaux styles de carrés d'inhumations ainsi que d'un jardin du souvenir.	Travaux réalisés en 2011. Étude préliminaire réalisée en 2011.	Crédit d'étude ouvert. Mandat d'architecte en cours pour l'étude préliminaire et le dépôt d'un crédit de construction.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Concernant la mise aux normes ainsi que la rénovation des installations funéraires de Saint Georges, le crédit d'étude est en cours de validation et devrait aboutir, en 2012, au lancement du mandat d'architecte. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la rénovation des installations du cimetière des Rois dont le crédit d'étude a été voté en 2011 et le crédit de construction déposé dans le courant de 2012.

Le géoréférencement de l'ensemble du cimetière de Saint George a été réalisé. Notons que dans le cadre du projet EVA, il a été décidé de transférer au Service des espaces verts la responsabilité de

cette action pour l'ensemble des cimetières de la Ville de Genève dans un souci de rationalisation des compétences.

Le cimetière de Châtelaine fait actuellement l'objet d'une étude pour la rénovation des infrastructures ainsi que la création d'un columbarium. Pilotée par le Service d'architecture, elle devrait aboutir en 2012 au dépôt d'un crédit d'étude.

SOCIAL

Social

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11	Octroi des prestations et des allocations sociales	Gérer les dossiers provenant des différents partenaires en matières de prestations et allocations sociales.
		12	Aides spécifiques	Gérer administrativement et financièrement les demandes d'aides spécifiques (restaurants scolaires, remise de cotisation AVS, Fonds en faveur des jeunes requérants d'asile en formation).
		13	Aides financières aux associations sociales	Gérer et assurer une aide financière aux associations sociales. Représentation de la Ville de Genève à la FAHPA et co-gestion de la Nouvelle Roseraie.
		14	Aide sociale individuelle	Gérer, conseiller et soutenir les demandes d'aides sociales et orienter vers les services compétents. Encadrer les locataires des immeubles avec infirmerie.
		15	Représentation	Représenter la Ville de Genève dans divers organismes et comités.
2	Exclusion sociale	21	Aide aux personnes en situation de grande précarité	Accueillir, orienter les bénéficiaires et offrir des repas gratuits quotidiens. Mettre à disposition des hébergements d'urgence et examiner les demandes de logement d'urgence. Mettre à disposition des familles un espace d'accueil parents-enfants Assurer l'organisation du Réveillon pour les personnes en grande précarité.
		22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	Assurer la gestion du secrétariat du Forum en co-gestion avec l'État de Genève et la gestion de la coordination des lieux d'accueil d'urgence. Gestion des projets spécifiques.
3	Isolement des aîné-e-s	31	Soutien aux aîné-e-s	Accueillir, informer, écouter et orienter les aîné-e-s. Organiser des activités, des vacances, des manifestations culturelles pour les bénéficiaires. Gérer la Cité Seniors.
		32	Nouvelles technologies pour les aînés	Organiser des formations destinés aux aîné-e-s.
4	Action sociale communautaire	41	Actions communautaires	Repérer et analyser les besoins, mise en œuvre de réponses collectives en collaboration avec le réseau de proximité. Développer des supports d'information et d'actions visant à sensibiliser la population dans le domaine socio-sanitaire. Soutenir les aîné-e-s au niveau administratif. Gérer l'espace «le 99» et développer d'autres espaces de quartier. Mieux organiser et valoriser le bénévolat.
5	CAS	51	Soutien logistique aux CAS	Gestion des locaux.

Social

Introduction et faits marquants

L'année 2011 a été l'occasion pour le Service social (SSVG) de faire le point sur de nombreux projets en cours notamment du point de vue de leur articulation avec les objectifs prioritaires de cette nouvelle législature.

Dans ce sens, l'étude de la réorganisation des unités d'action communautaires (UAC), (modification de la sectorisation, regroupement des équipes et engagement de responsables d'unités), s'est poursuivie en y intégrant notamment l'opportunité de développer des points info-services dans les quartiers.

Avec le soutien du SSVG, le groupe réunissant de nombreuses associations concernées par le bénévolat, a organisé une série d'événements pour marquer l'année internationale du bénévolat, dont un Forum (19 mai 2011) ainsi qu'une grande fête au parc des Bastions (26 novembre 2011).

Comme depuis maintenant plusieurs années, les UAC ont contribué à renforcer la cohésion sociale en Ville de Genève. Durant l'été, en partenariat avec plusieurs services, par la mise sur pied d'une série d'actions conviviales dans les parcs et les espaces publics en sont des exemples.

Le service continue de développer son action en faveur des personnes âgées, notamment, par les projets menés par Cité Séniors et les UAC et par le biais des subventions attribuées à ses partenaires associatifs. Notons à ce propos que le 1^{er} octobre 2011, journée internationale des Aînés, a été l'occasion de faire connaître les actions menées par Cité Seniors et par les UAC dans les quartiers, grâce à l'organisation d'événements sur le thème de la grand-parentalité. Le projet de soutien financier à l'association Entourage a, pour sa part, été abandonné.

Durant l'été, la Chambre administrative de la Cour de Justice a rendu son arrêt autorisant la Ville de Genève à poursuivre le versement de ses prestations financières. Dès lors, la réflexion visant à réformer les aides financières du SSVG, notamment à la lumière du règlement adopté par le Conseil municipal lors de la précédente législature, s'est poursuivie.

En 2011, comme chaque année, le secteur Exclusion a dû faire face à l'augmentation de ses bénéficiaires et a organisé ses ressources en conséquence. Le dispositif d'hébergement d'urgence hivernal s'est ainsi trouvé dans la nécessité d'ouvrir un deuxième abri de protection civile sur toute la période de l'opération et de mettre sur pied un enregistrement durant la journée dans un des deux clubs sociaux.

Social

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuivre la mise en place de la nouvelle politique de soutien financier pour les populations les plus modestes (sous réserve de l'évolution du dossier des aides financières aux bénéficiaires du SPC).	11 et 12	Révision du règlement et nombre de conventions de partenariat.	Règlement révisé et 5 conventions établies au 31 décembre 2011.	Le règlement a été révisé, une convention a été signée et une autre convention est en cours d'élaboration.	
Développer des projets communautaires sur la base de la politique des quartiers et organiser les secteurs en conséquence.	41	Nombre de projets et nombre d'espaces quartier ouverts.	24 projets et 2 espaces quartier.	54 nouveaux projets. Aucun espace quartier ouverts.	
Améliorer la cohérence du dispositif d'hébergement d'urgence.	21 et 22	Nombre de personnes hébergées, nombre de personnes ayant trouvé une solution durable, ouverture d'une nouvelle structure d'accueil.	180 personnes hébergées, 30 personnes ayant trouvé un logement pérenne, une nouvelle structure mise à disposition.	200 personnes hébergées. 30 personnes ont trouvé un logement pérenne, aucune nouvelle structure mise à disposition.	
Lutter contre l'isolement des aînés et les soutenir dans les actes de la vie quotidienne.	31	Nombre d'usagers potentiels pouvant bénéficier des prestations de l'association.	2'000 personnes contactées.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Concernant la mise à disposition d'une nouvelle structure d'accueil pour les personnes momentanément sans logement, une demande de crédit d'acquisition d'un bâtiment ainsi qu'un crédit d'étude sont actuellement pendantes en Commission des finances.

JEUNESSE

Jeunesse

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11	Contact social Travail de réseau effectué par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12	Maisons de quartiers Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13	Soutien financier et en nature à des tiers Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations, favorisant l'intégration des jeunes. Attribution d'aides fixe ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		14	Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains permettant d'entrer en contact avec les jeunes.
		15	Locaux jeunes Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes. Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
2	Manifestations, animations et fêtes	21	Encouragement des jeunes à la vie citoyenne Organiser la «Soirée citoyenne».
		22	Fêtes ponctuelles et de quartier Organisation et/ou participation à des événements ponctuels permettant d'entrer en contact avec les jeunes et de créer des réseaux de partenaires.
		23	Manifestations de sports urbains Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	31	Représentation groupes de travail Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		32	Animation forums Mise sur pied de journées de réflexion (Journées jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		33	Fondation animation socioculturelle (FASe) Participation au financement de la FASe et à l'orientation de sa politique (selon convention entre la FASe et la Ville de Genève).

Jeunesse

Introduction et faits marquants

Pour le Service de la jeunesse, l'année 2011 a été marquée par l'objectif de redéfinition des rôles et missions des Maisons de quartier et des centres de loisirs subventionnés par la Ville de Genève. En collaboration avec une délégation de 15 Maisons de quartier et centres de Loisirs et la FASe le service a élaboré des nouvelles conventions de partenariat tri-partites qui seront signées par la FASe, les associations et le Département de la cohésion sociale et de la solidarité lors du premier semestre 2012.

De ces conventions se dégage la volonté de poursuivre une politique d'animation socio-culturelle de proximité avec pour objectifs prioritaires de favoriser l'intégration sociale et la citoyenneté active. Afin d'évaluer précisément l'atteinte de ces objectifs, chaque convention sera complétée par un programmes d'actions précisant les domaines d'intervention, les populations concernées, les objectifs poursuivis, les ressources affectées, ainsi que les équipements nécessaires.

Dans le domaine des sports urbains, plusieurs compétitions locales de skate et de BMX ont été soutenues par le service ainsi que des tournois de football et de basketball encadrés par les travailleurs sociaux hors-murs. Citons également l'organisation, en collaboration avec des Maisons de quartier, du « tournoi de football sympathique » qui se déroule tous les deux ans au stade de Genève et qui réunit la plupart des jeunes joueurs dans des salles de sport ouvertes par le service.

Le travail de concertation avec les différentes associations et le bureau d'architectes mandaté pour la réalisation du nouveau projet de skate-parc à Plainpalais a permis d'arriver à un cahier des charges satisfaisant pour l'ensemble des parties. Dans l'attente de sa construction prévue courant 2012, des petites infrastructures de skate ont été mises à disposition dans plusieurs endroits de la ville.

Durant cette année 2011, le Service de la jeunesse a poursuivi le projet de mise à disposition des chaises longues dans les parcs de la Ville de Genève et des différentes animations parallèles (livres nomades, jeux et accueils culturels, goûters) mais a également repris l'organisation de deux projets de buvette, l'une au parc des Bastions, dans le cadre de l'opération « golf urbain », et l'autre à la pointe de la Jonction en collaboration avec l'unité d'action communautaire du Service social et l'Association « ARV ». L'objectif poursuivi par ces projets est, d'une part, d'animer différents espaces publics favorisant ainsi le lien social et, d'autre part, de créer des « petits jobs » pour les jeunes des quartiers.

À noter que cette année, la gestion des chaises longues dans deux parcs de la Ville de Genève a été déléguée aux Maisons de quartier des Acacias et de Plainpalais.

Le Service de la jeunesse a participé activement à l'organisation du congrès de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale, qui s'est déroulé du 5 au 8 juillet. Outre l'animation d'un atelier thématique sur le travail social hors murs, le service a organisé une raclette géante à la Perle du Lac lors de la projection du film de Frédéric Baillif « Geisendorff » en partenariat avec « Cinétransat ».

Jeunesse

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Finaliser la redéfinition des rôles et missions des Maisons de Quartier et Centres de loisirs subventionnés par la Ville de Genève.	12	Nombre de conventions de partenariat signées.	15 conventions signées.	- (cf. commentaire ci-après).	
Soutenir l'organisation de manifestations de sport urbain.	23	Nombre de manifestations.	3 manifestations dont Asphaltissimo (biennale).	5 petites à moyennes manifestations sans Asphaltissimo.	
Mettre en place un nouveau « skate-plaza » sur la plaine de Plainpalais.	14	Inauguration du nouveau « skate-plaza » sur la plaine de Plainpalais.	Inaugurer le nouveau « skate-plaza » avant le 31.12.2011.	- (cf. commentaire ci-après).	
Développer, par les jeunes, des animations lors des activités estivales.	22	Nombre de nouvelles buvettes saisonnières et/ou de partenariats public-privé.	1 nouvelle buvette saisonnière et/ou 1 partenariat public-privé pour le projet « chaises longues ».	2 nouvelles buvettes / 2 partenariats public-privé.	
Organiser une « journée sur la politique de la jeunesse ».	32	Nombre de participant-e-s.	> 150 participant-e-s.	> 300	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le travail de concertation autour des conventions tripartites a permis de clarifier les attentes des uns et des autres, il constitue un cadre d'évaluation autour d'objectifs et d'indicateurs clairement formulés et acceptés par tous les partenaires.

La grande manifestation Asphaltissimo n'a pas été organisée pour faire place à une grande fête d'inauguration du skate-parc de Plainpalais en 2012.

Les travaux du skate-parc commencent en mars 2012 pour se terminer le 1^{er} août 2012.

Le soutien aux jeunes des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) dans l'organisation de petites manifestations favorise leur autonomie et leur apprend à organiser des activités ou des projets plus ambitieux. Ce travail d'accompagnement et de coaching constitue une des priorités du service.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion des événements d'état civil	11 Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12 Reconnaissances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13 Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14 Partenariats enregistrés entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15 Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16 Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17 Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18 Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19 Informations	Diverses informations au public.
2	Cartes d'identité	21 Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des pièces d'identité.
3	Autres prestations à la population	31 Certificats de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des certificats de vie.
		32 Attestations OCP	Mise à jour des domiciles des citoyens suisses dans la base de données Calvin.

Office de l'état civil

Introduction et faits marquants

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les officiers de l'état civil doivent vérifier la légalité du séjour en Suisse pour les personnes souhaitant se marier ou se lier par un partenariat enregistré. Cette modification légale a généré, pour les officiers de l'état civil, des contrôles supplémentaires des conditions d'entrée et de séjour, en Suisse, pour les étrangers. Le service a constaté toutefois une diminution de ce type de demande en 2011.

Durant l'année 2011, une augmentation de 15% des commandes et paiements en ligne a été constatée par rapport à 2010 (ouverture du guichet virtuel en juin 2010). Plus de 3'700 commandes ont été effectuées sur le site Internet pour un chiffre d'affaire de plus de CHF 120'700.-

Office de l'état civil

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Améliorer la gestion documentaire du service.	11 à 17	Pourcentage de documents papier (registres et feuillets de famille) numérisés.	100% des documents papier sont numérisés.	-	
Améliorer l'offre de prestations en ligne au public.	32	Niveau de mise en œuvre du projet d'extension des commandes d'actes en ligne.	Les attestations et certificats relatifs aux domiciles de Confédéré-e-s peuvent être commandés et payés en ligne au 31.12.2011.	-	
Étendre l'offre de prestations au public.	13 et 14	Niveau de mise en œuvre du projet « Mariages et enregistrements de partenariats dans des lieux d'exception ».	Accord politique au 31.12.2011.	Accord politique obtenu au 31.12.2011.	
Diminuer le taux de rotation du personnel.	11 à 19	Nombre de départs par an.	Maximum 1 départ.	Aucun départ enregistré en 2011.	
Favoriser la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs de l'état civil.	11 à 19	Taux de réussite des collaboratrices et collaborateurs au brevet fédéral d'officier de l'état civil.	100% de réussite.	100%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le projet de la dématérialisation des registres est en cours et doit suivre la procédure AIMP en 2012.

**SUIVI DES COÛTS DES
GRANDES MANIFESTATIONS
2011**

Suivi des coûts des grandes manifestations

Grandes manifestations

Le 2 novembre 2004, le CM invitait le CA, via la Motion M-410, à annexer aux comptes une récapitulation de l'ensemble des manifestations hors institutions ayant coûté à la Ville de Genève plus de CHF 500'000 (prestations en nature comprises) faisant ainsi ressortir les priorités du CA, ainsi que leurs coûts.

Pour ce faire, le Contrôle de gestion (CDG) a mis au point — notamment en collaboration avec le Département de la culture — une organisation et une méthodologie permettant de calculer le coût complet des grandes manifestations.

Organisation

Comme évoqué lors du compte rendu de la Fête de la Musique 2004 (projet pilote en matière de calcul de coûts complets d'une manifestation), l'organisation dans le cadre d'analyses interdépartementales doit s'appuyer sur une structure de gestion de projet, avec à sa tête un directeur de département.

Les informations délivrées par les coordinateurs et coordinatrices des manifestations ont été cruciales et ont permis à l'équipe de projet de délimiter clairement le périmètre des services municipaux partenaires. Ainsi, l'équipe de projet a pu solliciter directement et précisément les prestataires internes, afin d'obtenir des informations détaillées.

Approche méthodologique et outils

Pour rééditer l'expérience de la Fête de la Musique 2004 dans les meilleures conditions possibles et l'étendre à de nouvelles manifestations, des améliorations qualitatives ont été apportées tant au niveau de l'approche méthodologique, qu'en termes d'analyse et de résultat.

Premièrement, des formulaires standard de collecte d'informations ont été mis à disposition de l'ensemble des services municipaux via le réseau Intranet. Ces canevas ont été structurés de sorte à obtenir plus rapidement les éléments escomptés.

Ils permettent entre autres de distinguer les coûts provenant des ressources internes — telles que la main-d'œuvre prestée, les véhicules et engins utilisés, le matériel et les locaux ou salles appartenant à la Ville de Genève mis à disposition — de ceux engendrés par des achats de biens ou de prestations externes.

À partir de l'exercice 2005, pour ce qui concerne le recensement des heures de main-d'œuvre interne prestées dans le cadre des grandes manifestations, l'approche a consisté à différencier les heures normales, de celles supplémentaires ou dites de nuisance. Afin de simplifier cette méthode de valorisation, le coût standard de CHF 50 par heure a été retenu. Celui-ci est majoré de 50% ou de 100% pour les heures supplémentaires. Les indemnités de nuisance ont également été prises en compte.

Enfin, l'ensemble des données est valorisé en collaboration étroite avec le CDG.

Il y a lieu de souligner que ce travail transversal à l'Administration municipale, nécessite la mise en place d'une véritable organisation de projet. En raison des tâches induites par cette comptabilité analytique, l'expérience confirme qu'il est judicieux d'étendre progressivement ce type d'analyse, en le limitant à un nombre maîtrisable de manifestations importantes.

Résultats

En 2011, ce ne sont pas moins de 8 manifestations qui ont été analysées en coûts complets et publiées. En outre, l'analyse des coûts du projet « 2012 Rousseau pour tous », initiée en 2010, a été poursuivie et sera publiée dans le Rapport de gestion du CA à l'appui des comptes 2012.

En l'état, le calcul des coûts complets a été réalisé pour les manifestations et selon les exercices budgétaires mentionnés ci-après :

Grandes manifestations publiées	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fête de la Musique	X	X	X	X	X	X	X	X
Musiques en été festival				X	X	X	X	X
La Ville est à Vous		X	X	X	X	X	X	X
La Fureur de lire (biennale)		X		X		X		X
La Nuit de la Science (biennale)			X		X		X	
Centenaire du MAH							X	
Fêtes de Genève		X	X	X	X	X	X	X
EURO 2008					X			
Post Tenebras Lux (ou Illuminations de Noël)							X	X
Fête des Écoles							X	X
Festival Arbres et Lumières							X	X

Cette démarche a évolué dans le temps en capitalisant sur l'expérience acquise au fil des exercices, ainsi que sur la base des échanges fructueux avec les services prestataires.

L'équipe du Contrôle de gestion tient ici à remercier tous les services municipaux tant pour leur collaboration que pour leur disponibilité dans le cadre de ce processus transversal d'évaluation des coûts des grandes manifestations de la Ville de Genève.

Fête de la Musique

du 17 au 19 juin 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2011	570'000	13'000	60'200	136'700	779'900	1'624'200	2'404'100
	2010	477'300	7'100	47'700	186'300	718'400	1'527'300	2'245'700
	2009	512'400	-	36'700	163'900	713'000	1'485'100	2'198'100
Total coûts indirects internes au DC	2011	405'000	5'000	30'600	150'600	591'200	39'400	630'600
	2010	388'200	3'800	75'700	135'500	603'200	39'300	642'500
	2009	450'900	4'400	48'100	208'500	711'900	13'400	725'300
Total coûts indirects externes au DC	2011	94'300	18'700	8'500	-	121'500	33'700	155'200
	2010	136'100	29'500	6'900	-	172'500	47'200	219'700
	2009	121'200	24'400	12'600	-	158'200	*62'300	220'500
Total des coûts de la Fête de la Musique	2011	1'069'300	36'700	99'300	287'300	1'492'600	1'697'300	3'189'900
	2010	1'001'600	40'400	130'300	321'800	1'494'100	1'613'800	3'107'900
	2009	1'084'500	28'800	97'400	372'400	1'583'100	1'560'800	3'143'900

* Ajustement des coûts indirects externes, suite à la non prise en compte en 2009 de factures de prestataires (CHF 38'800).

Commentaires :

Pour cette 20^{ème} édition, le total des coûts complets est en légère augmentation par rapport aux exercices précédents.

Les variations suivantes peuvent être mises en avant :

Main-d'œuvre

- Coûts directs : l'augmentation a été induite par une utilisation accrue du personnel temporaire pour cette 20^{ème} édition;
- Coûts indirects internes : l'absence de rengazonnement, fait uniquement par temps de pluie, a induit cette diminution.

Matériel

- Coûts indirects internes : la diminution est due à l'utilisation moindre du matériel scénique.

Locaux, salles et domaine public

- Coûts directs : la diminution a été induite par une utilisation modérée du domaine public.

Achats biens et services

- Coûts directs : cet excédent de charges s'explique par l'organisation du projet piano « Jouez...: » dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Fête de la Musique, dont la couverture financière aurait dû être assurée par des partenariats public-privé (PPP) et dont la matérialisation n'a pas abouti.

COMPTE DE RÉSULTAT (cellule Fête de la Musique)		Budget	Réel	Écarts
Total des coûts directs	2011	2'287'564	2'404'100	-116'536
	2010	2'133'300	2'245'700	-112'400
	2009	2'005'100	2'198'100	-193'000
Total des revenus directs	2011	135'000	168'515	33'515
	2010	135'000	210'400	75'400
	2009	105'000	201'900	96'900

Musiques en été festival

du 03 juillet au 19 août 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2011	24'000	2'100	317'500	-	343'600	951'300	1'294'900
	2010	25'200	2'400	323'800	1'100	352'500	895'200	1'247'700
	2009	26'800	-	309'300	-	336'100	841'800	1'177'900
Total coûts indirects internes au DC	2011	331'200	5'200	37'500	130'400	504'300	179'800	684'100
	2010	325'800	4'800	53'500	94'500	478'600	136'500	615'100
	2009	358'800	4'500	47'200	142'700	553'200	186'400	739'600
Total coûts indirects externes au DC	2011	3'000	-	-	-	3'000	-	3'000
	2010	3'000	-	-	-	3'000	-	3'000
	2009	3'200	-	-	-	3'200	-	3'200
Total des coûts de Musiques en été festival	2011	358'200	7'300	355'000	130'400	850'900	1'131'100	1'982'000
	2010	354'000	7'200	377'300	95'600	834'100	1'031'700	1'865'800
	2009	388'800	4'500	356'500	142'700	892'500	1'028'200	1'920'700

Commentaires:

Pour ce cinquième exercice du Musiques en été festival, le total des coûts complets est en légère hausse par rapport aux exercices précédents.

Les variations suivantes peuvent être mises en avant :

Locaux, salles et domaine public

- Coûts indirects internes: la hausse est principalement due aux rocares effectuées en cas de pluie par la mise à disposition de salles de concert.
- Pour le jazz, le classique et l'Opéra de Chambre, les rocares ont lieu respectivement à l'Alhambra, au Conservatoire et au Casino Théâtre.

Achats biens et services

- Coûts directs: la variation s'explique principalement par l'augmentation liée aux subventions versées à l'ASMV et à l'OCG.
- Coûts indirects internes: Coûts indirects internes: la hausse est principalement due à l'augmentation des rocares (voir explication «Locaux, salles et domaine public»).

Type de subvention \ Bénéficiaires	Ass. Soutien Musique Vivante	GPR Productions Georges Robert	Opéra Chambre de Genève	Total
En francs	300'000	123'700	200'000	623'700
En nature	192'000	15'000	-	207'000
Total des subventions 2011	492'000	138'700	200'000	830'700
<i>Total des subventions 2010</i>	<i>449'700</i>	<i>138'700</i>	<i>180'400</i>	<i>768'800</i>

La Ville est à Vous

de mai à septembre 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2011	243'100	15'500	93'800	-	352'400	210'800	563'200
	2010	155'300	10'200	65'400	700	231'600	188'700	420'300
	2009	222'600	-	73'000	-	295'600	183'000	478'600
Total coûts indirects internes au DC	2011	105'400	700	10'400	27'500	144'000	6'100	150'100
	2010	127'900	1'000	17'300	2'600	148'800	8'900	157'700
	2009	92'000	1'000	18'800	2'300	114'100	5'600	119'700
Total coûts indirects externes au DC	2011	60'700	100	-	600	61'400	51'200	112'600
	2010	36'100	-	-	-	36'100	31'100	67'200
	2009	33'600	-	3'800	-	37'400	34'200	71'600
Total des coûts de la Ville est à Vous	2011	409'200	16'300	104'200	28'100	557'800	268'100	825'900
	2010	319'300	11'200	82'700	3'300	416'500	228'700	645'200
	2009	348'200	1'000	95'600	2'300	447'100	222'800	669'900

Commentaires :

Le total des coûts complets de l'exercice 2011 est en augmentation par rapport aux années précédentes. Les variations suivantes sont explicitées ci-après :

Main-d'œuvre

- Coûts directs : l'augmentation est essentiellement due à la municipalisation de la cellule coordinatrice et à l'augmentation du nombre de quartiers ayant participé à la manifestation.
- Coûts indirects externes : la hausse est essentiellement due à l'utilisation accrue du personnel de sécurité.

Véhicules, engins et matériel

- Coûts directs : l'augmentation du nombre de quartiers a induit une demande accrue en matériel et véhicules.

Locaux, salles et domaine public

- Coûts indirects internes : la valorisation de la mise à disposition du kiosque mobile a induit cette augmentation.

Achats biens et services

- Coûts directs : l'augmentation des charges relatives à la subvention est due à l'augmentation du nombre de quartiers et aux projets spécifiques par manifestation de quartier.

Répartition des subventions par bénéficiaire et quartier

Ass. ou Maison de quartier 2011	Maison de quartier de Plainpalais	Association Geis&dorf ¹	Association Sacogenêts Event	Maison de quartier des Eaux-Vives ²	SJF Saint-Jean en Fêtes	Ass. des habitants de la Concorde	Kapoupakap Association ³	Association sportive des Charmilles	Ass. Les Pâquis sont dans la rue	Autres associations	TOTAL
Lieux	Plainpalais	Geisendorf	Petit-Saconnex	Eaux-Vives	Saint-Jean	Concorde	Jonction	Charmilles	Pâquis	Divers	
2011	11'700	19'700	21'700	19'700	31'400	11'700	22'400	15'700	16'700	10'700	181'400
2010	11'000	-	-	19'000	23'500	-	21'500	-	15'000	65'000	155'000
2009	9'000	18'000	-	24'000	20'000	-	24'000	-	15'000	55'000	165'000

¹ En 2009 et 2010, concerne l'association « Parents D'Elèves de Geisendorf ».

² En 2009, concerne l'association « La Source - Centre Rencontre ».

³ En 2009, concerne l'association « Tierra Incognita » et en 2010, « Event.ch ».

La Fureur de lire

du 04 au 09 octobre 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2011	71'400	-	-	30'600	102'000	155'000	257'000
	2010	44'700	-	-	61'500	106'200	163'200	269'400
	2008	46'600	-	-	36'600	83'200	141'200	224'400
Total coûts indirects internes au DC	2011	252'300	2'500	23'400	3'900	282'100	217'200	499'300
	2010	192'000	1'700	26'400	1'800	221'900	107'700	329'600
	2008	187'700	1'000	27'800	1'800	218'300	97'500	315'800
Total coûts indirects externes au DC	2011	5'500	-	-	11'400	19'100	4'400	23'500
	2010	25'500	100	2'200	-	31'200	10'600	41'800
	2008	21'000	1'700	5'600	-	22'700	8'100	30'800
Total des coûts de la Fureur de lire	2011	329'200	2'500	25'600	45'900	403'200	376'600	779'800
	2010	262'200	1'800	32'000	63'300	359'300	281'500	640'800
	2008	255'300	2'700	27'800	38'400	324'200	246'800	571'000

Commentaires:

L'édition 2011 de la Fureur de Lire s'achève avec une augmentation des coûts complets de CHF 139'000.-, qui s'explique par les événements suivants:

Main-d'œuvre

- Coûts directs: la hausse s'explique par l'augmentation du nombre de jours de la manifestation et de montage pour le nouveau projet de la Fureur de Lire.
- Coûts indirects internes: cette hausse peut être mise en relation avec les coûts directs au niveau de la scénographie et technique de scènes.

Achats biens et services

- Coûts indirects internes: la hausse des biens, services et marchandises est due essentiellement à l'utilisation accrue du poste des subventions en rapport avec le nouveau projet de la manifestation.

Fêtes de Genève

du 19 juillet au 12 août 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts des Fêtes de Genève	2011	266'800	167'400	402'500	955'900	1'792'600	309'400	2'102'000
	2010	260'200	159'500	165'600	977'900	1'563'200	346'800	1'910'000
	2009	314'900	144'000	222'000	791'000	1'471'900	337'200	1'809'100

Commentaires :

Les coûts des Fêtes de Genève 2011 sont en légère hausse par rapport aux exercices précédents. Cela est lié principalement à la prise en compte des charges de signalisation (matériel) facturées par le SEEP qui s'élèvent à un peu plus de CHF 240'000.- (charge non prise en compte jusqu'ici).

Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël)

Du 1^{er} décembre 2011 au 9 janvier 2012

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts de Post Tenebras Lux	2011	157'379	-	-	-	157'379	447'931	605'310
	2010	142'100	-	-	-	142'100	505'500	647'600

Partenaires	Revenus	
	2011	2010
Rentes Genevoises	180'000	180'000
SIG	120'000	120'000
Fondation pour le Tourisme	35'000	45'000
Banque Syz	-	10'235
Total des revenus de Post Tenebras Lux	335'000	357'000

Commentaires:

Lors de cette 4^{ème} année, le périmètre de la manifestation est resté identique, avec toutefois un habillage amélioré à la rue du Mont-Blanc.

Les comptes présentés ci-dessus laissent apparaître un résultat net consolidé de quelques CHF 270'000 à charge de la Ville de Genève. Si l'on fait abstraction des coûts internes, le résultat de cette opération 2011-2012 se monte à environ CHF 113'000 seulement.

Main d'œuvre

La main d'œuvre est légèrement en hausse en 2011 en raison d'une maintenance plus importante liée au vieillissement du matériel.

Achats de biens et de services

Les achats sont essentiellement liés aux raccordements électriques, montage et démontage des illuminations par les SIG (CHF 280'000), la pose et dépose des luminaires dans les arbres (CHF 30'000) ou encore l'acquisition du nouvel habillage à la rue du Mont-Blanc (CHF 35'000). À cela s'ajoute des frais de location de camionnettes pour le transport du matériel (CHF 18'000) et des frais divers concernant du matériel de fixation, des ampoules et des frais administratifs (CHF 35'000).

Fête des Écoles

du 29 juin au 1^{er} juillet 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2011 *2010	116'500 78'700	14'800 14'600	64'600 56'900	-	195'900 150'200	720'200 747'500	916'100 897'700
Total des coûts indirects	2011 *2010	31'800 46'000	5'800 1'800	-	-	37'600 47'800	42'400 34'100	80'000 81'900
Total des coûts de la Fête des Écoles	2011 2010	148'300 124'700	20'600 16'400	64'600 56'900	- -	233'500 198'000	762'600 781'600	996'100 979'600

* La répartition des coûts directs et indirects 2010 a été corrigée.

Commentaires :

Pour ce deuxième exercice, l'analyse des coûts de la Fête des écoles montre une stabilité des coûts par rapport à l'exercice 2011.

Cette fête se décompose en 3 fêtes distinctes, à savoir :

- La fête des écoles enfantines (de 1E à 2P), organisée le mercredi après-midi, avec cortège et point de chute au Parc des Bastions ;
- La fête des écoles primaires (de 3P à 6P), organisée le vendredi soir au Parc La Grange et à la Perle du Lac ;
- Ainsi que des fêtes décentralisées organisées le jeudi dans certaines écoles.

Main-d'œuvre

La partie des coûts directs de main-d'œuvre concerne majoritairement l'équipe de coordination, au sein du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO), mais également le SIS pour la sécurité et le LOM pour la mise à disposition de matériel de fêtes. Au niveau des coûts indirects, ce sont principalement les charges des services chargés de la sécurité de la manifestation, soit le SEEP et le SIS pour la part ne faisant pas l'objet de factures proforma.

Véhicules

Ces coûts sont liés au transport du matériel de fêtes, ainsi qu'à l'utilisation des engins de nettoyage.

Matériel

Cela concerne strictement le matériel de fêtes (tables, bancs, podiums, roulottes WC, etc.) mis à disposition par le LOM.

Achats biens et services

Près de CHF 172'500 (CHF 215'000 en 2010) ont été consacrés aux livres offerts aux enfants et une somme d'environ CHF 223'000 (CHF 217'000 en 2010) a été engagée dans la location d'animations et de carrousels. Ces coûts sont pris en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO).

En outre, ECO assume une charge de CHF 213'000 (CHF 200'000 en 2010) pour l'infrastructure (tentes, podiums, etc.), l'éclairage, la sonorisation et les installations électriques, ainsi que la mise sur pied d'un tri sélectif des déchets. Les frais de graphisme et d'impression s'élèvent à environ CHF 28'500 (CHF 27'000 en 2010).

Les subventions versées aux écoles pour les fêtes décentralisées s'élèvent à CHF 10'523 (CHF 17'915 en 2010) et celles destinées au Service médico-pédagogique de l'État de Genève pour l'organisation de fêtes dans les institutions spécialisées à CHF 5'000 (somme identique en 2010).

Un montant d'un peu plus de CHF 20'230 est facturé par les TPG pour le transport des enfants des écoles enfantines de leur école au départ du cortège.

Le solde (~CHF 43'800) concerne la décoration, les goûters et collations offerts aux enfants et aux bénévoles, ainsi que les frais de réception du CA destinés à l'ensemble du corps enseignant et du parascolaire.

Festival Arbres et Lumières

du 1^{er} décembre 2011 au 9 janvier 2012

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts du Festival Arbres et Lumières	2011 2010	619'200 113'200	2'560 9'700	- 5'400	- -	21'760 128'300	539'110 719'100	560'870 847'400

Commentaires :

L'intégration du Service des espaces verts (SEVE) au sein du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) a permis d'offrir un nouveau souffle à cette manifestation. Désormais, la Ville de Genève se charge elle-même de piloter l'organisation de ce festival et a mandaté un directeur artistique reconnu pour développer la stratégie et le concept artistique.

Cette année, le Festival Arbres en lumière a invité la population à s'égarer dans les ruelles et dédales de la Vieille-Ville, à la découverte de 9 œuvres originales... et lumineuses !

Force est de constater que cette nouvelle approche a engendré une forte diminution des coûts en regard de l'exercice précédent (près de CHF 290'000).

Main d'œuvre

La forte diminution de la main d'œuvre est liée au nouveau concept artistique.

Achats de biens et de services

Avec 5 œuvres de moins qu'en 2010, des honoraires d'artistes moins élevés, des frais de communication revus et la prise en charge par la Ville de Genève du pilotage de la manifestation font que les coûts ont diminué de CHF 180'000.

**PROGRAMME STRATÉGIQUE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
LA VILLE DE GENÈVE 2011-2014**

Suivi annuel du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »

Contexte

En 2007, un premier bilan de la politique de développement durable de la Ville de Genève (D-33) est réalisé. Il met en évidence les succès remportés en matière de sensibilisation et d'information à la population. Par contre, il relève également un manque de cohérence entre les différentes actions menées et l'absence d'indicateurs de développement durable et d'outils d'évaluation.

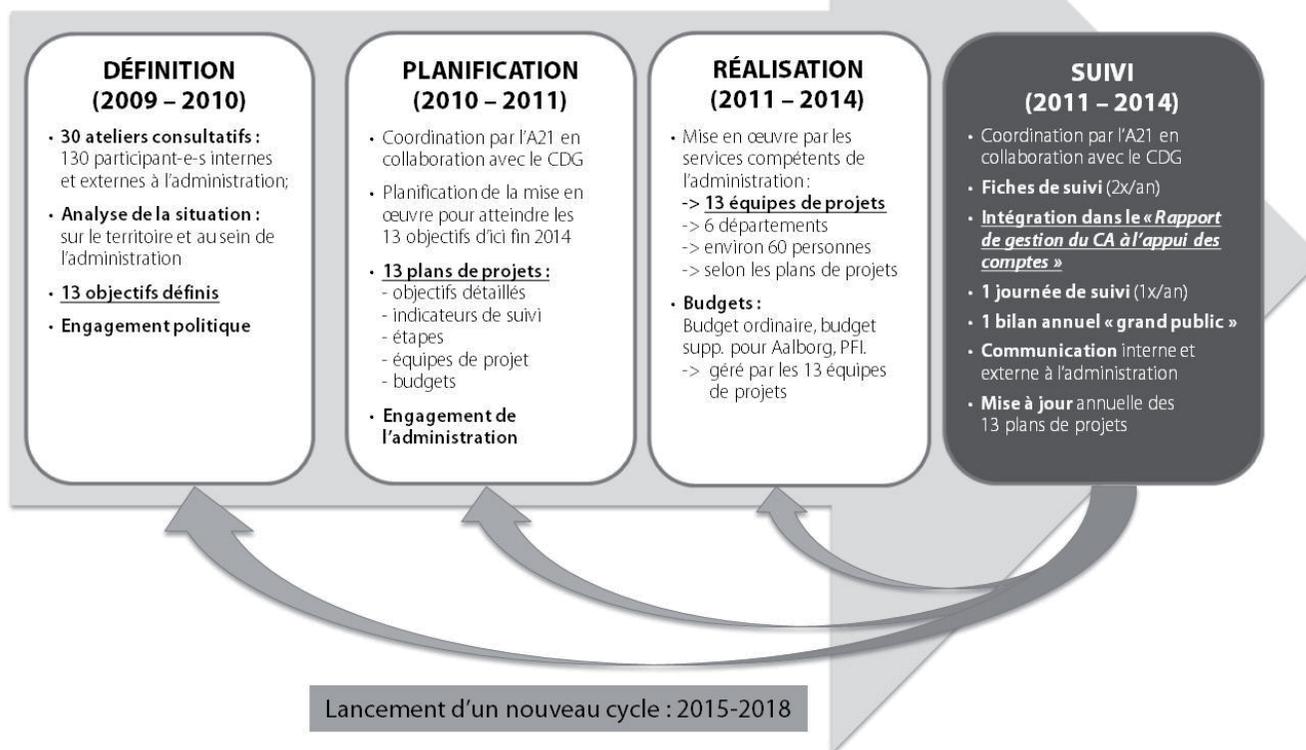
En 2008, le Conseil administratif (CA) prend acte de ce bilan contrasté et décide de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement durable. Il entend la mettre en œuvre de manière concrète et mesurable.

Suite à deux motions du Conseil municipal (CM) — M-732 et M-754 — le CA décide, lors de sa séance du 23 avril 2008, de signer les Engagements d'Aalborg. Ces derniers couvrent la plupart des domaines d'activité des villes européennes sous l'angle du développement durable. Ils représentent un outil privilégié pour mettre en cohérence et prioriser les projets municipaux de développement durable tout en permettant un suivi dans le temps de leur mise en œuvre.

En signant les Engagements d'Aalborg le 24 septembre 2010, la Ville de Genève lance un processus de travail composé de plusieurs étapes (voir schéma ci-contre). Suite à un état des lieux et à travers un processus de consultation, la Ville de Genève se dote alors d'un « Programme stratégique de développement durable » contenant 13 objectifs à atteindre d'ici fin 2014.

Le 7 avril 2011 est lancée officiellement la 1ère année de mise en œuvre de ce programme. 2012 coïncide donc avec le premier suivi annuel.

Cycle d'amélioration continue du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »



Suivi annuel du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »

Suivi et cycle d'amélioration continue

Le Conseil administratif a délégué à Madame Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du Département des finances et du logement (DFL), la coordination et le suivi de la mise œuvre du « Programme stratégique de développement durable ». Le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) du DFL en assure l'opérationnalisation et est donc garant du processus dans son ensemble. Il a mis en place, en collaboration avec le Contrôle de gestion (CDG), un processus d'amélioration continue permettant de suivre et d'adapter, si besoin, la mise en œuvre des 13 objectifs du programme.

Chacun des 13 objectifs est sous la responsabilité d'un département, qui est chargé de mettre en œuvre des projets et des actions permettant d'atteindre ces différents objectifs d'ici fin 2014. Pour chaque objectif, une équipe de projets transversale a été nommée par les directeurs et directrices des 6 départements.

Le suivi annuel 2011 des 13 objectifs du « Programme stratégique de développement durable », publié dans ce rapport, est rédigé à partir de 2 fiches de suivi semestrielles remplies par les 13 équipes de projet. L'évaluation de chaque objectif se base sur la planification faite par les équipes de projets en 2010. Il s'agit donc de vérifier si les valeurs cibles (au 31.12.2011) des indicateurs ont été atteintes et si les résultats et les étapes prévus en 2011 ont été réalisés. L'évaluation globale pour chaque objectif prend en compte ces différents éléments tout en intégrant une vision plus globale de l'équipe de projet sur l'avancement de son objectif.

En vue du prochain exercice de suivi, le Service Agenda 21 – Ville durable souhaite renforcer sa collaboration avec le Contrôle de gestion, dans le but de :

- Revoir certains objectifs en fonction des nouvelles données ;
- Améliorer le système de mesure, notamment par la consolidation des indicateurs (pertinence, valeurs cibles minimum et maximum, etc.) et par la définition de règles plus strictes d'évaluation ;
- Mettre en place un outil intégré permettant un suivi financier plus précis et plus transparent.

De manière générale, le « Programme stratégique de développement durable » peut être considéré comme un projet novateur, notamment par sa mise en œuvre interdépartementale. Il trouve donc sa place au sein de ce document dans la partie regroupant les projets transversaux.

Légende

Évaluation globale



Degré de réalisation de l'indicateur



Résultats planifiés en 2011



Objectif 1 : Vision partagée

Évaluation globale ☹️ 😐 😊

La Ville de Genève élabore avec les actrices et acteurs de la société civile une vision partagée du développement durable et de sa gouvernance.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. INTERNE à l'administration : le CA et le CM, ainsi que l'ensemble du personnel municipal, seront régulièrement informés sur le suivi du programme stratégique de développement durable (DD).	Nombre de personnes ayant participé à une formation sur le développement durable en Ville de Genève	10	25	●	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication biannuelle avec le CA ✓ Envoi d'un courrier à l'ensemble du personnel avec les fiches salaires ~ Un article dans chaque VG Mag (2 prévus -> 1 réalisé) ✗ Retard dans la mise en place d'une newsletter trimestrielle (repoussée à 2012) ✗ Le développement d'un indicateur plus pertinent a été reporté en 2012
2. EXTERNE à l'administration : la Ville de Genève informera les habitant-e-s et ses partenaires du contenu du programme stratégique et les sensibilisera aux enjeux du DD.	Nombre d'abonné-e-s externes à la Newsletter trimestrielle	200	230	●	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Articles sur les Engagements d'Aalborg dans chaque édition du Vivre à Genève ✓ Événement grand public : minigolf du DD (Festival du DD 2011) ✓ Ville hôte pour la 7^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables (2013)
	Nombre de « clics » sur les pages Aalborg du site Internet de la Ville de Genève (total global biannuel)	2'000	3'269	●	<ul style="list-style-type: none"> ~ Site Internet partiellement actualisé ✗ Retard dans la mise en place d'une newsletter trimestrielle (repoussée à 2012) ✗ Expos-animations dans les quartiers de la ville, suite du minigolf du DD (repoussé en 2012)
3. Participation de la société civile : la Ville de Genève s'assurera de la participation de la société civile à l'élaboration et au suivi des objectifs prioritaires.	Nombre annuel de participant-e-s de la société civile aux journées de suivi	50	30	◐	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séance de suivi annuelle organisée le 29 novembre 2011 ~ Retard dans la communication de l'état d'avancement des 13 objectifs du programme stratégique de DD de la Ville de Genève (prévu en avril 2012). ✗ Proposition de modalités de valorisation des partenaires (en attente)

Objectif 1 : Vision partagée

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ **Envoi de courriers à l'ensemble du personnel**
- ✓ **Actions de communication grand public**
- ✓ **Personnes ayant suivi une formation DD**
- ✓ **Candidature acceptée pour l'organisation de la 7^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables (2013)**
- ✗ **Impact réduit des actions de communication**
- ✗ **Contenu/structure des formations à améliorer**
- ✗ **Retard pris sur la communication du suivi des 13 objectifs à la société civile**
- ✗ **Nombre d'inscrits à la newsletter plus important que prévu, mais envoi repoussé en 2012**

Objectif 2 : Participation

Évaluation globale   

La Ville de Genève établit des standards et une marche à suivre en matière de participation.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. 100% des démarches participatives entreprises par la Ville de Genève suivront les recommandations d'un guide spécifique. 1.1 État de la situation de la participation en Ville de Genève (2012). 1.2 Constitution d'un groupe d'accompagnement chargé d'émettre des recommandations (2011). 1.3 Publication d'un guide sur l'implémentation d'une démarche participative (2012).	% de démarches participatives en Ville de Genève respectant les standards établis (dès la sortie du guide)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Journée de suivi 2011 du « Programme stratégique de DD » focalisée sur l'objectif 2 (participation) ✓ État des lieux sur les processus participatifs au sein de l'Administration municipale ✓ Comparaison régionale et nationale des processus participatifs ✗ Retard pris dans la constitution d'un groupe d'accompagnement mixte (interne et externe à l'administration). Prévu pour 2012 ✗ Retard dans les recommandations du groupe ✗ Aucun indicateur permettant de suivre l'état d'avancement de l'objectif avant la sortie du guide n'a pu être défini.

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ 1^{er} état des lieux sur les processus participatifs en Ville de Genève réalisé
- ✓ Organisation de la 1^{ère} journée de suivi du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève »
- ✗ Léger retard dû à une nouvelle évaluation des processus participatifs demandée par le CA

Objectif 3 : Qualité de l'air

La Ville de Genève rationalise et assainit son parc de véhicules afin de diminuer de façon significative les émissions polluantes.

Responsable: DEUS

Collaborations: COGEVE

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève approuve et met en œuvre une nouvelle politique de gestion et de renouvellement des véhicules en fonction des besoins et qui intègre avec efficacité les dimensions sociale, environnementale et économique.	Émissions de CO ₂ annuelles générées par la consommation de carburant par les véhicules et engins motorisés de l'Administration municipale (tonnes CO ₂ / an)	2'300	2'096		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Étapes préliminaires pour la réalisation d'un outil de gestion et d'information du parc de véhicules : structuration de la base de donnée, ajustement de la typologie des véhicules, mise en place d'une collaboration avec la DSIC, la CGE et la CMAI (assurances véhicules) ✓ Document « Plan d'action de la COGEVE » finalisé (en cours de validation). Il s'agit d'un ensemble d'actions identifiées afin d'améliorer la gestion du parc de véhicules. Le contenu du plan d'action servira de base lors de l'élaboration de la politique et la stratégie de gestion du parc de véhicules. ~ Document décrivant la « politique de gestion du parc de véhicules » (en attente, suivra la validation du plan d'actions de la COGEVE). Ce document devra définir le périmètre de la politique, ses principes, ses axes prioritaires et ses lignes directrices ~ Document décrivant la « stratégie de gestion : plan d'actions » (en attente : suivra la validation du plan d'actions de la COGEVE). Ce document devra définir la mise en œuvre de la politique
2. Plus de 80 véhicules et engins vétustes sont remplacés par des véhicules techniquement adaptés aux besoins et performants du point de vue environnemental, dans le cadre de l'assainissement du parc actuel.	Nombre de véhicules et engins du plan d'assainissement inclus dans un nouveau processus de remplacement	20	50		✓ Dépôt des crédits d'investissement pour le renouvellement de véhicules et engins (CHF 12'601'000.-)
	Nombre total de véhicules et engins du plan d'assainissement remplacés	20	18		
	Nombre total de véhicules et engins remplacés (plan d'assainissement et plan de renouvellement)	40	29		

Objectif 3 : Qualité de l'air

Évaluation globale 

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite sur le budget de fonctionnement du département en charge de la mise en œuvre et principalement sur les crédits d'investissements relatifs aux objets (véhicules ou engins) en renouvellement des propositions de crédits (PR) 659, 759 et 815 :	
* PR-659 : CHF 364.090.- pour le renouvellement effectif de 2 objets.	
* PR 759 : CHF 2'027'088.- pour le renouvellement effectif de 18 objets. Il restera, pour 2012, un dernier objet à acquérir.	
* PR 751 (véhicules SIS) : CHF 619'164.- pour le renouvellement effectif de 2 objets.	
* PR 815 (véhicules SIS) : CHF 35'847.- pour le renouvellement effectif de 1 objet.	
Total 2011 : CHF 3'046'189.- pour le renouvellement effectif de 23 objets.	

Bilan annuel global

- ✓ **L'assainissement des véhicules avance comme planifié**
- ✓ **Collaboration renforcée avec la DSIC, CGE et CMAI pour la mise en œuvre d'un système d'information du parc de véhicules**

- ✗ **La constitution de la nouvelle politique de gestion du parc de véhicules a pris un léger retard dû à une étape intermédiaire non planifiée : « Plan d'actions de la COGEVE »**

Objectif 4 : Énergie et climat

Évaluation globale   

La Ville de Genève développe sa politique énergétique et climatique en visant un territoire à zéro émission de CO₂ et 100% d'énergies renouvelables en 2050. Elle réduit sa consommation d'énergie de moitié, notamment par l'assainissement énergétique de ses bâtiments et partage ses objectifs avec les autres actrices et acteurs du territoire.

Responsable: DCA

Collaborations: DFL et DEUS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Mise en œuvre de la totalité du Programme d'actions de politique énergétique et climatique (version 2009).	% d'actions terminées (33 actions inscrites au programme)	50%	66%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de suivi des actions ~ Développement d'une méthodologie de calcul pour cet indicateur
2. Réduction de 15% des émissions de CO ₂ du patrimoine administratif municipal (Convention d'objectif pour l'exonération de la taxe sur le CO ₂).	Émissions de CO ₂ – Patrimoine administratif municipal (tonne CO ₂)	16'866	16'777 (valeur 2010)		<ul style="list-style-type: none"> Les valeurs 2011 ne seront disponibles qu'en mai. ✓ Signature de la Convention des Maires (www.conventiondesmaires.eu) ✓ Adhésion au Projet REVE d'Avenir (www.revedavenir.org) ~ Bilan annuel ~ Plateforme www.3x20.org (en cours de développement) ✗ Actions de communication REVE d'Avenir (reportées deuxième semestre 2012)
	% d'atteinte de l'objectif de la Convention d'exonération de la taxe sur le CO ₂ (Suivi monitoring AEnEc)	49%	48.7% (valeur 2010)		
3. Réduction de 10% des consommations municipales d'énergie de chauffage.	Consommations thermiques municipales (MWh)	136'415	136'643		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau contrat de droit de superficie intégrant les aspects énergétiques ~ Intégration des indicateurs relatifs aux objectifs de politique énergétique et climatique dans la planification des investissements (en cours) ~ Hiver moins froid et des rendements d'installations de chauffage moins performants
	% de réduction des consommations d'énergies thermiques	6.67%	5.4%		
4. Couverture de 12% des besoins municipaux d'énergie de chauffage par des énergies renouvelables.	Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement thermique municipal	8.37%	3%		<ul style="list-style-type: none"> ✗ Malgré la multiplication des sites répondant à l'objectif « 100% renouvelable », leurs consommations cumulées ne pèsent pas encore assez dans le bilan global. Nous devons nous concentrer maintenant prioritairement sur des sites de plus grande importance et continuer à participer activement au développement d'infrastructures énergétiques sur le territoire de la Ville de Genève (GLN, GLU, GLA, ...)
	Production de chaleur renouvelable (MWh)	11'283	3'994		

Objectif 4 : Énergie et climat

Évaluation globale 

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
5. Réduction de 30% les consommations d'électricité de l'éclairage public municipal (-> fin 2012).	Consommation d'électricité pour l'éclairage public municipal (GWh)	6.6	6.7		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3'900 candélabres (luminaires) assainis depuis début 2010. Les diminutions de consommation seront pleinement visibles sur l'exercice 2012 ✓ Bilan annuel de la consommation
	Efficacité énergétique de l'éclairage public (kWh/km)	32'170	28'295		
	Production d'électricité renouvelable (MWh)	225	228		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cordon lumineux de la Rade (4'500 points lumineux pour une réduction de 90% des consommations) ✓ Deux nouvelles centrales photovoltaïques (Muséum et Centre sportif de Vessy) et production complète sur une année des centrales construites en 2010 (Bornaches, CJB, Cité-Corderie 10)
	Consommation d'électricité municipale (MWh)	42'000	41'274		
6. Engagement de réduction d'énergie sur le territoire municipal.	Consommation d'électricité du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'224'892	-	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs fournies par le Service cantonal de l'énergie (ScanE) et les Services industriels de Genève (SIG) ✓ Participation de la Ville de Genève à la stratégie thermique territoriale du canton de Genève ✓ Participation à des groupes de travail avec le SCanE et les SIG ✓ Trois nouveaux concepts énergétiques PLQ – PDQ (depuis 2011 obligation légale, LEne) ~ Cartographie énergétique (en attente)
	Consommation de gaz du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'081'530	-	
	Consommation de mazout du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'044'130	-	
7. 60 installations de chauffage (propriété de la Ville de Genève) seront renouvelées/assainies.	Nombre d'installations assainies depuis 2009	20	52		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport annuel 2010 ✓ Crédit d'investissement déposé
8. La Ville de Genève partage ses objectifs avec les autres actrices et acteurs du territoire.	Nombre d'affiches display publiées	385	-		<ul style="list-style-type: none"> ~ 264/385 bâtiments de la Ville de Genève sont référencés et bénéficient d'une affiche Display, mais ne sont pas publiées (en attente de la Plateforme www.3x20.org prévue au printemps 2012) ✓ 12 actions de communication réalisées (par exemple « Bâtiment et énergie, un concept innovant », inauguration de la chaufferie à bois du Jardin botanique et parrainage de Solar impulse) ✓ Réception de plusieurs délégations nationales et internationales et participation à des manifestations ✓ Action de communication conjointe avec les SIG ✓ Cinq partenariats public/public et public/privé pour des actions d'économie d'énergie communes
	Nombre d'actions de communication	-	12		

Objectif 4 : Énergie et climat

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement du service en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectifs ambitieux et globalement en bonne voie de réalisation**
- ✓ **Priorité absolue aux énergies renouvelables dans les projets de constructions et de rénovations dès lors que l'enjeu énergétique n'est pas anecdotique**
- ✓ **Priorité absolue au développement d'une stratégie thermique territoriale avec le Service cantonal de l'énergie (ScanE) et les Services Industriels de Genève (SIG), avec la définition sur l'ensemble du territoire de la Ville de Genève d'infrastructures énergétiques permettant l'amenée d'énergies renouvelables dans les quartiers (en cours : périmètres élargis de l'écoquartier de la Jonction, Gare des Eaux Vives, les Vernets/Acacias)**
- ✓ **Impulsion donnée par la Ville de Genève pour les projets structurant sur le territoire (éco-quartier de la Jonction, les Vernets et leur périmètre élargi en lien avec le projet Praille – Acacias – Vernets, Gare des Eaux-Vives et son périmètre élargi, etc.)**
- ✗ **Les consommations liées aux énergies renouvelables sont inférieures à l'objectif et représentent seulement 35% de celui-ci. La percée des énergies renouvelables reste encore timide en regard des objectifs de développement**
- ✗ **L'image de « Genève - Ville durable » comme élément de la politique de promotion économique et touristique de la Ville de Genève n'a pas été valorisée**

Objectif 5 : Biodiversité

Évaluation globale 

La Ville de Genève développe des espaces naturels et des habitats de qualité, en réseau, pour augmenter la biodiversité.

Responsable : DCS

Collaborations : DCA et DEUS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Inventorier et sauvegarder les espèces végétales prioritaires sur le territoire de la Ville de Genève (CJB).					
1.1 100% des sites prioritaires cantonaux ¹ situés sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'un inventaire floristique (plantes vasculaires) exhaustif.	% des sites prioritaires inventoriés	-	95%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Listes d'espèces par site prioritaire ✓ 21/23 sites prioritaires inventoriés (1 site a été détruit, 1 inaccessible)
1.2 100% des sites prioritaires inventoriés (voir 1.1.) seront cartographiés.	% des sites prioritaires cartographiés	-	100%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 21 cartes des milieux naturels des sites prioritaires produites
1.3 30% des espèces prioritaires ¹ présentes sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'un plan d'action de protection.	Nombre de plans d'action (dès 2012)	-	-	-	
1.4 100 arbres en Ville de Genève, représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de lichens qui s'y développent, feront l'objet d'un inventaire sur les lichens.	Nombre d'arbres ayant fait l'objet d'un inventaire sur les lichens (dès 2012)	-	-	-	
1.5 100 arbres en Ville de Genève, représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de mousses qui s'y développent, feront l'objet d'un inventaire sur les mousses.	Nombre d'arbres ayant fait l'objet d'un inventaire sur les mousses (dès 2012)	-	-	-	
1.6 10 murs « sanctuaires » ² présents sur le territoire de la Ville de Genève seront définis sur la base d'un inventaire sur les mousses et les lichens.	Nombre de murs « sanctuaires » inventoriés (dès 2012)	-	-	-	
2. Inventorier et sauvegarder les insectes sur le territoire de la Ville de Genève (MHN).					
2.1 100% des espèces d'insectes connues sur le territoire de Genève (ville + canton) seront répertoriées.	% d'espèces d'insectes connues sur le territoire de Genève (ville + canton) répertoriées	-	100%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste de près de 12'000 noms d'insectes sous presse (publication avril 2012, conjointement avec DGNP)
2.2 Au moins 5 sites prioritaires situés sur le territoire de la Ville de Genève feront l'objet d'un inventaire des coléoptères du bois.	Nombre de sites prioritaires inventoriés	-	3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3/5 sites stratégiques inventoriés ✓ Listes d'espèces de coléoptères par site stratégique
2.3 Au moins 5 sites prioritaires situés sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'une cartographie comprenant toutes les espèces prioritaires ³ de coléoptères du bois inventoriés (voir 2.2).	Nombre de sites prioritaires cartographiés	-	3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3/5 sites prioritaires cartographiés (cartes des micro-habitats de coléoptères)

Objectif 5 : Biodiversité

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
2.4 Au moins 4 espèces prioritaires ³ de coléoptères du bois inventoriées et cartographiées bénéficieront d'un plan d'action de protection.	Nombre de plans d'action (dès 2012)	-	2		✓ 2/4 plans d'action de protection
3 Mener des actions de communication					
3.1 Réaliser des actions de communication sur la biodiversité (CJB/MHN).	Nombre d'actions de communication réalisées	-	7		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation dans le cadre du minigolf du DD (festival du DD) ✓ Week-end des Bois à la Bâtie ✓ Une page Internet dédiée à l'objectif 5 sur le site des CJB ✓ Publication de l'Atlas de la flore et du canton de Genève ✓ Publication de la liste des sites et espèces prioritaires du canton de Genève ✓ Article dans Museum & Co ✓ Articles dans la Tribune de Genève

¹ Selon la liste cantonale des sites et espèces prioritaires (Lambelet-Haueter, C, C. Schneider et B. von Arx (2011) Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève: espèces et sites prioritaires. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève - Hors-série n° 12). Cet ouvrage présente la liste 256 espèces de plantes vasculaires dites « prioritaires » car plus ou moins fortement menacées sur le plan cantonal voire national. Ces espèces sont présentes sur un ensemble de 433 sites, eux-mêmes qualifiés de « prioritaires ».

² Les murs « sanctuaires » bénéficieront par la suite d'un plan d'action de protection spécifique.

³ Selon la liste des espèces prioritaires de Suisse, éditée par l'OFEV en 2011. (<http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01607/index.html?lang=fr>)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
CHF 59'180.- (CJB) / 16'848.- (DSIC) / 63'403.35 (MHN)	CHF 60'000.- (CJB) / 30'000.- (DSIC) / 80'000.- (MHN)
La DSIC n'a pas pu déclencher les travaux avant le mois de décembre 2011. Le MHN a comptabilisé CHF 10'000.- sur un compte transitoire pour l'édition de la liste annotée des insectes du canton de Genève. Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

Bilan annuel global

- ✓ **Prévisions largement dépassées**
 - ✓ **Collaborations inter-services/-départements/-administrations (Ville-canton) renforcées**
 - ✓ **Nouveau projet transversal prévu pour 2012**
 - ✓ **Nombreuses actions de communication**
- ✗ **Certaines valeurs cibles sont à revoir (pas de prévision ou prévisions trop éloignées de la valeur réelle)**

Objectif 6 : Achats durables

Évaluation globale 

La Ville de Genève achète en prenant en compte des critères de développement durable et demande aux établissements autonomes et aux organismes subventionnés de faire de même.

Responsable : DFL

Collaborations : DCA, DEUS, DCS, SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. 65% des achats de l'Administration municipale seront effectués en respectant la législation sur les marchés publics et en intégrant systématiquement des critères de développement durable.	% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD sur l'ensemble de l'administration	35%	- ¹	-	1) Analyse d'outils et critères de DD ✓ État des lieux annuel sur les outils à disposition (suivi et benchmarking) 2) Création de critères/standards de DD ~ Mise en place d'un groupe de travail transversal sur la création de critères/standards de DD (reporté en 2012)
	% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD centralisés à la CMAI	100%	100%		3) État des lieux et structuration des achats pour la mise en place d'un référentiel unique en Ville de Genève ✓ 1 ^{ère} étape dans la réflexion menée sur la structure des achats de fournitures et services (par catégorie et sous-catégorie d'achat) 4) Mise en place d'un système de monitoring des achats de biens et services en Ville de Genève ✓ Mise en place d'un groupe de travail transversal sur le développement d'un outil de gestion permettant le suivi et la catégorisation des dépenses
2. Poursuivre le processus de centralisation (multi pôles), d'harmonisation des pratiques achats et l'optimisation des processus d'approvisionnement à l'échelle de l'Administration municipale.	Nombre de contrats signés après adjudication de marchés selon AIMP (année en cours) ²	20	20		✓ Réorganisation de la CMAI ✓ Engagement de collaborateurs et collaboratrices au sein de la CMAI
	Nombre de projets d'appel d'offres lancés (année en cours) ²	10	10		✓ Formation interne ✓ Travail préparatoire réalisé en vue de recenser les entités effectuant des achats de biens et services au sein de la Ville de Genève
	% des achats de biens et de services achetés de façon centralisée (dès 2012)	-	-	-	~ Travail préparatoire réalisé pour la création d'une plateforme d'achat (reporté en 2012)

¹ 1^{ère} évaluation prévue pour 2012. Pas d'évaluation précise avant le développement d'un outil de gestion permettant de suivre les dépenses précisément

² Uniquement CMAI: à terme, l'objectif est d'étendre cet indicateur à toute l'Administration municipale.

Objectif 6 : Achats durables

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
3. D'ici fin 2014, la Ville de Genève devient une référence dans les achats durables et responsables et fait partager son expérience aux autres communes.	Prix, récompenses, etc.	-	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prix pour la politique d'achat de la Ville de Genève: 5 globes (maximum) selon le Rating Solidar -> 1^{ère} position suisse ✓ Adhésion au réseau européen Procura+ (ICLEI) ✓ Intervention dans 2 conférences ~ Nombre insuffisant d'actions de communications interne et grand public ✗ L'indicateur de cet objectif détaillé est à revoir
	Nombre de sollicitations pour des conférences	-	2		

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
CMAI: CHF 137'832.-	CMAI: CHF 167'814.-
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectif ambitieux et en bonne voie de réalisation**
- ✓ **1^{ère} position suisse (rating Solidar) pour la politique d'achat de la Ville de Genève**
- ✓ **Adhésion à un nouveau réseau européen (Procura+ ICLEI)**
- ✓ **Intervention à des conférences**
- ✓ **Projets transversaux**
- ✗ **La poursuite des objectifs détaillés 1 et 2 peut être remise en question, car la mise en œuvre d'une solution impactant l'ensemble de l'Administration municipale nécessite une acceptation de la part de l'ensemble des acteurs politiques et administratifs**
- ✗ **La poursuite du travail de la CMAI peut être remise en question si les nouveaux postes demandés au travers du budget supplémentaire Aalborg ne sont pas acceptés**
- ✗ **2 indicateurs clés ne peuvent pas encore être renseignés**

Objectif 7 : Aménagement du territoire

Évaluation globale   

La ville de Genève optimise l'occupation durable du sol sur son territoire.

Responsable : DCA

Collaborations : DFL, DEUS, DCS, SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Afin d'atteindre les objectifs que la Ville de Genève s'est fixée en matière de gestion durable du sol, la conduite du PDCOM est intégrée dans un processus d'évaluation et d'amélioration continue.	Nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (prévu dès mars 2012)	-	-	-	✓ Acquisition d'expériences pour la mise en place du set d'indicateur (Lyon et Zürich) ✓ Identification et définition des 21 indicateurs cibles ~ Élaboration des fiches d'indicateurs (léger retard)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement du service en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- ✓ **Identification des 21 indicateurs cibles**
- ✓ **Collaborations renforcées interservices et interdépartementales**

- × **Léger retard dans la définition de deux indicateurs cibles dû à un manque de ressources humaines**
- × **3 indicateurs cibles sont pour l'instant en suspens faute des données nécessaires à leur construction**

Objectif 8 : Mobilité

Évaluation globale   

La Ville de Genève diminue de manière significative la part modale du trafic individuel motorisé à Genève en renforçant les mobilités douces, l'infrastructure et l'utilisation des transports publics et en rationalisant le stationnement. Elle limite également les comportements dommageables en matière d'environnement, de qualité de vie et de sécurité.

Responsable: DCA

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Mise en œuvre des objectifs « mobilité » inscrits au plan directeur Genève 2020 et intégration du programme d'actions du SAM dans un processus d'évaluation d'ici 2012, puis d'amélioration continue.	Prévu dès 2012	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Programme d'actions du SAM en cours selon le planning ✗ Indicateur de suivi des actions du SAM pas encore défini
2. Développer un set d'indicateurs pour chaque thématique du programme d'action du SAM et l'intégrer dans le système de monitoring du plan directeur communal (PDCoM).	Nombre d'indicateurs définis et intégrés dans le monitoring du PDCoM	2	2		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 indicateurs cibles ont été définis ✓ Intégration des indicateurs dans le processus de suivi du PDCoM
	Nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (dès 2012)	-	-	-	

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

✓ **Travail intégré dans le suivi du PDCoM**

✗ **Pour permettre d'intégrer les actions du SAM dans un processus d'amélioration continue, un indicateur de suivi du programme d'action du SAM doit être prévu pour 2012**

Objectif 9 : Action communautaire de proximité

Évaluation globale 

La Ville de Genève développe des méthodes de prévention et de démocratie participative dans les quartiers pour renforcer le maillage social, en intégrant les communautés étrangères.

Responsable : SJS

Collaborations : DCS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Intégration des communautés étrangères dans les processus de démocratie participative (SJS)					
1.1 Développer des outils de communication spécifiques à l'attention des 5 communautés étrangères les plus importantes de la Ville de Genève présentant les offres des services publics de proximité (action communautaire, ludothèques, activités sportives, etc.).	Nombre d'outils de communication spécifiques en langue étrangère	-	0.5 ¹		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recrutement d'un-e collaborateur/collaboratrice en charge de la coordination ✓ Mise en place d'un groupe d'accompagnement de l'objectif ✓ Des efforts importants ont été effectués au Service de l'état civil et au Service des pompes funèbres, pour sensibiliser les collaborateurs/collaboratrices à la diversité culturelle et accueillir les habitant-e-s allophones dans leurs démarches administratives
1.2 Élaborer des outils rendant plus accessibles les processus participatifs à toute la population de la Ville de Genève, y compris à des groupes minoritaires, ainsi qu'organiser 16 manifestations/événements publics dans les différents quartiers de la ville intégrant ces outils.	Nombre de manifestations organisées dans les quartiers	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation de 170 employé-e-s sur 260 (65%) en gestion des conflits intergénérationnels et interculturels ainsi que sur la prévention des incivilités
1.3 50% des employé-e-s des institutions publiques étant en contact quotidien avec les habitant-e-s auront reçu une formation spécifique sur la prévention des incivilités ainsi que sur la gestion des conflits intergénérationnels et interculturels (responsables de bâtiments scolaires, conseiller/ère-s en action communautaire, collaborateurs/collaboratrices du Service des sports, patrouilleuses scolaires, ludothécaires).	% d'employé-e-s de terrain formé-e-s	5%	65%		<ul style="list-style-type: none"> ~ Élaboration de 2 profils de quartiers sur 16 planifiés, contenant notamment un recensement des relais publics et associatifs par quartier ~ Deux « profils de quartiers » permettant la tenue de deux « Paroles aux quartiers » (outils de communication spécifiques prévus pour rendre plus accessibles les processus participatifs) ~ Les deux contrats de quartiers pilotes (Grottes et Saint Gervais – Seujet - Voltaire) ont également contribué à la poursuite de cet objectif
2. Lutte contre les incivilités autour des bâtiments publics et culturels (DCS)					
2.1 Diminution de 50% du nombre de plaintes déposées auprès du poste de gendarmerie et de police municipale du périmètre de la Coulouvrenière.	Nombre de plaintes (% par rapport à 2011)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance du travail des employés de l'Unité de sécurité préventive du DCS (présents à : BMU, BGE, CJB) ~ Définition des besoins, définition des cahiers des charges, profils et modalités d'intervention (partiellement atteint, voir commentaire sous bilan)
2.2 Diminution de 75% du nombre d'appels à l'aide pour les incivilités des collaborateurs/collaboratrices des bâtiments culturels.	Nombre d'appels à l'aide de collaborateur/trice-s (% par rapport à 2011)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Aucun recrutement d'une équipe spéciale « Usine » n'a été réalisé (voir commentaires du bilan annuel global)

¹ Uniquement la partie introductive de la Brochure de présentation des ludothèques a été traduite en 5 langues

Objectif 9 : Action communautaire de proximité

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
DCS: CHF 0.- SJS: CHF 139'455.-	DCS: CHF 240'000.- SJS: CHF 288'540.-
<p>DCS: le montage financier du projet prévoyait l'utilisation d'Emplois de Solidarité qui se sont avérés non adaptés à une problématique aussi pointue. Le montage financier a été modifié pour permettre une utilisation adaptée du budget en 2012. Voir également commentaires du bilan annuel global (ci-dessous).</p> <p>SJS: Le salaire prévu pour la coordination (CHF 130'000.-) a été dépensé à hauteur de CHF 97'500.- dans le cadre de cet objectif. Ce salaire a fait l'objet d'un transfert du Service social (SOC) à la Direction du département (SJS) pour des questions opérationnelles et de simplification. Lors de l'élaboration budgétaire, en 2010, les dépenses prévues (ainsi que leurs affectations) nécessitaient l'expérience d'un exercice annuel entier afin de pouvoir procéder à une allocation plus précise des ressources entre les entités concernées par cet objectif.</p>	

Bilan annuel global

- ✓ **Les directions du SJS et du DCS se rencontreront début 2012 pour redéfinir entièrement l'objectif 9 en adéquation avec les politiques menées par les nouveaux magistrats**
- ✓ **Les directions du DCS, du SJS et du DEUS se rencontreront début 2012 pour définir un mode opératoire qui permette une meilleure intervention des différents acteurs de terrain (médiateurs sociaux, agents de sécurité préventive, APM) en cas d'incivilités récurrentes. Il est prévu d'établir un processus commun qui permette d'arbitrer le choix des lieux nécessitant le déploiement de ce personnel**
- ✓ **En matière de démocratie participative, les efforts du SJS ont porté sur trois axes en 2011 : la définition d'un référentiel territorial et statistique; la réalisation de profils de quartiers, outil de communication permettant la tenue de « Paroles de quartiers » (deux éditions en 2011); la coordination des deux contrats de quartier pilote (obj. détaillé 1)**
- ✓ **Plus de 65% du personnel ciblé a reçu une formation sur la gestion des conflits interculturels et intergénérationnels ainsi que sur la prévention des incivilités (obj. détaillé 1)**
- ✓ **Un travail de mise en forme d'une équipe spéciale « Usine » a été mené avec le responsable de l'Unité de Sécurité préventive : définition des horaires, salaires, besoins en formation (obj. détaillé 2)**
- ✓ **Le travail des employés de l'Unité de sécurité préventive du DCS (présents à : BMU, BGE, CJB) a été reconnu comme étant très positif (obj. détaillé 2)**
- ✗ **Le changement des magistrats et directions respectives du SJS et du DCS ont perturbé la mise en œuvre du projet**
- ✗ **Il a été constaté qu'il est problématique de lier dans un même objectif « communautés étrangères », « incivilités » et « faiblesse de démocratie participative ». Il faudra probablement redéfinir deux objectifs distincts**
- ✗ **Davantage aurait pu être fait pour la mise en valeur des langues et cultures d'origine des migrants, notamment dans leur lien avec l'intégration en Suisse. Les diagnostics partagés et les profils de quartiers ont pris du retard (obj. détaillé 1)**
- ✗ **Le projet autour de l'Usine n'a pu être réalisé faute d'accord au préalable sur les modes d'intervention et en raison du montage financier non adapté**

Objectif 10 : Économie locale

Évaluation globale   

La Ville augmente de manière significative la part des produits locaux et de saison consommés au sein des établissements publics propriétés de la Ville de Genève.

Responsable : SJS

Collaborations : DFL

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Dans les restaurants scolaires (ACRS) et institutions pour la petite enfance (IPE) : a) le nombre de menus «Genève Région Terre Avenir» (GRTA) s'élève à 2 par mois, b) le nombre de produits GRTA par jour s'élève à 1 au minimum.	Nombre mensuel de menus GRTA par ACRS et IPE ¹	1	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séances et lettres d'information à tous les partenaires concernés (ACRS, IPE et le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire - GIAP) ✓ Présentation du projet à l'ensemble des établissements scolaires et aux parents d'enfants des IPE. ✓ Organisation d'une rencontre entre cuisiniers et fournisseurs ✓ Rencontres bi-annuelles entre les cuisiniers des IPE et ACRS et les responsables de suivi du projet GRTA ✓ Actions de sensibilisation auprès des enfants (affiches, serviettes, cartes postales). ✓ 11 ateliers d'animation dans les établissements scolaires, en priorité du réseau d'enseignement prioritaire (REP) ~ Mise en évidence du/des produits GRTA dans le libellé des menus ~ Évaluation des menus par la Ville de Genève pour les ACRS
	Nombre quotidien de produits GRTA dans les ACRS et les IPE ¹	1	1		
2. 80% des établissements publics propriétés de la Ville (cafés, restaurants) participent à la Semaine du Goût et d'autres lieux publics de restauration (lieux culturels, lieux sportifs, installations saisonnières) sont incités à y participer.	% d'établissements participant à la Semaine du Goût	30%	30%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation de 25 établissements publics ✓ Réalisation de la Semaine du Goût 2011 ✓ Cité Seniors ainsi que trois autres établissements non propriétés de la Ville de Genève ont été intégrés à la Semaine du Goût
	Nombre de lieux «autres» intégrés à la Semaine du Goût	-	4		

¹ Objectif appliqué dans 100% des IPE proposant des repas = espace de vie enfantine (EVE) et dans 100% des ACRS

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
SJS: CHF 145'022.-	SJS: CHF 145'022.-
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite en partie (SJS) ou totalement (DFL) sur le budget de fonctionnement des services en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif en bonne voie de réalisation ✓ Succès dans les ACRS et IPE ✓ Intérêt marqué des établissements qui ont participé à la Semaine du Goût et volonté de leur part d'approfondir les actions entreprises | <ul style="list-style-type: none"> ✗ Sensibilisation insuffisante des enfants dans les ACRS ✗ Difficulté à motiver certains établissements propriétés de la Ville de Genève à participer à la Semaine du Goût ✗ Budget communication encore insuffisant |
|---|---|

Objectif 11 : Conditions de travail

Évaluation globale   

La Ville de Genève augmente les possibilités de temps partiel et d'emplois partagés dans son administration afin de faciliter l'articulation entre vie professionnelle et privée.

Responsable : DFL

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
Prévu dès 2012	Prévu dès 2012	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagement d'un-e collaborateur/collaboratrice responsable du projet ✓ Nouveau statut RH (janvier 2011) ✓ Projet d'un nouveau règlement sur le temps de travail au sein de l'Administration municipale. ✗ Le plan de projet précisant les objectifs détaillés, les indicateurs, les étapes, les risques et l'équipe de projet est en cours d'élaboration (1 année de retard)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
Aucun budget, ni de dépenses prévus en 2011.	

Bilan annuel global

✓ **Les dispositions ont été prises pour débiter au plus vite la mise en œuvre de cet objectif (dès 2012)**

✗ **1 année de retard, dû notamment à un report des négociations sur le nouveau règlement (reporté en 2012)**
 ✗ **La mise en œuvre de cet objectif n'a pas encore pu réellement débiter**

Objectif 12 : Culture

Évaluation globale 

La Ville de Genève encourage les projets culturels favorisant le lien social, la proximité et la participation.

Responsable : DCS

Collaborations : DCA

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève favorise l'accès à l'offre culturelle pour les personnes handicapées, à travers 6 sous-objectifs.					
1.1 6 musées de la Ville de Genève et 7 théâtres partenaires sont équipés pour accueillir des personnes en situation de handicap visuel, ou auditif, ou mental, ou à mobilité réduite.	Nombre de parcours proposés en vidéoguides	-	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un parcours proposé en vidéoguide ✓ 4 visites médiées (pour handicap mental) ✓ 4 pièces de théâtre en sur-titrage ✓ Réalisation du 1^{er} test d'audiodescription pour le théâtre
	Nombre de pièces de théâtre sur-titrées	4	4		
	Nombre de musées et théâtres bénéficiant d'accès facilités	3	4		
1.2 Au moins 1 manifestation par an organisée par le Département de la culture et des sports (DCS) est accessible à des personnes en situation de handicap.	Nombre de manifestations accessibles par année (dès 2014)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 groupes de travail pour une réflexion sur le thème handicap et culture ✓ Mise en place de tests d'accessibilité (Fureur de lire et émission d'Espace 2) ✓ La Ville de Genève a reçu le prix de l'innovation de la Fédération suisse des sourds (FSS)
1.3 6 musées de la Ville de Genève offrent une information détaillée sur leur degré d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, tous handicaps confondus.	Nombre de fiches réalisées (dès 2012)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un rapport de benchmarking concernant l'élaboration d'un concept de fiche d'accessibilité ✓ Définition en cours des éléments de contenu et du design de la maquette de la fiche d'accessibilité
	Nombre de musées concernés (dès 2012)	-	-	-	
1.4 Un réseau de partenariats efficaces avec les associations concernées est mis en place.	Nombre de partenariats conclus et consolidés	3	>3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Base de données des organismes impliqués dans la thématique du handicap (plus de 100 entrées) ✓ Nombreuses actions de communication
1.5 D'ici 2012, un espace de réflexion, d'échanges et de bonnes pratiques sera créé et élabore des concepts d'accessibilité.	Nombre de concepts créés (dès 2012)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre du Comité régional franco-genevois (CRFG), 6 rencontres ont eu lieu entre professionnels de la culture et du handicap au niveau de la région ✓ Des collaborations très actives avec une dizaine de fondations et associations ont été mises en œuvre aux niveaux local et national
1.6 Édition annuelle du guide Handicap et culture et de divers supports d'information (fiches, signalétique).	Édition annuelle du guide Handicap	-	-	-	~ Pas de version papier en 2011, seulement une version électronique en attendant les nouveaux pictogrammes

Objectif 12 : Culture

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
2. La Ville de Genève met à niveau ses infrastructures culturelles					
2.1 Les infrastructures culturelles sont mises à niveau selon le 6ème Plan financier d'investissement (PFI).	% de mise en œuvre du PFI	25%	31%		✓ Travail transversal pour le développement de cet indicateur (DCS, URB, A21, CDG) qui sera certainement intégré au monitoring du PDCom
3. La Ville de Genève renforce la déontologie dans les musées					
3.1 D'ici 2012, la Ville de Genève aura délimité le périmètre de la politique d'acquisition de ses musées conformément au code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) et aux normes juridiques internationales.	Création d'un document de type charte délimitant le périmètre de la politique d'acquisition	créé	créé		✓ Création d'un document de type charte ✓ Liste des collections restant à inventorier ✓ Les CJB, le MEG, le MHN et l'Ariana ont réalisé pratiquement 100% de leurs inventaires. L'essentiel du travail à réaliser reste au MAH.
3.2 D'ici 2013, la Ville de Genève aura mis en place un outil de suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par la Commission de déontologie à l'intention du Conseil administratif.	Mise en place d'un outil de suivi (en 2013)	-	-	-	
3.3 La Ville de Genève aura effectué la relecture et la mise à jour de toutes les conventions et tous les partenariats relatifs aux dons, dépôts et prêts d'objets ou de collections en sa possession.	% de conventions et partenariats relatifs aux dons, dépôts et prêts d'objets ou de collections relus et mis à jour	-	-	-	✓ 3 conventions majeures relues et mises à jour ✓ un important travail de recensement et de relecture des conventions est en cours dans l'optique d'une mise à jour de celles-ci et de l'élaboration de modèles de conventions type
3.4 100% des institutions patrimoniales de la Ville auront effectué l'inventaire de leurs collections.	% des collections des institutions de la Ville ayant été inventoriées	80%	80%		

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectifs ambitieux et novateurs**
- ✓ **En avance sur la planification, spécialement l'objectif lié à l'accessibilité des personnes en situation d'handicap**
- ✗ **Certains indicateurs sont à revoir**

Objectif 13 : Coopération

Évaluation globale   

La Ville de Genève développe sa politique de solidarité internationale en privilégiant la coopération avec des villes, en favorisant le développement durable et en contribuant au renforcement des administrations locales. Elle s'engage à y consacrer 0,7% de son budget de fonctionnement dès 2018.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève s'engage à atteindre les 0,7% de son budget de fonctionnement dédiés à des projets de coopération.	Évolution de la part du budget de fonctionnement consacré à la coopération	0.37%	0.42%		✓ 2 postes supplémentaires et un budget augmenté d'un peu plus d'un million pour 2012
2. Constitution d'un fonds de coopération internationale, adoption de critères de DD et processus d'attribution dépendant d'une commission consultative externe à l'Administration municipale.	% de projets financés par la Ville de Genève en lien avec le DD et touchant un des domaines suivant: agriculture, approvisionnement en eau, approvisionnement en énergie	20%	15%		✓ Étude effectuée « proposition pour la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève », avril 2011 ✓ Préparation du nouveau règlement du Fonds dédié à la Solidarité internationale (adopté par le CA le 8.2.2012) ✓ Parmi 8 principes généraux de la politique municipale en matière de solidarité, on trouve la promotion d'un développement durable (avec les aspects économiques, sociaux et environnementaux), conformément au Programme Stratégique de développement durable de la Ville (Engagements d'Aalborg)
	% de projets financés par la Ville de Genève en lien avec DD (au sens large, y compris promotion des droits humain, éducation, culture, médias et santé)	40%	30%		
3. 15 nouveaux projets de coopération qui impliquent des services de la Ville de Genève seront financés.	Nombre de nouveaux projets de l'administration impliqués dans les projets de coopération décentralisée (au sens strict)	1	1		✓ En tout, 5 projets soutenus par la Ville de Genève (en cours de financement) impliquent l'apport de compétences de services de la Ville de Genève (Conservatoire et jardin botaniques, Service de l'aménagement urbain et mobilité, Service des bâtiments, Département de la culture et du sport, Service des relations extérieures)
	Nombre de nouveaux projets de coopération qui impliquent des services de la Ville de Genève	3	3		

Objectif 13 : Coopération

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

✓ **Augmentation progressive du budget de la coopération**

- × **Retard dû à la réorganisation de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)**
- × **Travail encore en cours d'ici début 2012 pour un nouveau règlement du Fonds dédié à la Solidarité internationale, le renforcement du Secrétariat et la création de la commission consultative pour la Solidarité internationale**

Résumé

Objectif 1 : Vision partagée

Objectif 2 : Participation

Objectif 3 : Qualité de l'air

Objectif 4 : Énergie et climat

Objectif 5 : Biodiversité

Objectif 6 : Achats durables

Objectif 7 : Aménagement du territoire

Objectif 8 : Mobilité

Objectif 9 : Action communautaire de proximité

Objectif 10 : Économie locale

Objectif 11 : Conditions de travail

Objectif 12 : Culture

Objectif 13 : Coopération

Évaluation globale



ANNEXES

Délégation Genève Ville Solidaire

Institutions genevoises d'aide au développement	VI-4
Coopérations décentralisées	VI-7
Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés	VI-10

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles en francs	VI-11
---	-------

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation	VI-25
Exposition permanente inaugurée en 2011.....	VI-25
Liste des expositions temporaires	VI-25

Délégation Genève Ville Solidaire

Institutions genevoises d'aide au développement

(1/3)

Budget 2011: CHF 1'585'000 (+ CHF 280'000 transférés de la rubrique « Coopérations décentralisées ») — Total de 1'865'000, selon l'accord - cadre entre la Ville de Genève et la FGC 2008-2011.

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	BURKINA FASO	CEAS - Centre Ecologique Albert Schweitzer	Gestion déchets municipaux Saaba Gourcy Burkina Faso	97'650
		Enfants du Monde	Amélioration de la Santé maternelle et néonatale dans les districts de Tenkodogo et de Kongoussi, au Burkina Faso. Promotion de la coordination entre les acteurs, amélioration de la participation communautaire à la gestion des problématiques liées à la santé, amélioration de la qualité des soins	55'000
	BURKINA FASO et autres pays	RAFAD - Recherches et applications de financements alternatifs au développement	Protection et éducation financière des membres des coopératives en Afrique de l'Ouest (Proedu Afrique), Burkina Faso, Bénin, Togo	22'540
	GUINEE CONAKRY	SIT - Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs	Renforcement de la participation syndicale des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle, pour améliorer les conditions de travail. Formation, octroi de microcrédits et construction et aménagements d'infrastructures communautaires	60'050
	MALI	Tourism for Help	Implantation d'un centre de formation et d'apprentissage sur les métiers liés au tourisme - Une chance offerte aux jeunes en rupture professionnelle, Communauté urbaine de Ségou, Mali	65'209
	NIGER	Swissaid Genève	Sécurité alimentaire et renforcement des capacités de gestion agricole de la commune de Birni N'Gaouré, Préfecture de Boboye, Niger. Mise en place de banques céréalières et banques pour aliments de bétail, promotion des cultures maraichères et amélioration de la santé animale. Mettre en place des différentes commissions foncières communales et amélioration des revenus des femmes	20'635
	RDC République Démocratique du Congo	COTMEP - Commission tiers-monde de l'Eglise protestante	Appui au centre pilote de formation professionnelle au Nord-Kivu, Rusayo, Ville de Goma, Territoires de Walikale, Masisi, Nyiragongo et Rutshuru, RD Congo	32'000
	RWANDA	ESFA - Espoir pour ceux qui ont faim	Appui aux associations de développement agricole (2011-2013), Districts de Muhanga, Kamonyi et Ruhango, Province du Sud, Rwanda	-
	SENEGAL	ACCED - Association pour l'accès à l'Education et à la Formation	Insertion scolaire des orphelins de guerre ou du sida Ziguinchor Sénégal. Ces enfants sont placés dans des familles d'accueil. Ils bénéficient d'un appui psychosocial et sont protégés, suivent un cursus scolaire normal ou une formation professionnelle et bénéficient d'une prise en charge médicale	24'900
		ASTM Association Scoutisme	Promotion de la paix dans la région de Casamance Sénégal	50'000
		Jardins de Cocagne	Développement local et souveraineté alimentaire dans les communautés rurales de Koar et de Goumbayel, Dpt. de Goudiry, Région de Tambacounda. Avec différents axes: améliorer la production animale et agricole; mettre en place une gestion rationnelle des ressources naturelles, améliorer l'accès à l'eau potable, renforcer les capacités des organisations communautaires de base et des organisations paysannes.	25'000
	TANZANIE	ADAP - Association pour le développement des aires protégées	Gestion ressources naturelles Inyonga Rukwa Tanzanie. Le projet vise à favoriser une gestion participative des ressources naturelles, en apportant notamment un appui à l'association d'apiculteurs afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits de la ruche, mais aussi pour leur ouvrir de nouveaux marchés pour l'écoulement	36'998
	TCHAD	Utopie Nord-Sud	Gestion des déchets urbains par les comités d'assainissement de la ville de Mongo au Tchad	28'559
	TOGO	ACCED - Association pour l'accès à l'Education et à la Formation	Soutien à l'éducation et à la formation professionnelle d'enfants orphelins de parents victimes du sida. Soutien scolaire, prise en charge médicale des personnes infectées, formation et développement de micro-entreprises, sensibilisation aux dangers et moyens de prévention du Sida	40'000
		Genève Tiers-Monde	Agriculture familiale, économie solidaire et gestion des territoires au Togo dans les régions de la Klara, Centrale, des Plateaux (Haho, Moyen-Mono), Maritime	46'423
DIVERS	IRED	Renforcement des organisations de la société civile en Afrique Centrale CEEAC et CEPGL (Cameroun, Tchad, RCA, Congo, RDC, Rwanda, Burundi)	60'000	

Institutions genevoises d'aide au développement
(2/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AMERIQUE CENTRALE	EL SALVADOR	CSS - Centrale Sanitaire Suisse Romande	Réhabilitation intégrale des blessés de guerre et des enfants/jeunes handicapés à Chalatenango, El Salvador	28'000
		Enfants du Monde	Collaborer avec les individus, les familles et les communautés pour améliorer la santé maternelle et infantile dans 8 municipalités au Salvador	67'473
	GUATEMALA	Helvetas - Swiss Intercooperation	Appui aux chaînes de production agricoles et de commercialisation - ACCION, 7 départements occidentaux de la Rpb. du Guatemala. Amélioration de la sécurité alimentaire au niveau local, et accès aux marchés locaux et internationaux pour une partie de la production.	15'000
	NICARAGUA	UrbaMonde	Renforcement de la dynamique inter-municipale de gestion du territoire Bassin versant du Rio Grande, Matagalpa, Nicaragua. Lutte contre la dégradation accélérée de l'environnement (sols érodés, forêts en diminution, eau contaminées, pluies diluviennes succédant les périodes de sécheresse).	46'000
AMERIQUE DU SUD	ARGENTINE	MCI - Mouvement pour la Coopération Internationale	Récupération de territoires traditionnels IV (2011-13), Province de Rio Negro et Chubut, Patagonie, Argentine	27'460
	COLOMBIE	ACCED - Association pour l'accès à l'Education et à la Formation	Education de qualité pour les enfants, Bosa Bogota Colombie. Appui aux communautés afro-colombiennes	26'000
		Genève Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain (2010-2011), San Antonio de Prado et San Cristobal- Quartiers populaires et hameaux horticoles proches de Medellin, Antioquia, Colombie	46'000
		Genève Tiers-Monde	Gestion locale participative en milieu urbain (Construire le territoire 2011-2012), Bogota, Colombie	68'460
		MCI - Mouvement pour la Coopération Internationale	Education de base des adultes avec des communautés Emberas du département d'Antioquia, Communes de Dabeida y Frontino, Colombie	40'000
	ÉQUATEUR et divers pays	RAFAD - Recherches et applications de financements alternatifs au développement	Protection et éducation financière des membres des coopératives en Amérique Latine (PROEDU), Equateur, Nicaragua, Guatemala, Chili et Pérou	50'000
	PEROU	Association Kallpa Pérou	Municipalité promotrice de la santé à San Juan de Lurigancho, zone nord-est de Lima, Pérou. Stratégie en gestion participative et de concertation entre les institutions et organisations d'une communauté, pour développer des projets de promotion de la santé, pour améliorer la qualité de vie des enfants, des adolescents et des jeunes.	59'500
Genève Tiers-Monde		Des municipalités actives dans la promotion des droits et la protection des enfants et des adolescent(e)s qui travaillent, 2ème phase (2010-2012), Lima et 5 régions du Pérou	81'000	
MCI - Mouvement pour la Coopération Internationale		Mise en place d'un programme de formation et de surveillance territoriale et renforcement institutionnel de la fédération Quechua du bassin Tigre - FECONAT, Région de Loreto, Pérou	30'000	
MOYEN-ORIENT	PALESTINE	CSS - Centrale Sanitaire Suisse Romande	Campagne de sensibilisation sanitaire et renforcement des capacités de prise en charge des maladies mentales, Cisjordanie et Bande Gaza, Territoires occupés de Palestine	56'703
ASIE	BANGLADESH	Enfants du Monde	Travail avec les individus, familles et communautés pour améliorer la santé des jeunes mères et des nouveaux-nés (2010-2012), District de Netrokona, Bangladesh	32'965

Institutions genevoises d'aide au développement

(3/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
EUROPE	GENEVE	CETIM - Centre Europe Tiers Monde	Soutien pour l'édition des pages «Solidarité internationale» du quotidien Le Courier	50'000
		IRED	Campagne sur la privatisation de la filière café au Burundi	44'100
	SUISSE	Déclaration de Berne	Campagne de sensibilisation «La Suisse : plaque tournante du négoce des matières premières»	49'350
		Enfants du Monde	Programme d'éducation aux citoyennetés	11'050
INTERNATIO- NAL	Divers	COTMEC - Commission tiers-monde de l'Eglise catholique	Publication «Déconstruire la pauvreté, enrayer la misère»	7'000
	Divers: Afrique de l'Ouest - Europe francophone	EFI - Espace Femmes International	Programme d'enseignement en ligne (e-learning) en genre et développement 2011-2012, Afrique de l'Ouest et Europe francophones	34'000
	Genève - Amérique latine	Traditions pour Demain	13 ^{ème} édition du Festival Filmar en Amérique latina. 21 octobre au 22 novembre 2011	25'000
	Divers	Terre des Hommes Suisse - Genève	Divers projets soutenus par le plan d'action 2009-2012	277'000
		Diverses associations membres FGC et Secrétariat FGC	Petits projets d'information (1,5% de l'enveloppe financière attribuée à la Fédération genevoise de coopération)	27'975
TOTAL				1'865'000

Coopérations décentralisées (1/4)

II.1. Financement de projets de coopération d'organisations actives dans la Solidarité internationale

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	BÉNIN	Association CIP-Solidarité Handicap	Location de bâches et accessoires de cérémonie, et stockage de produits agricoles au profit des personnes handicapées dans la commune de Zogbodomey	8'848
	BURKINA FASO	Fondation suisse du Service social International (branche suisse du SSI)	Renforcement de l'équipement d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale pour enfants en situation de rue au Burkina Faso	23'000
	GUINÉE	Association Apprentissage sans frontières	Centre de formation en couture et broderie pour des jeunes filles déshéritées de Matoto, à Conakry	-
	KENYA	Association SidEcole	Scolarisation et prise en charge d'orphelins et d'enfants des rues du district de Busia recueillis dans l'orphelinat Mama Orphans Home (MOH)	9'000
	MALI	Association Islamic Relief	Soutien aux populations vulnérables du Nord du Mali, dans la région de Gourma Rahrous, à travers la reconstruction du tissu socio-économique. Poursuite du projet initié en 2008.	30'000
		ERA-International : Expérience Rurale Alternative	Formation de quarante animatrices agricoles dans la périphérie de Bamako	10'088
	MAURITANIE	Fondation DIGGER	Financement d'un projet de déminage mécanisé incluant une machine DIGGER DTR	250'000
	NIGERIA	International Rainwater Harvesting Alliance (IRHA)	Ecoles Bleues à Lagos - L'adaptation aux changements climatiques commence à l'école	40'000
	OUGANDA	Association d'aide aux enfants « Omoana » - Section Genève	Formation à la gestion de microcrédits et d'épargne, et déboursement de prêts au sein du St-Moses Children's Care Centre, à Njeru Town	15'000
		Association Keiser Initiative for Uganda	Construction d'un dortoir dans l'école secondaire d'Hamukungu	10'000
	SENEGAL	Association Solidarité N'Dem	Electrification solaire du pompage d'eau de boisson et d'irrigation de N'Dem	25'000
		En collaboration avec l'Ambassade de Suisse au Sénégal	Séminaire sur la lutte contre le blanchiment d'argent	35'000
	SUD SOUDAN	ASASE Assoc. Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle	Centre de formation professionnelle et de développement communautaire de Lologo	50'000
	TANZANIE	Pharmaciens sans frontières Suisse (PSF Suisse)	Projet Lugala pour améliorer l'accès à des services et à des produits pharmaceutiques abordables et de qualité	20'000
	TOGO	Association Assikloassi	Construction d'une école à Attikpé	5'000
		Association Brücke - Le Pont	Projet Sichem : les villageois accèdent à l'eau potable et bénéficient d'une éducation de base à Kpomé-Dzoglakopé	10'000
	TUNISIE	Association des Tunisiens en Suisse	Soutien à l'organisation du colloque Enjeu constitutionnel 21-22 mai en Tunisie	8'864
	ZIMBABWE	Zimbabwe Network for Health	Plan d'assistance pour la réfection de 5 centres médicaux de soins primaires dans des villes moyennes du Zimbabwe	40'000
	Divers - Afrique de l'Ouest	Association manger - Apprendre pour les enfants d'Afrique	Acheminement de matériel divers en Afrique de l'Ouest (budget pour un véhicule avec chargement)	10'000
	Divers	Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples autochtones (DOCIP)	« Renforcement des moyens de communication de trois organisations autochtones d'Afrique bénéficiant du programme de transfert de capacités élaboré par le DOCIP »	6'382
AMÉRIQUE CENTRALE	Nicaragua	Association Casa Alianza	Soutien au programme « filles-mères » dans un foyer accueillant des adolescentes-mères et leur enfant à Managua	15'000

Coopérations décentralisées (2/4)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AMÉRIQUE DU SUD	BOLIVIE	Association Uyarina	Poursuite du projet « Point de rencontre » à Cochabamba : soutien psychologique et appui scolaire aux enfants et jeunes vivant dans la rue, à la demande des jeunes eux-mêmes et ajusté à leurs besoins	20'000
	BRESIL	AYA Association d'appui au Peuple Yanomami	Projet de prévention et éducation en santé chez les Yanomami	32'970
	COLOMBIE	Association Lectures partagées	Création d'une bibliothèque-ludothèque à Mulatos, Communauté de Paix de San José de Apartado	12'000
Fondation Aide aux Enfants (Foyers « Bambi » Colombie)		Construction d'un nouveau foyer « Bambi » à Bogotà	50'000	
ASIE	LAOS	Association Ban Khok Na Ko	Construction d'une école primaire au Laos	25'000
	NEPAL	Association Lukla - Chaurikharka	Installation de panneaux solaires pour l'école secondaire de Chaurikharka	42'500
	KURDISTAN	Association pour le développement du Kurdistan - Sud	Venue à Genève de deux groupes de musique folkloriques du Kurdistan - Sud	29'825
	THAÏLANDE	Association Le Sourire de Chiang Khong	Construction d'une maisonnette pour le personnel du Foyer d'accueil pour les enfants défavorisés (région de montagne de la Thaïlande)	14'286
	VIETNAM	Association InfoSud	Projet de formation de journalistes au Vietnam dans le cadre d'un processus de démocratisation de l'information	30'000
Association pour l'enfance du Vietnam		Subventionnement des cotisations de scolarité des élèves de l'école An Binh	5'000	
Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres		« Soutien à l'orphelinat de Hué en faveur d'enfants en provenance de familles très démunies de l'ethnie Sedan, afin de leur permettre d'être éduqués et scolarisés »	10'000	
MOYEN-ORIENT	ISRAËL	Amis suisses de Neve Shalom/Wahat al-Salam	Aménagement et fonctionnement de la bibliothèque « Fred Segal - Amitié et Paix » de Neve Shalom	20'000
	LIBAN	Association Think Lebanon	Rénovation du centre Jouar el-Bouachek appartenant à l'Association du Foyer de l'Enfant Libanais (AFEL)	20'000
		Association Rencontres Cultures du Monde - Comité Journées de la Science	Organisation des Journées de la Science 2011 à Beyrouth (20-24.10.2010)	50'000
	PALESTINE	Association Meyrin-Palestine	Achèvement des finitions intérieures et extérieures du second étage du Centre culturel à Gaza	50'000
Association Urgence Palestine		Une ambulance de premiers secours pour Bi'l'in et 5 autres villages Palestiniens	63'000	
EUROPE	BOSNIE	Association Solidarité Bosnie	Marche pour la Paix	5'000
	GENEVE	Collectif « Genève Dakar - Genève »	Organisation de rencontres autour du Forum Social Mondial 2011 à Dakar	6'102

Coopérations décentralisées

(3/4)

II.2. Financement d'activités dans le domaine de la promotion des droits humains

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	GUINEE	Fondation Hirondelle	Accompagner la transition en Guinée. Donner aux citoyens des informations et une voix. Création d'une radio indépendante à Conakry et renforcement des Radios Rurales de Guinée	50'000
EUROPE	GENEVE	APT Association pour la prévention de la torture	Forum mondial de l'APT sur le Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture	50'000
		Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH)	Soutien au 9ème édition du FIFDH - mars 2011	40'000
DIVERS	Divers pays - Suisse, Congo, Sri Lanka, Palestine	Association TRIAL (Association suisse contre l'impunité)	Génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et torture : lutter contre l'impunité en créant un centre en Suisse dont les implications ont lieu en République démocratique du Congo, au Sri Lanka et en Palestine	80'000
	Guatemala - Suisse	Réseau International des droits humains RIDH	Formation de jeunes indigènes mayas à Genève, formation sur le système des Nations Unies et les mécanismes internationaux des droits humains.	5'000
	Divers (Bénin Uru-guay et Suisse)	OMCT Organisation mondiale contre la torture	Protection des enfants détenus confrontés à la torture et aux mauvais traitements	50'000

II.3. Projets d'ONG avec l'apport de services de la Ville de Genève

AM CENTRALE - CARAÏBES	MARTINIQUE	Association Genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD)	Organisation du 3ème congrès de l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes (AIFBD) à la Martinique; traduction; bourses de voyage pour collègues habitant le Sud	15'000
DIVERS	Divers pays -Paraguay Sénégal - Brésil	Conservatoire et jardin botaniques - CJB	Programme-cadre des CJB de la VG pour un développement durable au Sud : 1) Parc zoologique à Dakar : utilisation d'une partie du solde disponible; 2) Etnobotanica Paraguaya : CHF 31'613.77; 3) Institut Technique Supérieur « Campotech» : CHF 6'271,--; 4) Station Patiño : CHF 7'180.84.	45'066
AMÉRIQUE DU SUD	BRESIL	URBA Monde	Lutte contre le logement précaire et renforcement des coopératives d'habitat populaire - Salvador de Bahia	100'000
	CHILI	Association Territoires Solidaires	Projet de Planification stratégique et de réduction des risques et désastres dans la vallée de l'Itaca au Chili	-
MOYEN ORIENT	LIBAN	Muséum d'histoire naturelle	Journées de la science 2011 de Beyrouth. Stand du Muséum.	7'950

Coopérations décentralisées

(4/4)

II.4. Écoles solidaires (actions menées par des écoles ou en lien avec des écoles)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	MALI	Association Le Pont du Mali	Poursuite de la construction d'une case de santé. Collège Voltaire	9'869
	SENEGAL	Association « Cayla Solidaire »	Construction d'une case de santé avec des élèves de 9 ^{ème} du Collège Cayla dans le cadre du programme « Classe Solidaire »	7'000
AMERIQUE DU SUD	PEROU	Association Terragir (avec Robin des Watts)	Projet de solidarité entre une école genevoise (école Le Corbusier) et une école péruvienne (Huancayo, District de San José de Quero). Rénovations dans l'école, isolation thermique, chauffage solaire, réfection de la cuisine	13'358
ASIE	VIETNAM	Centre de formation professionnelle technique, enseignement général	« Construction d'une école primaire et d'un jardin d'enfants dans le village de Nhuan Thanh, supervisée par la Fondation Nouvelle Planète, dans le cadre d'un échange culturel auquel participent six élèves genevois »	3'000
Institutions genevoises d'aide au développement)				280'000
Total 367 000 Coopération décentralisées				1'863'108

III) Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

AFRIQUE	AFRIQUE DU NORD	Croix-Rouge Suisse	Aide d'urgence en faveur des réfugiés de Libye, en Afrique du Nord	100'000
----------------	-----------------	--------------------	--	---------

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles en francs

(1/14)

Les chiffres figurant entre parenthèses dans les zones grisées correspondent au budget voté et ceux sous la colonne montant aux comptes

Nom	Projet	Montant
3001000 Activités culturelles et scientifiques (CHF 276'000)		333'275
AROS - Association pour le Rayonnement de l'Opérette Suisse		10'000
Artos		10'000
Association des Usagers des Bains des Pâquis		10'000
Association Habitants et Commerçants Rue de Fribourg		10'000
Association Label-Vie		5'000
Association Rassemblement des artistes acteurs culturels RAAC		15'000
Cartago		12'000
Couleurs d'Afrique		4'275
Fondation du Musée d'Ethnographie de Genève		10'000
La Compagnie Atypique		10'000
Pocket Prod		5'000
Saint Gervais Genève		10'000
Théâtre du Galpon		200'000
Théâtre du Sentier		10'000
Théâtre en Cavale		12'000
3105000 Accès à la culture (CHF 868'000)		843'971
JEUNESSE		566'406
Association Danse Contemporaine		7'040
Association de Soutien à la Musique Vivante		11'200
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		5'324
Association Vortex		56
Ateliers d'Ethnomusicologie		8'635

Nom	Projet	Montant
Caecilia		8'787
Cinematou		3'767
Compagnie Confiture		9'380
Ensemble Cantatio		220
Ensemble Variante		615
Fanfare du loup Orchestra		2'061
Festival Archipel		619
Festival Black Movie		7'870
Forum Meyrin		40'052
Gli Angeli		1'095
Grand Théâtre		187'935
La Bâtie-Festival de Genève		16'909
Les Amis de la guitare		150
Orchestre de Chambre de Genève		3'231
Pestak		7'905
Service culturel Migros		9'641
Simply Theatre		3'000
Spectacles Onésiens		10'000
Théâtre Alchimic		7'560
Théâtre de Carouge		58'197
Théâtre de la Comédie		31'131
Théâtre de La Parfumerie		16'000
Théâtre de l'Orangerie		20'032
Théâtre de L'Usine		380
Théâtre des Amis		3'042

Liste des subventions ponctuelles en francs
(2/14)

Nom	Projet	Montant
Théâtre des Marionnettes		8'076
Théâtre du Crève-Cœur		7'772
Théâtre du Grütli		26'659
Théâtre du Loup		8'196
Théâtre en Cavale		11'049
Théâtre le Poche		10'820
Théâtre Marathon		2'509
Théâtre Saint-Gervais		6'991
Université de Genève		2'500
JEUNESSE (20 ans / 20 francs)		112'917
Association Danse Contemporaine		1'967
Association de Soutien à la Musique Vivante		1'604
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		1'125
Association Vortex		80
Ateliers d'Ethnomusicologie		2'080
Caecilia		915
Cinéma tous écran		165
Cinematou		2'233
Compagnie Confiture		3'120
Ensemble Variante		285
Fanfare du loup Orchestra		695
Festival Archipel		257
Festival Black Movie		4'000
Festival du Film Oriental de Genève		600
Festival Tambour Battant		20

Nom	Projet	Montant
Forum Meyrin		9'628
Gli Angeli		40
Grand Théâtre		2'187
La Bâtie-Festival de Genève		9'106
La Lanterne Magique		5'690
Les Amis de la guitare		390
Mairie de Plan-les-Ouates		80
Maison de Quartier des Pâquis		76
Maison du Quartier de la Jonction		440
Orchestre de Chambre de Genève		256
Orchestre de la Suisse Romande		1'365
Pestak		1'180
Post Tenebras Rock		1'169
Service culturel Migros		2'119
Spectacles Onésiens		7'860
Théâtre Alchimic		4'200
Théâtre Am Stram Gram		5'958
Théâtre de Carouge		11'660
Théâtre de la Comédie		2'054
Théâtre de La Parfumerie		9'150
Théâtre de l'Orangerie		5'580
Théâtre de L'Usine		470
Théâtre des Amis		390
Théâtre des Marionnettes		3'040
Théâtre du Crève-Cœur		1'098

Liste des subventions ponctuelles en francs
(3/14)

Nom	Projet	Montant
Théâtre du Galpon		300
Théâtre du Grütli		3'014
Théâtre du Loup		2'184
Théâtre en Cavale		840
Théâtre le Poche		1'375
Théâtre Saint-Gervais		872
POPULAIRES		60'820
Association Danse Contemporaine		1'790
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		281
Ateliers d'Ethnomusicologie		875
Cinémas du Grütli		2'160
Compagnie Confiture		2'415
Fanfare du loup Orchestra		825
Grand Théâtre		26'738
La Lanterne Magique		1'310
Orchestre de Chambre de Genève		1'473
Orchestre de la Suisse Romande		700
Service culturel Migros		5'545
Théâtre Am Stram Gram		820
Théâtre de Carouge		5'045
Théâtre de la Comédie		2'791
Théâtre de La Parfumerie		500
Théâtre de l'Orangerie		890
Théâtre des Marionnettes		1'064
Théâtre du Grütli		26

Nom	Projet	Montant
Théâtre du Loup		1'656
Théâtre en Cavale		1'125
Théâtre le Poche		2'135
Théâtre Saint-Gervais		656
PERSONNES ÂGÉES		62'706
Cinémas du Grütli		6'099
Théâtre Am Stram Gram		838
Théâtre de Carouge		17'995
Théâtre de la Comédie		18'472
Théâtre des Marionnettes		760
Théâtre du Grütli		1'616
Théâtre du Loup		2'682
Théâtre en Cavale		1'745
Théâtre le Poche		11'328
Théâtre Saint-Gervais		1'171
CHEQUIER CULTURE		12'085
Association Danse Contemporaine		470
Association de Soutien à la Musique Vivante		180
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		160
Ateliers d'Ethnomusicologie		410
Caecilia		140
Cinéma tous écran		170
Cinémas du Grütli		1'590
Compagnie Confiture		140
Fanfare du loup Orchestra		100

Liste des subventions ponctuelles en francs
(4/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Festival Archipel		30	Théâtre de l'Orangerie		260
Festival Black Movie		130	Théâtre de L'Usine		150
Festival International du Film sur les Droits Humains		60	Théâtre des Amis		120
Forum Meyrin		320	Théâtre des Marionnettes		1'050
Grand Théâtre		640	Théâtre du Crève-Cœur		90
La Bâtie-Festival de Genève		840	Théâtre du Grütli		140
Le KAB du l'Usine		180	Théâtre du Loup		590
Mairie de Plan-les-Ouates		80	Théâtre en Cavale		240
Maison de Quartier des Pâquis		185	Théâtre le Poche		230
Maison du Quartier de la Jonction		40	Théâtre Saint-Gervais		310
Musée d'art moderne et contemporain		20	HANDICAP ET CULTURE		29'037
Musée International Croix Rouge		10	Association Danse-Habile		3'000
Musée International de la Réforme		20	Pestak		14'662
Orchestre de Chambre de Genève		40	Théâtre de Carouge		6'683
Orchestre de la Suisse Romande		170	Théâtre le Poche		4'693
Palexpo		30	3106000 Fonds général Musique (CHF 727'500)		737'500
Pestak		500	Association Tambour Battant	Convention	85'000
Post Tenebras Rock		310	Association Cave 12	Activités annuelles	90'000
Service culturel Migros		40	Amis Cappella Mediterranea	Activités annuelles	30'000
Spectacles Onésiens		140	Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Activités annuelles	25'000
Théâtre Alchimic		240	Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (CMA)	Activités annuelles	20'000
Théâtre Am Stram Gram		240	Association Quatuor Terpsycordes	Activités annuelles	20'000
Théâtre de Carouge		420	Association Vortex	Activités annuelles	20'000
Théâtre de la Comédie		510	Association Headfun	Festival Electron	130'000
Théâtre de La Parfumerie		350			

Liste des subventions ponctuelles en francs
(5/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Swiss Chamber Concerts	Série de concerts	40'000	Christophe Polese	Nouvel album	3'000
Pierre Vincent	Concertus Saisonnus	30'000	Florence Melnotte Robert	Nouvel album	3'000
Musique Municipale de la Ville de Genève	Ivan le Terrible	25'000	Jean-Pierre Kazemi	Nouvel album	3'000
AMJ/Association des Amis de la Musique Juive	Série de concerts Yiddishland	20'000	Ka Mamadou Sylla	Nouvel album	3'000
Association des Usagers des Bains des Pâquis	Les aubes musicales	20'000	Nicolas Masson	Nouvel album	3'000
Association Suisse Musique et Vie	Concerts d'été à l'Eglise Luthérienne	15'000	Numanist	Nouvel album	3'000
AMJ/Association des Amis de la Musique Juive	Festival In memoriam...La musique dégénérée	10'000	Stephen Buchanan	Nouvel album	2'000
Association Mazurka	Imperial Tiger Orchestra - Festival de la Bâtie	10'000	Ensemble Carpe Diem Genève	Daneries, chansons et capricci	1'600
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée	Festival Jazz à l'AMR	10'000	Association FACE Z	Festival Face G	900
Electronic Music Networkd	Ecoutes au vert	10'000	3106000 Fonds art lyrique et vocal (CHF 33'500)		13'900
Geneva Brass Quintet	Geneva Brass Festival	10'000	Association FACE Z	Festival « Face G » au Théâtre de l'Usine	8'900
Les Concerts de la Madeleine	Passion selon Saint-Matthieu de Bach	10'000	Priscille Laplace	Cycle de Lieder de Schumann	5'000
Association Akouphène	Festival Akouphène	8'000	3106000 Fonds général théâtre (CHF 1'900'000)		1'910'000
Association Insubordinations	Insubordinations Microfestival	8'000	Teatro Malandro	Activités annuelles	250'000
Association Le Cabinet	Série de concerts	8'000	Théâtre en Cavale	Activités annuelles	250'000
Association Némio	Saison de concerts	8'000	Saint Gervais, compagnies locales	Activités annuelles	200'000
Blues Association de Genève	BAG Thursdays	8'000	Compagnie Confiture	Activités annuelles	180'000
Le Car de Thon	Saison de concerts	8'000	Compagnie L'Alakran	Activités annuelles	70'000
Association La Teuf	Bars en fête	5'000	Théâtre Spirale	Activités annuelles	70'000
Association La Teuf	La Teuf s'amuse	5'000	Helvetic Shakespeare Company	Activités annuelles	55'000
Fabrice Chiovetta	Nouvel album	5'000	Studio d'action théâtrale	Activités annuelles	50'000
Olivier Maurice Ducret	Nouvel album	5'000	Compagnie Opus Luna	Fanny et Alexandre	65'000
Sébastien Favez	Nouvel album	5'000	Théâtre du Sentier	Le violon de verre & Petit bal à la sauvette	65'000
Association de soutien au Quatuor Florestan	Concerts autour de Johannes Brahms	4'000	Atelier Sphinx	La Galaxie Cyrano ou le colloque de nasologie	60'000
Evaristo Perez	Ohad Talmor	4'000	Théâtre du Saul Rieur Compagnie	Le Misanthrope	60'000
Les Amis de la guitare	Série de concerts guitare classique	4'000	Compagnie les Associés de l'Ombre	Patria Grande (Sainte Ungrund des abattoirs)	50'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(6/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Théâtre Ecart	La Nuit Rabelais	50'000	Rita Productions	La Faute à Rousseau	150'000
Corsaire Sanglot Compagnie	Le Pré ou les poèmes Skilistik	40'000	Box Productions	Transplants	82'000
Yvan Rihs pour le moment Compagnie	Le Dragon	40'000	FIFOG/Festival international du film oriental de Genève	Activités annuelles	80'000
Un Air de Rien Compagnie	Louis Germain David de Funès de Galarza	35'000	Ps Productions Xavier Grin	J-J. Rousseau	70'000
Compagnie Anadyomène	Interroger l'habituel	30'000	Akka Films	Les Mécéants	50'000
Compagnie La Fourmilière	Ring	30'000	Akka Films	Voyage en utopies	50'000
La Compagnie Baraka	Jean et Béatrice	25'000	Association cinéma des trois mondes	Festival Filmar en America Latina	50'000
L'Odyssée	La femme d'avant	25'000	Regio	Activités annuelles	50'000
Théâtre de Séraphin	Demoiselle Julie	25'000	Association Metal	Serait-ce possible	45'000
BG-GB Compagnie	Penthésilée	22'000	Alina Films	La clé de la chambre à lessive	40'000
Compagnie L'ascenseur à poissons	Opus Intertum	20'000	Alva film	Après tout	40'000
Compagnie Mercure	S.C.U.M. Manifesto	20'000	Nadasdy Films	Hasta Santiago	35'000
Doux Patio Compagnie	Donald Kid et Mister Swan	20'000	Nadasdy Films	Vigia	35'000
Les Météores Compagnie	Fragments de la vie ordinaire ou pourquoi on ne pense pas à moi	20'000	5 TO Five team Production	La nouvelle fille de mon père	30'000
WellWellWell Compagnie	Un escargot dans le Coccyx	20'000	Bande à Part Films	Journal de campagne	30'000
Et les 40 Dragons	Ma petite Monique	15'000	HELIUM FILMS	Ma vie de Courgette	30'000
Transsibérien Association	La Prose du Transsibérien et Les Pâques à New York	15'000	Jump Cuti Production	All that remains	30'000
Atypique Compagnie	L'Étau	10'000	Art for the World	L'obscurité qui a créé des enfants assassins	25'000
Les Faiseurs de Rêve	Liberté à Brême	10'000	Cinematou	Festival Cinematou	25'000
Saint Gervais Genève / Fureur de lire	Pièce policière radio	10'000	RaR Film	Irrécupérables	25'000
Compagnie Danger'Eux	Patty Swiffer	3'000	Association Seven Fold Rays	Nouvelles de la plaine	20'000
3106000 Fonds général cinéma (CHF 2'120'000)		2'120'000	Brique Films	Sans Lune	20'000
Fondation romande pour le cinéma	Activités annuelles	449'600	Glam Chic Prod	Ashanti	20'000
Bohemian Films	Bob & Sex Pistaches	150'000	Hélium films	Imposteur	20'000
Elefant Films	La Cosmétique du Bonheur	150'000	IDIP Films	Les guérisseurs du monde	20'000
			Jump Cut Production	Pixeliose	20'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(7/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Kunzi Daniel	Suisse et légionnaire	20'000	Alias Compagnie / Guilherme Bothello	Convention de soutien conjointe	185'900
Lamda Prod	Prora	20'000	Fondation Parano / Gilles Jobin	Convention de soutien conjointe	155'100
Mouche Films	Handiland	20'000	Compagnie Greffe	Convention de soutien conjointe	82'200
Pó Films	Au bains de la Reine	20'000	Compagnie 7273	Convention de soutien conjointe	62'200
Tanoa Caroline Despland	Liz	20'000	Neopostits / Foofwa d'Imobilité Ahrrrt Association	Convention de soutien conjointe	61'600
Tipi'Mages Productions	Attends-moi	20'000	Association La Ribot	Convention de soutien conjointe	40'000
Véronique Goël	Sixties	20'000	Association Musicodanse	Festival Antigél	30'000
Akka Films	Grandvaux/Pedralva, Jumelages	15'000	Association Musicodanse /Fonds intercommunal (ACG)	Festival Antigél	350'000
Pierre Dubois	La Suisse au Cœur de l'Europe	15'000	Compagnie 100% Acrylique	Europeana, une brève histoire du XXème siècle	60'000
Rita Productions	L'Enfer rose	15'000	Association de Circonstances	le Cabaret Chorégraphique	40'000
Tipi'Mages Productions	Passé composé	13'000	Melk Production	Si, viaggiare	35'000
Louise Gillard	Baby Rose	12'000	Association Compagnie Diadé	Métro	30'000
Maria Gans	Le théâtre d'un monde perdu	12'000	Groupe J.M.a.n	Le corps du trou	25'000
Imagia Intermezzo Films	Adieu Godard	10'400	Association Danse-Habile	Patience dans l'azur	20'000
Alva Films	Engel	10'000	Cern, International art développement	Collide@CERN	20'000
Philippe Grand	Terrain Vague	7'000	Skree Wolf Association	Cinderella did not go to finishing school in Switzerland	20'000
HandMade Pictures	Tire la chevillette, la bobine cherra	6'000	Compagnie Virevolte	The Low Cost Dance Project	18'000
Association Spirales	Spirales - Autour de Chris Marker	5'000	ADC/Association Danse Contemporaine	Fête de la Musique	15'000
Cab Productions SA	Site Internet Alain Tanner	5'000	Ahlam Tsouli Compagnie	100% halal	15'000
Festival Black Movie	Prix Spécial Ville de Genève	5'000	Association Cie Projet 11	Cover up	15'000
Ecran Mobile	Festival Ecran Mobile	3'000	Association Sam-Hester	Déproduction	15'000
Ex&Co production	Episodes Bistrot	3'000	Reso - Réseau Danse Suisse	Fête de la danse	15'000
Association Suisse des Amis du Monde Diplomatique	Métamorphose de la parenté	2'000	Thébert Dorothée	La femme est un artichaut	15'000
3106000 Fonds général danse (CHF 1'050'000)		1'398'000	Association Ballet Junior	Mix 2 & 3	12'000
			Art'òdanse	Festival Juste Debout « Groove'N'Move »	10'000
			Compagnie József Trefeli	Rythme et Rituel	10'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(8/14)

Nom	Projet	Montant
Contre Courant	Femme de	10'000
Théâtre de L'Usine	Festival Particules	10'000
Association MadMoiselle MCH	Duchesses	9'000
Association Communes-Ikation	Festival Communes-Ikation	6'000
Stiftung Schweizer Tanzarchiv	Collection suisse de danse	4'000
Caroline de Cornière Association	Femme de	2'000
3106000 Fonds général livre et édition (CHF 747'000)		766'850
PRIX DE LA VILLE DE GENÈVE		30'000
Christian Cailleaux	Prix de la Ville de Genève de la bande dessinée	10'000
Sophie Sallin	Prix de la Ville de Genève des écrivains genevois	10'000
Isabelle Pralong	Prix de la Ville de Genève R. Töpffer	10'000
BOURSES D'AIDE À L'ÉDITION		265'000
Edition la Joie de Lire SA	Convention	50'000
Éditions Olizane	Convention	50'000
Éditions Zoé	Convention	50'000
Labor et Fides SA	Convention	50'000
Éditions Atrabile	Convention	20'000
Éditions Héros-Limite	Convention	20'000
Éditions MétisPresses Sarl	Convention	15'000
Éditions Samizda	Convention	10'000
BOURSES (COMMISSION CONSULTATIVE DE MISE EN VALEUR DU LIVRE (CCMVL))		24'500
Claude Tabarini	Bourse d'aide à l'écriture	12'500
Adrienne Barman	Bourse d'aide à l'illustration	12'000
SOUTIEN AU LIVRE		447'350
Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Activités annuelles	25'000
La Compagnie des Mots	Activités annuelles	6'000

Nom	Projet	Montant
La Revue de Belles-Lettres	Activités annuelles	5'000
Lettres Frontières	Activités annuelles	30'000
Cercle de la Librairie et de l'édition	Activités Fureur de lire	37'300
Cercle de la Librairie et de l'édition	Route et Comptoir du livre Fureur de lire	31'500
Association Genevoise pour la Promotion de l'illustration et de la Bande Dessinée	Exposition « Polar et dessin » Fureur de lire	26'500
Maison de la littérature à Genève	Rencontres Fureur de lire	1'750
Saint Gervais Genève / Fureur de lire	Spectacle littéraire - pièce policière radio	22'000
Association Repenser l'exil	Création philosophique et politique	25'000
Théâtre Am Stram Gram	Si Am Stram Gram m'était conté	25'000
L'Atelier 17, Compagnie de théâtre	Lecture Belle du Seigneur d'A. Cohen	20'000
Association Interfoto	Mémoire éphémère	10'000
Éditions de l'Encre fraîche	Soutien à l'édition pour 4 ouvrages	10'000
Éditions du Tricorne	Protos et l'aventure de la Terre de D. Decrouez	10'000
Éditions L'Age D'Homme	Collection Poche suisse	10'000
Éditions Métropolis	L'Homme au complet blanc de L. Lagnado	10'000
Éditions Slatkine	Voyage d'un peintre autour du Mont-Blanc de E. Alibert	10'000
Greco Pascal	Ratrac un livre de photos de P. Greco et G. Mauron	10'000
Association Genevoise pour la Promotion de l'illustration et de la Bande Dessinée	Exposition polar et dessin avec textes de M. Villard	8'000
Éditions Notari	La Pêche miraculeuse de C. Witz par R. Mougénel	8'000
Tom Tirabosco	Conrad de Tom Tirabosco	8'000
Fondation Edouard Vallet	Le dessin par passion	7'500
Éditions Slatkine	La Croix Rouge suisse au secours des enfants 1942-1945 S. Nessi	6'500
Éditions L'Age D'Homme	Car le jour d'ici bas est moins beau que la nuit A. Reynaud	6'000
Association Hétérographe	Revue Hétérographe	5'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(9/14)

Nom	Projet	Montant
Campiche Bernard Editeur	Cinq pièces de L. Gaulis et Guerre et lumières de Y. Laplace	5'000
CEIS/Center for European Integration Strategies	The Balkans: The terror of Culture de I. Colovic	5'000
Délégation à la langue française de Suisse romande	Semaine de la langue française et de la francophonie	5'000
Éditions Drozophile	Faire, pour eux, ça voulait dire Fabriquer» de F. Veyser	5'000
Fondation Johnny Aubert-Tournier	Lecture au Théâtre de la Parfumerie	5'000
Sbrissa Isabelle	Résidence littéraire à Gênes	4'500
Nouvelle Association du Courrier	Pages ouvertes aux auteurs suisses	4'200
Association Coalta	Les mystères de la porte» de P. Renaud et « Maisons » collectif d'auteurs	4'000
Cercle de la Librairie et de l'édition	Exposition de Fabienne Veyser	4'000
Éditions d'autre part	Cahier des charges de L. Boissier	4'000
Éditions de l'Aire	Juste avant la pluie Y. Z'Graggen	4'000
Éditions Empreintes	Poème de la méthode de S. Dupuis	3'500
Association Nos Métiers	5600K, Les artisans de l'ombre	3'000
Association pour une Collection d'Etudes Littéraires	Florides helvètes de C.-A. Cingria	3'000
Infolio éditions	Le Corbusier, Correspondance familiale, Volume 1 (1900-1925)	2'700
Éditions du Tricorne	Terra Incognita de M. Norambuena	2'000
Éditions L'Age D'Homme	L'appel des hérons de L. Chauvy	2'000
Université de Genève	Monographies sur 16 villes suisses romandes	2'000
Éditions de l'Aire	Champ mineur de F. Bouchet	1'500
Éditions L'Age D'Homme	Les Deux Aveugles de Jéricho de M. Mégevand	1'500
Éditions Le Miel de l'Ours	Les maisons qui dorment de Frédérique B. Bachten	1'400
Éditions Markus Haller	Salon du livre des sciences humaines à Paris	1'000
3106000 Fonds général pluridisciplinaire (CHF 510'300)		510'300

Nom	Projet	Montant
Association Dreams come true	Convention de soutien conjointe	70'000
Association La Ribot	Convention de soutien conjointe	30'000
Association Tambour Battant	Convention	85'000
Perceuse Productions Scènes	Convention	40'000
Association Musicodanse	Festival Antigél	80'000
Mapping V Jing Festival	Mapping Festival	40'000
Cie A Suivre	Dalila	30'000
Association Arka	Levitarium Museum-Festival de la Bâtie	20'000
Le Club des Arts	Variations avunculaires	20'000
Lectures-performances	Lectures expérimentales	20'000
Association 134340	Passage(s)	15'000
Association Lectures-performances	Duende - mon cœur est là-Festival de la Bâtie	15'000
Association PQCP	GNIQ, Le Grand N'Importe Quoi	10'000
Boxing Piano Association	Le pianococktail II	10'000
Cie Jerrycan	New Pampa show-Festival de la Bâtie	8'000
Ghost Prod	Haunted Love-Festival de la Bâtie	6'300
Abanico Fondation	Rencontre d'artistes-Festival de la Bâtie	6'000
Association Alba Lucera	Entre les Rives ; Camino	5'000
3106000 La Ville est à vous (CHF 190'700)		181'400
SJF Saint-Jean en Fêtes	Saint-Jean	31'400
Kapoupapak association	Jonction	22'400
Association Sacogenêts Event	Petit-Saconnex	21'700
Association Geis&Dorf	Geisendorf	19'700
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Eaux-Vives	19'700
Association Les Pâquis sont à vous	Pâquis	16'700
Association sportive des Charmilles	Charmilles	15'700

Liste des subventions ponctuelles en francs

(10/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Association Habitants Quartier Concorde	Concorde	11'700	CinéTransat Association	CinéTransat - 3ème édition	10'000
Maison de quartier de Plainpalais	Plainpalais	11'700	Sonopack Association	Sonopack Festival	10'000
Maison de Quartier des Acacias	Acacias	10'700	Association Juste Vraie	Festival de danse urbaine	8'000
3106000 Fonds projets culturels de proximité (CHF 490'000)		487'850	visAgenève association	VisAgenève	8'000
Tierra Incognita	Convention	50'000	Biennale des Arts Contemporains au Libellules	Biennale des Arts Contemporains aux Libellules	7'000
Association Maison Kultura	Activités annuelles	60'000	Guelpa Séverin	Performa	6'450
Maison de Quartier de la Jonction	Activités annuelles	30'000	Association le Coquelicot	Un jour mon petit doigt a dit	6'000
Maison de Quartier des Pâquis	Activités annuelles	30'000	Centre Akwaba Association	L'intégration par la culture	6'000
Association Pré-en-Bulle	Sono Mobile	8'000	Marina Frei	Marina en pièces détachées	5'700
Association Pré-en-Bulle	Croquettes en campagne	4'000	Association du Baz'Art de St Gervais	2ème édition du Baz'Art	5'000
Maison de Quartier Asters-Servette	Fête de quartier	12'000	Association Zanco	La Parade Z'artistiques	5'000
Maison de Quartier des Pâquis	Château-Bruyant	10'000	Chat de Bla	Haroun et la mer des histoires	5'000
Maison de Quartier de Plainpalais	Fête des 25 ans de la Maison de Quartier	8'250	Compagnie les Bamboches	Mischa et ses frères	5'000
Maison de Quartier de Champel	Champel en fête	8'000	Hôpiclowns Association	15ème anniversaire de Hôpiclowns	5'000
Maison de Quartier de la Jonction	12.0 Rap	5'000	Le Collectif du Pif	Irina toujours rayonnante	5'000
Maison de Quartier de Champel	Champel se Livre	4'900	Teatrito	La petite fille de Monsieur Linh	5'000
Maison de Quartier de St.-Jean	Et c'est parti	2'000	Le Quellec Richard	Projection de films dans le parc des Minoteries	4'000
Maison de Quartier de St.-Jean	Fête à la Patô	1'500	Association Les CréAteliers	Fête de fin d'année	3'150
Maison de Quartier de St.-Jean	Cappuccini - Brunch avec Samir	1'250	La Comédie de Genève	L'Avare, contrat de cession, 4 représentations	2'650
Association Danse-Habile	Eclats d'âme	30'000	Le Gai Savoir	Assises contre l'homophobie	2'500
Art'o'danse	Festival Hip Hop	20'000	Jaia Association	Battle Jaia	2'000
Association Sélééné	En avant Bulle	20'000	Réseau Aubépine	Sporto Allegre en Fête	1'500
Compagnie de l'Estuaire	Les gens des villes	20'000	3106000 Fonds soutien aux échanges et tournées (CHF 470'000)		470'000
Compagnie des Cris	Georges, ou tout ce qui file entre les doigts	20'000	TRANSFRONTALIER/AGGLOMÉRATION		99'250
Compagnie Mine de Rien	Le Bal de Cendrillon	15'000	Corodis Commission Romande	Activités annuelles	35'000
Art'o'danse	Festival Juste Debout - Groove'N'Move	10'000	La Bâtie-Festival de Genève	Convention CRFG / Les Bâtitseurs	20'000

Liste des subventions ponctuelles
(11/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Saint Gervais Genève	Projet transfrontalier / Interreg - Anecy	20'000	Cyril Bondi	Diatribes - tournée européenne	11'000
Association Jazz Contreband	Convention CRFG	10'000	Association Mazurka	Europe	10'000
Théâtre le Poche	Convention CRFG / Les Colporteurs	6'250	Two Gentlemen SA	Europe	10'000
Association Festival Archipel	Convention CRFG	4'000	Ensemble vocal de Poche	Italie / Suisse	6'500
Forum Meyrin	Convention CRFG / PassDanse	4'000	Leo Tardin	Suisse / Europe / Etats-Unis	6'000
DANSE		118'500	Geneva Brass Quintet	Chine	5'000
Alias Compagnie	Convention de soutien conjoint	10'000	Association Brico Jardin	Suisse / France	4'500
Association Dreams come true	Convention de soutien conjoint	10'000	Cave 12 (Fernando Sixto)	Tel Aviv	4'000
Association La Ribot	Convention de soutien conjoint	10'000	Cyril Bondi	Russie	4'000
Compagnie 7273	Convention de soutien conjoint	10'000	Gabriel Tejedor	Allemagne	4'000
Compagnie Greffe	Convention de soutien conjoint	10'000	Julie Campiche	France	4'000
Neopostits / Foofowa d'Imobilité Ahrrrt Association	Convention de soutien conjoint	10'000	Kohan Eduardo	Duo Kohna-Ferrarini	4'000
Parano Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	10'000	Association Mazurka	Hollande / Angleterre	3'500
Perceuse Productions Scènes	Convention	10'000	Association Sémaphore	Russie	3'400
Association Arnica 9CH	Edinburgh	3'000	Jacques Demierre	Argentine / USA	3'000
Association Ballet Junior	France	4'000	Raphaël Ortis	France / Suisse / Italie	3'000
Association MadMoiselle MCH	Amérique latine	2'500	Association Ici-(Ailleurs)	Syrie	2'000
Association Sam-Hester	Berlin	2'000	Mapping Festival	Montréal	1'550
Association Sous Chiffre	Montréal	2'000	THÉÂTRE		142'300
Compagnie József Trefeli	Slovaquie / Hongrie	2'000	Compagnie L'Alakran	Convention de soutien conjoint	10'000
Compagnie József Trefeli	Allemagne / Albanie	4'000	Helvetic Shakespeare Company	Convention de soutien conjoint	10'000
Groupe du Vent	France	1'500	Théâtre Spirale	Convention	10'000
Traces Danse	Burkina Faso	10'000	Théâtre Am Stram Gram	La Pantoufle et La Reine des Neiges	60'000
Vertical Danse	Argentine	7'500	Compagnie des Cris	Sénégal	10'000
MUSIQUE		89'450	Compagnie des Hélices	Tolosa	10'000
			Pocket Prod	France	10'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(12/14)

Nom	Projet	Montant
Compagnie Anadyomène	Suisse	7'000
Studio d'action théâtrale	Suisse / France	5'000
Compagnie du Phénix	Bruxelles	4'000
Les Bamboches	Tolosa	3'000
Théâtre du Loup	Suisse	2'000
Compagnie des Ombres	Suisse	1'300
PLURIDISCIPLINAIRE		20'500
Association Toit du Monde	Of Bridges & Borders, vol. II	15'000
Le Club des Arts	France	3'000
Alex Baladi	Beyrouth	2'500
3106000 Fonds autres salles (CHF 120'000)		120'000
Théâtre de L'Epiderme	Le dîner de Babette	35'000
La Compagnie Atypique	L'Étau	30'000
Compagnie Métamorphoses	La Leçon	20'000
Théâtre des Beaux Jours	Au bout du rouleau	20'000
Théâtre Pitoëff	Le malade imaginaire	15'000
3106000 Fonds Bourses et Prix (CHF 150'000)		150'000
Francis-José Treichler	Bourse d'aide à la création	20'000
Frédéric Choffat	Bourse d'aide à la création	15'000
Boabooks Izet Sheshivari	Bourse d'aide à la création	10'000
Consuelo Frauenfelder	Bourse d'aide à la création	10'000
Lionel Cottet	Bourse d'aide à la création	10'000
Miriam Kerchenbaum	Bourse d'aide à la création	10'000
Laurence Bonvin	Bourse d'aide à la création	9'000
Matthieu Vertut	Bourse d'aide à la création	9'000
Valérie Besson	Bourse d'aide à la création	9'000

Nom	Projet	Montant
Bastien Gachet	Bourse d'aide à la création	5'000
Martin Panchaud	Bourse d'aide à la création	5'000
Shyaka Nkubito Kagame	Bourse Patiño	8'000
Angèle Laissue	Bourse Patiño	6'000
Adam Maor	Bourse Patiño	4'000
Dafina Gervalla	Bourse Patiño	4'000
Nancy Rieben Berens	Bourse Patiño	4'000
Emilie Ding	Bourse Patiño	2'000
Karen Alphonso	Bourse Patiño	2'000
Isabelle Klaus Ehinger	Résidence au Caire	6'000
Julie Stalder	Prix Ville de la Genève - Conservatoire	1'000
Alberto Pinto	Prix d'orgue Pierre Segond	1'000
3106610 Bourses & Prix FMAC (CHF 50'000)		50'000
Alexia Turlin	Réalisation d'un court-métrage d'animation	17'500
Sahar Suliman	Réalisation d'une vidéo	17'500
Association Out some of many	Organisation d'une exposition et d'un salon annuel du livre d'artiste	15'000
3106610 Projets d'expositions BAC (550'000)		549'566
Association Who's afraid of performance art ?	Who's afraid of performance art ? - Manifestation autour du Prix suisse de la performance	200'000
Association Headfun	Festival Electron	141'500
Association Mapping Festival	Mapping Festival	80'000
Association 5 Eléments	Exposition 5 Eléments	40'000
Association Art/Education	Divers projets de médiation	40'000
Société des arts de Genève - Classe des beaux-arts	Exposition collective de jeunes artistes	23'066
Andrea Saemann	Coordination du prix suisse de la performance	20'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(13/14)

Nom	Projet	Montant
Association Ersatz	Collectif Californium248 - Prix du public, Prix suisse de la performance	5'000
3106610 Publication, résidences et ateliers (CHF 100'000)		96'210
Christian Floquet	Publication d'un catalogue monographique	10'000
Patrick Weidmann	Publication « 15 ans de photographies »	10'000
Agostino Pacciani	Publication « Back to Sarajevo »	10'000
Jérôme Leuba	Publication d'un catalogue monographique	10'000
Espace Temporaire	Festival Espace Temporaire	10'000
Association Mos Espa	Festival Mos Espa	10'000
Christophe Solioz	Publication de Tania Ostojic	10'000
Attitudes	Publication « The beirut Experience 2 »	10'000
Alexandra Maurer	Résidences d'artistes dans le cadre de l'exposition « 3h57 »	6'000
Jean-François Luthy	Publication d'un catalogue d'exposition	5'000
Association Mos Espa	Résidences d'artistes dans le cadre du festival	3'210
CAP - collectif artistes plasticiens	Projet « TGD9 »	2'000
3106610 Soutien aux manifestations (CHF 50'000)		55'000
Association Ex-machina	Activités annuelles	15'000
Association Utopiana	Projet « L'espace du possible / Sur le potentiel de l'immédiat »	13'000
Association LeBal	Biennale des arts contemporains aux Libellules	9'000
Association Baz'Art	Baz'Art	5'000
Association pour la reconversion des Vernets	Exposition itinérante	5'000
Association Agent Double	Programmation et fonctionnement	4'000
Association Zabriskie Point	Programmation et fonctionnement	4'000
3106610 Acquisition d'œuvres mobiles FMAC		276'510
Joly Alexandre	Installation « Trames »	40'000

Nom	Projet	Montant
Olesen Muriel	Vidéos de Gérald Minkoff et Muriel Olesen	36'000
Galerie Evergreene	Sérigraphies de Pierre-Olivier Arnaud	28'000
Galerie Blancpain Art Contemporain	Photographies « Sans Titre » de Sophie Ristelhuber	27'200
Galerie Andata Ritorno	Photographies de la série « Oliviers » de Jacques Berthet	19'900
Larvego Elisa	Séries photographiques « Funny Holes » et « Huerfano's Faces »	19'760
Galerie Hard Hat	Dessin « Elvis battleship II » de Elvis Studio	18'700
Galerie Evergreene	Peinture « Largo Affettuoso » de Andreas Dobler	18'000
Rey Christophe	Photographies de la série « Touristic Americana »	14'250
De Montaigu Charles	Dessins « les Epineux n°5 », « Fleur d'un soir n°1 » et « Cassure n°5 »	12'000
Fruehauf Serge	Photographies « Téléviseurs »	9'400
Galerie In Situ	Oeuvre « Venise 61394 » de Nathalie Wetzel	8'000
Galerie Charlotte Moser	Peintures « H1 », « H2 », « H4 » et « F2 » de Christian Vetter	6'700
Boisseau Sylvie et Westermeyer Frank	Vidéo « Chinese is a plus » et de deux photographies	6'500
Galerie Halle Nord	Peintures « Axis 2 », « Axis 4 » et « Vice & Versa » de Thomas Bonny	5'600
Bonny Thomas	Oeuvre « Flaque »	5'000
Hoareau Cédric	Installation « Radio-Carlouse »	1'500
3106610 Soutiens financiers divers FMAC		421'622
SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ŒUVRES		323'432
Gygi Fabrice	Exposition « Rathanas »	50'000
Marrussich Yann	Activités annuelles	30'000
Perrin Carmen	Réalisation d'un espace de recueillement dédié au deuil périnatal	20'000
Wetzel Nathalie	Réalisation de l'œuvre « Une avancée sur le Rhône »	20'000
Al-Fatlawi Ali	Prix suisse de la performance	16'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(14/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Scheiwiler Manuel	Prix suisse de la performance	16'000	Billardi Domenico	Prix suisse de la performance	2'500
Freuhauf Serge	Œuvres « Rampe » et « Gabarit » et projet « Minced Score »	10'900	Richle Suzana	Prix suisse de la performance	2'500
Collectif KLAT	Projet « The creature of dr. Frankenstein »	10'000	Ritzmann Marion	Prix suisse de la performance	2'500
Field Nicolas	Installation « Shimmering Beast »	10'000	Rochat Anne	Prix suisse de la performance	2'500
Lauper Stefan	Réalisation de la vidéo-performance « Rives »	10'000	De Barros Fabiana	Projet « Fiteiro Cultural »	2'300
Collectif Californium248	Prix suisse de la performance	8'000	De Pury Laurent	Exposition « Voces de papel, luces de hiel » à Lyon	2'000
Decelière Rudy	Projet « Sea Level » dans le cadre de Bex & Arts 2011	8'000	Missika Adrien	Exposition « Crepuscular » à Locarno	2'000
Omnia Terra	Réalisation de l'exposition « Dirty Gold »	7'447	Billotte Benoît	Réalisation de l'exposition « Elephantiasis »	1'500
Les frères Chapuisat	Réalisation du « Bloc erratique » à Neuchâtel	7'400	Lovay Balthazar	Exposition personnelle à New York	1'000
Perret Mai-Thu	Projet de tournée aux USA	7'300	Chevalier Jérémy	Réalisation de l'œuvre « Concrete music »	435
Julliard Alain	Exposition à Andata Ritorno	6'664	COMMANDE D'ART PUBLIC		98'191
Kuchta Klara	Projet « Pourquoi sommes nous, où, quand, comment ? »	6'500	Monument en mémoire du Génocide arménien		66'210
Lipper Beat	Réalisation du projet « Duplication 6 » dans le cadre de Bex & Arts	6'280	Projet « NEONS » phase III et IV		22'634
Velardi Marie	Réalisation d'une exposition dans le cadre d'Omnia Terra	6'084	Projet Chandieu		5'919
Joly Alexandre	Réalisation de l'exposition « Trames »	5'500	Silos à sel		1'928
Bonvin Laurence	Réalisation de la série photographique « Blikkiesdorf »	5'000	Auberge de jeunesse		1'500
Briquet Guillaume / Okia SA	Réalisation de l'exposition « Tchernoby 25 ans après »	5'000	3106610 Bourses artistiques FMAC		6'000
Hoareau Cédric	Réalisation de la vidéo « La surenchère »	5'000	Isabelle Klaus	Résidence au Caire	6'000
Larvego Jean	Présentation de roues népalaises à l'Orangerie	5'000	3204000 Promotion de la recherche scientifique (CHF 10'000)		1'600
Post Frédéric	Réalisation du projet « En attendant les bombes » présenté à Buenos Aires	5'000	Julien Oppliger	Travail de diplôme	1'600
Kessler Marie-Dominique	Exposition à Andata Ritorno	4'500	3302000 Bibliothèque de Genève (CHF 20'600)		19'880
Machida Keiko	Réalisation de l'exposition « Micro-narratives »	3'500	Société de Géographie de Genève	Activités annuelles	2'720
Jobin-Sanglard Elisabeth	Projet « World paper art » dans le cadre de ArtByGenève	3'222	Société Physique et d'Histoire	Activités annuelles	17'160
Radi Fabienne	Réalisation d'une œuvre dans le cadre de Bex & Arts	3'000			
Arrandel Sophie	Réalisation de l'œuvre « cabinet des curiosités »	2'900			

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Expositions 2011	Visiteurs 2010	Visiteurs 2011	Différence
Musée d'art et d'histoire	9	149'280	142'158	-7'122
Musée Rath	4	60'208	28'780	-31'428
Maison Tavel	1	44'938	46'506	1'568
Cabinet d'arts graphiques ¹	3	3'931	3'008	-923
BAA (visiteurs et usagers)	2	4'658	25'099	10'441
Total (dont 14 inaugurées en 2011)	19	273'015	245'551	*-27'464

* Rappelons qu'en 2010, année du Centenaire l'offre pluridisciplinaire et événementielle des MAH a attiré un public nombreux

Liste des expositions temporaires

Un astérisque « * » signale les expositions donnant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection édité ou co-édité par les MAH en 2011.

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2 (MAH)

9 expositions ou accrochages temporaires d'ampleurs différentes, dont 7 inaugurés en 2011 :

- Décor, design et industrie. Les arts appliqués à Genève, du 15 octobre 2010 au 1er mai 2011
- Carlos Schwabe (1866-1926) un fonds de dessins à (re)découvrir 4 expositions-dossier :
 - volet I / Le dessin comme dessein, du 1er décembre 2010 au 6 mars 2011
 - volet II / Entre frayeur et hallucination, du 15 mars au 19 juin 2011
 - volet III / Le travail de l'illustrateur, du 28 juin au 2 octobre 2011
 - volet IV / Le dessin virtuose, du 11 octobre 2011 au 15 janvier 2012
- Arte salvado. Une exposition et un colloque international, exposition sur la Promenade Saint-Antoine, du 8 avril au 29 mai 2011
- Jean-Étienne Liotard. Un accrochage exceptionnel, du 26 mai – 2 octobre 2011
- *Hans Hartung. Estampes, du 23 juin au 25 septembre 2011
- Donation de Roger et Françoise Varenne. Cinq tableaux de Brueghel, Vlaminck, Vuillard, Braque et Picasso, du 18 octobre au 20 novembre 2011

Musée Rath

Quatre expositions temporaires présentées, dont trois inaugurées en 2011 :

- Corot en Suisse, du 24 septembre 2010 au 9 janvier 2011
- *Les Sujets de l'abstraction. Peinture non-figurative de la Seconde École de Paris (1946-1962). 101 Chefs-d'œuvre de la Fondation Gandur pour l'Art, du 6 mai au 14 août 2011
- Rathania's – ars similis casus, du 22 septembre au 23 octobre 2011
- *L'Horlogerie à Genève. Magie des métiers, trésors d'or et d'émail, du 15 décembre 2011 au 29 avril 2012

Cabinet d'arts graphiques

Trois expositions temporaires présentées, dont deux inaugurées en 2011 :

- Félix Vallotton, de la gravure à la peinture, du 7 octobre 2010 au 9 janvier 2011
- Charles de Montaigu : dessins, du 17 février au 15 mai 2011
- Ferdinand Hodler : œuvres sur papier, du 10 novembre au 19 février 2012

Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA)

Deux expositions présentées, dont une inaugurée en 2011 :

- Cent ans de générosité. La Constitution du fonds précieux de la Bibliothèque d'art et d'archéologie par les donations genevoises et étrangères, du 15 novembre 2010 au 30 avril 2011
- Made in Genève : livres d'artiste et leurs éditeurs-créateurs genevois, du 7 novembre 2011 au 31 mai 2012

Maison Tavel

Une nouvelle exposition inaugurée en 2011 :

- Gérard Pétremand, du 16 septembre 2011 au 19 février 2012

Expositions présentées à l'étranger

- Gaza – Gateway to the sea, Medelhavsmuseet, Stockholm (Suède), du 19 mars au 11 septembre 2011. Adaptation de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 27 avril au 7 octobre 2007.
- Mountains and Lakes. Landscapes by Alexandre Perrier (1862-1936), Shanghai Museum, Shanghai (Chine), du 22 septembre au 27 novembre 2011. Nouvelle exposition monographique inspirée de Alexandre Perrier (1862-1936), présentée au Musée d'art et d'histoire du 19 mars au 23 août 2009.

Colloques

- *Sauvegarde du patrimoine et conflits armés : de la guerre civile espagnole aux guerres du XXIe siècle*, MAH, 7 et 8 avril 2011 (publication des actes en 2012)
- *Mémoire africaine en péril, colloque organisé par la Société suisse d'études africaines en collaboration avec le laboratoire Archéologie et Peuplement de l'Afrique de l'Unité d'anthropologie de l'Université de Genève, le CNRS et les Musées d'art et d'histoire, MAH, 15 et 16 septembre 2011*
- *Sauvegarde des patrimoines archéologiques régionaux*, MAH, 17 novembre 2011
- *Patrimoine universel / Revendications locales, symposium international organisé par l'Association Culturelle Egypto-Suisse, les Musées d'art et d'histoire et l'Université de Genève, Uni Dufour, 10 et 11 février 2011.*

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

A21	Agenda 21	DRH	Direction des ressources humaines	SRE	Service des relations extérieures
ACE	Administration centrale	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SOC	Service social
ARC	Service d'architecture	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	TAX	Taxe professionnelle communale
ARI	Musée de l'Ariana	ENE	Service de l'énergie	URB	Service d'urbanisme
AUT	Autorité	GCI	Service du génie civil	VVP	Voirie – Ville propre
BAT	Service des bâtiments	GIM	Gérance immobilière municipale		
BGE	Bibliothèque de Genève	GTG	Grand Théâtre de Genève		
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	LEX	Service juridique		
CA	Conseil administratif	LOM	Service logistique et manifestations		
CDG	Contrôle de gestion	MAH	Musées d'art et d'histoire		
CFI	Contrôle financier	MEG	Musée d'ethnographie		
CGE	Comptabilité générale et budget	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
CIV	Office de l'état civil	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité		
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	SAT	Service administratif et technique		
CM	Conseil municipal	SCM	Secrétariat du Conseil Municipal		
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	SEC	Service culturel (anc. SAAC)		
DCS	Direction du département de la culture et du sport	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics		
DCA	Direction du département des constructions et de l'aménagement	SEVE	Service des espaces verts		
DEJ	Service de la jeunesse	SIS	Service d'incendie et de secours		
DEUS	Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SJS	Direction du département de la cohésion sociale, et de la solidarité		
DFIN	Direction financière	SPC	Service de la promotion culturelle		
DFL	Direction du département des finances et du logement	SPE	Service de la petite enfance		
DG	Direction générale	SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire		
		SPO	Service des sports		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CETA	Centrale d'engagement et de traitement de l'alarme	EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
ACG	Association des communes genevoises	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	EQIP	Plate-forme cantonale de coordination pour l'insertion des jeunes
ADC	Association pour la danse contemporaine	CFF	Chemins de fer fédéraux	ESS	Économie sociale et solidaire
AFC	Administration fiscale cantonale	CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	EVA	Espaces verts et ateliers (Projet)
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CHF	Franc suisse	FAHPA	Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées
AM	Agent municipal	CIC	Centre pour l'image contemporaine	FAJ	Familles d'accueil de jour
APM	Agent de la police municipale	CICR	Comité internationale de la croix rouge	FAS'e	Fondation animation socioculturelle
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
ASMV	Association de soutien à la musique vivante	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	FDD	Festival du Développement Durable
ASPAN	Association suisse pour l'aménagement national	CODIR	Comité de direction	FGA	Fondation Gandur pour l'art
AUBP	Association des Usagers des Bains des Pâquis	COGEVE	Commission de gestion des véhicules	FGC	Fédération genevoise de coopération
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CO-PA	Module d'analyse de profitabilité	FIDP	Fondations Immobilières de Droit Public
BFQ	Budget financier quadriennal	COPE	Collège des conservateurs	FM	Fête de la musique
BIT	Bureau international du travail	COPIL	Comité de pilotage	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
BLS-AED	Réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation	CP	Commission du personnel	FOP	Fondation en faveur du personnel des institutions subventionnées par la Ville de Genève
BMUS	Bibliothèque musicale	CPG	Centre de la photographie, Genève	FORE	Formations rapidement engageables
CAC	Centre d'art contemporain	CRFG	Comité Régional Franco-Genevois	GP	Grands projets
CAGI	Centre d'accueil – Genève internationale	CURML	Centre universitaire romand de médecine légale	GSHC	Genève Servette Hockey Club
CAP	Caisse d'assurance du personnel	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle	HEG	Haute école de gestion
CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
CBU	Commission des bibliothèques universitaires	DGNP	Direction générale de la nature et du paysage	HHS	Commission HarmoS et Horaire Scolaire
CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique	IMV	Institut et musée Voltaire
CECOFOR	Centre de compétences en matière de formation (Richelien)	DomEau	Domaine de l'eau	IPE	Institution de la petite enfance
CELAC	Commission cantonale chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur les arts et la culture	Dpt	Département	JPI	Japan Tobacco International

LAA	Loi sur l'assurance accident	PAM	Plan d'achat mobilier	SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
LCI	Loi sur les constructions et les installations diverses	PAV	Praille-Acacias-Vernets	SCI	Système de contrôle interne
LCP	Loi sur les contributions publiques	PDCOM	Plan directeur communal	SCM	Secrétariat du Conseil municipal
LEC	Loi sur l'encouragement de la culture	PFI	Plan financier d'investissement	SIG	Services industriels de Genève
LSAPE	Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
MAC	Manifestation d'art contemporain	PIQ	Plan informatique quadriennal	SOVAGEV	Société de valorisation du périmètre de la Gare des Eaux-Vives
MAMCO	Musée d'art moderne et contemporain	PL	Plan lumière	SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
MHS	Musée d'histoire des sciences	PLQ	Plan localisé de quartier	SSA	Service de sécurité de l'aéroport
Mios	Millions de francs suisses	POP	Passerelle d'observation des publics	SSJ	Service de santé de la jeunesse
MSST	Médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TA	Tribunal administratif
MZ	(Plan de) Modification de zone	PS	Plan de site	TCOB	Tram Cornavin-Onex-Bernex
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	PSIC	Plan biennal des systèmes d'information et de communication	TF	Tribunal fédéral
OCM	Office cantonal de la mobilité	QV	Qualité de vie (dans les quartiers)	TIC	Technologies de l'information et de la communication
OCoAE	Office Communal de l'Approvisionnement Économique	RAAC	Rassemblement des artistes et acteurs culturels	TPG	Transports publics genevois
OFC	Office fédéral de la culture	RBS	Responsables de bâtiments scolaires	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OFS	Office fédéral de la statistique	RDU	Revenu déterminant unifié	UAC	Unité d'action communautaire
OMC	Organisation mondiale du commerce	REP	Réseau d'enseignement prioritaire	UGV	Unité de gestion des véhicules
OMS	Organisation mondiale de la santé	RH	Ressources humaines	UNIGE	Université de Genève
ONG	Organisation non gouvernementale	RIME	Réseau international des musées d'ethnographie européens	URF	Unité recrutement et formation
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations	VoIP	Voix sur réseau IP (Internet Protocol)
ORCOC	Organe communal de coordination et de conduite	RPUS	Règlement municipal relatif aux plans d'utilisation du sol	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
OSR	Orchestre de la suisse romande	SAMEG	Société des Amis du Musée d'ethnographie	ZILI	Zone industrielle du Lignon
OUE	Observatoire Universitaire de l'Emploi	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population	ZP	Zone à priorité piétonne
PACA	Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération	SCA	Secrétariat du Conseil administratif		

